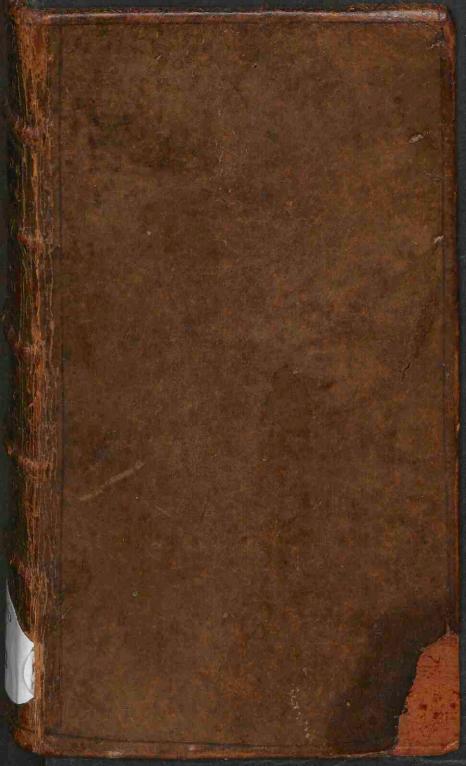
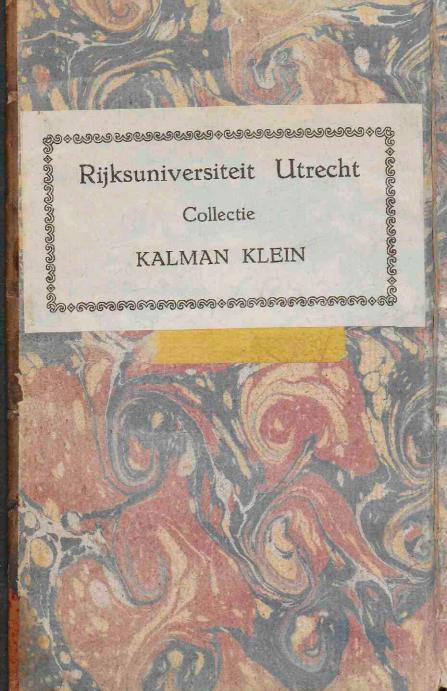
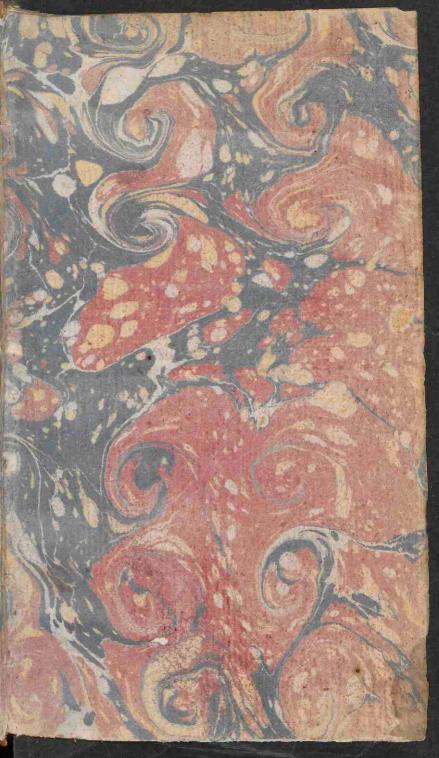


Le chirurgien dentiste, ou traité des dents, ou l'on enseigne les moyens de les entretenir propres & saines, de les embellir, d'en réparer la perte & de remedier à leurs maladies, à celles des gencives & aux accidens qui peuvent survenir aux autres pa

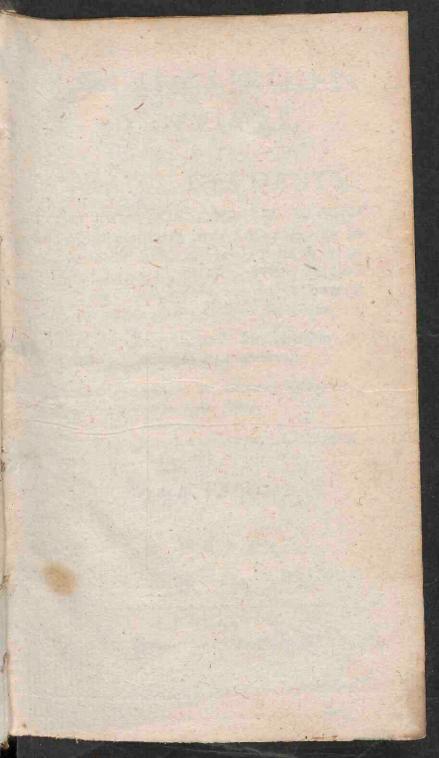
https://hdl.handle.net/1874/278291

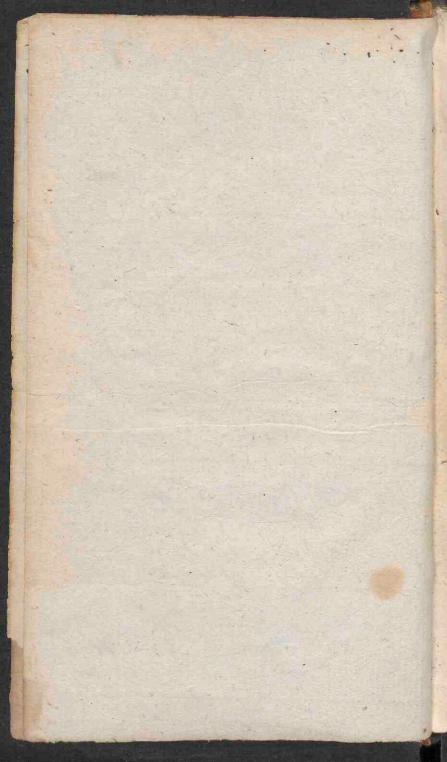






4. A Dijen - I.H. b.1. The state of the s





LE CHIRURGIEN
DENTISTE

00

TRAITE' DES DENTS.

OU L'ON ENSEIGNE LES MOYENS de les entrerenir propres & faines, de les embellir, d'en réparer la perte & de remedier à leurs maladies, à celles des Gencives & aux accidens qui peuvent survenir aux autres parties voisines des Dents.

Avec des Observations & des Reflexions sur plusieurs cas singuliers.

Ouvrage enrichi de quarante Planches en taille donce.

Par Pierre Fauchard, Chirurgien Dentiste à Paris.

TOME SECOND.

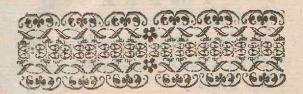
A PARIS,

Chez Jean Mariette, rue Saint Jacques; aux Colonnes d'Hercule.

M. DCCXXVIII.

Avec Approbations & Privilege du Roy.

CHANGE A MAN AND WITHING Par Princip Tajvita and Tag



TABLE

DES CHAPITRES, contenus dans ce second volume.

CHAPITRE PREMIER.

Ans lequel on combat l'erreur de ceux qui croyent que les instrumens de fer ou d'acier, sont préjudiciables aux dents, Page 1.

CHAPITRE II.

Description des instrumens convenables à détacher le tuf, ou tartre des dents, 4.

CHAPITRE III.

Maniere d'operer méthodiquement Tome II.

TABLE

pour nétoyer une bouche, en détachant, ôtant & enlevant le tartre, sans interesser l'émail des dents,

CHAPITRE IV.

Maniere d'operer pour limer les dents, avec les précautions & le choix des limes dont il faut fe servir, 25.

CHAPITRE V.

Description des instrumens convenables pour operer en ruginant les dents lorsqu'elles sont cariées,

CHAPITRE VI.

Description des instrumens qui servent à plomber les dents, avec les précautions & circonstances requises pour y bien réussir,

deariere d'operer actiondique ment

DES CHAPITRES.

CHAPITRE VII.

De la maniere de cauteriser les dents. 78.

CHAPITRE VIII.

Des dents tortuës, mal arrangées, & luxées; des instrumens & des remedes qui servent à operer quand on redresse, & quand on raffermit les dents, 85.

CHAPITRE IX.

Maniere d'operer pour raffermir les dents chancelantes, 111.

CHAPITRE X.

Description & usage des instrumens nommez déchaussoir, poussoir, pincettes ou daviers & levier, servant à operer pour âter les dents, 123.

TABLE

CHAPITRE XI.

Description circonstanciée d'un nouveau pelican, & les imperfections de ceux dont on se servoit auparavant, 147.

CHAPITRE XII.

Les usages du pelican, servant à ôter certaines dents qu'on ne sçauroit tirer aussi facilement avec tout autre instrument. 168.

CHAPITRE XIII.

Des dents artistement figurées pour remplacer celles qui manquent, 207.

CHAPITRE XIV.

Maniere de blanchir les os des jambes de bæuf, servant ainsi préparez, à faire des dents, ou partie de dentiers artificiels.

224.

DES CHAPITRES.

CHAPITRE XV.

Description des instrumens qui servent à fabriquer les dents & les autres pieces artificielles convenables à réparer les défauts causez par la perte des dents naturelles, 226.

CHAPITRE XVI.

Ce qu'il faut observer pour percer, placer & attacher aux dents naturelles, ou à quelqu'une de leurs portions les pieces artisicielles: les dimensions les plus convenables de chaque partie qui sert à l'assemblage de ces mêmes pieces, 236.

CHAPITRE XVII.

La description & l'usage d'une machine artistement composée d'un dentier superieur complet, assemblé par des ressorts à une piece d'or ou d'argent, qui em-

TABLE

brasse par le moyen de deux demis cercles & de deux anses les dents de la machoire inferieure.

2520

CHAPITRE XVIII.

Description d'un double dentier, dont la piece superieure s'asfemble avec l'inferieure par des ressorts, 269.

CHAPITRE XIX.

Maniere d'émailler les dents, ou les dentiers artificiels, afin de rendre leur décoration plus reguliere & plus agréable, 276.

CHAPITRE XX.

La description & l'usage d'un obturateur du palais, à deux aîles paralleles, à charnière, assujetties par un écrou, & c. lorsque cet obturateur est en place, 285.

DES CHAPITRES.

CHAPITRE XXI.

La description & l'usage d'un obturateur moins composé, dont les aîles sont assujetties differemment de celles des autres obturateurs & sons charnière, 295-

CHAPITRE XXII.

La description & l'usage d'un obturateur sans tige, en partie dentier, dont les aîles sont differentes en figure de celles des précedens, écartées l'une de l'autre & assujetties par une vis d'une structure particuliere. Description d'un quatriéme petit obturateur, 302.

CHAPITRE XXIII.

La description & l'usage d'un obturateur à plaque osseuse de même que le précedent, en partie dentier, construit de plusieurs

TABLE DES CHAPITRES:

pieces, sans tige, ayant deux aîles asujetties de telle façon qu'elles tournent, l'une à droit & l'autre à gauche, &c. 317.

CHAPITRE XXIV.

Remarques sur un chapitre d'un nouveau traité de Chirurgie, 332.

Fin de la Table des Chapitres.

rate of the supplication



CHIRURGIEN DENTISTE

00

TRAITE' DES MALADIES
des Dents, des Alveoles,
& des Gencives.

CHAPITRE PREMIER.

Dans lequel on combat l'erreur de ceux qui croyent que les instrumens de fer ou d'acier, sont préjudiciables aux dents.



VANT que de trairer de la maniere de nétoyer, limer & plomber les dents, je vais combattre l'erreur de ceux qui

croient que ces operations sont dangereuses, qu'on ne doir point les entreprendre, que par-là on dechausse les Tome II.

LE CHIRURGIEN

dents, qu'on les ébranle, qu'on ôte leur émail, qu'on les gâte, & qu'après tout, ces operations sont inutiles.

Pour détruire une erreur si grossiere, il sussit d'y opposer l'experience. Nous voyons tous les jours, qu'après avoir bien nétoyé les dents, & en avoir ôté la matiere qui entretenoit le mal, la douleur cesse ordinairement peu de tems après; nous voyons de même qu'ayant été bien plomblées & separées à propos, elles cessent parcillement de se gâter; d'ailleurs si l'on se donne la peine de jetter les yeux sur ce que j'ai dit dans les chapitres précedents, touchant la carie & le tartre des dents, on y trouvera de quoi se détromper de semblables erreurs, & de quoi détruire la terreur panique de ceux qui ne fçauroient voir approcher de leur bouches aucuns instrumens, sans que leur imagination en soit revoltée.

Ovelle idée fausse & bizarre saisit ces esprits industrieux à se tromper euxmêmes : ils appréhendent que les instrumens n'enlevent l'émail de leurs dents, tandis que le burin poussé même de force, ne peut presque pas y faire d'impression, & que la meilleure lime a

de la peine à y mordre. Quand même il seroit vrai que les instrumens de fer, ou d'acier, appliquez aux dents, seroient capables de les gâter, cela ne pourroit arriver que par l'usage trop fréquent que l'on en feroit ; ce qu'on ne doit pas craindre, lorsqu'on est entre les mains d'un habile Dentiste.

On pourra peut-être m'objecter, qu'il y a des personnes, qui après s'être fait nétoyer & accommoder les dents, n'en ont pas été plus foulagées ; que quelques-uns même s'en sont trouvez plus mal qu'auparavant. A cela je réponds, que la faute n'en doit pas être rejettée fur l'operation; mais fur la négligence des personnes qui ont attendu trop longtemps.

Il n'y a rien que l'on appréhende tant que de faire toucher à ses dents; c'est ce qui fait qu'on néglige d'en avoir soin; & de là vient que plusieurs ne s'apperçoivent qu'elles se gâtent, que lors que la maladie a penetré jusqu'aux parties qui les rendent sensibles ; ainsi ils ne pensent à y faire toucher, que lorsque la maladie est parvenue à un tel degré. qu'elle est presque incurable.

Ceux qui sont curieux de la conser-

4 LE CHIRURGIEN

éviter d'être la victime de leur erreur, on de leur négligence, doivent se les faire visiter une, ou deux fois tous les ans par un Dentiste experimenté.

Je sçai bien que malgré toutes ces précautions, il y a eu des personnes, qui n'ont pû éviter d'y avoir mal, & même de les perdre. On ne peut attribuer cette perte qu'à des maladies particulieres, qu'à quelques vices de la masse du sang, ou à l'imprudence qu'elles ont eu de se mettre entre les mains de ces ignorans, qui souvent hazardent tout, aux dépens de ceux qui s'y consient,

CHAPITRE II.

Description des Instrumens convenables à détacher le tuf, ou tartre des dents.

La nature du tartre des dents dans le neuvième chapitre du premier tome, je passe à présent aux moyens de remedier à cette maladie,

Nous ayons établi que le regime de

vie contribuoit beaucoup à prévenir la même maladie; qu'il falloit pour maintenir ses dents dans un bon état, se les faire nétoyer quand elles en ont besoin, & être attentif à leur conservation, soit par l'usage des remedes convenables, foit par le choix des alimens.

Avant que d'enseigner la maniere de se servir des instrumens propres à nétoier les dents, il faut observer qu'ils doivent être d'un bon acier, dont le tranchant puisse bien couper & bien racler. L'or & l'argent n'ont jamais été regardez jusqu'à présent comme une matiere propre à faire un tranchant capable d'enlever le tartre & les autres matieres qui s'attachent aux dents. Lorsque M. Dionis (a) a dit que les infteumens qui servent à nétoyer les dents du Roy & celles des Princes sont d'or il y a apparence qu'il a prétendu parler de leur manche & non de leur tranchant.

Quelques-uns de ceux qui nétoyent les dents, ont pour l'ordinaire un fatras d'instrumens de toute espece, & veulent persuader par-là qu'on ne les peut bien néroyer sans cette quantité d'inf-

⁽a) Dans son Traité d'Operations, pag. 508. Ail

trumens très-inutiles pour operer; mais nécessaires pour imposer au public. Je ne me sers en nétoyant les dents, que de cinq especes d'instrumens, (a) du ciseau nommé Bec d'âne, du Bec de perroquet, du Burin à trois faces, du petit Canif à tranchant convexe, & du Crochet en Z. Ces cing instrumens qui font les fonctions des rugines, ou des gratoirs, me suffisent pour operer en emportant le tartre en quelque endroit des dents qu'il se trouve. La plûpart des instrumens dont on se sert pour nétoyer les dents, m'ayant paru fort incommodes & même peu convenables, j'ai été obligé d'en inventer d'autres trèssimples, & de reformer quelques-uns de ceux qu'on employe le plus souvent.

Le Bcc d'âne ressemble assez à l'instrument dont les Menuisiers & les Charpentiers se servent pour creuser leurs mortailes, & auquel ils donnent le même nom. Sa tige doit être longue d'environ deux pouces & demi, sa soie non comprise. Cette tige a quatre saces, une inferieure, une superieure, deux laterales, & deplus un bizeau qui forme sa pointe; ses saces la-

⁽a) Voiez la Planche 9.

DENTISTE.

terales font larges d'environ deux lignes, ses deux autres faces d'environ une ligne chacune ; la superieure, qui sert de dos, se termine où commence le bizeau, lequel a environ quatre à cinq lignes de longueur; l'inferieure se termine à l'extremité de la pointe; la largeur de la pointe s'étend de la face laterale droite, à la face laterale gauche. Les angles de cet instrument doivent être seulement tranchans depuis l'endroir où commence le bizeau, jusqu'à l'extremité de la pointe ; ils doivent être mousses dans toute l'étendue de la tige : je les ai rendus ainsi tranchans, afin qu'ils coupent & raclent en tous fens.

Le Bec de perroquet est recourbé par sa pointe, assez semblable à la partie superieure du bec d'un perroquet. Sa tige est ronde, & d'environ deux pouces & demi de longueur, sans y comprendre, ni sa soye, ni sa pointe recourbée. Cette pointe est longue d'environ dix lignes: elle a trois faces, deux superieures laterales convexes, & une inferieure concave: celle-ci a environ deux lignes dans sa plus grande largeur: les deux laterales superieures convexes, ont

chacune environ une ligne de largeur, tois angles, un superieur & mousse en forme de vive-arrête, & deux lateraux tranchans. Ces trois angles en se réünissant forment ensemble une pointe aiguë: la tige de cet instrument, est à peu près de la grosseur d'une plume à écrire, un peu plus grosse du côté de la mitte, & diminue en s'approchant de sacourbure.

Le Burin à trois faces, a une tige étenduë en longueur d'environ deux poul ces & demi, sans y comprendre sa soie & sa pointe; deux de ses faces sont laterales, chacune est large d'environ deux lignes : elles s'étendent depuis la mitte jusqu'à l'extremité de la pointe : la troisième face sert de dos; elle est superieure à une espece de tranchant mousse qui regne depuis la soie, jusqu'au tranchant aigu qui lui est contigu : cette troisiéme face est large d'une ligne & se continuë depuis sa mitte, jusqu'au bizeau qui commence de former la pointe, qui doit être aiguë, & d'environ quatre lignes de longueur; cetinstrument a trois tranchans aigus, l'un inferieur formé par les deux faces la terales, & deux superieurs formez par

le bizeau & les deux inêmes faces; cer instrument est plus commode pour ôter le tartre niché entre les intervales des dents, que les rugines dont on se sert ordinairement.

L'instrument nommé Canif à tranchant convexe, n'a point de tige : il a une lame longue d'environ deux pouces, sans y comprendre la soie. Cette lame a trois faces qui s'étendent depuis la mitte, jusqu'à la pointe applatie & mince; deux de ses faces sont laterales, larges dans leur plus grande étendue d'environ deux lignes ; la troisième face est large d'environ une demie ligne: ces trois faces vont toujours. en diminuant vers la pointe qu'elles forment; la petite face servant de dos, doit avoir ses angles monsses dans toute leur étenduë; le côté tranchant qui lui est opposé, doit aussi être mousse du côré du manche, jusqu'à la moitié de la lame : & l'autre moitié doit former un tranchant aigu & convexe vers la pointe, jusqu'à la face qui forme le dos, où il se termine. J'ai mis cet instrument en pratique, m'érant apperçû qu'on ne Pouvoit pas toujours emporter avec le précedent toutes les matieres tartareu-

reuses, qui se trouvent fortement adhetantes & nichées dans les intervales des dents.

Le Crochet en Z a une tige quarrée & recourbée, longue d'environ deux pouces, sans y comprendre ni sa soie, ni l'extrémité qui forme le crochet. Les quatre faces que forme la quarrure de la tige, regnent depuis la mitte, jusqu'au crochet, étant chacune d'environ une ligne & demie de largeur; les quatre angles que forment ces faces, doiventêtre un peu mousses : le crochet contigu à cette tige est long de six lignes, large du côté de la tige d'environ une ligne & demie; & du côté de la pointe d'environ une ligne; ce crochet à trois faces, une interieure & deux laterales exterieures. L'interieure la plus étendue des trois, est d'une largeur égale à celle du crochet : les deux laterales exterieures qui lui sont opposées, sont separées l'une de l'autre par une vive arrête, à l'extrémité de laquelle se trouve un bizeau, qui rend l'extrémité de la face interieure, tranchante.

Ceux qui se servent de cet instrument, en sont saire la tige toute droite, jusqu'au crochet; mais j'ai remarqué un inconvenient qui en resulte : c'est que lorsqu'on se sert de cet instrument, il faut faire ouvrir la bouche considerablement; & encore n'évite-t'on pas que son dos ne touche aux dents de la machoire opposée à celle qu'on nétoye. C'est pourquoi je l'ai fait courber de la maniere qu'on le voit dans la Planche (a) afin d'éviter cette incommodité, qui me paroît très-considerable.

Les cinq instrumens dont on vient de donner la description, seront bien trempez & bien montez fur des manches d'argent, d'yvoire, ou de quelque autrematiere, qui convienne également à la propreté, & à la commodité; leurs manches seront ronds: cette figure est la plus commode pour les tourner facilement en tous sens. Si toutefois on aime mieux les avoir d'une autre figure, on les fera faire à plusieurs petits pans, plus on moins multipliez, longs d'environ trois pouces; leur circonference doit être d'environ un pouce & demi par leur gros bout, allant en diminuant vers le petit bout, qui aura environ un pouce de circonference par l'extrémité qui reçoit la soie, sur laquelle s'ap-

⁽a) Planche 9. Fig. 5.

IZ LE CHIRURGIEN.

puie la mitte. Cette extrémité sera garnie d'une virole façonnée & propre pour fortifier le manche, s'il n'est pas fait d'argent. Le bout opposé sera orné, si l'on veut, d'une petite calotte arrondie, proprement façonnée, pour enjoliver l'instrument. Chaque instrument doitêtre assemblé avec son manche, au moien de la soie qui sera quarrée; on l'assujettira à l'ordinaire dans son manche avec du mastic.

Il est à propos d'avoir plusieurs instrumens de la même espece, pour en changer en cas de besoin; ces instrumens seront plus ou moins grands, longs, courts, larges ou étroits, suivant l'idée du Dentiste.

Quoique ces cinq especes d'instrumens suffisent pour nétoyer les dents, il est necessaire d'avoir une petite sonde, (a) pour connoître sûrement par son moïeu, si les dents que l'on va nétoyer sont cariées. Cette sonde est courbée par les deux bouts, & ses courbures sont en sens opposé. Une de ses courbures est mince & plate dans sa concavité & dans sa convexité, à peu

⁽a) Voiez la Fig. 3. de la Planche 6. Tome premier.

près comme un ressort de montre. Elle n'a pas plus d'une ligne de largeur, qui diminuë à mesure qu'elle approche de sa pointe. L'autre courbure est ronde, menuë & pointuë, comme une moienne aiguille; la pointe en est un peu mousse, pour ne pas piquer les parties. A l'égard du corps de cette sonde, on lui donnera une grosseur proportionnée à ses deux extrémitez, & il doit-être à plusieurs pans.

Chaque fois que l'on se servira de ces instrumens, il faudra les bien laver & essuire, tant pour la propreté, que pour les garantir de la rouille. On ne doit point s'en servir qu'on n'ait accommodé le tranchant de ceux qui en auront besoin, avec une pierre du Levant, ou de Lorraine, sur laquelle on mettra un peu d'huile pour les mieux égui-

fer.



Explication de la Planche IX. contenant la figure des cinq Instrumens servant à nétoyer les dents.

L A Figure I. represente le Bec d'âne.

A. Sa tige.

B. Son bizeau.

C. Son extrémité pointue & tranchante.

D. Son manche.

La Figure II. represente le Bec de perroquet.

E. Sa tige.

F. Sa courbure se terminant en pointe.

G. Son manche.

La Figure III. represente le Burin à trois faces.

H. Sa tige.

I. Sa pointe en bizeau.

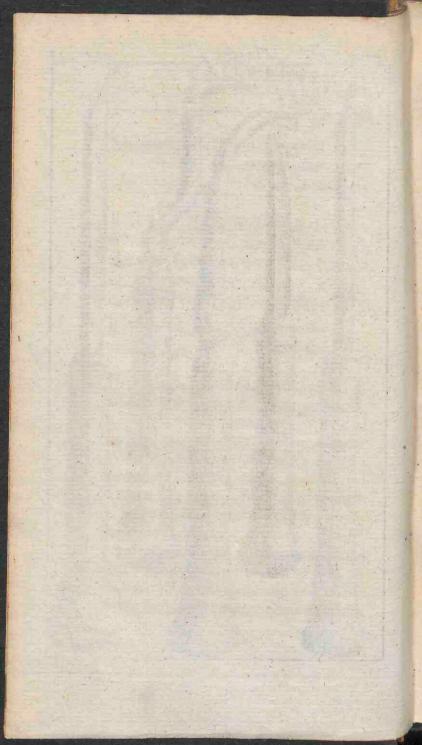
K. Son manche.

La Figure IV. represente le Canif à tranchant convexe.

L. Son tranchant.

M. Son manche.

Planche 9 me Tom . 2 . pag. 14. J.3-H



DENTISTE. 15 La Figure V. represente le Crochet en Z.

N. Sa tige.

O. Son extrémité la plus recourbée.

P. Son manche.

CHAPITRE III.

Maniere d'operer methodiquement pour nétoyer une bouche, en détachant, ôtant & enlevant le tartre, sans interesser l'émail des dents.

Dorsqu'une personne se presente à nous pour se faire accommoder la bouche, la premiere chose que nous appercevons en l'ouvrant, est le tartre, s'il y en a. On doit commencer par l'en-lever, après avoir examiné toutes les dents avec la sonde, pour s'assurer s'il y en a quelques-unes de cariées ou non car s'il y en avoit de cariées, on les accommoderoit après les avoir nétoyées; & s'il étoit nécessaire de les limer, cauteriser, ou plomber, on ne devroit pas différer ces operations.

Pour operer commodement, on fait asseoir le sujet sur une chaise, ou fur un fauteüil stable, qui ne soit ni trop haut, ni trop bas; sa tête mollement appuiée contre le dossier. On commencera par emporter le tartre des dents qui en sont les plus couvertes ; & l'on se servira pour cela du Bec d'âne, que l'on tient de sa main droite avec le pouce & le doigt indicateur ; on le pose sur l'extrémité du doigt du milieu, & on le tient à peu près comme on tient une plume à écrire ; on pose le dos de cet instrument sur l'extrémité du même doigt, qui sert de point d'appuy sur lequel roule l'instrument qui agit sur les dents, tandis que sa pointe & ses côtez tranchans agiffent successivement.

Ensuite l'operateur se place du côté droit, passant son bras gauche par-dessus la tête de celui sur qui il opere; il doit prendre garde de ne pas l'incommoder; le pouce de la main gauche, doit-être situé sur les incissives d'en bas, & l'indicateur sur la levre pour l'abaisser; les autres doigts embrassent le men-

ton pour l'assujettir.

On commence l'operation par les incisives de la machoire inferieure, parce qu'elles

DENTISTE. 17 qu'elles sont pour l'ordinaire les plus couvertes de tartre ; on porte l'instrument avec la main droite sur l'indicateur gauche, qui sert de point d'appuy à ce même instrument ; c'est avec le tranchant de sa pointe qu'on emporte aisément la matiere tartareuse par de petits mouvemens legers & reiterez de bas en haut; on suit la même methode durant toute l'operation, sans quitter l'attitude qu'on vient d'indiquer ; on n'en doit changer, ni se mettre devant le malade, que pour nétoyer le côté droit de la bouche : alors on porte l'indicateur de la main gauche dans la bouche du sujer, pour le poser sur la commissure des levres du côté droit, & on écarre la joue des dents; ensuite on pose la pointe de l'instrument contre la dent qu'on doit nétoyer en premier lieu, & on emporte le tartre de bas en haut, le plus legerement qu'il est possible : les dents qui sont chancelantes, seront ass sujetties avec le doigt qui se trouve le plus en situation, & le tartre sera emporté de haut en bas, ou de côré.

Après qu'on a enlevé ce qui se trouve sur la surface exterieure des dents, on ôte ce qui se trouve sur la surface

Tome II.

interieure; il faut que l'operateur continue d'être situé de la même maniere; avant baissé la levre avec l'indicateur, il appuie le pouce sur les dents incisives, si elles ne sont pas stables: & pour commencer par elles, il tient l'instrument comme il a déja été dit, il l'appuie sur les dents voisines qui luy servent de point d'appui, & facilitent son mouvement ; il continuë d'agir de même jusqu'à la derniere dent du côté gauche; ensuite changeant de situation pour nétover l'autre côté des dents, il passe du côté droit de la personne, à son côté ganche; il porte l'indicateur de la main gauche sur les dents qu'il veut nétoyer les premieres, & successivement il porte l'instrument sur les dents situées après celles par où il a commencé. Il opere sur ce côté, comme on a enseigné qu'il devoit operer fur l'autre; avec cette difference, qu'il doit avancer le bout du doigt indicateur de la main gauche du côté de la derniere molaire, à mesure que l'instrument passe d'une dent à l'autre.

Quand le Dentiste a enlevé avec cet instrument tout ce qu'il a pû ôter, il prend le Bec de perroquet, se place de-

DENTISTE. 19 vant la personne, & lui baisse la levre inferieure avec l'indicateur de la main gauche; il porte ensuite l'instrument sur la face interseure des dents, & il tient cet instrument sur cet endroit de même qu'il a tenu le precedent; avec cette difference que l'extrémité cave de sa pointe doit regarder la main qui le tient, & que le manche est élevé en haut. Il passe ensuite certe pointe dans les intervales que les dents forment entr'elles, pour en ôter le tattre, le limon &c. autant qu'il lui est possible: à mesure qu'il passe d'un vuide à l'autre, il continue de soutenir les dents voisines avec l'indicateur de sa main gauche.

Après qu'il s'est servi du Bec de perroquet, en operant dans les intervales qui sont entre ses dents, il prend le Burin à trois faces, pour enlever en dehors ce qu'il y aura de matieres entre ces intervales. Il se place du côté droit du sujet, dont il baisse la levre inferieure, il insinue la pointe de l'instrument qu'il tient de même que les deux precedents, & il le fait agir entre ces intervales. Il faut observer que le bizeau qui est à son extrémité, doit se trouver dessus, afin

d'enlever plus aisément le tartre; on continue de même, & on suit la même méthode pour tous les intervales qui en ont besoin, en écartant les levres & les joücs autant qu'il est necessaire, & en prenant les situations les plus commodes.

Lorsqu'il a fini avec le Burin à trois faces, il prend le petit Canif à tranchant convexe, il le tient comme le precedent instrument, & il tourne son tranchant en dessus, ensorte qu'étant situé au côté droit du sujet, il insinuë successivement cet instrument dans l'intervale de chaque dent, pour ensever ce que les autres instrumens n'ont pû ôter.

Lorsqu'on aura fini avec le petit Canif, on se servira, s'il est necessaire, du Crochet en Z, pour ôter de la face interieure des dents ce que les autres instrumens n'auront psi ôter: il se place pour cela au côté droit, ou devant la personne, il tient cer instrument comme on l'a déja dit, & en baissant l'extrémité du crochiet qui doit regarder la main & s'en approcher, il le passe sur la face interieure des dents pour en détacher tout ce qu'il yeur enlever.

Après avoir employé ce dernier inf-

trument pour la face interieure des dents, il peut encore s'en servir à ôter les matieres qui sont attachées sur leurs couronnes. Il range de nouveau les levres & les joues avec l'indicateur de sa main gauche, tandis qu'avec la droite, il tient l'instrument, pour emporter de dessus les couronnes des dents tout ce qui s'y rencontre. dela remarca par idantific

Les mêmes instrumens qui servent à nétoyer les dents de la machoire inferieure, servent aussi à nétoyer celles de la superieure, étant également convenables pour nétoyer les dents de l'une & de l'autre machoire; quoiqu'un Auteur moderne prétende au contraire, qu'il faille en avoir de differens.

Pour nétover les dents de la machoire superieure, il faut que le sujet sur lequel on opere soit situé de la maniere que je l'ai indiqué. L'operateur passant son bras gauche par-dessus la tête du sujet, releve sa sevre avec le pouce de sa maingauche, & porte son doigt indicateur fur l'extremité des dents qu'il va nétoyer, afin de les appuier : puis tenant le premier instrument à peu près de même qu'on a dit, il enleve de haut en bas les portions de tartre qui se trouvent sur les

dents, si les dents sont fermes; mais lorsqu'elles sont mouvantes, il doit enlever ce tartre de bas en haut, & appuïer toujours la dent, pour ne pas l'ébranler davantage; il faut continuer legerement jusqu'à la derniere dent du côté gauche. Ensuite il vient au côté droit, continuant par celle qui est à côté de la premiere par laquelle il a commencé. Il n'ôtera son bras de dessus la tête du sujet, que lorsqu'il s'agira de nétoyer les dernieres dents de ce même côté, & pour lors il se place devant la personne pour achever l'operation, en écartant la joüe avec le pouce & le doigt indicateur.

La surface exterieure de ces denrs étant nétoyée, ou passe à l'interieure. L'operateur se place au côté droit du sujet, & passe son bras gauche par-dessus la tête du même sujet, pour passer le doigt du milieu de la main gauche entre la levre inferieure & la gencive, asin d'abaisser la levre superieure pour la relever. Le Dentiste pose l'instrument par-dessus les dents qui sont devant celles qu'il veut nétoyer, asin qu'elles le soutiennent: il poursuit jusqu'à la dernière du côté gauche, & il fera tomber la ma-

tiere tartareuse, en la prenant de haut en bas : après quoi il en fait autant du côté droit, en passant au côté gauche du sujet, & en changeant la position des doigts entre la gencive & la levre.

Le Bec de perroquet ne sert point ordinairement à nétoyer les dents de cette machoire, à moins que ce ne soir dans les intervales des molaires, ce qu'on execute sans sortir du côté droit, & en relevant la joue du côté ou l'on s'en sert.

Le Burin à trois faces ôte au contraire tout ce qui se rencontre exterieurement entre les intervales des dents, fans sortir du côté droit : il faut relever la levre & les joues, à mesure qu'il avance vers l'un ou l'autre côté, en faisant agir l'instrument de haut en bas.

Le Canif à tranchant convexe, & le Crochet en Z, sont pour la machoire superieure, de même usage que pour l'infericure.

Quoique les situations dont j'ai parlé, paroissent les plus avantageuses pour bien executer tout ce qui vient d'être enseigné, il ne faut pourtant pas s'y assujettir absolument, lorsqu'il s'en trouve de plus commodes, suivant les circonstances où l'on se trouve.

Souvent après avoir nétoyé les dents & les avoir dépouillées du tartre qui les recouvroit, on trouve que cette matiere s'étoit insinuée si avant entre les gencives & les dents, que les gencives se glonflant deviennent molles, & croifsent quelquefois le long des interstices, jusques sur le corps, ou la couronne des dents: en ce cas il faut emporter tout ce qui est déraché des dents & tout ce qui excede la gencive qui leur est artachée, comme nous l'avons expliqué plus au long en traitant des maladies des gencives & de leurs excroissances aux 16. & 17. chapitres du tome premier. Si l'on emporte ces excroissances aux enfans, le sang qui s'en évacuëra, suffira pour leur guerison : pour ce qui est des adultes, il est quelquefois nécessaire d'user de lorions capables de fortifier leurs gencives, comme nous avons enseigné au même endroit.



CHAPITRE IV.

Maniere d'operer pour limer les dents, avec les précautions es le choix des limes dont il faut Se servir.

'On convient unanimement que les petites dents, ornent plus la bouche que les grandes. Peu de gens en connoissent les avantages; mais l'experience journaliere nous fait voir qu'elles durent plus que les grandes; les dents longues s'ébranlent plus facilement que les courtes, à cause du peu de proportion qu'elles ont avec leur base. De-là vient qu'elles sont moins fermes, par conséquent moins capables de résister aux efforts qu'elles doivent faire. Les petites au contraire égales & bien arrangées, ne sont pas sujetres à cet inconvenient.

Cest pourquoi lorsque les dents sont trop grandes, on a recours à la lime pour diminuer leur longueur. On s'en sert encore pour séparer celles qui sont trop serrées, ou qui ont quelque dis-

Tome II.

position à la carie. Si cette disposition ne s'y trouve point, on doit s'abstenir de cette operation; sur tout lorsqu'il est facile d'introduire le curedent dans leurs intervales, pour en détacher les portions des alimens qui s'y arrêtent.

Avant que d'expliquer la maniere de faire cette operation, nous ferons quelques remarques importantes sur le tems de son exécution, & sur la nature des dents qu'on veut limer; on ne peut negliger de faire ces remarques, s'exposer à de grandes méprises.

l'ay déja fait observer que les dents des jeunes personnes sont toutes creuses en dedans; ensorte que la courbure des fibres offeuses forme la voute de leur cavité. J'ai dit aussi que l'émail revêt universellement le corps de la dent, excepté le colet ; que cet émail est dans certains fujets, fur-tout aux enfans, beaucoup plus mince : & qu'ainsi il y a des cas, où il est impossible de leur limer beaucoup les dents, sans en alterer le tissu des fibres, & les vaisseaux qui les accompagnent. On voit par-là qu'il faut limer les dents des jeunes fujets avec une extrême circonspection, fur-tout si elles ne peuvent plus se renouveller. Il faut

en ces cas examiner avec soin si les dents ont acquis la consistance ordinaire; sans quoi l'on y est facilement trompé.

Quand on prend cette précaution, on peut limer les dents des enfans, sussent-ils encore à la mamelle. J'en ai vû qui avoient des dents si grandes quelques jours après leur naissance, que j'ai été obligé d'en limer les pointes; parce qu'elles blessoient le mamelon de leur

Il se rencontre de jeunes gens qui ont quelquefois les dents plus en état d'être limées à l'âge de dix ou de douze ans, que d'autres à quinze ou à dixhuit. Ainsi il ne faut faire cette operation qu'avec discernement & précaution; parce que cette operation faite mal à propos, seroit suivie de suites fâcheules, & deviendroit la ruine infaillible de la partie pour le soulagement de laquelle on l'auroit vainement entreprise.

Ces mauvais effets ne sont que trop confirmez par des exemples fâcheux; comme on le peut voir dans la premiere observation chap. 23. de ce volume.

Il y a moins de danger à limer les dents des personnes avanceés en âge, qu'à

limer celles des enfans; parce que l'etenduë de la cavité des dents des enfans s'ossifice en croissant, leur émail s'épaissit, & se fortisse en même tems; même les dents des personnes d'un âge avancé, ne sont pas si sensibles que celles des jeunes gens, qui bien qu'aussi dures par leur émail, sont cependant moins appuiées, plus délicates, & par conséquent plus difficiles à limer.

Ce cas n'est pourtant pas si general, qu'il n'arrive quelquesois aux personnes agées d'avoir les dents si sensibles, qu'elles ont de la peine à souffrir la lime; randis que d'autres personnes, quoique jeunes, n'ont point la même sensibilité, & souffrent sans peine sur leurs dents

l'operation de la Îime.

Il est très nécessaire de limer les dents qui se carient par leurs parties laterales, & de les séparer les unes des autres, pour arrêter le progrès de la carie. Lorsque les dents sont considerablement gâtées au-devant de la bouche, on fait les séparations plus grandes dans le der dans, que dans le dehors; asin d'évires la dissormité d'un trop grand intervale.

Il faut faire remarquer ici qu'on doit être très réservé à séparer les incisives in ferieures; parceque cette operationles expose à devenir chancelantes, que le tartre qui s'y engendre, est ordinairement plus considerable qu'ailleurs, & qu'il occasionne leur perte en détruisant les gencives. Ainsi ce mauvais esser seroit plus à craindre, si ces dents étoient séparées les unes des autres.

La plûpart des Dentistes en séparant les dents, ne croyent pas qu'il soit possible d'ôter la carie avec d'autres instrumens qu'avec la lime; c'est pourquoi ils s'en servent en toutes sortes d'occasions, jusqu'à ce qu'ils ayent emporté toute la carie: mais cela ne se peut faire, sans alterer le tissu de la dent, sans endommager beaucoup la partie saine, & sans la rendre soible en la rendant trop mince.

Il y a d'autres Dentistes, qui dans l'intention de bien ménager les dents, n'y font souvent qu'une petite séparation, y laissant la plus grande partie de la carie, laquelle augmente insensiblement dans la suite à un tel point, que si l'on ny remedie, la dent perit, & la séparation devient inutile. C'est pourquoi, il est également dangereux de faire des séparations trop petites en laissant

30 LE CHIRURGIEN ce qui est gâté, ou de les faire trop

grandes en alterant les dents.

Pour éviter ces deux extrémitez, il. faut faire des séparations proportionnées à l'étenduë & à la profondeur de la carie, & au volume de la dent : il faut aussi ôter la partie cariée de la dent avec de petites rugines un peu courbes & bien tranchantes, de même que celles qui sont indiquées ailleurs: par ce moven on ne laisséra rien d'alteré aux dents, & on ne s'exposera point à en affoiblir

les parties faines.

Un Dentiste de cetre ville a fait fabriquer une machine singuliere, dont il prétend faire usage pour séparer les dents. C'est un instrument sur lequel est monté une petite frasse, affez semblable à celle dont les horlogers se servent, pour former les intervales qui font entre les dents des roues des montres. Cette machine sera très-utile, h elle peut être employée à tous les endroits des dents, où il s'agira de les féparer les unes des autres, & si le Dentiste peut diriger son action de maniere qu'il la fasse mordre sur une dent, ou seulement sur une partie sans toucher à la voiline.

Ces difficultez qu'il a apparemment apperçûës depuis son entreprise, l'ont porté à imaginer des limes qui puissent suppléer au défaut de cer instrument : ces lunes ont dans leur miljeu une courbure si considerable, qu'elles forment un coude des plus parfairs. Il paroît que la situation des levres, des jouies, & des dents, ne permettent pas que la courbure de cet instrument, soit favorable à l'operation dont il s'agit.

Le même Dentiste est parvenu enfin à construire une lime qui pourra être d'un bon usage, quandelle aura toute sa perfection. Il faut 1º. que le coude qui lui sert en partie de tige, soit suffisamment fortissé par son épaissent, qui doit aller toujours en diminuant depuis le manche jusqu'à la lime. 20. Que ses angles soient un peu arrondis. 30. Que sa soie soit sorte, qu'elle pénérre assez avant dans le manche; & qu'elle soit bien affermie.

Quand on fait la séparation des dents à l'occasion d'une carie, il faut autant qu'il est possible, ne limer que la dent qui est cariée. Ceux qui n'auront pas la main assez sûre, ou assez d'adresse pour se servir dans ce cas des limes tail-

lées des deux côtez, se serviront de celles qui ne sont taillées que d'un côté,

Les dents étant sujetes à se rapprocher après avoir été séparées, il faut quelquesois les limer de nouveau: on doit les séparer de maniere, qu'il reste au niveau des gencives une portion des dents qui ne soit point limée, asin qu'elle serve d'appui à la dent voisine, & qu'elle maintienne la séparation toujours égale. Pour ce qui est des dents qui ne sont pas serrées auprès de la gencive, on sera leur séparation un peu plus grande.

Lorsque les dents sont gâtées jusques dans le centre de leur épaisseur, que la carie pénétre jusqu'auprès de leur cavité & qu'elles sont extrémement sensibles, on peut se dispenser d'ôter tout ce qu'il y a de carié, de peur de découvrir le ners & de rendre le remede

pire que le mal.

Si les dents font tournées de côté, un peu couchées & croifées les unes fur les autres, il faut les limer fur les côtez pour les redresser autant qu'il est possible & les rendre ainsi moins difformes, ce qui n'est pas un petit avantage.

Lorsque les dents ont des éminences

DENTISTE. 33 herissées; si elles sont silonnées & parsemées de petits trous & de petites taches sur leur émail, comme il arrive assez souvent à ceux qui n'ont point jour d'une bonne santé dans leur bas âge, on peut détruire tous ces défauts, en polissant les dents avec la lime.

Il y a des taches sur l'émail des dents qui sont de differentes couleurs; certaines taches font livides ou noires, & elles viennent souvent de la carie; les autres font jaunes ou blanches, mais d'un blanc bien different de celui qui est naturel à l'émail de la dent : ces dernieres taches pénétrent quelquefois l'émail de la dent jusqu'à sa cavité, & rendent la substance qu'elles colorent, d'une consistance tendre & molle. En ce cas on ne doit pas s'opiniâtrer à détruire ces taches; parce qu'on seroit obligé de creuser pour les détruire jusqu'à la cavité de la dent.

Quelques Denristes ôtent la longueur des dents, ou avec les pincettes incisives, qui ont leur tranchant à une de leurs parties laterales, ou avec celles qui l'ont à leur extrémité; mais comme ils ne prennent aucune précaution dans cette operation, ils éclatent bien sou-

vent l'émail de la dent ; c'est pourquoi il est à propos d'avertir ici qu'il faut faire auparavant autour de la dent une trace avec une lime convenable ; asim que l'action des pincettes ne la fasse paséclater : on ne se sert ordinairement de ces deux sortes de pincettes que pour l'es dents qui ne sçauroient soussirir la lime, ou qui sont d'une grandeur trop considerable.

Les dents dont on peut diminuer la longueur, sont les incisives, les canines & les petites molaires. On peut diminuer leur longueur en les limant par le bour, ou par la couronne, & en les limant horizontalement: si elles n'excedent pas de beaucoup les autres, il sussit de les limer de la premiere façon & de se servir d'une lime plate pour les rendre égales & unies.

On ne peut diminuer que très-peu la longueur des grosses molaires; parce qu'elles ont sous les éminences de leurs couronnes, de petits sinus qui ont communication avec la grande cavité de chaque dent; de sorte que si l'on découvre ces sinus, la dent se trouve en danger de se carier. On peut au contraire diminuer davantage la longueur

des perites molaires ; leurs éminences étant ordinairement plus élevées, & leurs perits sinus étant moins étendus.

Quand les couronnes des canines & des incisives se portent au dedans ou au dehors de la bouche, elles sont ordinairement plus longues que les autres; parce que n'y ayant point d'autres dents à leur rencontre, elles ont une entiere liberté de croître. Quand on veut les tendre égales il faut se servir, autant qu'il est possible d'une lime plate, & les diminuer du côté de la bouche en pente & en forme de bizeau : c'est ainsi qu'on diminue leur longueur & leur épaisseur, & qu'on leur forme un tranchant émoufsé en dehors : celles qui se portent au dehors doivent être limées par le dehors; afin que leur tranchant se porte en dedans.

On doir diminuer les canines & les incifives qui n'ont point de dent à leur rencontre pour les rendre égales autant qu'on le peut; parce qu'elles sont sujetes à surpasser leur voisines en lougueur. Une dent plus longue qu'elle ne doir être, est beaucoup plus disposée à devenir chancelante, que celles qui sont d'une grandeur proportionnée. D'ail-

leurs si cette dent plus longue frotte contre celle qui lui est opposée, elle peut lui caufer le même ébranlement. M. Dionis (a) juge qu'il est inutile de limer ces sortes de dents; parce qu'elles repoussent jusqu'à ce qu'elles excedent les autres, & qu'ainsi ce seroit une operation qu'on seroit obligé de résterer fouvent: mais c'est tout au plus deux ou trois fois dans le cours de la vie qu'on se trouve obligé de renouveller cette: legere operation. Ce cas arrivant si rarement, il vaur mieux s'assujettir à cette operation, que s'exposer aux nouvelles bréches qui arrivent indubitablement après l'ébranlement & la chûte de ces dents.

Lorsqu'on diminuë la longueur des dents, il faut les limer de maniere qu'el-les s'ajustent à celles qui leur sont opposées, & que toutes les dents de chaque rangée portent également les unes sur les autres. S'il s'en trouvoit une qui fût plus longue que sa voisine, else heurteroit celle qui lui est opposée, & seroit que ces deux dents pourroient devenir chancelantes par la suite, & que

⁽a) Traité des operations chirurgiques, pag. 511.

les autres ne feroient la mastication

qu'imparfaitement.

Enfin on lime encore celles qui peuvent incommoder & blesser la langue, les levres ou les joues. On est indispensablement obligé de faire cette operation, lorsque la partie de quelque dent se trouve cassée. La vûë qu'on a en la faisant, c'est d'émousser & d'adoucir la pointe des portions inégales, pointues & tranchantes du reste de la dent fracturée ou cariée: on lime même les molaires dans un cas semblable.

J'ai vû des ulceres aux joiies, aux levres & à la langue occasionnez par ces sortes d'inégalitez. Cès parties étant excoriées par les inégalitez qui s'opposoient toujours à la consolidation des ulceres, il fallut emporter les pointes de la dent avec la lime, pour guç-

rir ces maladies.

Une Dame qui avoit la moitié de la langue détruire par un ulcere de cette même espece, causé par une dent catiée & fracturée, vint chez moi il n'y a pas long-temps: j'emportai avec la lime les inégalitez de sa dent; mais je ne sçai si cette Dame a été guerie; parce qu'elle avoit attendu trop long-temps,

xante & douze ans.

Ces observations font voir combien il est important d'examiner les véritables causes des ulceres qui se forment aux joues, aux levres & à la langue, en conséquence de la dissornité de la couronne des molaires, ou de celle de quelque autre dent, ou de quelque chicot d'une dent cassée. Si l'on ne découvre exactement la véritable cause de ces ulceres, on s'expose à les mal caracteriser en les consondant avec les ulceres scorbutiques ou veroliques; ce qui peut devenir funeste au malade, & décréditer la profession. Voyez les trois observations à ce sujet chap. 35. de ce volume.

Les limes dont on se doit servir pour limer les dents, sont de huit especes.

(a) De ces limes il y en a de taillées, où hachées au coureau, d'autres au cizeau. Les arquebuziers & particulierement les horlogers, se servent de limes hachées qu'ils fabriquent ordinairement eux-mêmes; les quinqualiers vendent celles qui sont taillées au cizeau; mais comme il est difficile d'en trouver chez eux qui soient bonnes & propres pour

(a) Voiez les Planches 10. & 11.

les dents, on en fait faire exprès par les ouvriers tailleurs de limes : on recommande à ces ouvriers de les faire d'un bon acier, qu'elles soient bien dréssées à la lime, que leur taillessoit égale, ne soit pas trop douce ni trop rude, & afin que ces limes soient d'un bon usage, il faut qu'elles soient bien trempées.

La premiere lime est hachée au couteau en tous sens, elle est mince & plate; sa longueur sans être emmanchée est d'environ quarre pouces, & sa largeur de trois à quatre lignes ; son épaisseur est d'environ un tiers de ligne. Celleci ne sert qu'à séparer les dents.

La seconde lime taillée au cizeau, est plate, un peu plus grande & plus épaisse que la premiere. Elle sert à rendre les dents égales en longueur.

La troisiéme lime est appellée lime en coureau; cette lime ne sert gueres que dans les occasions où il faut tracer un chemin à une autre lime, comme dans les séparations, &c.

La quatriéme lime est plate & un peu pointuë; elle sert pour élargir les endroits séparez qui se trouvent cariez.

La cinquiéme lime, nommée feüille de sauge, est mise en usage lorsqu'on 40 LE CHIRURGIEN

veut faire des échancrures un peu rondes sur les endroits cariez.

La sixième lime, nommée la lime recourbée, sert à séparer les dents les plus éloignées, situées sur l'un & l'autre côté de chaque machoire.

La septiéme lime est nommée demironde. Son usage est d'augmenter les échancrures faites avec la feüille de sauge.

La huitième lime est ronde & pointuë: on la nomme queuë de rat. Celleci sert pour échancrer & augmenter la séparation proche la gencive.

Toutes ces limes sont ordinairement taillées en tous sens & au cizeau, quoique les petites limes puissent l'être au couteau; leur longueur & largeur sont à peu près semblables à celles qui sont

representées sur la planche.

De ces limes, il faut en avoir de grandes, de petites, de larges, de grofses, de fines & même plusieurs de chaque cspece, pour s'en servir selon le besoin. Pour éviter que ces limes ne s'échaussent, & que la limaille ne s'y attache, lorsqu'on s'en sert à limer les
dents, on doit de tems en tems les
tremper dans l'eau & les nétoyer avec
une petite brosse.

Les occasions où l'on se sert de ces limes n'étant pas toujours les mêmes, il n'est pas possible de décrire toutes les circonstances qu'il faut observer dans leur ulage.

Pour se servir methodiquement de ces limes, il faut les appuier médiocrement lorsque les dents qu'on lime font de la douleur, & les conduire le plus droit qu'il est possible de dehors en dedans, & de dedans en dehors-

Pour séparer les incisives de la machoire inférieure, le Dentiste doit se placer devant le sujet, lequel sera afsis sur un siege stable, sa tête appuiée sur le dossier du siege. L'operateur tient la lime de sa main droite & porte l'indicateur de sa main ganche entre la levre & la dent qu'il va limer : il foutient ainsi la dent & abbaisse la levre. Il porte ensure le doigt du milieu de la même main sur la commissure des levres du côté droit, & en écatte la joue, pour voir ce qu'il doit faire en ope-

Lorsqu'on veur separer les canines, ou les petires & grosses molaires du côté droit de la même machoire, l'operateur doit-être placé de ce même côté

& passer son bras gauche par-dessus la tête du sujet, pour affermir avec le pouce & l'indicateur de cette même main les dents voisines, & avec le reste des doigts, le menton. Ensuite on garnit la commissure des levres d'un linge sin en plusieurs doubles, pour empêcher que la lime ne morde sur la commissure de la levre. Il tient la lime avec la main droite, & la porte sûr la partie de la dent qu'il veut limer:

Pour séparer les mêmes especes de dents du côté gauche, il doit se placer de ce même côté baissant la levre. & affermissant les incisives avec l'indicateur & le doigt du milieu de sa main gauche : le reste des doigts de cette main affermit le menton ; de maniere qu'après avoir garni la commissure des levres, il tient la lime avec sa main droite, & la porte à la partie sur la-

quelle il doit operer.

Pour séparer les incisives de la machoire supérieure, l'operateur doit être placé au côté gauche de la personne, passant son bras droit par-dessus la tête du sujet, tenant toujours la lime de la même main; randis qu'il porre le pouce & l'indicateur de sa main gauche sur l'extrémité des deux dents qu'il veut séparer. Par ce moyen il appuye les denrs & la tête, & passant la sime entre le pouce & l'indicateur, il la conduit comme il a été dit. Il peut encore sans sortir de cette situation, séparer les canines, les petites & les grosses molaires du côté gauche; mais il faut pour cellesci, que le doigt du milieu de sa main gauche appuye sur la dent qui est devant celle qu'il va limer; tandis qu'il portera l'indicateur de la même main sur la commissure des lévres pour écarter la joue. Lorsqu'il avance du côté des molaires, il doit avoir garni la commissure des lévres d'un linge fin, avant que d'y poser l'indicateur.

Pour léparer les canines, les petites & grosses molaires du côté droit, il doit être placé de ce même côté & passer le bras gauche pardessus la tête du sujet, pour poser l'indicateur de cette main entre la lévre inférieure & la gencive, & mettre son pouce sur la couronne des încisives du côté droit de la machoire supérieure, & le reste des doigts sous le menton, pour l'affermir. Ensuite il garnit la commissure des lévres, & porte la lime avec sa main droite, sur l'en-

Tome II.

droit qu'il veut séparet, en éloignant la commissure des lévres avec la lime & avec l'extrémité de son doigt indicateur.

Pour diminuer la longueur des incisives, canines & petites molaires de la machoire inférieure, l'operateur se sert d'une lime plate & taillée au ciseau, comme on a dit, & il se place au côté droit, ou vis-à-vis le sujet : il tient la lime de sa main droite & porte l'indicateur de la main gauche entre la lévre & la gencive, pour appuier la dent qu'il veut limer, & tient son pouce de la même main sous le menton, pour l'affermir : la lime poussée & retirée par de petits mouvemens réiterez, passe pardessus l'indicateur & appuie sur la dent qu'il veut diminuer. C'est de cette façon qu'il doit limer la dent qu'il veut accourgir.

Si l'on veut diminuer les grosses molaires du côté droit, l'operateur doit être placé du même côté, tenir la lime de sa main droite, mettre sur la commissure des lévres de ce côté-là un linge sin & écarter cette commissure; de façon que la lime soit conduite en pasfant auprès de ce linge sur les éminences qu'il veut ôter. Il en peut faire autant, quand il opere du côté gauche; pourvû qu'il soit placé du même côté & qu'il change la situation du bras gauche & les fonctions des doigts de la

main gauche.

Pour ôter la longeur des incisives & des canines de la machoire supérieure, il faut que l'operateur soit placé du côté droit, qu'il tienne la lime de sa main droite, qu'il porte son bras gauche pardessus la tête du sujet pour élever la levre avec l'indicateur de la main gauche, & appuier la dent avec le doigt du milieu. Sans sortir de cette attitude, on peut emporter les tuberositez, ou éminences des petites & grosses molaires du côté droit & celles du côté gauche, Pourvû que le bras gauche de l'operateur soit passé par dessus la tête du sujet, & que l'indicateur de la main gauche soit sur la dent qu'on veut limer, & le doigt du milieu sur la commissure des levres.

Il est très-nécessaire de diminuer les dents chancelantes, lorsqu'elles sont plus longues que les autres; parce que leur rencontre avec celles qui leur sont opposees les ébranle davantage & leur cause un plus grand dérangement : il

est assez dissicile de les diminuer dans cette occasion à cause de leur peu de fermeré ; c'est pourquoi il est néces-faire de les attacher à leurs voisines avec un fil ciré en plusieurs doubles, auquel on fait faire autant de tours croisez qu'il en faut pour affermir ces dents contre les autres.

Après que ces croisades de fils sont faites, on tourne plusieurs fois les deux bouts du fil autour de son doigt & en les tirant du côté de la dent solide, on affermit celle qui est chancelante: cela ne suffiroit pas, si l'on ne la soutenoit encore avec l'extrémité du doigt qui tient les fils, avant que d'y faire agir la lime.

Si l'intervale qui est entre la dent solide & la chancelante se trouve large, il saut avoir un petit coin (a) de bois, ou de plomb en forme de coulisse, asin de remplir cet espace. Par ce moyen on rendra les dents plus sermes, & l'on aura plus de facilité à les limer. Ces sortes de dents doivent être limées plus courtes que les autres; parce qu'elles s'alongent toujours assez, & sortent sacilement de leurs alveoles où elles ne sont pas sortement artachées.

(a) Voiez la Figure 5. de la Planche 11:

Pour bien limer ces dents chancelances, il faur les prendre de côté les unes après les autres, les limer horizontalement d'une partie laterale à l'autre avec le côté le plus étroit de la lime; de cette maniere l'operation en est plûrôt faite, & l'ébranlement en est moins. confiderable.

Je n'obmettrai pas de faire remarquer que la plûpart de ceux qui liment les. dents, pour les rendre égales en longueur, les liment ordinairement de façon qu'ils les rendent droites & quarrées par le bout, comme si l'on les avoit dresses avec un rabot. Il faut être de mauvais goût pour les limer ainsi; puisqu'elles en paroissent plus larges qu'au-Paravant. C'est pourquoi après leur avoir donné la longueur. & l'égalité qu'on souhaire, on doit limer les angles de leurs extrémitez & les arrondir un peu; ce qui les faisant paroître moins longues. & moins larges, rend leur figure si naturelle qu'il est difficile de s'appercevoir qu'elles ayent été limées. En cela comme en toute autre chose, il faut imiter la nature autant qu'il est possible.

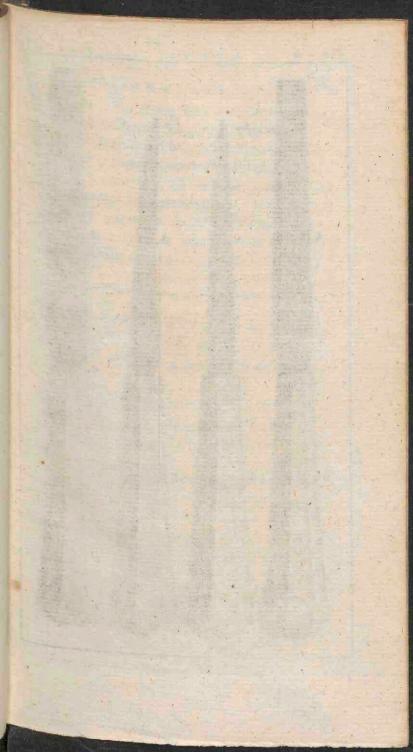
Les dents qu'on aura pû acourcir avec la lime par rapport aux circonstances dé-

ja marquées dans ce chapitre, seront acourcies avec les pincettes incisives; & on observera la circonstance, que j'ai marquée dans le même endroit.

De ces pincettes incifives, il y en a de deux especes : les unes ont le tranchant sur le côté (a) & les autres l'ont à leur extrémité: (b) on se sert des premieres pour agir dans certains intervales où les autres ne pourroient pas être introduites, soit qu'on veiille acourcir les dents, ou émousser les chicots. Les pincettes de la seconde espece sont plus commodes dans certaines occasions, comme par exemple, lorsqu'il s'agit d'emporter le corps d'une dent très cariée, ou d'en retrancher une portion, sans interesser les dents voisines & sans endommager sa racine. Lors qu'on employe ces instrumens à propos, on réduit les dents, ou les chicots au volume qui convient selon les cas & les circonstances qui doivent regler l'operateur en pareille occasion.

On peut faire encore des pincettes incifives de la seconde espece, qui seront à peu près figurées en forme de davier,

⁽ w) Voïez la Planche 12. (b) Voïez la Planche 13.



Planches me pag . 49 Tom .. 2 . f.z. re f.2. B B B

& n'en differeront que par les extrémitez tranchantes de leurs machoires, dont les tranchans se rencontreront visà-vis & s'approcheront suffisamment l'un de l'autre. Celles-cy seront plus convenables en certains cas, sur-tout lorsqu'il s'agit de couper des portions de dents cariées & éclatées aux côtez de la bouche.

Explication de la Planche X. contenant la figure de quatre Instrumens servant à limer les dents;

A Figure I. represente la Lime hachée ou taillée au coureau, servant à séparer les dents, vûi par sa partie la plus étenduë.

La Figure II. represente la Lime taillée au cizeau, servant à égaliser les dents, vûë aussi par sa partie la plus

La Figure III. represente la Lime en couteau, fon tranchant tourne à gauche & son dos à droir; celle-ci sert à tracer une voie à une autre lime.

La Figure IV. represente la Lime plate Tome II.

so LE CHIRURGIEN.

& un peu pointuë, vûë du côté de sa surface plate. Celle-ci sert à élargir certains intervales des dents qui ne sont pas suffisamment distantes.

A. A. A. A. Le corps de la lime. B. B. B. B. Le Manche de chaque

lime.

Explication de la Planche XI. contenant la figure de cinq Instrumens servant aussi à limer les dents.

A Figure 1. represente la Lime ronde figurée en queuë de rat, servant

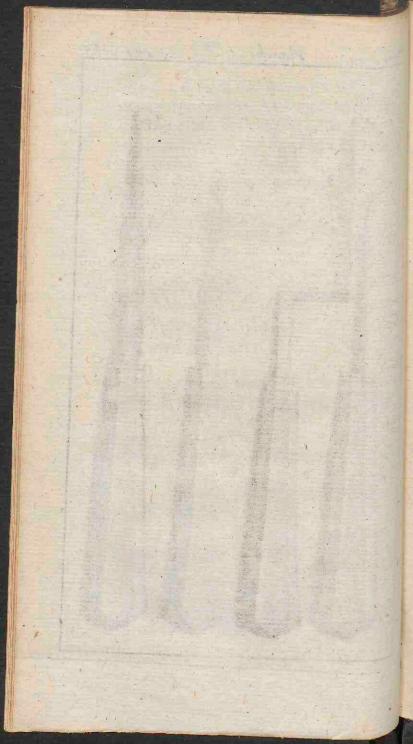
à échancrer les dents cariées.

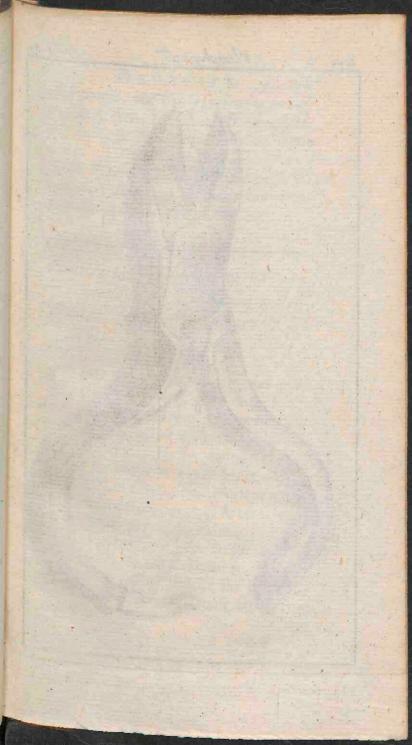
La Figure II. represente la Lime recourbée, servant à limer les intervales des dents situées sur les côtez de la bouche, sa courbure tournée du côté gauche.

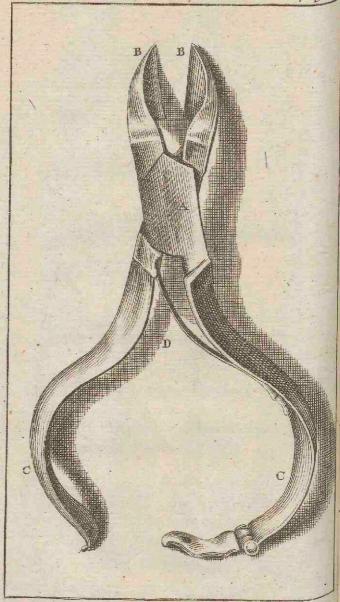
La Figure III. represente la Lime nommée feiille de sauge, servant à échancrer les dents, vûe par sa surface

convexe,

La Figure IV. represente la Lime demi-ronde, servant à agrandir les éTom . 2. Planche 11 . me 50. B B B B







chanctures, vûë par sa surface convexe. A. A. A. A. Le corps de chaque lime. B. B. B. Le manche de chaque

La Figure V. represente le coin en coulisse, servant à assujettir les dents pendant qu'on les lime.

Explication de la Planche XII. contenant la figure d'un Instrument servant à racourcir les dents.

Ette Figure represente des pinscettes incisives vûës dans toute leur étendue, servant à differens usages, lesquelles sont aussi très-convenables pour racourcir les dents.

A. Le corps de cet instrument.

B. B. Les extrémitez antérieures des machoires, caves, pointuës & tranchantes par leurs parties laterales.

C. C. Les branches, ou extrémitez

postérieures de cer instrument.

D. Le ressort attaché sur la branche femelle, servant à tenir les pieces Explication de la Planche XIII. contenant la figure d'un Inftrument servant aussi à racourcirles dents, à peu près de même que le précedent.

Ette Figure represente une pincette incisive, quasi en figure de tenailles tranchantes par son extrémité anterieure, vûë dans toute son étendue.

A. Le corps de cet instrument.

B. B. Les tranchans de ses machoires situées à l'extrémité antérieure

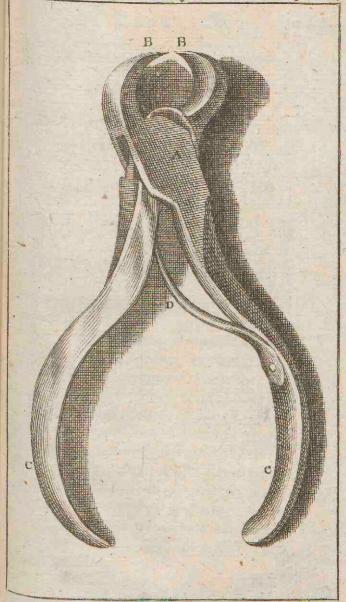
C. C. Les branches, ou extrémitez postérieures de cet instrument.

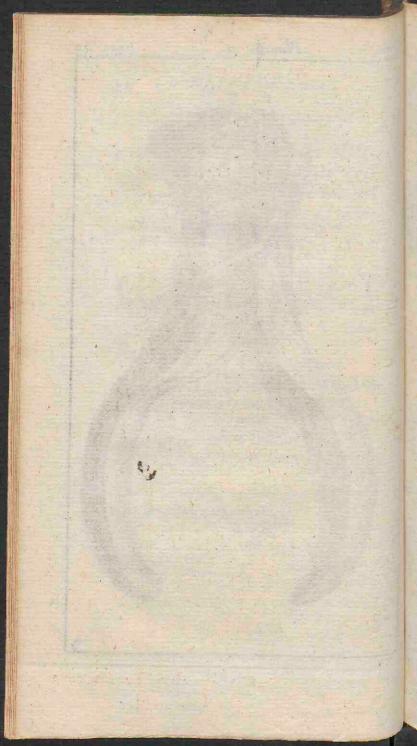
D. Le ressort qui tient la pincette puverte.



Tom . 2. Planche 13. me

pag. 52





CHAPITRE V.

Description des Instrumens convenables pour operer en ruginant les dents lors qu'elles sont cariées.

Es instrumens qui servent à ôter les matieres renfermées dans les cavitez cariées des dents, & à ruginer la carie de ces mêmes cavitez, sont de quatre especes. Je les distingue par leur extrémité tranchante ou poignante. Je range sous la premiere espece tous ceux qui ont à cette même extrémité quatre faces se terminant en pointe aiguë, & je les nomme forets à ébiseler: je range ceux dont la pointe est formée par trois faces sous la seconde espece, & je les nomme rugmes pointuës en bec de perroquet; la troisiéme espece est la rugine mousse en bec de perroquet : je range dans la quatrién e ceu c dont la pointe tranchante est ormée par deux faces, & je les nomme rugines en alêne.

Ceux de la premiere espece sont nommez par les horlogers forets à ébiseler ou à persorer; la tige de ceux que j'emploie doit être ronde & longue d'environ deux pouces & demi depuis le manche jusqu'au commencement de la pointe : cette pointe doit avoir en-

viron deux lignes d'etenduë.

Ceux de la seconde espece sont des rugines recourbées, dont l'extrémité pointuë est formée par deux petits biseaux & fortisiée par une vive-arrête qui forme l'angle supérieur de la partie recourbée de la rugine. Cet instrument ressemble assez au bec de perroquer qui sert à nétoyer les dents; sa tige est à peu près de l'étenduë & de la figure des precedens.

Ceux de la troisiéme espece sont semblables à la seconde, excepté qu'ils

ont la pointe plus mousse.

Ceux de la quattiéme espece, sont de petites alênes dont on casse la pointe : on les fait ensuite recuire pour les faire détremper. Du côté concave on fait une surface ronde : du côté convexe on fait une surface plate, qui en se terminant en sorme de bizeau forme ensuite la pointe tranchante : on

leur donne une trempe moderée, & & on acheve de les perfectionner sur la meule. La longueur de cet instrument, non compris sa soie & son manche, sera pour le plus court d'environ huit lignes, & pour le plus long d'environ un pouce & demi.

La figure de ces quatre instrumens, que l'ou verra dans la Planche quatorzième suppléera à une description plus

étenduë.

Il y a seulement des cas qui demandent que les extrémitez pointuies de ces instrumens soient tantôt plus ou moins grandes, plus ou moins aiguës, plus ou moins mousses, plus ou moins longues, plus ou moins mousses, plus ou moins longues, plus ou moins arrondies; afin de les rendre plus propres & plus convenables à s'introduire dans les cavitez cariées, suivant que les cavitez sont plus ou moins larges, plus ou moins étroites, plus ou moins superficielles. Tous ces instrumens seront montez sur des manches, de même que ceux qui servent à nétoyer les dents.

Lorsque les ouvertures des trous catiez se trouvent trop petites à leur entrée, pour en pouvoir facilement ôter

les matieres cariées & les plomber, il faut les augmenter avec le foret à ébifeler, qui sera proportionné à la grandeur du trou qu'on veut élargir.

Quand on veut se servir du foret à ébizeler, ou de l'un ou de l'autre des instrumens que j'ai désignez au commencement du présent chapitre, pour agrandir, ruginer & nétoyer les trous cariez qui se rencontrent aux surfaces des dents, on fait asseoir le sujet sur lequel il s'agit d'operer, sur un fauteuil convenable, & sa tête est appuiée contre le dossier; on se place à son côté droit, ou devant lui, lorsqu'il est néces-faire.

Sans fortir de cette situation, & sans que le sujet sorte de la sienne, on peut également operer sur chaque partie des dents que nous allons indiquer; soit que la carie se trouve située aux surfaces, ou aux extrémitez de leurs couronnes, en leurs surfaces laterales, & en leurs surfaces extérieures & intérieures des dents du côté droit, & des surfaces extérieures des dents du côté droit, & des surfaces extérieures des dents du côté gauche, pour lesquelles surfaces l'operateur doit passer du côté droit au côté gauche.

Si l'on veut se servir du foret à ébizeler, pour agrandir les ouvertures des caries qui se trouvent sur les surfaces ou extrémitez supérieures & sur les surfaces laterales des dents de la machoire inferieure, l'operateur étant situé du côté droit, passe son bras gauche pardessus la tête du sujet. S'il opere aux surfaces indiquées des dents de cette machoire, il garnit la commissure des levres d'un linge fin ; il écarre des dents la levre inférieure, ou la joue avec l'indicateur de sa main gauche : le pouce de la même main écarte aussi la levre supérieure. Le Dentiste pose ensuite l'instrument qu'il tient de la main droite sur l'endroit carié; il le tourne entre le pouce & l'indicateur de gauche à droit & de droit à gauche; de cette façon il agrandit & élargit le trou de la dent cariée,

Pour agrandir les trous cariez des furfaces extérieures des dents du côté droit de la même machoire, il faut être placé de même, passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, poser le pouce sur les dents incisives de la même machoire, & l'indicateur sur la gencive, pour abaisser la levre inférieure: les

autres doigts doivent être mis sous le menton pour l'assujetir, tandis qu'on opere avec l'instrument qu'on tien de la main droite.

Pour agrandir les trous cariez des furfaces extérieures des dents du côté gauche de la même machoire, il faut que l'operateur passe du côté droit au côté gauche, qu'il embrasse la levre inférieure avec l'indicateur & le pouce de la main gauche; qu'il porte avec la main droite l'instrument dans l'endroit carié.

Etant dans cette situation, on peut élargir les trous cariez des surfaces intérieures des dents du côté droit de la

même machoire.

Lorsqu'on veut agrandir les trous des caries qui se rencontrent aux surfaces, ou aux extrémitez des dents de la machoire supérieure, l'operateur se place au côté droit, ou devant le sujet; il a un genou à terre; il leve la levre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche; il abaisse la levre inférieure avec l'indicateur de la même main; il tient l'instrument de la main droite, & il observe de garnir les commissures des levres quand il en est besoin.

Pour dilater les trous des caries des sur-

faces extérieures des dents du côté droit, l'operateur se place du côté droit; il tient l'instrument de sa main droite; il écarte la levre supérieure avec le pouce de la . main gauche, & la levre inférieure avec le doigt indicateur de la même main.

Pour dilater les trous des caries des surfaces extérieures des dents du côté gauche, il faut être placé du côté gauche, relever la levre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche, abaisser avec le doigt indicateur de la même main la commissure des levres garnies d'un linge fin, & porter l'inftrument avec la main droite. Dans cette situation on en fait de même aux surfaces intérieures des dents du côté droit de la même machoire.

Les rugines en alêne servent aussi à clargir les trous cariez, en les perfotant autant qu'il est nécessaire. Ces rugines servent encore à enlever les matieres qui remplissent les cavitez cariées. Les rugines en bec de perroquet pointues & en bec de perroquet mousses, fervent également à ruginer & à ôter ces mêmes matieres :on s'en fert indifferemment suivant l'exigence des cas, & on se place au côté droit, au côté gauche, ou

en devant, suivant qu'il est nécessaire.

Quand on veut agrandir davantage avec les uns ou les autres de ces instrumens, les cavitez cariées des dents de la machoire insérieure, ou ôter les matieres qui remplissent ces mêmes cavitez; on commence par celles qui se rencontrent à l'extrémité ou aux parties laterales des molaires du côté droit; l'operateur se place du même côté, il écarte la commissure des levres avec le doigt du milieu, & l'indicateur de la main gauche, & il porte l'instrument de la main droite dans l'endroit carié.

Si la carie se trouve située de façon à ne pouvoir pas être emportée aisément dans l'attitude que je viens d'enseigner, il faut passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, embrasser les dents voisines avec le pouce & l'indicateur de la main gauche, & porter le reste des doigts sous le menton pour l'assujetir; & dans cette attirude, on réüfsira à ôter cette carie.

Lors qu'on veut ôter les matieres qui remplissent les cavitez cariées aux surfaces extérieures des mêmes molaires, on porte l'indicateur de la main gauche sur la surface intérieure de la joüc, le pouce de la même main sur la surface extérieure ; afin d'écarter la joue des dents, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié.

Si la carie ne permet pas qu'en gardant cette situation, on puisse aisément en emporter les matieres; on porte le bras par-dessus la tête du sujet, comme

on a déja dit.

Pour les caries qui se rencontrent aux extrémitez des couronnes, aux parties laterales, & aux furfaces extérieures des dents canines & des incisives, on porte le bras gauche par-deflus la tête du sujet, on abaisse la levre avec le doigt du milieu de la main gauche; le pouce de la même main appuie la dent cariée s'il est nécessaire, & le reste des doigts portent sous le menton pour l'assujettir.

Si c'est pour ôter les matieres cariées aux surfaces supérieures, aux parties laterales, & aux surfaces intérieures des molaires du côté gauche, il faut passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, poser l'indicateur de la main gauche sur la gencive de la machoire inférieure, pour abaisser la levre inférieure; le pou-

ce de la même main sur la gencive supérieure pour élever la levre supérieure, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié. On a soin de garnir la commissire des levres

quand il est nécessaire.

Lorsque la carie se trouve sur la surface extérieure des dents molaires du côté gauche, il faut passer au côté gauche, porter l'indicateur de la main gauche sur la commissure des levres pour écarter la joüe en dehors, le reste des doigts de la même main sous le menton pour l'assujettir, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié. Il faut avoir garni la commissure des levres.

Etant dans la même situation, on peut ôter les matieres cariées qui se trouvent à la surface intérieure des dents du côté droit de la même machoire.

Si l'on veut nétoyer les cavitez cariées des surfaces, ou des extrémitez de toutes les deuts de la machoire supétieure, & les parties laterales des grosses molaires de cette même machoire, il faut être placé au côté droit du sujet, avoir un genou à terre, abaisser la levre inférieure avec l'indicateur de la main gauche, relever la levre supérienre avec le doigt du milien de la même main, & porter l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié.

Pour operer aux sursaces extérieures de toutes les dents de cette même machoire, aux surfaces laterales des pctites molaires, aux furfaces laterales des canines & des incisives, il faut être placé du côté droit, passer le bras gauche Par-dessus la tête du sujet ; tenir l'instrument de sa main droite; lever la levre supérieure avec l'indicateur de la main gauche, & appuier le doigt du milieu de la même main sur l'extrémité de la dent sur laquelle on opere.

On peut même sans sortir de cette situation continuer au côté gauche, ou Passer du côté droit au côté gauche, s'il en est besoin. On garnit les commissures des levres, & on les écarte des

dents lorsqu'il est nécessaire.

Dans cette situation, on peut ôter les matieres cariées à la surface intérieure des dents du côté droit de la même machoire.

Ayant bien nétoyé la cavité d'une dent cariée, comme nous venons de l'expliquer; il faut avant que de la

plomber, infinuer dans cette cavité avec un instrument convenable, un petit tampon de coton pour absorber les humiditez & balayer, pour ainsi dire, les matieres détachées qu'on n'a pû enlever avec les autres instrumens.

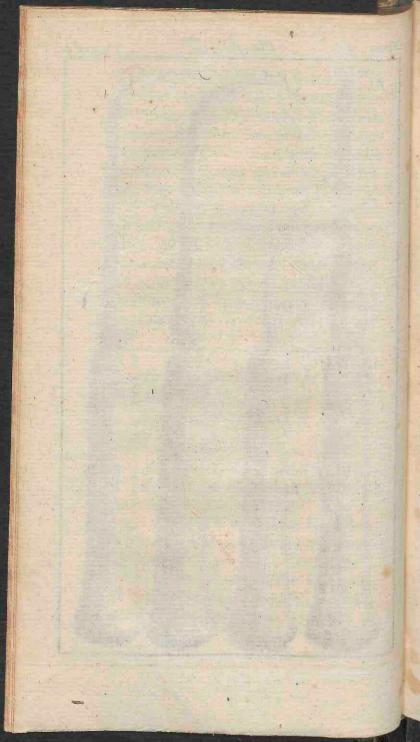
Il y a aussi des caries qui sont si superficielles, & dont l'ouverture est si large, qu'elles ne permettent pas au coton imbibé avec l'essence, ni au plomb, d'y tenir: en ce cas il faut les ruginer ou limer, & si elles sont trop sensibles, les cauteriser.

Explication de la Planche XIV. contenant la sigure de quatre Instrumens servant à ruginer la carie des dents.

A Figure I. represente le foret à ébizeler, vû dans toute son étenduë.

La Figure II. represente la rugine en bec de perroquer pointuë, vûë lateralement.

La Figure III. represente la rugine en bec de perroquet mousse, vûë de même. Tom. 2. Planche 14. me. pag. 64. B



La Figure IV. represente la rugine en alône vûë lateralement.

A. A. A. A. La tige de chaque inf-

B. B. B. B. Le manche de chaque instrument

C. C. C. La pointe recourbée de ces instrumens.

D. La pointe en bizeau du foret à ébizelet.

CHAPITRE VI.

Description des Instrumens qui servent à plomber les dents, avec les précautions & circonstances requises pour y bien réussir.

I L n'est pas indisserent de sçavoir, qu'il est aussi important de plomber les cavitez cariées & prosondes, que de plomber celles qui sont moins cariées. On donne par ce moïen plus de sorce à la dent, en remplissant sa cavité, & l'on empêche l'air d'y entrer, & les portions des alimens d'y séjourner.

Les instrumens qui servent à introduire, & à placer le plomb dans les cavitez cariees des dents, sont de trois especes. (a)

Celui de la premiere cspece, a la tige ronde, de sigure cilindrique & piramidale; sa pointe est recourbée &

mousse.

Celui de la deuxiéme espece, a la tige de même que le précedent : sa pointe est plus longue & plus recourbée, & tout-à-fair pointuë. De ces deux especes, il y en a dont la pointe est plus ou moins ronde, & plus ou moins courbe, suivant qu'ils sont plus ou moins grands.

Celui de la troisième espece, a sa tige quarrée: son extrémité arrondie est recourbée en forme d'équerre, & elle

est plus ou moins grande.

Ceux de la premiere & seconde espece, sont nommez souloirs introducteurs, & ceux de la troisième espece, souloirs en équerre : ces instrumens sont emmanchez de même que ceux qui servent à limer les dents. Il faut observer seulement, que la soïe de ceux-ci doit être sorte, garnie d'une mitre, & suf-

(a) Voiez la Planche 15.

fisamment longue pour se mieux engager dans le manche: il faut aussi qu'elle y soit bien mastiquée. Ces circonstances sont très-importantes; parce que de tous les instrumens qui servent à la bouche, ce sont ceux qui servent à plomber les dents, qui fatiguent le plus du côte du manche, en soutenant plusieurs essorts que l'on est obligé de faire en differens fens, pour engager & fouler le plomb; C'est pourquoi ils ont d'autant plus de besoin d'être bien affermis dans leurs manches, & d'être bien garnis de virolles. Ces instrumens quoique trèsutiles, n'ont rien d'ailleurs de particulier qui mérite une plus ample description.

Les fouloirs introducteurs, servent quand la cavité est petite, à introduire, larder & fouler le plomb; & lorsque la carie est grande, ils ne servent seulement qu'à le larder. C'est pourquoi on en doit avoir de mousses & de pointus, pour s'accommoder à ces disserens usages.

Le fouloir en équerre ne fert qu'à fouler le plomb, à moins que la cavité cariée ne foit si grande, qu'il puisse introduire & fouler. Son corps a

quatre faces, dont la supérieure sert d'appui aux dents opposées à celles sur lesquelles on opere. Lorsque la carie se trouve à l'extrémité de la couronne de la dent, les dents de la machoire opposée, peuvent servir, en appuiant sur la surface de cet instrument, à enfoncer le

plomb que l'on a introduit.

Il y a des particuliers qui aiment mieux qu'on se serve d'or battu, pour remplir la cavité cariée des dents, que du plomb ou de l'étain battu: je ne ferois aucune difficulté de me servir d'or battu, si l'étain sin & le plomb n'avoient pas dans cette occasion la même proprieté que l'or ; c'est pourquoi je laisse le choix de l'une ou de l'autre de ces matieres à ceux qui voudront les mettre en usage, & en faire la dépense; l'étain fin est à préferer au plomb ; parce que le plomb noircit davantage, & ne dure pas si long-tems: tous deux sont préferables à l'or pour remplir les cavitez des dents cariées ; parce qu'ils se lient & s'accommodent mieux aux inégalitez qui se trouvent dans les cavitez cariécs des dents, qui sont ainsi moins expofées à se gâter de plus en plus. D'ailleurs l'or est cher, & tout le monde n'est pa

d'humeur, ou en état d'en faire la dépense: néanmoins quelques-uns entêtez de l'opinion que l'or a de grandes vertus, ont trouvé des gens qui les ont servis selon leur goût. A la vérité ils se sont fait bien payer ce qui ne leur avoit guere coûté ; puisque l'or prétendu qu'ils employoient n'étoit autre chose que des feijilles d'étain ou de plomb colorées en or, par une teinture faite avec le fafran, la terra merita, le rocou, & la gomme gutte infusez dans de l'eau-de-vie, ou dans de l'esprit de vin sur les cendres chaudes : la tromperie n'ayant pû demeurer long-tems cachée, ils ont appliqué sur chaque côté des feuilles d'étain ou de plomb battu, une seiiille d'or, & les ont fait payer comme de l'or pur.

On ne peut emploser le plomb ou l'étain pour remplir les cavitez cariées des dents, à moins qu'il ne soit auparavant battu en feijille : pour s'en servir dans le cas que nous allons prefcrire, on doit en avoir de trois sortes, Le premier de l'épaisseur d'une seuille de papier, l'autre un peu moins épais, & enfin un troisiéme encore moins é-

pais que ce dernier,

Pour iutroduire ce plomb, on le coupe par petites lames, plus ou moins longues, plus ou moins larges, felon l'étenduë de la cavité de la dent cariée. On évite, autant que l'on peut, que ces lames soient de plusieurs pieces; parce qu'elles tiennent mieux & durent davantage lorsqu'elles sont continuës & de la même teneur.

Si les dents cariées sont sensibles, si elles sont soibles de corps, & qu'il soit difficile d'y faire tenir le plomb, il faut les plomber avec le plomb le plus mince, ou avec celui qui tient le milieu des trois. On se sert au contraire du plus épais, quand il n'y a point de douleur, ou qu'il y en a peu, ou lorsque les dents sont fortes. Celui-ci dure plus que les autres quand il est bien introduit, & il n'est pas si sujet à sortir par l'approche des alimens solides. Cela est si vrai, qu'on a vû des dents, qui ont été vingt on trente ans plombées sans s'être aucunement gâtées.

Lorsqu'on veut plomber l'extrémité & les parties extérieures & intérieures des canines & des incisives de la machoire inférieure, l'operateur se place au côté droit du sujet, ou vis-à-vis:

DENTISTE. 71 il écarre les levres des dents, ou leur commissure avec l'indicateur de la main gauche : il porte ce doigt jusques sur la dent qu'il veut plomber : il pose une des extrémitez de la lame de plomb entre son doigt & la cavité cariée : il insinuë ce plomb dans la cavité cariée avec l'instrument qui lui convient le mieux: il tient cet instrument de sa main droite, & à mesure que le plomb s'introduit, il a le soin d'en laisser de tems en tems sur la circonference extérieure de la cavité cariée: il appuie sur le plomb dans cette cavité avec l'instrument, pour le presser autant qu'il est possible : si la cavité cariée de la dent est trop sensible, il ne faut appuier le plomb, que legerement, se contenter de l'introduire dans la cavité, seulement pour le faire tenir un peu, le fouler un ou deux jours après, continuer ainsi jusqu'à ce qu'il soit suffisamment foulé & arrangé, supposé que la douleur n'ait point augmenté. Par ce moyen on accourume mienx à la pression du plomb les parties sensibles de la dent, en éludant, ou moderant par là leur douleur.

Le plomb étant introduit, & la cavité cariée en étant remplie, on prend

l'instrument le plus pointu, que l'on tient de la main droite, pour larder, & percer le plomb un peu avant par pluheurs petits trous; afin qu'en le preffant & foulant de nouveau avec l'extrémité du fouloir mousse, ce plomb s'unisse, se lie, s'attache & s'engage mieux dans tous les perits recoins de cette cavité. Ceci se fait en rabatant dans le milieu tont le plomb qui étoit monté à la circonference de la cavité de la carie : après quoi on unit & on polit la surface extérieure du plomb avec le fouloir le plus convenable; afin qu'il n'y reste aucunes inégalitez : on observe que le plomb ne déborde pas le niveau de la circonference des trous cariez qu'on a remplis.

Pour plomber les extrémitez des couronnes des molaires de l'un & de l'autre côté de la machoire inférieure & les parties extérieures du côté droit de cette même machoire, il faut être fitué de ce même côté, ou devant le sujet. Il faut observer les mêmes circonstances que je viens de rapporter, & de plus porter le bras gauche par-dessus la tête du sujet sur lequel on opere s'il est nécessaire. Pour plomber les parties exterieures du

côté

DENTISTE. 73 côté gauche, il faut assujettir le plomb avec le doigt indicateur de la main gauche, ou tenir ce plomb par l'extrémité qui sort en dehors de la bouche avec le pouce & l'indicateur ; en cas que la dent qu'on veut plomber, soit des plus enfoncées dans la bouche.

Souvent les caries des dernieres molaires du côté gauche, se trouvent se enfoncées dans la bouche; que lorsqu'on opere, on est obligé de porter le bras gauche par dessus la tête du sujet, asin d'écarrer la commissure des levres, & de mieux tenir l'extrémité de la lame de plomb sur la cavité qu'on veut remplir : l'indicateur de la main gauche fait ces deux fonctions ; il tient la lame de plomb & range la commissiure des levres en même tems : les autres doigts de la même main portent dessous le menton, pour l'assujettir.

Pour plomber l'extrémité inférieure des dents incisives & canines de la machoire supérieure, on est situé du côté droit du sujet; on passe le bras gauche par-dessus sa tête, le doigt du milieu de la main gauche portant sur les dents qui sont à gauche de celle que l'on veut plomber; l'indicateur de la main gau-

Tome II

che releve la levre ; pendant que la main droite conduit l'instrument , pour achever de plomber ces dents de même que les précedentes. Si la carie se trouve sur les parties laterales , ou sur la surface extérieure de ces dents , on leve la levre insérieure avec le pouce de la main gauche : on assujettit la dent avec l'indicateur de la même main , & on observe le même manuel que cydessus.

Si la carie est sur la surface inférieure des dents, on se place du côté droit; on pose un genou à terre : on releve la levre superieure avec l'indicateur de la main gauche : le pouce de la même main pose sur les dents qui sont à droit de celle qu'on veut plomber; & c'est dans cette situation, qu'on introduit le plomb, Comme cette situation n'est pas toujours convenable, pour achever de souler, & resouler le plomb, on se releve, on passe le bras gauche pardessius la tête du sujet, & on acheve de plomber la dent.

Pour plomber les surfaces, ou les extrémitez des couronnes des molaires de l'un & de l'autre côté de la machoire supérieure, il faur être placé du côté

droit, ou devant le sujet, & avoir un genou'à terre. benjoit ma send a situa

Pour plomber les dents du côté droit de la même machoire, on releve la levre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche : on écatte ensuire la commissure avec l'indicateur de la même main. Lorsque le plomb est engagé dans la cavité de la dent cariée, on se releve pour le presser : on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet: on pose le doigt du milieu de la main gauche, sur la dent voisine de celle que I'on plombe : on releve la levre avec l'indicateur de la même main, & on porte l'instrument de la main droite, pour plomber la dent : si les parties laterales des dents de ce même côté, ont besoin d'être plombées, cette derniere situation est également convenable pour la même fonction.

Pour plomber les extrémitez des couronnes des dents du côté gauche de la machoire supérieure, on a un genou à terre, le pouce de la main gauche appuié sur les incisives : l'indicateur de la même main écarte la levre supérieure, & on engage le plomb avec le fouloir introducteur, qu'on tient de la

main droite: ensuite on se releve: on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet, pour relever la levre supérieure avec l'indicateur de la main gauche: on baisse la levre inférieure, & on écarte la commissure des levres avec le doigt du milieu de la même main. Ces mêmes situations conviennent aussi pour plomber les surfaces intérieures, & extérieures des mêmes dents.

Quoique ces derniers moyens soient des plus efficaces, pour borner les progrès des caries des dents, & qu'ils empêchent les mauvaises impressions des corps extérieurs qui les environnent, il arrive néanmoins qu'on est quelque-fois obligé d'ôter le plomb, par rapport à la continuation de la douleur, qui cesse ordinairement peu de tems après l'avoir ôté.

Lors qu'on veut ôter ou lever le plomb de quelque dent plombée, on a recours à l'ufage des petites rugines, dont nous nous sommes servis pour ôter la carie des dents. On se place de la même manière que l'on a fait en la plombant. Les doigts de la main gauche y executent les mêmes fonctions, suivant que les situations différentes des

caries le demandent.

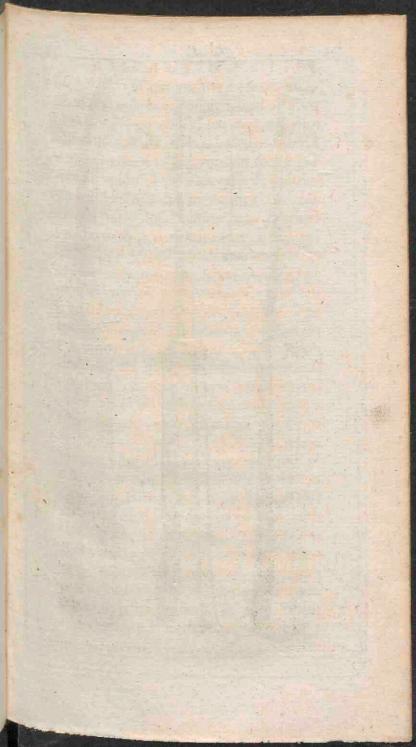
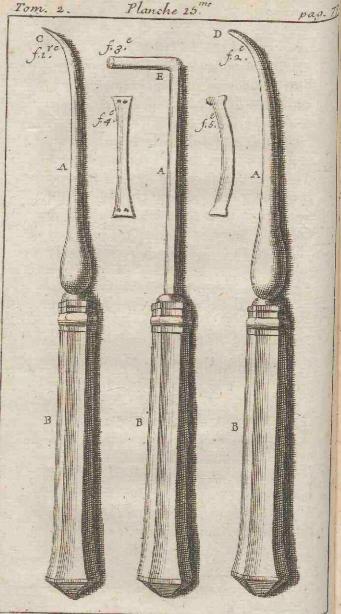


Planche 15." Tom. 2.



DENTISTE, 77 Si nonobstant tous les moyens que l'art nous prescrit pour remedier à la carie des dents, la douleur recommence, ou pertiste ; si d'ailleurs on est assuré de la profondeur de la carie; il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent, en observant les circonstances marquées au chapitre 12. du tome premier, & la maniere d'operer qui sera indiquée au chapitre 10. de ce volume.

Explication de la Planche XV. contenant la figure de cinq Instrumens servant à plomber les dents & à les redresser.

A Figure I. represente le souloit introducteur : le plus pointu, servant à introduire, fouler & larder le plomb dans les plus petites cavitez, vû lateralement.

La Figure II. represente le fouloir introducteur mousse, servant aussi à peu près au même usage, vû lateralement.

La Figure III. represente le fouloir en équerre, servant principalement à fou-

With the state of

ler & presser le plomb dans les cavitez des dents cariées, vû lateralement.

A. A. A. La tige de chacun de ces

instrumens.

B. B. B. Le manche de chacun de ces instrumens.

C. L'extrémité anterieure du fouloir le plus pointu.

D. L'extrémité mousse du fou-

loir introducteur.

E. La courbure du fouloir

en équerre.

La Figure IV. represente une lame d'argent percée de deux trous à chaque bout, servant à redresser les deuts.

La Figure V. represente une autre lame d'argent courbée & échancrée, servant à peu près au même usage,

CHAPITRE VII.

De la maniere de cauteriser les dents.

L de douleur, & qu'on a employé inutilement les autres remedes, il faut en cauterifer la carie; nétoyer aupara

vant les matieres qui se trouvent dans leur cavité; enlever ensuite de nouveau, ce que le cautere actuel à cauterisé; remplir la cavité avec le coton imbibé d'essence: après quoi on plombe la dent, de la manière qu'on l'a dit dans le chesie

dans le chapitre précedent.

Les instrumens dont je me sers pour cauteriser les caries des dents, sont de trois especes. (a) Sans m'arrêter à refuter ceux des anciens, je dirai que des bouts de sil d'archal longs comme des éguilles à tricoter, plus ou moins courbes par leur extrémité, plus ou moins pointus, & plus ou moins mousses font le même esset, & sont plus commodes que tous ceux qu'on a imaginez jusqu'à present; toutes ces differentes proportions sont indiquées pour se mieux accommoder aux differentes grandeurs des trous que les caries ont formez.

Les caries larges & profondes doivent être cauterifées dans toute leur étendué, par trois, quatre, ou cinq differentes applications du cautere actuel.

Celles qui font cariées superficiellement, sont suffisamment cauterisées par une, ou deux applications du cautere

⁽a) Voiez la Planche 16.

actuel. Quand ces caries sont très profondes, qu'elles causent beaucoup de douleur, & qu'on ne peut ôter tout ce qui est carié, sans renouveller, ou augmenter la douleur; il faut y appliquer encore une fois le cautere actuel, tenter d'ôter la matière, & si la douleur persiste plusieurs jours, il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent.

Si l'on veut se servir du cautere actuel pour les caries des dents incisives, canines, & des petites molaires de la machoire inférieure; soit en leur extrémité, ou en leur partie exterieure, ou laterale; il faut être placé au côté droit, ou devant le sujet, ranger la levre & les jouës avec l'indicateur & le doigt du milieu de la main gauche, s'il en est besoin, & tenir l'instrument de la main droite.

Pour cauteriser l'extrémité des couronnes des grosses molaires du côté droit de la machoire inférieure, ou leur surface extérieure, on se place comme il vient d'êrre dit; on range la commissure des levres, ayant auparavant appliqué une petite plaque (a) entre la

⁽a) Voïez la figure 4 de la planche 16,

joile & la dent qui doit être cauterisée. On doit prendre cette précaution de peur de brûler les parties charnuës.

Cette plaque doit être un peu concave en dedans & convexe en dehors: elle doit avoir un petit manche : elle doit être d'argent, ou de fer blanc & faite quasi en forme de cuillier.

Si la carie se trouve sur l'extrémité des couronnes, ou sur la surface extérieure des grosses molaires du côté gauche de la même machoire, il faut passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, ranger la coinmissure des levres & la joue avec la plaque qu'on tient assujettie avec l'indicateur de la main gauche. On tient l'instrument de la main droite, & on le porte de haut en bas dans le trou carié qu'on veut cauterifer.

Les caries qui sont simées aux parties laterales des dents de l'une & de l'autre machoire, ne peuvent le plus souvent être cauterifées; à moins qu'on ne sépare les dents avec la lime dans leurs inter-

J'ai observé qu'on guerit très souvent, ou qu'on diminue considerablement la douleur des dents incisives &

canines par le moyen du cautere actuel ; quoique la carie ait penetré jusqu'à leur cavité.

Pour cauteriser l'extrémité du corps des dents incisives & canines, des petites & grosses molaires du côté droit de la machoire supérieure, on est situé au côté droit ou devant le sujet; on met un genou à terre; on écarte des dents la commissure des levres, en se servant de la plaque, que l'on assujettit avec l'indicateur de la main gauche; tandis que la main droite porte obliquement le cautere actuel dans l'endroit carié.

Pour cauteriser les surfaces intérieures des dents de la même machoire, il faut mettre aussi un genou à terre; & on se sert de la plaque, comme il vient n'être dit.

Pour cauteriser les surfaces extérieures des molaires du côté droit, on garantit de l'action du cautere actuel la commissure des levres & la partie intérieure de la joue, avec la plaque qu'on assujettit avec l'indicateur de la main gauche.

Si l'on cauterise la surface extérieure des incissives & canines, on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet; on

abaisse la levre inférieure avec le doigt du milieu, ou l'indicateur de la main gauche; on releve la levre supérieure avec l'indicateur, ou le pouce de la même main.

Pour cauteriser les surfaces extérieures des molaires du côté gauche, & même l'extrémité de leurs couronnes, on est dans la même situation; on garantit également la commissure des levres, & la joue avec la plaque; tandis qu'on porte avec la main droite le cautere actuel dans tous les endroits cariez.

Il faut observer d'avoir recours à cette plaque toutes les fois qu'il s'agita de cauteriser les dents molaires des deux côtez de la bouche; on évite par-là de s'exposer en cauterisant les dents, à bruler la langue d'un côté, ou les joues de l'autre. On peut se servir au défaut de cette plaque, d'une cuillier à cassé.

L'application du cautere actuel ne suffisant pas toujours pour guérir la carie des dents, ni pour en arrêter le progrès sans retour ; l'air qui agit sur la cavité cariée, faisant que cette cavité s'agrandit ; la salive alterée & mêlée avec les alimens étant cause que la dent se carie davantage; il est alors néces84 LE CHIRURGIEN saire de la plomber, ainsi qu'on l'a enfseigné précedem ment.

Explisation de la Planche XVI.

contenant la figure de quatre

Instrumens servant à cauteriser

les dents

L'actuel courbe & pointu par ses extrémitez.

A. Son corps.

B. B. Ses courbures pointues retournées dans un sens opposé.

La Figure II. represente un autre cautere actuel droit & très pointu.

C. Son corps.

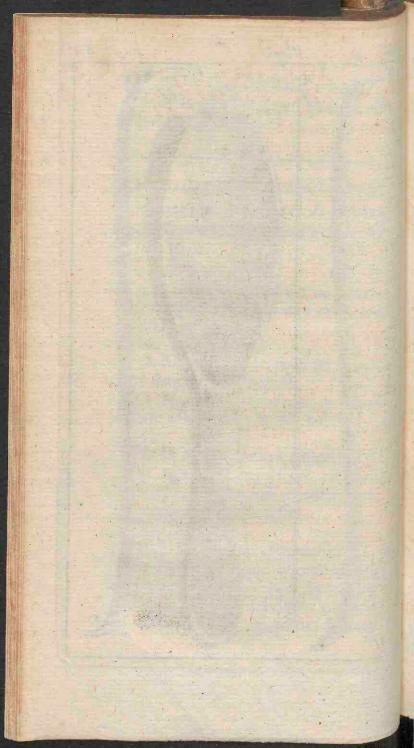
D.D. Ses extrémitez pointuës.

La Figure III. represente un troisième cautere actuel aussi recourbé, dont les extrémitez sont mousses.

E. Son corps.

F. F. Ses extrémitez recourbées.

La Figure IV. represente une espece de plaque d'argent, quasi figurée en forme de cuillier, servant à garantir de l'action du feu les parties voisines Tom. 2. Planche 16 " pag. 84 C



DENTISTE.

des dents, lorsqu'on les cauterise.

G. La concavité de la plaque dans toure son étenduë.

H. Son manche aplati.

CHAPITRE VIII.

Des dents tortuës, mal arrangées; & luxées; des instrumens & des remedes qui servent à operer quand on redresse, & quand on rafermit les dents.

Ors que l'on n'ôte point les dents de lait dans un tems convenable, elles peuvent faire prendre differentes figures à celles qui leur succedent, les tendre difformes, courbées, panchées en dehors, panchées en dedans, ou Panchées vers les côtez. Il peut encore arriver par-là, que leurs parties latetales se tournent en dehors, ou qu'elles se tournent en dedans; ce qui peut causer plus ou moins de difformité.

Les coups, & les efforts violens peuvent aussi contribuer à ce dérangement, fant aux adulces, qu'aux enfans, Les moyens qu'il faut employer pour prévenir tous ces desordres, ou pour y remedier, lorsqu'ils se manifestent, sont indiquez dans la suite de ce chapitre.

Les dents qui se dérangent de la manière qu'on vient de le raporter, sont les incisives, & les canines. Les molaires y sont moins sujettes, & ne peuvent tout au plus se courber qu'en dedans ou en dehors à cause de leur grosseur, & qu'elles sont plus solidement articu-

lées dans leurs alveoles.

Lorsqu'une dent mal située nuit à l'arrangement des autres dents ; lorfque d'ailleurs elle se trouve hors de rang; qu'elle blesse la langue, ou les joues; qu'elle choque la vue par sa diformité, & qu'elle ne peut être logée dans le rang des autres dents, il faut nécessairement l'ôter. Si au contraire une dent mal située peut être rangée au rang des autres à la faveur de quelque intervale, on redressera cette dent en la limant autant qu'il sera possible. Si toutefois la lime n'est pas suffisante, pour mettre de niveau cette dent avec fes voilines, on pourra y réussir par l'usage des doigts, du fil commun, de la soye, de petites plaques, ou lames faites d'or, ou d'argent, ou d'autre matiere convenable, ou enfin par le moien du pelican, ou des pincettes droites; (a) si l'on ne peut réussir par tous ces moyens, on ne doit pas balancer à ôter la dent, pour en prévenir les suites facheuses.

J'ay vû plusieurs fois des dents courbécs, ou mal situées percer peu à peu les levres, les joues, & produire des ulceres plus ou moins difformes & plus

ou moins dangereux.

Après avoir fait asseoir la personne fur un fauteiill convenable, il faut avant que de redresser les dents qui en ont besoin, examiner quelle est la situation qu'il faut leur donner; dans cette vue, on fair ouvrir & fermer la bouche du sujet sur lequel l'operation doit être faite. On examine d'abord si les dents qui sont courbées, ou panchées, ne sont point plus longues, ou Plus larges que les dents droites qui sont à côté des dents panchées. Si la dent qu'on veut redresser, est plus longue, ou plus large qu'elle ne doit l'être; laut limer tout ce qu'elle a d'excedant à celles qui sont droites, avant

⁽⁴⁾ Voiez la figure 1. de la planche 20;

Si l'on se sert de la lime pour limer les dents des enfans, depuis leur naiffance jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, & même jusqu'à quinze, on doit avoir égard à la délicatesse de leurs dents, & se ressouvenir de ce que nous avons dit à ce sujet au chap. 4. de ce volume où il est traité de la maniere de limer les dents.

Les dents des jeunes sujets, sont bien plus aisées à redresser, que celles des adultes; tant à cause du peu de volume que les tacines de leurs dents ont à cet âge, qu'à cause de la molesse de toutes les parties qui les environnent; c'est pourquoi il faut tenter d'abord de les redresser avec les doigts; ce qui se fait à plusieurs reprises dans le cours de la journée. Lors

Lors que les dents sont panchées en dehors, ou en dedans, les doigts ne suffisant pas pour les redresser, on prendra un fil, ou une soie cirée, que l'on mettra en plusieurs doubles, que l'on appliquera par son milieu dans l'intervale que forment les deux dents voisines qui sont droites & sermes : après quoi on prendra les deux bouts du fil, qu'on fera passer l'un de dedans en dehors, & l'autre de dehors en dedans, pour les faire croiser entre la dent droite & celle qui est panchée: on embrassera ensuite la deut panchée, passant entr'elle & la dent droite de l'autre côté, les fils de dehors en dedans, & de dedans en dehors, pour aller encore embrasser de la même maniere cette dent droite: De là on revient en croisant le fil, jusqu'à ce qu'on ait fait autant de tours qu'il est nécessaire. Il faut observer qu'à mesure que le fil passe sur la dent panchée, il soit posé d'une maniere qui facilite le redressement de la dent : cela reiissit en serrant le fil suffisamment à l'endroit de son appuisur la dent panchée, & en le passant plusieurs fois sur cet endroit; soit que les deux bouts soient ensemble, ou qu'ils Tome II.

passent l'un d'un côté, & l'autre de l'autre. On renouvelle ces fils deux ou trois fois la semaine, & plus souvent, s'il est nécessaire.

Si les dents sont trop panchées, & qu'elles ne permettent pas au fil d'y tenir, il faut se servir d'une lame d'or; ou d'argent, (a) dont la longueur ne doit pas exceder les deux dents droites entre lesquelles sont celles qui sont panchées : la largeur de cette lame doit être moindre que la hauteur des dents, fur lesquelles on veut l'appliquer. Il faut que cette lame ne soit ni trop solide ni trop flexible : on fait deux trous à côté l'un de l'autre à chacune de ses extrémitez; dans les deux trous de l'une de ces extrémitez on passe les deux bouts d'un fil, & on en fait autant à l'autre extrémiré, avec un fil semblable : chacun de ces fils fait par le milieu une anse : si la dent se trouve panchée en dedans, on applique la lame en dedans: si elle est panchée en dehots, on applique la lame en dehors. On embrasse ensuite la dent droite la plus voisine, avec les deux bouts du fil qui se trou-

⁽a) Voiez les figures 4. & 5. de la planche 15.

vent de ce côré là. On les fait passer de dehors en dedans, si la lame est en dehors, ou de dedans en dehors, si la lame est en dedans. Ensin on leur fait faire plusieurs tours croisez, & on arrête ces sils en les noiiant.

Après que ce bout de la lame est arrère, on arrête de même l'autre bout, en rapprochant doucement la lame; asin que par sa force, & par son appui, cette lame redresse par la suite du tems

les dents qui son panchées.

On peut faire à chaque extrémité de la lame deux échancrures, au lieu des trous, parce qu'elle tiendra mieux après que les fils y feront attachez. Si l'on fait des échancrures à la lame, il y faut noüer les fils par leur milieu, appliquer enfuite la lame sur les dents, & faire les croisemens des fils, dont je viens de parler, autour de la dent sur laquelle les échancrures de la lame posent.

S'il y a deux dents panchées en dedans, & deux dents droites entr'elles, on applique la lame en dehors, & les fils autour des deux dents panchées: on applique de même ces fils sur chaque extrémité de la lame; ce qui oblige ces deux dents panchées en dedans, de

se porter en dehors : s'il y avoit une dent panchée en dedans, & une autre dent panchée en dehors, il faudroit mettre une lame en dehors, & une autre en dedans, lier les deux extrémitez de ces deux lames entre les deux premiers intervales des dents droites, qui sont aux deux côtez des deux dents panchées; & par ce moyen on redressera ces dents. On peut encore redresser les mêmes dents avec une lame seule; mais il faut qu'elle soit plus longue que le trajet qui se trouve entre les dents panchées; parce que dans ce cas, il faur appliquer la lame en dehors & l'attacher par l'une de ses extrémitez à plusieurs dents droites & fermes, à côté de celle qui est panchée en dehors : quand la premiere extrémité de cette lame est attachée, on approche la même lame de la dent, & on oblige par-là la dent de se porter en dedans : alors on affujettit par une autre ligature la seconde extrémité de cette lame à la même dent panchée en dedans, pour tâcher de faire venir cette dent en dehors.

Quoique j'aye dit qu'on devoit mettre la lame du côté que la dent panche & incline : il faut éviter autant qu'on le peut de mettre cette lame en dedans, de crainte que le malade n'ait de la peine à parler, & que sa langue n'en soit incommodée.

Une lame d'or, ou d'argent, appliquée en dehors peut redresser une dent Panchée en dedans, si on l'attache d'abord par une de ses extrémitez à deux ou trois dents droites, & fi l'autre extrémité de cette lame se trouve au droit de la dent panchée pour la faire porter en dehors, comme il vient d'être dit. Cette lame ne differe point de la précedente, & la maniere d'arrêter le fil, est la même que celle que nous venons d'indiquer : ainsi cette operation ne differe de la précedente, que par l'application de la lame & du fil.

Lorsque les dents sont panchées de côté & qu'elles sont un peu croisées sur les autres dents, on peut les redresfer sans lame avec le fil feul, en l'appliquant par son milieu du côté où la dent panche, de telle maniere que les deux bouts de ce fil viennent se croiser dans l'intervale de la dent panchée & de la dent droite vers laquelle on veut approcher la dent panchée. On embraflera ensuite cette dent droite, avec les

deux bouts de ce sil, que l'on ramene en les croisant de même; asin de les faire passer plusieurs sois sur la dent panchée & sur la dent droite; après quoi on les noise.

Si la dent droite, qui est à côté de celle qui est panchée, n'est pas sussifiante pour contre-balancer l'essort que les sils ou la lame sont obligez de faire, il faut se servir de plusieurs dents droites; parce que deux dents affermies ont plus de force qu'une seule dent.

Il y a aussi des dents qui sont panchées de côté, sans perdre le niveau des deux surfaces des dents droites voisines: en ce cas l'extrémité de la dent panchée se trouve plus écartée d'une des dents droites voisines, que ne l'est le reste de son corps & que ne l'est sa racine: alors on peut la redresser avec les fils de la maniere qui suit.

Pour y parvenir, on applique un fil par son milieu sur la partie laterale où la dent panche: ensuite on crosse les deux bouts de ce sil dans les intervales des dents droites vers lesquelles on veut approcher la dent panchée. On tire les deux bouts du fil de ce même côté & on les reporte en les croisant sur la

partie laterale où la dent panche; de maniere qu'après avoir ferré ce fil suffisamment, & l'avoir passé trois ou quatre fois par les mêmes endroits, on approche les deux bouts du fil pour les passer ensemble dans l'intervale qui est entre la dent droite & la dent panchée; afin que ce fil passant plusieurs fois & embrassant les premiers tours du même sil, les resserre davantage & oblige la dent Panchée à se redresser plus promptement : on arrête par un nœud ces derniers tours de fil, après qu'ils ont approché les premiers les uns des autres.

S'il se rencontre encore quelqu'autre dent panchée, on la redresse, en y procedant de la même maniere, observant toujours de bien tirer le fil dont on se sert, pour la redresser du côté opposé à la dent panchée. Si en appliquant ce fil sur la dent, il venoit à glisser, il faudroit l'affermir avant que de l'appliquer sur une autre dent : le moyen d'affermir ce fil, c'est de faire avec un de ses bouts, un second tour à la circonference du corps de la dent, audessus du premier.

Si à côté d'une, ou de plusieurs dents ainsi panchées, il s'en rencontre quel-

qu'autre, qui soit inclinée en dehors ou en dedans, on la redresse par le même fil qui a scrvi à redresser les autres dents; ou bien on a recours à la lame d'or, ou d'argent, qui étant appliquée comme il a été dit, oblige ces dents panchées à reprendre leur place.

S'il arrive que les deux incilives du milieu soient panchées l'une d'un côté, & l'autre de l'autre; ou que quelquesunes de leurs voisincs soient aussi panchées, foit qu'elles soient de la machoire inférieure, ou de la machoire supérieure, il faut tâcher de les redresser avec les fils, pour diminuer le trop grand intervale qu'elles forment entr'elles. On y parvient en appliquant un fil par fon milieu sur la partie laterale d'une de ces dents, & on le porte ensuite sur la partie laterale de l'autre dent panchée. Ce fil doit être ainsi appliqué en l'approchant le plus qu'il est possible de l'extrémité des dents : lorsqu'on l'a serré & croisé suffisamment, pour obliger les deux dents à se tedresser, en les approchant l'une de l'autre, & après qu'il a fait quatre ou cinq tours fur ces deux dents, on le noise comme il vient d'être dit. On Change to Apple of Con

On apperçoit quelquefois de grands intervales entre les incisives, ou entre les incifives & les canines. Souvent ces intervales dépendent de ce que ces dents étant écartées les unes des autres, elles panchent de côté, laissant entr'elles un espace considerable, sur tout vers leur extrémité. D'autrefois, ces mêmes intervales proviennent de ce que la dent qui devoit occuper cet espace, n'est point venuë, qu'elle a été détruite, ou parce qu'elle a péri de bonne heure. Quelquefois ces intervales ne proviennent que d'une dent cassée. Si la dent est cassée, il faut ôter sa racine avant que de rap-Procher les dents voilines par le moyen des fils, comme on vient de l'expliquer. Suivant cette méthode, on remedie à la difformité causée par ces sortes d'intervales.

Il se trouve encore des dents panchées, qui ne peuvent être remises en place, faute d'un espace suffisamment large pour les loger. En ce cas on est obligé d'ôter une des dents qui sont Panchées, pour distribuer sa place à toutes celles qui en ont besoin, en observant les circonstances rapportées, & celles que l'on va indiquer.

Tome II.

S LE CHIRURCIEN

Quand les personnes sont un peu avancées en âge, il faut un tems assez considerable, avant que l'on puisse exécuter ce qui est prescrit par la méthode que je viens de donner. Ce tems, qui est quelquesois de plusieurs mois, m'a fait chercher d'autres moïens plus prompts, & moins incommodes. Je les ai trouvez dans l'usage du pelican, & dans celui des pincettes droites. Avec le secours de ces deux instrumens, quand on les sçait bien manier, on fait en un moment ce qu'on ne pourroit faire avec les sils & la lame, qu'en y employant beaucoup de tems.

Le pelican ne peut servir à redresser les dents panchées en devant, ni à redresser celles qui ne perdent point le niveau des surfaces des dents voisines, quoique cependant elles soient panchées de côté. Dans ces occasions, il faut nécessairement avoir recours à l'usage des doigts, des sils, ou des lames; parce que le pelican ne convient qu'aux dents

qui sont panchées en dedans.

Quand il y a plusieurs dents contigues panchées en dedans à redresser, & que l'on veut se servir du pelican; il faut absolument appuier la convexité

de la demie roue de cet instrument sur les dents voisines de celles qu'on redresse, quoiqu'elles soient panchées en dedans. On doir observer alors, qu'il faut redresser toujours en premier lieu la dent qui se trouve le plus près du point d'appui de la demie roue du pelican: cette dent étant redressée, on redresseta ensuite la seconde, la troisième &c. Ensorte que si dans l'operation, la branche du pelican est tournée du côté droit, appuiant sur la surface intérieure de la dent que l'on veut redresser, le point d'appui de la demie roue du pelican, doit être à gauche par rapport à la machoire, & cette demie roiie appuie sur la surface extérieure des dents voisines; ainsi lorsque l'on veut redresser ces sorles de dents, on continue de même dans la rangée, en allant de droit à Sauche; & par ce moyen la dent qui est la seconde redressée, contribué auparavant à servir de point d'appui à la demie roue du pelican. Lorsqu'on a redressé la seconde successivement, on agit de même à l'égard des autres. On n'auroit pas pû faire cette operation, si l'on avoit commencé par celles du milieu que l'on vient de redresser, atten-

du que si l'on avoit commencé par celles du milieu, le point d'appui n'auroit pû se faixe sur une dent, qui venant d'être redressée, ne peut alors étant ébranlée, êrre ferme & Stable

Si l'on commence à redresser les dents du côté gauche, la branche du pelican est tournée du côté gauche; le crochet de la branche appuie sur la surface intérieure de la dent que l'on veut redresser ; le point d'appui de la demie roue du pelican, est à droit; elle appuie sur la surface extérieure des dents voisines; de façon, que lorsqu'on veut redresser les dents de ce même côté gauche, on continuë dans la rangée, en allant de gauche à droit : Par ce moyen la dent qui est la seconde redressée, a contribué à scrvir de point d'appui à cette demie roue. Lorsque l'on a redressé la premiere dent, le même ordre se suit toujours : en un mot la derniere panchée en dedans, qui a servi de point d'appui pour redresser les premieres, est redressée après les autres.

Il arrive rarement que les petites molaires viennent à être panchées naturellement. Il est encore plus rare que cela arrive aux grosses molaires. Lorsque ces

dernieres naissent panchantes, ou hors de rang, il est très-dissicile de trouver des moyens pour les redresser, à cause de la multiplicité de leurs racines, & des alveoles qui les reçoivent; ces mêmes racines étant tortues & obliques. Toutes ces circonstances jointes ensemble font que quand bien même on pourroit relever ces dents, ces dents étant relevées excederoient la surface de leurs. voisines, & ne les pouvant point limer pour les mettre à niveau de leurs voisines, pour les raisons que nous avons dites ailleurs, la mastication en seroit empêchée. Il n'en est pas de même lorsqu'une des grosses molaires devient panchante à cause d'une chute, ou de quelque coup violent; car alors on peut la redresser de même que les autres, sans craindre qu'elle excede ses voisines.

Pour ce qui est des petites molaires, on peut les redresser en pratiquant la même manœuvre que nous avons indiquée pour redresser les canines, & les incifives. Il n'y a aucune difference dans la maniere de cette operation ; si Ge n'est qu'il faut être placé derriere la personne, pour agir plus commodement. Il faut encore observer en redres-

sant les dents du côté droit, que la branche du pelican soit tournée du côté droit, & que sa demie roue porte sur la surface extérieure de la molaire antérieure, ou sur la canine du côté droit. Pour les petites molaires du côté gauche, la branche du pelican doit être tournée du côté gauche, & sa demic roue doit porter sur la surface extérieure de la molaire antérieure, ou sur la canine du côté gauche. Cette maniere d'operer sert à mieux placer la même demie roue, qui sans cette précaution s'appliqueroit difficilement sur la surface antérieure des dents, dans l'endroit de la commissure des levres, & sur-tout dans l'endroit des joues. Pour bien réulfir dans cette operation, il faut faire attention aux circonstances que nous venons de rapporter.

Pour redresser avec le pelican les dents de la machoire inférieure panchées en dedans & sur le côté, se portant sur la face intérieure des dents droites voisines, on fait asseoir le sujet sur un fauteuil ordinaire, sa tête appuiée & tenuë sur le dossier par un serviteur, que l'on place pour cet esse der riere le fauteuil. L'operateur se place en

devant; & si la dent est panchée en dedans inclinant du côté droit, il tiendra l'instrument de sa main droite; si au contraire la dent est du côté gauche, il le tiendra de sa main gauche.

Cette méthode doit être suivie en quelque endroit de la machoire qu'une dent de cette espece qu'on veut redresler, soit située. En observant ces circonstances, il faut poser la convexité de la demie roiie du pelican, à seur de la gencive des dents voisines de celles qui doivent être redressées : le pouce doit être placé le long de la face extérieure de la branche du pelican ; de maniere que la pointe du crochet s'applique du côté de la dent panchée qu'on veut remettre dans son affiette naturelle; & il faur que ce crochet pose sur la surface intérieure du corps de la même dent, & qu'on assujettisse ce crochet avec le pouce & l'indicateur de la main opposée à celle qui tient l'instrument. Alors on tire à soi du côté opposé à celui où la dent panche; à droit, si elle panche à gauche; à gauche, fi elle panche à droit; & toujours en l'attirant de dedans en dehors, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment redressée.

Quand les petites molaires se trouvent panchées en dedans, ou de côté, on les redresse comme on redresse les canines. Après que les dents sont redressées, on les assujettit avec le fil, ou la soye cirée, que l'on passe & que l'on eroise comme je l'ai dit ci-dessus.

Il se rencontre des dents, dont les parties laterales sont tournées d'un côté en dehors, & de l'autre en dedans. Soit qu'elles soient droites, ou panchées, lorsqu'elles n'auront pû être mises dans leur ordre naturel par le moyen des doigts, des fils, & des lames d'or, ou d'argent, elles y seront mises par le pelican & les pincettes droites, si l'espace

qu'elles occupent le permet.

Le sujet étant assis sur un fauteuil ordinaire, l'operateur tient le pelican de sa main droite, & se place du côté droit, ou devant le sujet : il pose l'instrument & ses doigts comme nous l'avons dit ailleurs : il ébranle doucement la dent qu'il veut retourner, & sur laquelle se trouve posé le crocher du pelican; soit en la redressant si elle est panchée, ou en ne faisant simplement que la detaelier en partie de son alveole : l'ébranlement de cette dent étant fair, l'operateur passe du côté gauche, & pose le pouce & l'indicateur gauche, sur les deux dents qui sont à côté de celle qui vient d'être ébranlée, les autres doigts servent à assujettir le menton: l'opetateur porte ensuite son bras droit pardessus la tête du sujet & embrasse la dent avec les pincettes droites qu'il tient aussi de sa main droite, donnant un potit tour de poignet, pour tourner la deut autant qu'il est nécessaire: il la remet ainsi dans sa situation naturelle, l'assujettissant avec le sil ciré, de même que l'on assujettit les dents précedentes.

Si c'est à la machoire supérieure à laquelle il faut operer, le sujet doit-être assis sur une chaise très-basse, dont le dossier soit bas aussi: l'operateur se place derriere la chaise, s'élevant au-dessus de la tête du même sujet. Si la dent est panchée en dedans, & qu'elle soit du côté droit, il tient l'instrument de la main droite, & il le tient de la gauche, si la dent est placée du côté gauche: observant ce qui vient d'être dit, en parlant de la maniere de redresser les dents

de la machoire inférieure.

Lorsque les dents de la machoire supérieure, ont une de leurs parties la

terales tournée en dedans, & l'autre en dehors, il faut que l'operateur soit placé derriere le sujet pour les ébranles avec le pelican : il faut encore qu'aussitôt qu'elles sont ébranlées, il passe en devant pour les retourner avec les pincettes droites, mettant s'il est necessaire un genou à terre pour sa commodité. Il doit porter ensuite le pouce de la main gauche sur les dents voisines de celles qu'il doit remuer, l'indicateur entre la levre & la gencive & les autres doigts sur la joue, pour affermir la tête; tandis qu'avec sa main droite, il porte les pincettes droites, pour embrasser la dent, & la retourner par ce moyen.

On doit bien prendre garde dans toutes ces operations, à ne pas rompre les dents, & à ne les pas trop détacher de leurs alveoles; parce qu'elles seroient en danger de ne pas se rafermir aisément ou de tomber. Si ce cas arrivoit on les remettroit dans leurs alveoles, les assujettissant comme il a été dit ailleurs. Je me suis toujours servi de la méthode que je viens d'indiquer, pour redresser les dents, même à des personnes âgées de trente, à quarante ans; & j'ose avancer qu'avec le pelican & les pincettes

droites, j'ai toujours réiffi dans ces fortes d'operations, sans qu'aucune dent se soit rompuë, ni trop détachée de son

Il n'est pas encore venu à ma connoissance qu'aucun Dentiste se soit servi du pelican pour redresser les dents: Je sçai seulement qu'ils employent pour redresser certaines dents les pincertes garnies de buis, auxquelles ils font faire des dentures ; mais ces dentures n'empêchent pas l'instrument de glisser sur l'émail de la dent ; ce qui fait qu'on peur endommager assez souvent les parties voisines de la dent sur laquelle on opere. J'ai experimenté que le linge, dont on recouvre cette dent, convenoit mieux que ces dentures seules; & comme il est bien difficile de réiissir dans tous les cas qui se rencontrent en redressant les dents avec cet instrument seul, j'y ai joint l'usage du pelican, ainsi que je viens de l'expliquer. On pourra voir la description de ces deux instrumens aux 10. & 11. chapitres de ce volume.

Les crochets des pelicans qui servent à ces operations sont très petits, proportionnez aux dents qu'ils doivent

ébranler. Après qu'on s'en sera servi, & après que les dents ébranlées seront soutenues par les fils, on comprimers doucement les gencives avec les doigts, pour les approcher de la dent, & on se servira de la lotion suivante pour les bien rafermir.

Prenez des eaux de rose & de plantain de chacune deux onces; du vin blanc quatre onces, ou une once d'eaude-vie; du miel de Narbonne une once; le tout mêlé ensemble, dont on doit se servir cinq ou six fois le jour pendant l'espace de douze à quinze jours.

J'ai fait remarquer, que les coups & les efforts violens pouvoient aussilicauser les mêmes dérangemens dont je viens de parler. Si l'effet de ces coups ne cause que le panchement des dents, il faut les redresser avec l'indicateur, le pouce, ou avec les pincettes droites ou courbes. Cela fait, on se sert des fils croisez pour les attacher à leurs voisines. Si elles sont déja sorties de leurs alveoles par quelque accident, il faux les y remettre promptement; & si l'alveole & la gencive ont été déchirées, on aura recours aux lames de plomb (a) (a) Voiez les Figures 4, & 5, de la planche 28.

que l'on appliquera, l'une sur la surface extérieure des dents, & l'autre sur la surface intérieure des mêmes dents, aiant auparavant garni ces lames avec du linge, ou de la charpie, pour empêcher qu'elles ne glissent sur les dents, & qu'elles ne blessent les parties : on tient ces lames assujetties par le moyen d'un fil enfilé dans une éguille, que l'on Passe dans l'intervale des dents par les trous de ces mêmes lames, de dehors en dedans, & de dedans en dehors, jusqu'à ce que ces lames & les dents ébranlées, soient sussissamment rafermies: ces lames seront plus ou moins longues, plus ou moins larges, suivant qu'il y aura plus ou moins de dents à rafermir, & que les dents qu'on voudra rafermir, seront plus, ou moins longues. S'il n'y a qu'une dent sortie de son alveole, sans avoir causé ni rupture, ni déchirement aux alveoles, ou aux gencives, il faut pour lors se servir du fil croisé : si an contraire il y a plusieurs dents sorties de leurs alveoles, on les fouriendra avec ces lames, & on aura soin d'empêcher qu'elles ne touchent aux gencives.

Si l'on craint que les dents remises

IIO LE CHIRURGIEN.

denouveau ne sortent de leurs aveoles, on engage les deux bouts d'un petit linge entre les lames & les côtez des dents; afin que le milieu de ce linge posant sur leurs couronnes, retienne chaque dent & l'empêche de sortir. Ensin on fait une lotion avec quatre onces de vin, & une once de miel rosat. Le malade a soin d'en tenir de tems en tems dans sa bouche.

Je ne sçai pas qu'aucun des Auteurs, qui ont traité de cette matière, ait enfeigné la manière dont il falloit se comporter dans les cas où les dents sont déplacées par quelques chûtes, ou par quelques coups violens; tandis que plusieurs se sont fort étendus dans leurs traitez d'operations de chirurgie sur des matières bien moins importantes. Ainsi je ne connois point d'autre méthode que celle que j'enseigne,



CHAPITRE IX.

Maniere d'operer pour raffermir les dents chancelantes.

Ertaines gens se mêlent de travailler aux dents, & se vantent par des affiches qu'ils répandent par tout, d'avoir des opiates merveilleuses pour rafermir les dents chancelantes, & les empêcher aussi de se gâter : d'autres promettent la même chose par le moyen de cerraines liqueurs, dont ils sont un grand mystere.

Il est important pour l'honneur de la profession & pour l'interest du public, de détruire de semblables supercheries & les erreurs qu'elles produisent, en lui faisant appercevoir qu'il n'y a que des affronteurs qui soient capables de faire de telles avances, & que s'il y a des cas où l'usage des opiates & celui des liqueurs peuvent réussir, pour rasermir les dents, il y a un plus grand nombre de cas, où l'on ne peut en venir à bour sans le secours de la main.

On a pu voir dans le chapitre 4. du premier tome, les opiates & les liqueurs que j'ai jugées les plus propres pour rafermir les gencives & les dents. Ainsi je décrirai seulement ici la maniére de rafermir les dents par le secours de la main.

Les causes qui rendent les dents chancelantes, sont en general le tartre, les coups, les efforts violens, ou quelque vice considerable de la masse du sang-Si l'on reconnoît que ces causes proviennent de la masse du sang vicié, il faut avoir recours aux remedes generaux, & en même tems travailler au rafermissement des dents.

Les dents chancelantes seront rafermies par des tours de sil d'or trait, plus ou moins sin, selon la longueur & la grosseur des dents que l'on veut attacher, & suivant l'intervale qui se trouve d'une dent à l'autre.

Par exemple, lorsque les dents sont déchaussées & les gencives afaissées, & que les intervales sont larges, il faut que le fil d'or soit plus gros; au lieu que pour celles qui sont plus courtes, moins larges, moins déchaussées, & dont l'intervale se trouve moins éter-

du, l'on se sert d'un fil d'or plus fin. (a) Quand il se trouve quelque dent plus chancelante l'une que l'autre, l'on multiplie autour de celle-là les tours de fil, autant qu'il est nécessaire pour la bien affermir. Comme on a besoin de rendre ce fil très souple & très maniable, afin de s'en servir commodément, on le fait recuire au feu; & lorsqu'il est recuit, on le jette dans un pen de vinaigre, pour lui redonner sa couleur.

Je me sers ordinairement, pour raffermir les dents, de l'or le plus fin & & le plus doux; parce qu'il est plus souple, moins sujet à se rompre, & qu'il conserve toujours sa couleur.

Pour executer cette operation, on fait asseoir le sujet dans un fauteuil d'une hauteur convenable, sa tête appuiée contre le dossier, l'operateur étant devant ou à côté du même sujet. Pour lors il passe le milieu de son fil dans l'espace de quelques-unes des dents les plus solides & les plus voisines de celle qu'il faut assujettir. Ensuite il prend les deux bouts de ce fil, les fait passer, en

⁽ a) Voiez les Figures 2. & 3. de la planche 28.

les tenant toujours un peu ferme, de dedans en dehors, & de dehors en dedans, entre la dent solide & celle qui est chancelante. Lorsque ces deux bouts de fil d'or ont été croisez dans ce premier intervale, on continuë de même, en les croisant à chaque intervale, jusqu'à ce qu'on soit parvenu entre les deux premieres dents du côté opposé. Si l'intervale est trop serré près de la gencive, il faut l'élargir avec la lime, jusqu'à cette même gencive : il est absolument nécessaire que chaque intervale soit sussifiant pour permettre l'entrée de ce fil : de là on revient passer de nouveau ce même fil par tous les endroits où on l'a déja passé; ce que l'on reitere de même jusqu'à trois, ou quatre fois, s'il est nécessaire : l'on affermit davantage chaque dent la plus ébranlée par un, ou deux tours de plus, en repassant sur chaque dent. Lorsqu'on est parvenu à la derniere dent ébranlée, & que tous les tours de ce fil sont finis, on fait avec chaque bout de ce même fil deux tours de suite, en embrassant celle-ci: après quoi on retord les deux bouts de ce fil, on les coupe à une ligne ou environ de la dent, les retor,

dant de nouveau avec les pincettes (a) à horloger autant qu'il est nécessaire, & les engageant dans l'intervale, visà-vis duquel on les a tetords. Si ce fil d'or en le retordant trop fortement pour l'arrêter, se cassoit, il faut désaire le dernier tour de ce fil qu'on a fait à la derniere dent, & retordre de nouveau les deux bouts.

A mesure que le fil d'or s'applique sur les dents, on doit l'arranger à seur de la gencive avec une sonde mousse, ou un des petits introducteurs, ou fouloirs, dont on se sert pour plomber les dents.

Il faut encore observer qu'on ne doit approcher le fil d'or des gencives, qu'en cas que les gencives ne soient pas consumées ou affaissées; que les dents ne soient pas par conséquent beaucoup plus découvertes qu'elles le doivent être naturellement.

De cette maniere la situation des tours de ce fil rend ces dents beaucoup plus fermes, que si l'on avoit approché ce fil à seur de la gencive minée; car ces tours de fil d'or se recontrant trop bas, les dents en seroient bien moins affer-

⁽a) Voiez la Figure 1. de la planche 17.

mies. Si les intervales sont trop peu & rendus du côté de l'extrémité des dents; & qu'il soit impossible d'y passer le fil de la maniere que je viens de le dire, il faut l'introduire à chaque intérvale, comme si l'on vouloit enfiler une éguille:

Lorsque les dents sont chancelantes jusqu'au point de tomber d'elles-mêmes, ou d'être ôtées aisément, si la cavité de leurs alveoles n'a point perdu de sa profondeur, on peut les y remettre, après avoir percé chaque dent par deux trous, l'un à côté de l'autre à fleur de la gencive, lesquels trous perceront à jour la dent par ses parties laterales.

Si c'est aux dents de la machoire inférieure qu'on fait ces trous, on fait une rainure à cette dent, (a) pour loger le fil d'or un peu au-dessus de ces mêmes trous dans toute la circonference de la dent : cette rainure fera plus ou moins large & profonde suivant l'épaisseur de la dent. Si c'est aux dents (b) de la machoire supérieure, on fait la rainure au-dessous des trous.

Avant que de replacer les dents

⁽a) Voïez la Figure 2. de la planche 17. (b) Voïez la Figure 3. de la planche. 11.

dont il s'agit, dans leurs alveoles, on engage le milieu du fil d'or entre deux dents voisines les plus solides. Lorsqu'on est parvenu en croisant le fil, à l'intervale de la premiere deut qui est percée, on passe les deux bouts du fil dans ces deux trous; puis on loge la dent dans sa même alveole, dans laquelle on l'en-

tonce le plus qu'il est possible.

S'il y a plusieurs dents à enfiler, qu'elles soient voisines les unes des autres, on les enfile de suite avant que de les enfoncer; après quoi on embrasse la dent la plus voisine de la derniere de celles-ci avec le fil d'or pour aller gagner l'intervale le plus prochain, dans lequel on l'engage en le croisant dans cet intervale. On continue de même d'embrasser les dents chancelantes Jusqu'à la plus affermie, qui doit servix d'appui; de-là on revient par plusieurs croisements & tours de ce même fil à la dent solide par laquelle on a commencé. On réstere cette manœuvre autant qu'il est nécessaire, pour bien affermir ces dents; & on observe de multiplier plus ou moins les tours de ce fil, sur celles qui sont les moins affermies, en se servant de la rainure, pour les mieux assujettir. On arrête ce fil de

même qu'il a été dit à l'occasion des dents chancelantes, qu'on raffermit sans

les percer.

Quand la cavité de l'alveole a perdu de sa prosondeur, & que la dent est plus longue qu'il ne faut, on doit racourcit la dent par sa racine en la limant, ou en la sciant; afin que son extrémité supérieure se trouve à niveau de ses voisines. Comme ordinairement on découvre la cavité de la racine de la dent, pour peu qu'on la diminuë par sa racine, quand cela arrive, il la faut remplir de plomb.

S'il arrive que les intervales des dents chancelantes soient plus larges qu'ils ne doivent l'être naturellement, & que les croisemens des fils ne soient pas suffisans pour affermir chaque dent; il faut mettre à chaque intervale trop large un petit com en coulisse (a) fait de dent de cheval marin. Chaque coin ne doit point exceder l'épaisseur de dents; il n'aura qu'environ une ligne de hauteur, & sera proportionné d'ailleurs à l'intervale dans lequel on l'introduit.

⁽a) Voïez les Figures 5, & 6, de la plan-

Ces coins ont deux trous & deux échancrures sur leurs parties laterales : on loge dans ces échancrures les deux Parties laterales des deux dents qui laiffent un trop grand intervale, qui pour lors se trouve rempli par ces coins. Ces deux trous se font auprès des extrémitez de ces coins, ils servent à donher passage aux deux bouts du fil d'or,

lorsqu'ils y sont parvenus.

Ces perits coins servent à assujettir les dents : on les situë dans la partie de l'intervale la plus proche des gencives; afin que la levre les cache, qu'ils soient moins apparents, & que le fil d'or ne soit pas trop élevé. Si ces intervales sont très-grands, on les remplit avec une dent artificielle ; & si un semblable intervale joint à l'espace d'une dent Perduë, permet de pouvoir loger deux dents faites de dent de cheval marin &c. pour lors on le remplit avec deux dents artificielles, (a) contiguës l'une à l'autre par leur partie inférieure, mais divisées pourtant depuis là jusqu'à leur extrémité : ou bien l'on peut encore remplir ce même intervale, avec deux

⁽a) Voïez la Figure 4. de la planche 17.

dents humaines proportionnées à son étenduë.

On ne se sert de petits coins, que dans le cas où l'on ne sçauroit loger de dents naturelles, on artificielles dans les intervales des dents. L'usage des petits coins n'est pas, comme l'on voit par toutes ces circonstances, pour occuper toute la longueur de l'intervale: ils n'ont d'autre utilité que celle de raffermir les dents, en servant d'appui immédiat à leurs parties laterales.

A l'égard de l'affermissement des dents de la machoire supérieure, il n'y a qu'à suivre la méthode que je viens de proposer pour les dents de la machoire inférieure. Par cette méthode on raffermit, non-sculement les incisives & les canines, mais même encore les mo-

laires.

Si M. Dionis (a) avoit connu les moyens que je viens de proposer pour le rassermissement des dents, lorsqu'elles sont chancelantes; je suis persuadé qu'il n'auroit pas conseillé de les ôter : au contraire il auroit préferé à la maxime qu'il donne pour constante, la méthode

(a) A la page 512, de son traité des operations de chirurgie.

circonstanciés.

constanciée que je viens de décrire; puisque par ma méthode on conserve les dents en leur place bien souvent pendant le cours de la vie, & on les rend capables de faire les mêmes fonctions qu'elles faisoient avant que d'être ébranlées. Le bon succès de cette méthode nous permet d'appeller du sentiment de cet Auteur ; car il faut convenir que l'opinion d'un homme si celebre a pû causer la perte des dents de plusieurs personnes, auxquelles on auvoit pû les conserver : au reste sans m'arcêter davantage à détruire le sentiment d'un Auteur également respectable par les connoissances & par une expérience consommée, & dont la memoire d'ailleurs est en veneration, je prétends seulement établir l'utilité de la méthode que je propose, fondée sur mes expériences. J'ai crû être obligé de m'étendre plus particulierement dans l'explication de cette mérhode; d'autant mieux que personne avant moi, n'a, comme je le crois, pratiqué la manière de raffermir les dents naturelles, de la façon que je l'enseigne, ni celle de les remplacer après les avoir ôrées, ou lorsqu'elles sont tombées.

Tome II.

Explication de la Planche XVII. contenant la figure de plusieurs Instrumens servant à affermir les dents.

T A Figure I. represente de petites Dincettes à horloger servant à tordre le fil d'or dont on se sert pour raffermir les dents.

> A. Le corps de cet instrument. B. Son extrémité antérieure.

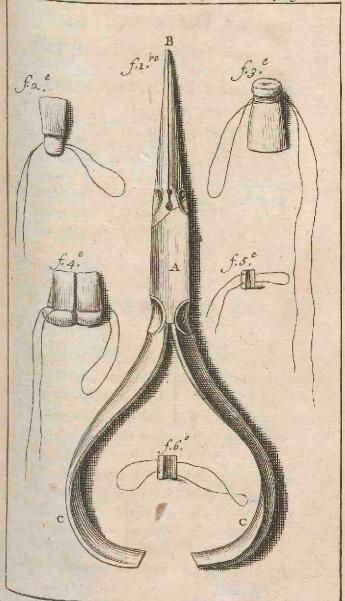
C. C. Ses branches recourbées de dedans en dehors, & de dehors en dedans.

La Figure II. represente une des dents incisives de la machoire inférieure percée au-dessous de la rainure, & enfilée d'un fil d'or servant à l'attacher à celles qui tiennent encore à la bouche.

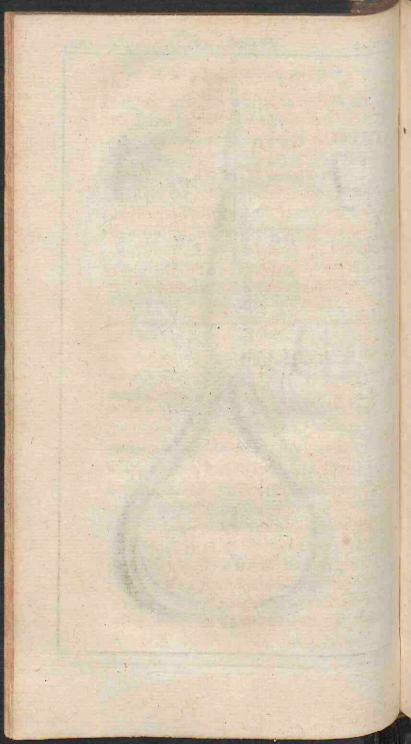
La Figure III. represente une autre incifive de la machoire supérieure, percée au-dessus de la rainure, & enfilée d'un fil d'or servant au même usage que cy-deffus.

La Figure IV. represente deux incifives artificielles pour la machoire inTom. 2. Planche. 17.

pag. 122.



*10



DENTISTE. 123
férieure enfilées d'un fil d'or fervant à
les assujettir dans le lieu où on les substituë à la place de celles qui manquent.

Les Figures V. & VI. representent deux coins à coulisse, servant à assujettir les dents lorsqu'elles sont chancelantes & qu'elles laissent des intervales entr'elles suffisans pour les introduire: ces coins sont ensilez d'un fil d'or pour les assujettir aux dents voisines.

CHAPITRE X.

Description & usage des Instrumens nommez Déchaussoir, Poussoir, Pincettes ou Daviers, & Levier, servant à operer pour ôter les dents.

Es instrumens qu'on employe pour ôter les dents & leurs racines séparées, sont de cinq especes; sçavoir le déchaussoir, le poussoir, les pincettes, le levier, & le pelican.

La premiere espece est appellée dé-

chaussoir; (a) parce qu'il serr à détacher les gencives du corps de la dent, ou des racines, lorsqu'il en est besoin pour les tirer : cet instrument est fait en forme de croissant dans l'étendué de sa partie tranchante, qui est plate & devient plus mince à mesure qu'elle approche de sa pointe: sa lame est d'environ deux lignes dans sa partie la plus large, sa longueur d'environ dix lignes, tranchante dans toute son étenduë en sa partie concave : sa partie convexe forme un dos, qui en s'approchant de la pointe devient très-tranchante; sa tige est arrondie & piramidale, longue d'environ deux pouces, se terminant du côté du manche par une mitte, aude-là de laquelle se rencontre une soie quarrée, pour l'engager dans un manche proportionné. Ce n'est pas sans raison que je recommande, nonobstant l'opinion contraire de certains Auteurs ; que cet instrument soit d'un tranchant fin des deux côtez vers sa pointe : la railon en est, qu'il fait non-seulement beaucoup moins souffrir, lorsqu'il separe les gencives des dents, qu'il le feroit s'il n'étoit pas tranchant des deux (a) Voiez la Figure 1. de la planche 18]

côtez, ou si son tranchant n'étoit pas affez fin; car il arriveroit pour lors que les gencives déchirées causeroient une douleur violente dans l'operation, & que la dent étant ôtée, ces gencives auroient plus de peine à se réiinir. Pour éviter ces deux inconvénients, je me sers du déchaussoir tranchant des deux côtez; mais comme le même qui sert à déchausser les dents, quoique trèspropre à ouvrir differents abcez dans la bouche, après avoir appuié contre des Parties offeuses, peut s'émousser ; il faut en avoir un semblable, qui ne serve qu'à ouvrir les abcez, ou tumeurs de la bouche. J'ai crû devoir m'étendre sur ces circonstances, plûtôt que de m'amuser à faire une plus ample description d'un instrument aussi simple & aussi connu.

La seconde espece d'instrument se nomme poussoir : (a) il sert à ôter les dents, leurs racines, ou chicots, en Poussant de dehors en dedans. Cet instrument a une rige & deux extrémitez : sa tige est ronde, ou à plusieurs pans; ce qui est indifferent : cette tige est longue d'environ cinq à six lignes; plus é-

⁽a) Voiez la Figure 2, de la planche 18. L iii

tenduë dans sa partie convexe, que dans sa partie concave : sa partie concave est unie du côté de son extrémité dentée : sa convexité un peu arrondie. A cette extrémité il y a uné échancrure qui forme deux dents, partageant la concavité & la convexité en deux moitiés, l'une droite & l'autre gauche, prises sur la largeur de l'extrétrémité de son demi-croissant, ou de sa courbure : cette extrémité est large d'environ deux lignes. A l'extrémité opposée il y a une mitte convexe du côté de la tige, & platte du côté opposé. Cette mitte sert à orner l'instrument, & à le mieux affermir dans fon manche au moyen d'une soïe quarrée suffisamment longue, que l'on cimente avec du mastic dans la cavité du manche qui la reçoit; ce manche doit être en forme piramidale, beaucoup plus gros par son extrémité opposée à la mitte: il dott être arrondi, ou à plusieurs pans, de la longueur d'environ deux pouces : son gros bout doit être à peu près arrondi en forme de poire's la matiere la plus ordinaire dont on fair ces sortes de manches, est l'ébeine, l'yvoire, ou quelqu'autre bois convenable.

Lorsqu'on veut se servir de cet instrument, on l'empoigne de façon que son manche appuie sur le centre du dedans de la main: le pouce & les autres doigts l'embrassent, tantôt on allonge le pouce sur la tige, tantôt l'indicateur; tandis que les dents de cet instrument appuient sur la dent, ou sur le chicot que l'on veut enlever. On pousse la dent, ou le chicot de dehors en dedans, baiflant le poignet. Lorsque c'est aux dents de la machoire inférieure qu'on fait cette operation, on donne un mouvement d'élevation avec le poignet, qui produit un effet à peu près semblable à celui que les doigts produisent en seignant, lorsqu'on execute la ponction & l'élevation.

Lorsqu'on se sert du poussoir aux dents de la machoire supérieure, l'on tient & l'on appuie de même cet inftrument, en fléchissant le poignet de bas en haut, & l'on produit ainsi le même effer. On peut, si l'on veut, ajouter sur la face convexe de cet instrument, une espece de crochet tourné à contre-sens, semblable à l'extrémité dentée du poussoir; ce crochet sert à tirer en dehors de la bouche les raci-

nes ou les dents qu'on ne peut enlever, en poussant de dehors en dedans.

Il y a encore une autre crochet simple, (a) dont les dimensions sont à peu près de même que celles de l'inftrument precedent. Ce crochet ne differe de cet instrument, que par sa partie antérieure, qui est formée par un bizeau, dans la face duquel on a pratiqué une goutiere, qui s'étend depuis la face supérieure de la tige jusqu'à l'intervale des deux dents. Le crochet simple dont nous parlons, soit en bizeau, ou à surface convexe, est préferable au double ; parce que le double instrument à crochet est plus embarasfant en operant, & qu'il ne sçauroit servir à ceux dont la bouche ne peut s'ouvrir facilement, soit à cause des brides, ou de quelqu'autre indisposition. Ainsi un crocher plus crochu étant nécessaire pour tirer les dents, lorsqu'il s'agit d'operer de dedans en dehors, au lieu de mettre le poussoir & le crochet sur la même tige, il est à propos que chacun de ces deux instrumens ait sa tige particuliere, & son manche particulier; de sorte qu'on ne doit se ser-(n) Voïez la Figure 3. de la planche 18.

vir que du poussoir, ou crochet simple, dont l'un est employé comme nous l'avons dit, pour pousser de dehors en dedans, & l'autre pour attirer de dedans en dehors.

Ces deux instrumens doivent être d'un bon acier, moderément trempé. Leurs dents doivent être assez pointuës; parce qu'il faut qu'elles entrent & s'engagent en quelque maniere en operant dans le colet, dans la racine ou dans le chicot de la dent que l'on veut ôter. Comme la dent n'est point émaillée dans ces parties là, les dents de cet instrument la pénétrent suffisamment; ce qui ne contribuë pas peu à rendre l'extraction de la dent, ou du chicot qu'on

Veut ôter, plus facile & plus certaine.

Quand on ôte les racines des dents molaires du côté droit de la machoire inférieure, & qu'elles sont trop couvertes des gencives, le pelican ne pouvant agir sur elles, après qu'on a placé la personne sur un fauteuil, on fait avec la pointe du déchaussoir une incision longitudinale, ou cruciale à la gencive, jusqu'à la racine que l'on découvre par cette incission; & si l'on connoît par le moyen de cette incission, que le bord

intérieur des racines des dents soit entiérement détruit, on doit se servir du pouffoir. Lorsque les racines ne tiennent pas beaucoup, la personne étant assise sur une chaise basse, l'operateur étant placé à son côté droit, tient l'instrument de sa main droite, ayant son pouce & son doigt indicateur au long de la partie convexe du poussoir, il pose l'extrémité antérieure de cet instrument fur la face extérieure des racines qu'il veut ôter : avant que de les pousser du côté de la langue, il passe son bras gauche par-dessus la tête du sujet, il place son pouce gauche entre les racines & la langue ; afin d'empêcher cette partie d'être touchée par l'instrument, le doigt indicateur appuiant sur la face extérieure des dents, qui sont entre les incifives & les racines qu'il veut ôter, & les autres doigts portant sous le menton pour l'affermir, l'operateur pousse alors l'instrument autant qu'il est nécessaire, pour faire sortir les racines.

Quand il s'agit de faire la même operation au côté gauche de cette machoire, on passe du même côté en ôtant son bras gauche de dessus la tête du sujet

pour y passer le bras droit, qui fait alors la même fonction que faisoit auparavant le bras gauche de l'autre côté: on Peut faire la même operation, si l'on veut, sans changer de place, il sustit d'être ambidextre, & de changer l'inftrument de main.

Lorsqu'il est question d'operer aux incisives & aux canines avec le poussoir, on se met à son choix dans la situation la plus commode : on fait assujettir la tête du sujer sur le dossier : on fait agir le poussoir de dehors en dedans, comine on a dit cy-dessus. Après avoir ôté les dents, ou leurs racines, il faut laifser un peù saigner la gencive & faire laver la bouche du malade avec de l'oxicrat un peu tiede. Il faut presser ensuite avec le pouce & le doigt indicateur les parois des gencives; foir qu'elles soient écartées ou non. Par ce moyen on diminuë le vuide, que la dent laisse après sa sortie.

Les racines qui ne tiennent pas beaucoup, qui ont de la prise du côté de la langue, ou qui n'ont pas été détachées avec le poussoir, doivent être attirées en dehors avec le crochet recourbé deftine à cet usage, l'operateur étant pour 132 LE CHIRURGIEN lors placé à côté, ou devant la personne.

Les racines ou chicots des dents de la machoire supérieure seront ôtées aves le poussoir, de même que celles des dents de la machoire inférieure; en faisant à chaque côté ce que nous avons dit de faire à celles d'en bas.

Il est à propos, lorsque ces racines paroissent un peu difficiles à ôter, que l'operateur passe derriere le sujet, pour lui assujettir la tête contre son estomach; après quoi il doit faire les fonctions nécessaires pour operer en chaque machoire suivant la méthode qu'on vient de donner.

S'il arrivoit après s'être servi du pousfoir, ou de quelque autre instrument, que la racine sût encore attachée à quelque portion du fond de l'alveole & qu'elle y sut comme perduë, il saudroit achever de l'ôter avec les pincettes en bec de gruë, ou de corbeau.

Lorsque les racines, ou les dents, tiennent trop, pour êrre ôtées en les renversant avec le poussoir, ou avec les autres instrumens, de la maniere que je viens de le rapporter, on peut les ôter avec le poussoir, en observant les cir-

DENTISTE. 133 constances qui survent. On fait asseoir celui sur qui on doit operer sur une chaise très-basse : l'operateur se place derierre ; puis étant élevé au-dessus du sujet, il affermit sa tête contre sa poitrine, il pose le poussoir sur la face extérieure des chicots, ou de la dent. Il fair ensorte que le poussoir réponde en ligne directe au point d'appui sur lequel là tête se trouve posée : après cela tenant l'instrument de sa main gauche, il tient de sa main droite une livre de plomb en masse, dont la face extérieure est un peu concave & garnie de drap. Avec cette masse de plomb, (a) il frappe sur le manche du poussoir, & d'un seul coup, s'il est possible, il jette la racine ou la dent du côté de la langue: il doit observer de bien retenir le poulsoir, pour éviter qu'il n'offense quelque partie de la bouche. Cette maniere d'ôter les dents, ou les racines séparées de leur corps, est la même, soit que l'on opere sur l'une, ou sur l'autre machoire.

Lorsqu'il y a quelques dents sur la surface intérieure ou extérieure des auves dents; c'est-à-dire, quelques sur-

⁽a) Voïez la figure 1. de la planche 28,

dents, qui n'ont pû être arrangées par aucuns moyens; si elles nuisent aux fonctions de la bouche, ou qu'elles soient cariées, ou douloureuses, il faut nécessairement les ôtér. Si elles sont sur la surface intérieure des autres dents, on les ôte avec le poussoir, ou avec les pincettes droites; mais lorsque la carie fe trouve du côté extérieur des autres dents, c'est-à-dire, à l'endroit où il faut poser le poussoir, on doit abandonner cet instrument, pour se servir du pelican. On commence par limer la partie laterale des deux dents voisines qui sont à côté, afin d'élargir, ou d'augmenter l'intervale, pour faciliter le moyen de tirer de dedans en dehors la dent cariée & mal arrangée. Lorsqu'une dent est posée contre la surface extérieure des autres dents, on se sert du pelican, ou des pincertes droites, s'il y a de la prise, pour tirer cette dent? ou chicot.

Pour ôter avec le poussoir celles qui sont sur la surface intérieure des autres dents, & qui ne tiennent pas beaucoup, on n'a que faire d'employer la masse de plomb: l'operateur se met devant, ou au côté droit du sujet, s'il veut travail-

ler à la macho re inférieure, ou il se met derriere, s'il s'agit de la machoire supérieure.

Lorsque les dents tiennent si fort qu'on est obligé de se servir de la masse de plomb, l'operateur se place derriere la personne, observant ce qui vient

d'être dit pour les autres.

Lorsque ces sortes de dents ont de la prise, soit qu'elles soient situées sur les surfaces extérioures des autres dents; ou qu'elles soient situées sur les surfaces intérieures des mêmes dents, on peut les ôter avec les pincettes droites, pourvû qu'elle ne tiennent

pas trop.

Si l'on se sert des pincettes droites, Pour ôter les dents, & que les dents, qu'il s'agit d'ôter, soient du côté droir, ou au-devant de la machoire inférieure, le Dentiste se place derriere le sujer, tenant l'instrument de sa main droite: il ferre la dent, & éleve l'instrument en devant, & én donnant un tour de Poignet : il enleve de cette façon la dent qu'il s'agit d'ôter. Pour ôter les dents du côté gauche, il tient l'instrument de sa main gauche. Lorsqu'il opere à la machoire supérieure, il est situé du

côté droit, ou devant le sujet, ayant un genou à terre, s'il en est besoin. A l'égard des dents qui sont situées sur la surface extérieure, il ne peut les ôter qu'avec le pelican, lorsqu'elles tiennent beaucoup: la façon de les ôter ne differe point de celle dont nous parlerons dans la suite.

En suivant la méthode que je viens de décrire, on ôte sans rien craindre les dents qui sont hors de rang; quelques-uns les nomment surnumexaires: elles sont placées sur la surface extérieure, ou sur la surface intérieure des

autres dents.

L'instrument de la troisième especce est nommée pincette, parce qu'il pince & presse le corps de la dent qu'on veut ôter. Quelques-unes de ces pincettes sont courbes, d'autres sont droites: il y en a aussi en façon de bec de perroquet, dont la machoire supérieure est plus étenduë & se recourbe de haut en bas: l'inférieure moins étenduë se recourbe de bas en haut. Il y a au contraire d'autres pincettes, dont les machoires sont à côté l'une de l'autre, se recourbant d'abord toutes deux de haut en bas & de dehors en dedans.

De ces pincettes recourbées, il y en a encore qui le sont en façon de bec de gruë, ou en bec de corbeau. Le davier ordinaire est celui qui est fait en bec de perroquet, dont l'extrémité de chaque machoire a deux dents formées par une échancrure : à la face concave de la machoire inférieure de cet instrument il faut observer de rendre la cavité encore plus grande & plus profonde, Pour mieux loger & embrasser la convexité du corps de la dent. Il faut que dans ce lieu là cet instrument soit en façon de chagria ou denté, afin que l'instrument ne glisse pas sur la dent. Toutes ces pincettes, tant courbes, que droites seront à jonction passée, leurs branches jointes ensemble par le moyen d'un clou tivé des deux côtez rivure perduë, & d'une grosseur suffisante pour résister avec force dans le tems que l'instrument agit. Ce clou sert d'axe & de point d'appui, tandis que la resistance se rencontre du côté de la dent que les machoires de l'inftrument embrassent, & que la puissance doit agir vers l'extrémité opposée de ses branches.

Les pincettes, ou daviers, dont les Tome II.

machoires sont courbes de haut en bas & réciproquement recourbées de dehors en dedans, doivent avoir deux dents à l'extrémité de chaque machoire. Ces dents sont séparées par une petite goutière: elles doivent aussi être dentées dans leur surface intérieure jusqu'à l'extrémité de leurs dents de l'étendue de deux ou trois lignes: la surface intérieure des machoires des pincettes droites doit être disposée de même.

La surface intérieure des machoires des pincettes à bec de gruë, ou de corbeau, doit avoir une goutiere un peuplus ample, que celle des précedentes.

Les deux fortes de daviers, dont nous venons de parler, servent à ôter les dents de differentes especes. Les pincettes droites servent sur tout à ôter les incisives & les canines. Les pincettes en bec de gruë, ou de corbeau, servent pour ôter certaines racines profondes, déja ébranlées & qu'on ne peut ôter avec les autres instrumens.

Ces fortes de pincettes ou daviers, font si connus & d'un usage établi depuis si long-tems, qu'il me paroît superssu de m'étendre davantage sur leur structure. Il ne me seroit pas difficile, si Je voulois entret dans un plus grand détail, de donner une description exacte & circonstanciée de chacun de ces instrumens, (a) & de chacune de leurs parties; mais je regarde une pareille description comme inutile : il me paroît seulement qu'il n'est pas hors de propos de faire remarquer par quelle raison je rejerre les resforts que l'on ajoûte ordinairement à cet instrument, pour faciliter l'ouverture de ses branches. Outre que le ressort est souvent incommode, il artive que par sa vertu élastique, il diminue la force de la main qui empoigne les branches de l'instrument pour operer.

La quatriéme espece d'instrument servant à ôter les dents, se nomme élevatoire, ou levier. (b) Cet instrument ressemble en quelque maniere au traitoir, ou chien, dont les tonneliers se fervent, pour engager les cerceaux autour de la futaille. Il est composé de quatre pieces, sçavoir d'une tige, ou d'une branche inférieure, d'un écrou en maniere d'olive, d'une branche &

⁽a) Voiez les Planches 19. & 20. (b) Voiez la Figure 1. de la Planche 21; Mij

140 LE CHIRURGIEN d'une vis. La tige, ou la branche inférieure, se divise en plusieurs parties, scavoir en sa partie ronde vers son extrémité antérieure & en sa partie tournée en vis, près de laquelle il y a une mitte, qui sépare la vis d'une soye : cette soie s'affujertit dans le manche de cet instrument au moyen d'une rosette sur laquelle elle est rivée : ce manche est fait en forme de poire : la tige de cet instrument opposée au manche est cilindrique, & coupée un peu obliquement par son extrémité : cette extrémité a dans son milieu une goutiere suivant son obliquité : les faces obliques situées sur les côtez de cette goutiere sont dentées : l'écrou en olive est percé suivant sa longueur, & par ce moven il se montre sur la tige, en s'enga geant dans fa vis: il s'éleve dans un en droit de la surface extérieure une éminence plate par ses parties laterales, percée dans son milieu & arrondie dans fa circonference : la branche fupérieure est courbée à l'extrémité antéri eure, & depuis sa courbure jusqu'à l'extrémité postérieure elle est droite,

ayant une face plate inférieure, qui s'étend depuis sa courbure, jusqu'à la

même extrémite postérieure de cette branche: toute la circonference oppolée à cette face, peut être arrondie, ou à plusieurs pans: l'extrémité de la face intérieure du crochet a une échancrure, qui sépare la même extrémité en deuxdents pointuës : la même surface est un peu dentée : l'extrémité posterieure de la branche se trouve plus large & plus épaisse, que ne l'est le reste de son étenduë, elle est applatie sur les côtez, & arrondie du côté du dos, & du côté du crochet : elle a une séparation dans son milieu, qui sert à loger l'éminence de l'écrou: ses parties laterales applaties son percées, & le trou de la partie laterale gauche est placé à l'écrou, pour retenir la vis lorsqu'elle a passé dans le trou qui est de l'autre côté & dans celui qui est à l'éminence de l'écrou. De cet assemblage il résulte une charniere, qui assemble la branche supérieure avec l'éminence de l'écrou. Pour assembler la branche inférieure avec la supérieure, il n'y a qu'à faire passer la tige, ou branche inférieure, dans l'écrou percé à jour tournant ensuite de gauche à droit, la vis s'engagera plus ou moins dans l'écrou, suivant que l'on tourne

plus ou moins dans un sens, ou dans un autre; & par ce moyen l'extrémité de la branche recourbée s'éloignera, ou se rapprochera de l'extrémité antérieure de la branche inférieure.

Les dimensions de cet instrument, sont les suivantes. La longueur de la tige, ou branche inférieure y compris sa soie, est d'environ quatre pouces sa partie arrondie, depuis l'extrémité antérieure jusqu'à sa partie tournée en vis, est d'environ un pouce : sa partie tournée en vis est longue aussi d'environ un pouce : sa soie est longue d'environ deux pouces, & son manche de même : l'éctou en olive d'environ six lignes : sa branche supérieure est longue d'environ deux pouces quatre lignes y compris sa courbure.

Il y en a qui font un affez grand usage de cet instrument; mais comme le point d'appui se trouve trop éloigné de la résistance; que d'ailleurs la tige qui appuie contre la partie extérieure de la dent, faisant fonction de la branche, se trouve, étant droite horizontalement, opposée aux dents de la branche recourbée, toutes ces circonstances ensemble sendent cet instrument plus propre à

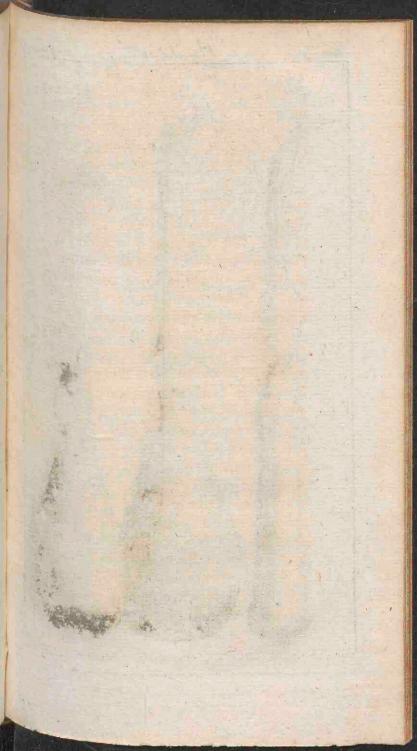


Planche 18 me Tom 2 D G

F

casser une dent, qu'à l'ôter: je sçai que M. Dionis loue beaucoup cet instrument, qu'il dit avoir été inventé deson tems ; il ajoûte qu'il n'a vû personne s'en servir, que feu M. Dubois Chirurgien Dentiste de Louis XIV. Pour moi je ne m'en sers que fort rarement, & seulement pour ôter les dents chancelantes, ou peu affermies.

Explication de la Planche XVIII: contenant la figure de trois Instrumens servant à ôter les dents.

A Figure I. represente le déchaufloir servant à séparer les gencives des dents, vû lateralement.

A. Sa tige.

B. Son tranchant, & sa courbure Pointue.

C. Son manche.

La Figure II. represente le poussoir servant à ôter les dents en poussant de dehors en dedans, vû de façon que fa courbure & ses deux dents sont apparentes,

D. Sa tige.

E. Son extrémité antérieure & recourbée munie de deux especes de dentsséparées l'une de l'autre par une échancrure.

F. Son manche en forme de poire.

La Figure III. represente le crochet le plus recourbé, servant à tirer de dedans en dehors les dents, ou chicots, vû lateralement.

G. Sa tige.

H. Sa courbure très recourbée, munie de deux especes de dents assez pointués & divisées l'une de l'autre par une espece d'échanceure, ou goutiere.

J. Son manche.

Explication de la Planche XIX. contenant la figure de deux Inftrumens servant à oter les dents.

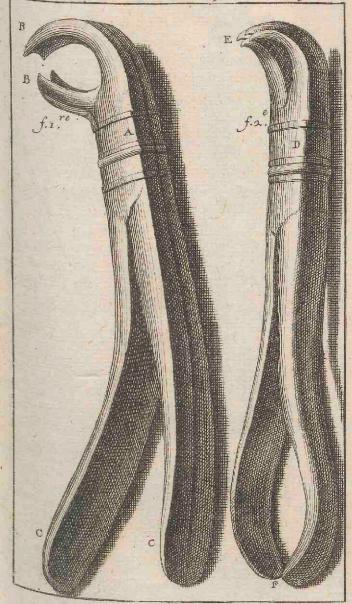
L vû de façon qu'on apperçoit les courbures de ses machoires & ses deux branches.

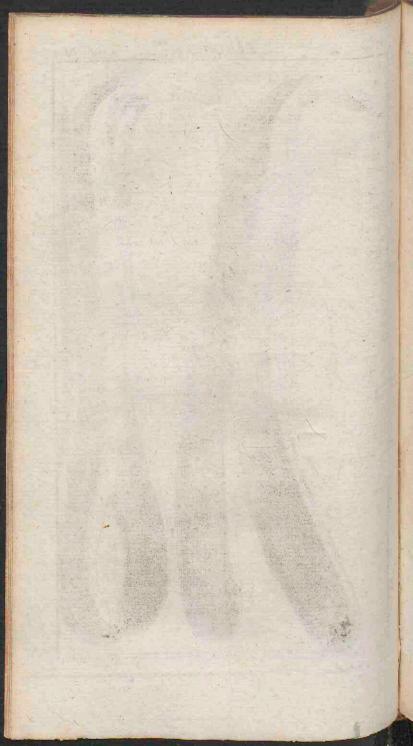
A. Le corps de cet instrument.

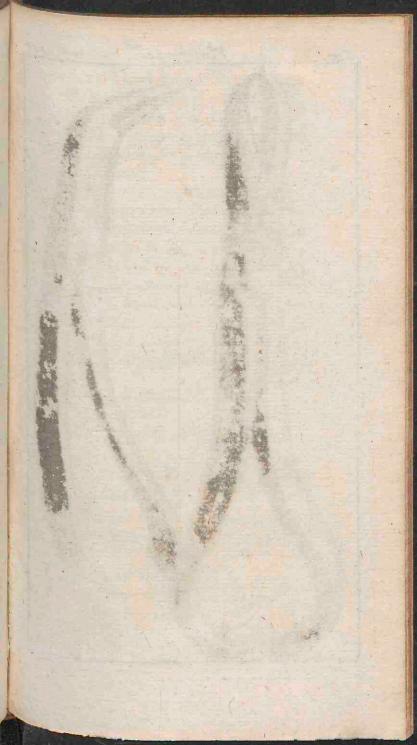
Tom 2

Planche 19 me

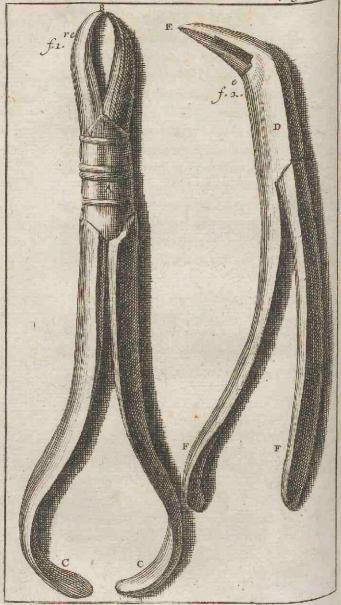
pag. 144







Tom. 2. Planche 20. pag 145



B. B. Les extrémitez dentées & re courbées de chacune de ses machoires.

C. C. L'extrémité la plus étenduë de ses branches, servant de manche à cet instrument.

La Figure II. represente un autre davier, ou pincette, dont les machoires sont recourbées de haut en bas, de droit à gauche & de gauche à droit, sorvant à ôter certaines dents dans des cas particuliers, vû dans toute son étendue & de façon qu'on apperçoit les courbures de les machoires & les quatre dents.

D. Le corps de cet instrument.

E. Son extrémité antérieure recourbée & dentée.

F. Son extrémité postérieure, ou ses branches servant de manche.

Explication de la Planche XX. contenant la figure de deux Instrumens servant à ôter les dents.

A Figure I. represente les pincet-tes droites servant à ôter certaines dents, vûës lateralement.

Tome IL

A. Le corps de cet instrument.

B. Son extrémité antérieure, à laquelle on remarque la courbure de ses deux machoires & la denture de la surface intérieure.

C. C. Son extrémité postérieure ; ou ses deux branches servant de manche.

La Figure II. represente les pincettes en bec de gruë, ou de corbeau, servant à ôter les racines des dents, ou chicots, vûës lateralement.

D. Le corps de cet instrument.

E. Les deux machoires fermées, recourbées, pointues & dentées en dedans.

F. F. Les deux branches de cet instrument servant de manche.



CHAPITRE XI.

Description circonstanciée d'un nouveau pelican, & les imperperfections de ceux dont on se servoit auparavant.

A cinquiéme & derniere espece de ces instrumens est nommée pelican. Cet instrument sert à tirer en dehors les dents, ou les chicots. Les uns font faire le pelican d'une façon, les autres d'une autre. Celui que je m'en vais décrite, est construit d'une maniere qui n'a point encore paru; & j'ose dire qu'on Peut s'en servir avec plus de sûreté & de facilité, que de tous ceux qu'on a employez jusqu'à présent.

Le pelican dont il s'agit, doit être en premier lieu consideré de plusieurs façons, par rapport aux differents usages qu'on en doit faire, suivant la difterente situation des dents; tant à la machoire supérieure, qu'à l'inférieure.

Si nous considerons ce pelican par son usage, servant pour ôter les dents

1.48 LE CHIRURGIEN

plus ou moins éloignées, plus ou moins orosses du côté droit de la machoire inférieure, & capable en même tems de les ôter au côté gauche de la machoire supérieure, n'ayant pour lors qu'une seule branche à crochet; nous le devons regarder comme simple. Si nous le considerons comme capable de produire le même effet, ayant encore une seconde branche à crochet, tournée dans le même sens par rapport à ses courbures; mais d'ailleurs appliquée sur le corps, ou branche de l'arbre à l'opposite de la premiere ; nous le devons regardes comme répeté, double, ou jumeau sur un même corps.

Si nous considerons ce pelican comme devant servir au côté gauche de la machoire inférieure, & au côté droit de de la machoire supérieure; nous le regate derons comme semblable à celui qu'on vient de décrire, excepté que les courbures de ses deux branches, & celles cles demies rouës seront tournées dans un sens différent; quoique d'ailleurs elles soient les mêmes; & pour lors c'est un second pelican jumeau de celui au quel il ressemble. Tout cela établit quar tre pelicans semblables, montez deux

* deux fur deux corps differents; quoique d'ailleurs conformes, & ne differant entr'eux que par les differents sens de la courbure de leurs branches, par les difterents sens de leurs demies rouës, & par les differents usages qu'ils produisent. en operant sur les dents de l'une ou de l'autre machoire en differents côtez; tantôt en tenant cet instrument avec la main droite au côté droit, & avec la main gauche au côté gauche. La similitude qui se rencontre entre ces pelicans, aux circonstances près que je viens de rapporter, fait qu'il suffit d'en décrire un seut, pour donner une idée Parfaite de la structure de tous les autres, & de leur usage en particulier.

Le pelican simple (a) est celui qui n'a qu'une seule branche coudée, & une seule demie rouë. Il est composé d'un corps, ou d'une piece de bois, d'un essieu, d'une goupille, d'une branche, d'un petit crochet en forme de fer à cheval & d'une vis ; le tout d'acier.

Le corps de cet instrument, (b) doit être d'un bois ferme & solide . tel que le bois de buis, de cormier &c.

⁽a) Voiez la Planche 23.

⁽b) Voïez la Figure 2, de la planche 21, Nill

de la longueur d'environ cinq pouces, de l'épaisseur d'environ dix lignes & de la largeur dans sa plus grande étenduë d'environ un pouce : dans les dimensions de cet instrument, il y a plusieurs choses à considerer : son corps proprement pris, comprend le centre & la partie moyenne de sa longueur : sa surface laterale gauche est convexe ; cette convexité sert à deux fins; 1°. pour rendre l'instrument plus propre à être empoigné; 2° pour le fortifier davantage dans l'endroit où il est percé d'un trou très-considerable, qui sert à recevoir l'esseu & à le fortisser. Pour donner encore plus de force au corps de cet instrument, on prend deux lames de fer ou de leton, sussissamment épaisses & larges : on les engage en dedans & en dehors, suivant la longueur du manche, sans qu'elles excedent le niveau de sa surface : on les y assujettit par quatre goupilles rivées à rivures perduës, percant de part en part: son extrémité antérieure doit être regardée comme branche inférieure, & la postérieure comme le manche de cet instrument.

A l'extrémité antérieure de cette sor-

te de branche est placée une espece de demie roue ovalaire qui lui est contiguë : cette demie roue est plate dans les côtez, non dentée, large d'environ' dix lignes, élevée d'environ cinq à six lignes, & épaisse d'environ deux lignes: cette demie roue est prise dans l'extrémité antérieure de la tige, ou branche inférieure: là elle est située de telle façon, qu'elle incline un peu obliquement de dehors en dedans, & de haut en bas : l'extrémité gauche de l'ovale, que la circonference décrit, excede la furface laterale gauche d'environ deux lignes; tandis que celle qui lui est op-Posée, est quasi à niveau de la surface extérieure de l'extrémité du corps de cer instrument : la surface plate inférieure de cette demie roue est enfoncée d'environ une ligne, près du bord oblique de la face inférieure de la branche inférieure : la même surface de la demie roue panchante, comme nous avons dit, excede un peu, du côté de la circonference, le niveau de la surface inférieure de la branche, ou tige du corps de cet instrument. Toutes ces dis-Positions servent à porter la demie roue du côté du crochet de la branche re-Niiii

cette branche s'éloigne d'elle : ces courbures servent encore à faire porter la demie roue, dont la circonference n'est que très peu convexe, sur plusieurs dents à la fois, en inclinant du côté des gencives, & même appuiant en partie sur elles.

Sur toute la circonference de cette demie roile, on ajoûte un ou deux morceaux de peau de busse proportionnez à son épaisseur : on les attache avec de la colle forte; & pour mieux fortisser cette demie roile, on colle aussi sur ses plates, un on deux morceaux de tassetas, ou de toile sine : ou met pardessus le tout un linge, qu'on arrête proprement par une ligature de fil à l'endroit de la jonction de la demie roile au corps de cet instrument; & pour la propreté on change de tems en tems ce linge.

A la face supérieure de cet instrument est pratiquée une entaille prise dans l'épaisseur de son corps, qui se portant obliquement de dehors en dedans, en s'étendant davantage, se termine par un demi cercle, au-de-là du centre de

la surface supérieure.

Cette entaille est profonde dans cet endroit d'environ deux lignes, un peut moins du côté de la demie roile; & cela pour écarter davantage la surface supérieure de la demie roue de la surface inférieure de la branche à crochet. Ces surfaces se trouvent d'ailleurs éloignées l'une de l'autre par un vuide d'environ deux lignes, qui regne entre la surface de l'entaille, & la surface supérieure de la demie roue. Au centre du corps de cet instrument, il y a un trou d'environ quatre lignes de diamêtre : ce trou perce d'ourre en outre : il est d'environ cinq lignes de diamêtre : il fert à loger un essieu, (a) qui s'assujerrit par son milieur dans ce même trou, au moyen d'une goupille, (b) qu'on place dans une engrainure pratiquée dans l'entaille suivant sa longueur; & qui s'introduit ensuite dans un trou pratitiqué dans le corps de l'essieu. Il faut observer que l'essieu, dont le corps doit avoir un diamêtre proportionné à ce trou, est plus gros dans un endroit, que

⁽ a) Voiez la Figure 1. de la plan-

⁽⁶⁾ Voiez la Figure 2. de la plan-

dans l'autre; c'est pourquoi on l'arrête avec la goupille par la partie la plus

érroite de son corps.

La partie de cer essieu qui excede l'enraille, sert à recevoir la branche recourbée, en faisant la fonction de pivot. Il reçoit aussi un crochet servant à arrêter la branche par une engrainure près de sa tête, ou de son extrémité: la longueur de cet essieu, lorsqu'il doit servir à arrêter deux branches, est en tout d'environ un pouce ; celle de fon corps servant de pied d'estal, d'environ cinq lignes & demie ; celle de chaque tige ou pivot, (caril en doit avoir deux, lorsqu'il sert à recevoir deux branches à un pelican double) doit être d'environ deux lignes ; son diamêtre d'environ trois lignes d'épaisseur: l'excedant de la longueur de cet essieu est employé pour les deux gorges ou rainures, & pour les têtes qui les convrent. Chaque rainure est profonde dans toute son étendue d'environ une demie ligne, large d'autant.

La branche recourbée (a) se divise en trois parties; en tige, en extrémité

⁽a) Voiez les Figures 3. & 4. de la planche 22.

antérieure, ou crochet, & en extrétnité postérieure, ou annulaire. Sa tige est quarrée : elle a une surface supérieure percée en forme d'écrou, pour recevoir la vis qui soutient le crochet en fer à cheval ; (a) une surface inférieure, & deux laterales. Cette tige est épaisse d'environ deux lignes, large de trois du côté de son extrémité postétieure, & de deux lignes vers la premiere recourbure : la longueur de cerre tige est depuis l'anneau jusqu'à la premiere recourbure, pour l'ordinaire, d'environ un pouce & dix lignes : le reste de cette tige, ou branche, s'employe à se recourber en différents sens, & à former son crochet : la premiere courbure se porte de droit à gauche ; la seconde de dedans en avant, & de gauche à droit ; & la troisiéme, en se courbant de haut en bas, forme le crochet.

La premiere courbure est d'environ sept lignes d'étenduë hors d'œuvre; la seconde a la même étendue, & la troisiéme est d'environ six lignes.

A la face intérieure du crochet, il y

⁽a) Voiez les Figures 5. & 6. de la planche 22.

a une goutiere, qui regne dans toute fon étenduë, & dont les bords sont dentez jusqu'à l'extrémité du crochet par de petites traces, ou sillons traversez faits à la lime: une échancrure divise l'extrémité de ce crochet en deux dents égales: son extrémité postérieure, ou annulaire, est plate, atrondie par sa circonference, & percée dans son centre d'outre en outre par un trou d'environ trois lignes de diamètre: l'épaisseur de cet anneau est d'environ deux lignes du côté de la surface plate, & il a la même épaisseur du côté de la surface circulaire.

Il faut remarquer que si l'on monte une seconde branche à crocher sur le corps de ce même pelican, elle sera recourbée dans le même sens; mais appliquée à la face & à l'extrémité opposée à celle que la premiere branche occupe. On observe la même circonstance pour la situation de la seconde entaille qui la doit recevoir.

Il faut remarquer encore qu'au pelican servant à ôrer les dents du côté gauche de la machoire inferieure, & du côté droit de la machoire supérieure, les courbures de la branche seront posé, c'est-à-dire, de gauche à droit, & de droit à gauche, excepté la derniere, qui sera dans les unes & dans les autres de ces branches recourbées, toujours recourbée de haut en bas, soramant ainsi le crochet de leur extrémité antérieure.

La branche recourbée sera arrêtée dans l'enraille en sa partie annulaire Par le petit crocher en fer à cheval, qui s'engagera dans la rainure de la partie de l'effien, qui sert de pivot. Ce crocher a de plus une queue formée par une petite lame percée d'un trou à son extrémité, pour donner passage à une petite vis, (a) qui l'affinjettit dans le petit écrou pratiqué à la surface supérieure de la tige de la branche à crochet. La longueur de cette queue ou lame, est d'environ dix lignes : son épaisseur d'environ une demie ligne; de même que celle de son fer à cheval, qui en se logeant dans la rainure du pivot, entre sa tête & la surface plate de l'anneau, assujettit la branche par sa partie la plus étendue dans la cavité demi-

⁽a) Voiez les Figures 7. & 8. de la planche 22.

circulaire de l'entaille; tandis que le reste de la branche se loge, en s'avançant du côté de la demie roise dans l'entaille; de cette façon l'instrument se trouve monté, & en état d'agir, tandis que l'extrémité postérieure sert de manche, quoi qu'on y ait monté une seconde branche, & qu'on y ait pratiqué une seconde demie roise; & alternativement le Denriste se servant de l'autre branche, le premier pelican

servira de manche à l'autre.

Le tout ainsi disposé, on peut à sa volonté, ôter ou remettre toutes sortes de branches à cet instrument, pourvû que d'ailleurs chacune soit garnie d'un petit crochet en ser à cheval; pourvû aussi qu'elles ayent leur anneau proportionné à la grosseur du pivot; que de même la circonference de l'anneau soit proportionnée à l'étenduë de la partie circulaire de l'entaille qui la doit recevoir, sans que la surface supérieure de la branche excede le niveau de la surface supérieure du corps du pelican; & que le fer à cheval soit proportionmé à la rainure, qui doit le recevoir.

En suivant les circonstances que je viens d'indiquer, on multipliera ces

Pélicans jusqu'au nombre de quatre, qui se réduiront à deux pelicans doubles; lesquels seront propres & convenables à executer tout ce qui se peut Pratiquer avec le pelican, bien mieux que ne le feroient ensemble tous ceux que l'on a inventez, rectifiez, & mis en usage jusqu'à présent.

Chaque branche du pelican, recourbée à crochet, doit être d'un bon acier: ces branches doivent être polies & unies, sans aucun autre ornement; tous leurs angles mousses, & ceux de leurs recourbures obtus, afin de ne point incommoder les levres ou les joues.

On fait ces branches plus ou moins longues, proportionnant la longueur des recourbures à celles de la tige, proportionnant de même la grosseur du crochet, qui est plus grande dans les Plus grandes branches, & plus petite dans les plus petites. Il faut observer que la tige de chaque branche ait toujours par sa partie postérieure & par sa tige une dimension égale; & qu'on ne doit diminuer leur volume, que vers leur extrémité antérieure.

La premiere de ces circonstances sert à rendre toutes sortes de branches pro-

pres à tourner sur le même pivot, & à se placer dans la même entaille. La seconde circonstance fait que diversifiant les proportions antérieures des branches, on en aura par ce moyen, dont le crochet sera proportionné à tirer certaines dents, ou racines, & d'autres à tirer des dents & racines d'un different volume & d'une differente figure : en un mot pour suppléer à tous les cas que l'on peut rencontrer dans l'extraction des dents, les branches seront plus ou moins longues par leurs recourbures, felon que l'on vondra éloigner plus ou moins de la demie roue la derniere courbure que forme le crochet.

Quant à la trempe de ces branches, elles doivent être très-moderément trempées, un peu plus vers les dents du crochet; asin qu'elles soient moins caffantes; mais il faut pourtant qu'elles aient une force sussilante, pour ne pas plier dans l'esfort, & asin que les dents du crochet ne s'écrasent pas, & qu'elles ne viennent pas à se faussier.

Quoique le pelican, dont je viens de donner la description, ait assez de rapport à ceux dont on se sert ordinairement, il ne laisse pas d'en être disse-

rent:

Pent : ce qu'on reconnoîtra en examinant bien fa construction; & encore mieux lorsque l'usage fera voir la difference avantageuse de ses effets.

Dans celui-ci les entailles affermissent les branches dans leur action; avantage qui ne se rencontre pas dans les pelicans, dont on s'est servi jusqu'à présent; parce qu'il faut à ceux - là envelopper la branche de linge, on d'autre matiere semblable, pour l'affermir avec fon corps; & nonobstant certe précaution, elle est souvent peu ferme; ce qui rend par consequent son actions moins sûre.

Les demies roues se trouvent un peu-Plus basses que l'extrémité des crochets; afin qu'elles appuient en partie sur la gencive, & beaucoup moins fur les dents, que ne sont les demics roues des autres pelicans, ces dernieres étant sujettes à enfoncer, ou ébranler les deuts; parce Ju'elles ne portent pas en partie sur la gencive & en partie sur la dent, comme le font celles que je propose.

La convexité de l'ovale de la demievoite de celui dont je parle, répond par sa Pente à l'extrémité de la face intérieure du crochet; ce qui fait que sa puissance

Tome II.

agit mienx: la garniture molette de la convexité, empêche que la gencive ne foit froissée, ni contusionnée; & lorsque la demie roise est posée sur la gencive, comme nous l'avons dit, la levre se trouve logée à la partie inférieure de la demie roise, sur la face opposée aux entailles.

Il y a des pelicans, qui au lieu de demie roile convexe, ont une piece ajoutée & mouvante, en forme de demi-croissant, d'environ un pouce de longueur & d'environ deux lignes de largeur : cette piece est concave à sa face antérieure; & lorsqu'elle est montée, sa concavité pose contre plusieurs dents, qui doivent lui servir d'appui, tandis que le pelican agit : cette piéce ajoutée doit être fixe; mais elle ne l'est pas toujours sur le même appui, pendant que le corps de l'instrument sur lequel elle est montée a la liberté de se mouvoir de droit à gauche, & de gauche à droit, sans que l'extrémité engagée dans la charniere, qui la joint à la demie roue en croissant, puisse se transporter d'un lieu à un autre sans déplacer ce crois lane; ce qui produiroit un mauvais effet : l'écartement, que ce mouvement

Produit, agissant dans l'endroit du pivot, avance ou recule la branche: pendant qu'il produit cet effet, il arrive souvent un inconvenient qui en produit un autre, & qui consiste en ce que ce croissant attaché par le moyen de la charniere à l'extrémité antérieure de la tige, se trouve souvent déplacé, lorsque le corps de cet instrument décrit une ligne oblique, en se portant de gauche à droit, & de droit à gauche : il résulte de là, que le croissant étant déplacé, il ne se rencontre plus de rélistance, & que par consequent la puissance ne peut plus agir : d'ailleurs it n'est pas possible de se servir de cet instrument dans plusieurs cas, qui quoique particuliers, ne laissent pas d'être assez ordinaires; ce qui fait que cette espece de demic roue, ou de croissant, étant concave par sa face antérieure, s les deux ou trois dents voisines de celle qu'on veut ôter manquent, l'on ne peut plus appuier ce croissant sur les dents voisines de la breche, de même que l'on appuie la demic rouë de mon Pelican. Lorsqu'il s'agir d'ôter la derniere, ou l'avant derniere des dents, ou quelque autre qui est restée seule

après la perte de plusieurs autres du même côté, la demie roue en croissant, non plus que celles qui n'ont pas une pente oblique de dehors en dedans, & de haut en bas, ne pouvant point s'appuier sur les geneives, sont que ces pelicans ordinaires deviennent inutiles dans ces deux derniers cas, comme dans

plusieurs autres.

En inclinant & courbant de haut en bas les demies roues de mon pelican, je l'ai rendu propre à me servir en toutes sortes d'occasions, en observant les circonstances que j'ai dites ailleurs. Ce n'est qu'après plusieurs expériences dont le succès a heureusement répondu à mes intentions, que je lui donne la présetence sur tous les autres pelicans. Par les raisons que je viens d'exposer, il est aisé de comprendre les inconvenients auxquels les pelicans ordinaires sont sujets.

Les courbures des branches du pelican dont je me sers, facilitent beaucoup l'extraction des dents; parce qu'elles les tirent dans un sens horizontal 80 presque vertical, en même tems & de dedans en dehors, quoique les dents soient éloignées, pourvû que l'on sçache d'ail-

leurs manier cet instrument; au lieue qu'il n'est pas possible de bien tirer de l'aveole une dent éloignée, avec les branches droites, sans risquer d'interesser les dents qui sont à côté, & sansgêner davantage les commissures des levres.

La commodité de la premiere courbure sert à loger la commissure des le-Pres sans les gêner, quoiqu'on éloigne le crocher de la demie roise. On s'ap-Perçoit par ce seul usage, que les branches droites n'ont point ces avantages; cat elles gênent confiderablement les: commissures, lorsqu'on est obligé d'éloigner le crochet de la demie roue : d'ailleurs elles ébranlent, ou renverfent souvent les dents, qu'on veut conserver dans leur place, en portant obliquement celles que l'on ôte sur celles-ci.

Pour profiter des avantages que mon-Pelican peut produire, il faut en avoir deux semblables, montez chacun de deux branches recourbées, à la difference près que ces branches soient recourbées dans un sens différent, de même que les demics roues, pour êter les dents des deux côtez des deux machoires: l'un sert pour le côté droit de

la machoire inférieure, & le côté gaude che de la machoire supérieure; l'autre au contraire sert pour le côté gauche de la machoire inférieure, & le côté droit de la machoire supérieure: les longues branches servent aux dents éloignées & les courtes à celles qui approchent des incisives.

Il faut remarquer que le pelican qui fert au côté droit de la machoire inférieure, ne peut servir au côté gauche de la machoire supérieure, qu'en le changeant de main. De même celui qui sert au côté gauche de la machoire inférieure, ne peut servir au côté droit de la machoire supérieure qu'en le chan-

geant aussi de main.

L'on pourroit encore faire un pelicant double (a) qui serviroit à ôter les dents en rous les endroits de l'une & de l'autre machoire; pourvû que les branches & les demies roües sussent tournées & courbées dans un sens opposé, c'est-à dire que lorsque la demie roüe & la branche seroient tournées à une extrémité de droit à gauche, la demie roüe & la branche de l'extrémité opposée sussent tournées de gauche à droit. Celui-ci-

(a) Voiez la Planche 24.

me paroît plus commode; mais comme le crochet d'une de ces branches. tourneroit du côté du dedans de la main, tandis qu'on opereroit avec l'autre, & qu'il pourroit incommoder en operant, Je me suis déterminé à donner la préference aux autres.

Je conseille d'en avoir deux, chacun monté de deux branches, dont la courbure soit rournée dans l'un, en chaque branche de droit à gauche, (a) & dans l'autre de gauche à droit; (b) de même que je l'ai dit ailleurs; parce qu'il se peut trouver deux, ou trois dents tirer à la même personne, & qu'elles Peuvent n'être pas du côté où cet instrument pourroit les tirer seul. L'operateur ayant dans ses deux mains les deux pelicans montez de branches convenables par rapport à leur proportion a celle des dents qu'il doit ôter, il lui est facile de tirer plusieurs dents consecutivement l'une après l'autre, sans Quitter la bouche du malade; au lieu qu'on ne peut avec ceux dont je viens de parler ôter deux dents l'une après l'autre, sans quitter la bouche du ma-

⁽a) Voiez la Planche 25... (b) Voiez la Planche 26...

lade, lorsqu'elles sont placées aux deux côtez de l'une, ou de l'autre machoire, à moins que de suspendre l'extraction de la seconde dent, quand on en a ôté une, asin d'avoir le tems de changer de branche; se qui est impatientant & incommode, tant pour l'operateur, qua pour ceux qui se rencontrent dans la sa cheuse nécessité de souffrir ces operations.

CHAPITRE XII.

Les usages du pelican, servant à ôter certaines dents, qu'on ne sçauroit tirer aussi facilement avec tout autre instrument.

E rous les instrumens qui servent à ôter les dents, un pelican tel que celui que je décris, me paroît être le plus utile : son effet est plus prompt plus assuré que celui de tous les autres quand on le sçait bien manier ; sans quoi le pelican quelque parfait qu'il puisse être, est le plus dangereux de tous les instrumens qui servent à ôtet les dents : en observant les circonstantes

ves requifes, nous ôtons par fon mo-Jen quantité de dents, & quantité de racines que nous ne pourrions pas ôter, s'il n'avoit pas la perfection que je lui ai donnée.

Si l'on se sert du pelican, le malade étant situé d'une façon convenable, on observera avec attention les circonstances suivantes.

Lorsqu'on ouvre la bouche de quelqu'un pour lui ôter une dent, il faut observer de ne pas trop éloigner la machoire inférieure de la supérieure; parce que négligeant cette précaution, on s'expose à causer une luxation à cette Partie, comme il arriva à Angers à une religieuse de sainte Catherine, suivant le rapport de la religieuse même & des autres religieuses du même monastere: le Chirurgien en fut si effrayé, qu'il ne scht comment s'y prendre pour y remedier; ce qui obligea d'avoir recours à un autre Chirurgien plus expérimenté que celui-là.

Les racines & les dents qui tiennent beaucoup, & qui ont de la prise du côté de leur face intérieure, sont tirées avec le pelican. La manœuvre qu'on Pratique pour tirer les racines en par-

Tome IL.

point de celle qui convient pour ôter les dents entieres. On observe que la position de la demie roite & du crochet ne doit point dissere en l'un & en l'autre côté des machoires, qu'autant qu'il est nécessaire d'éloigner ou d'approchet la demie roite du crochet, à proportion que la dent qu'on veut ôter est éloignée des incisives, & celles-ci des molaires.

Pour affermir la branche contre le corps de cet instrument, on éloigne le crochet de la demie roite, & on met entre la branche & la feuillure, ou entaille, un petit morceau de papier roulé: si la branche s'en écartoit, on l'y arrêteroit avec un petit lacet, dont on

entourcroit l'instrument.

Les dernieres molaires de la machoige inférieure sont quelques ois très-difsiciles à ôter, à cause de leur éloignement, & de l'épaisseur de l'os en cet endroit : il y a même des cas, où il est impossible d'en venir à bout avec le pelican; sur-tout lorsque le nombre de trente deux dents est complet, à cause du peu de prise que le crochet du pelican trouve sur la couronne de ces fortes de dents ; parce qu'elles paroifsent toujours beaucoup moins que les autres. Lorsqu'elles percent, il arrive néanmoins quelquefois des accidens si facheux, qu'on est obligé de les ôter de quelque maniere que ce soit.

Il y a de grosses molaires, qui sont encore très-difficiles à tirer, lorsqu'elles Ont plusieurs racines, & qu'elles sont adherentes, écartées ou barrées. Quand elles sont écartées, elles rompent ou dilatent l'alveole; parce que le colet de la dent est plus menu que le corps, & que leurs racines sont trop écartées les unes des autres par leur extrémité.

Pour remedier à la fracture de l'al-Veole, lorsqu'on a tiré une pareille dent, il faur presser les gencives avec le pouce & le doigt indicateur : on rapproche ainsi les parties qui sont divisées, ou rompues, lesquelles se rétablissent bien-tôt d'elles-mêmes, les fibres de cet

95 étant peu serrées.

S'il arrive que quelques portions des Parois offeux de l'alveole, soient écartées, ou aïent souffert un déplacement total; on doit absolument ôter ces portions d'alveoles, parce qu'elles ne peu-Yent passe téunir. En ce cas, il faut les

regarder comme un corps étranger & muifible. Quant aux pieces offeuses, qui sont encore attachées par quelqu'une de leurs parties, il faut les rétablir dans leur lieu naturel avec une sonde, ou avec quelqu'autre instrument convenable, qu'on introduit pour cet effet dans l'alveole. Après avoir rétabli les alveoles, on comprime les geneives suffisame

ment pour les raffermir.

Les dents, dont les racines sont bartées, sont plus dangereuses à ôter, que celles qui sont écartées; parce que cette substance spongieuse de laquelle nous avons parlé ailleurs, se trouvant renfermée dans l'espace des racines des dents, il est impossible de tirer ces sortes de dents, sans emporter cette por tion spongieuse, ou sans rompre les racines de la dent qu'on veur ôter: voila ce qui a donné occasion à l'erreur du peuple, qui croit que ces sortes de dents ont une barre, qui prend de l'une des racines à l'autre.

Si les dents qui ont leurs racines crochuës, emportent, ou écartent certaines portions de l'alveole; cela n'arrive que parce que les dents ont plus de force, que la portion de l'os qui s'opt pose à leur sortie : si au contraire les dents sont plus foibles que les alveoles, elles se cassent, & leurs racines restent dans les cavitez de l'alveole où elles font enchassées.

Ce ne font pas seulement les dents barrées, qui sont difficiles à ôter : il y en a de figurées de telle façon par leur tacine, soit qu'elles soient recourbées dans un fens, ou dans un autre, quelquesois en maniere de crocher ; qu'il n'est pas possible de les ôter, sans s'ex-Poser aux mêmes inconvenients, quelque parfait que soit l'instrument dont on se sert, & quelque précaution que Prenue l'operateur le plus adroit.

Il y a des dents adherentes aux alveoles, de telle façon que leurs racines se trouvent confondues & intimement unies avec les parois de leurs alveoles. Ces dents ne peuvent être ôtées, qu'une Portion de l'os maxillaire, & même de la cloison des alveoles, ne les suive; moins que la dent ne se casse. Ce qu'il y a de plus fâcheux en cela, c'est qu'avant d'operer on ne peut nullement distinguer cette facheuse disposition; & que d'ailleurs, quand on la reconnoîtroit, on n'en tireroit aucun autre ayantage, que celui de faire un pronostic désavantageux au sujet, capable de l'intimider dans un cas semblable. On ne peut se mettre à couvert de la violence que l'on a été obligé de faire malgré soi, qu'en faisant connoître à la personne à qui on a tiré de semblables dents, qu'il n'a pas été possible de les lui ôter autrement, lui faisant comprendre que ce ne sont que les circonstant ces sâcheuses, qui rendent ces sortes d'operations laborieuses & sujettes à cet inconvenient.

Pour ôter avec le pelican les racines, on les dents molaires, & canines du côté droit de la machoire inférieure, on fait affeoir le sujet sur une chaise baffe : ensuite l'operateur se met derriere, & appuie la tête du même sitjet contre sa poitrine pour l'affermit il porte le doigt indicateur de sa mili gauche sur la surface extérieure des dents de cette machoise, le doigt du milieu sur le menton, l'annulaire, & l'auriculaire dessous, entre la symphise & l'angle droit inférieur de la machoire inférieure : il tient l'instrument de la main droite : il pose sa demie 10iie sur la gencive & les dents les

plus proches des racines, ou de la dent qu'il veut ôter. Après cela, il Pose le crochet du pelican sur la partie moyenne de la surface intérieure de la dent qu'il doit enlever, ou il le descend plus bas. S'il n'y a point de prise pour affermir ce crochet dans cet endroit & aider son action, l'operateur Pose le pouce de la main gauche dessus, & le doigt indicateur à côté; ou bien il fait servir le doigt indicateur à abaisser la levre, & tirant & élevant le tout un peu de droit à gauche, il fait fortir ainsi les racines, ou la dent de l'alveole. Les dents semblables du côté Sauche de cette machoire, seront tirées de même, en tenant l'instrument de la main gauche, faisant agir sa main droite de la même maniere que l'on a fait agir da gauche de l'autre côté.

Pour ôter les incifives de cette machoire, l'operateur doit être placé devant le sujet, tenant l'instrument de sa main droite, ou de sa main gauche s'il est nécessaire. Ensuite il pose le crochet & la demie roiie du pelican, comme il vient d'être dit, tenant les dents voisines avec le doigt indicateur & le pouce de la main opposée à celle qui tient

Piiii

176 LE CHIRURGIEN l'instrument, pour assujettir la machoire dans les mouvemens qu'il faut saire

pour ôter la dent.

A l'égard des racines, ou des canines & molaires du côté droit, ou du côté gauche de la machoire supérieure, le manuel est le même que pour celles de l'inférieure; parce qu'il faut du côté droit, ou du côte gauche, tenir l'instrument de la main du même côté que se trouve la racine ou la dent qui doit être ôtée, & porter le pouce de la main opposée à celle qui tient l'instrument, sur la partie inférieure de la surface extérieure du crocher: le doigt indicateur se pose également sur la surface extérieure, mais au-deffus du crochet; afin que ces deux doigts conduisent & poussent le crochet dans son action Lorsque les dents qu'on yeur ôter, no sont pas des plus éloignées, on affermit le menton avec les autres doigts; au lied que quand elles le sont, on ne per rporter que le pouce, sur la partie inférieu re du crochet.

Si l'on veut ôter les incisives de la machoire superieure, le sujet étant afsis sur une chaise basse, l'operateur est situé derrière, & affermit la tête du

même sujet, comme il a été dit. Pour ôter celles du côté droit, il tient l'inftrument de sa main droite, appuiant le Pouce & l'indicateur de sa main gauche sur le crochet, pour faciliter la sortie de la dent; le reste des doigts de cette main portant dessus & dessous le menton, pour l'assujettir. Lorsqu'on veut tirer les dents du côté gauche, on observe les mêmes circonstances, changeant seulement les fonctions de l'une, & de l'autre mairs.

S'il arrive qu'une dent fe casse sous l'instrument, il faur faire tout son posfible pour ôter ce qui en reste. S'il y a en cela trop de difficulté, il faut differer l'operation, en attendant que la disposition devienne plus favorable; à moins qu'une hémorragie produite par l'arrere qui se trouve toujours dans le canal de chaque racine d'une dent, ne tournisse trop de sang, la dent étant cassée; & que cette hémorragie n'ait pû être arrêtée par les moyens qui seront indiquez dans la fuite; ou que la douleur ne nous y oblige; parce qu'avec le tems ces racines se découvrent de dessous les chairs en se détachant de l'os de l'alveole; ce qui fait qu'elles sont alors

plus aisées à ôter, & que le déchire

ment n'est pas si considerable.

S'il y avoir des fecrets pour tirer les dents avec autant de facilité, que les operateurs des carrefours & places publiques tâchent de le persuader au peuple, je conviens qu'on ne pourroit affez les paier, puisqu'on épargneroit beaucoup de douleur à ceux qui ont le malheur d'être attaquez du mal de dents & d'en être tourmentez violemment : la connoissance que j'ai des dents & des maladies qui les affligent, m'a roujours fait croire, que ces sorres de gens, n'avoient qu'une méthode propre à falciner les yeux du public : la peine que j'ai prise, pour tâcher de découvrir le mystere de ces affronteurs, m'a éclairci & mis entierement au fait de leur supercherie : toute leur adresse consiste à gagner quelques pauvres malheureux, qui se sourrent parmi la populace attentive au recit des promesses de l'imposteur empirique : les feints malades à gages, le presentent à divers tems, & le prétendu operateur, qui tient dans sa main une dent toute prête enveloppée dans une membrane très-fine avec du sang de poulet, ou d'autre animal,

introduit sa main dans la bouche du feint malade & y laisse la dent qu'il tenoit cachée : après quoi il n'a qu'à toucher, ou faire semblant de toucher la denr avec une poudre, ou une paille, ou avec la pointe de son épée ; il n'a même, s'il veut, qu'à sonner une clochette à l'oreille du prétendu patient, qui écrase pendant ce tems-là ec qu'on lui a mis dans la bouche; on le voit auffi-tôt cracher du sang & une dent ensanglantée, qui n'est pourtant que la dent que l'imposteur avoit introduite dans sa bonche. Si dans la foule quelqu'un trompé par ce stratageme, se presente pour se faire tirer une dent, la Poudre, la paille &cc. n'étant plus de mile, l'operateur ambulant trouvera bien vîte une défaite : il ne manquera pas de supposer, que la fluxion est mop forte; qu'il fant patienter encore quelques Jours, ou bien que cette dent est une dent œillere, qu'il ne faut point tiret; Parce que ces sortes de dents &c. sont, comme ces empiriques le prétendent » telatives à l'œil, qui seroit, disent-ils, bien-tost perdu, si l'on ostoit ces sortes de dents. Si ces affronteurs avoient bien appris la partie de la Chirurgie qu'ils

avilissent par une impudente pratique & une ignorance grossiere; s'ils avoient étudié l'anatomie, ils auroient connut, que les nerfs qui vont aux canines, sortent de la même source, que ceux des autres dents, & que l'œil n'a pas plus de communication avec les dents qu'ils appellent œilleres, qu'avec les autres.

Il y a autant de dents œilleres pour ces prérendus Dentistes, qu'il y a de dents dans la bouche; car pour peu qu'ils en rencontrent qui leur paroisser# difficiles à ôter, ils rengainent bien vîre leur épée, avec la pointe de laquelle ils se vantoient de les ôter, & remettent ainsi dans le sourreau tous les coups adroits, dont ils font parade dans les provinces, & à Paris sur le Pont-neuf, theatre ordinaire de ces imposteurs; qui ayant alarmé les malades par cette fausse opinion des dents œilleres , les assurent après cela que moyennant une eertaine somme, ils ne laisseront pas de les guerir, & qu'ils ont pour leur mal, un remede immanquable, dont ils possedent eux-seuls le secret : les malades qui ont la foiblesse de les croites se trouvent à la sin les dupes de leur pralique témeraire, aussi-bien que de leur mauvaise theorie.

Afin de détromper le vulgaire au sujet des dents ceilleres, je me sens obligé d'avertir que j'en ai tiré un grand nombre; sans qu'il soit arrivé aucuns des accidens dont on se laisse ordinaitement intimider, même sans m'être apperçû, qu'il arrive plus d'accidents à ces sortes de dents là, qu'aux autres. Les Praticiens & les Auteurs de bonne soi, ont observé la même chose.

Pour mieux ménager, & éviter la fracture de l'alveole, dans le cas ou les elents ont leurs racines longues & adherentes, il faut les ébranler seulement avec le pelican; ce qui se fait comme si l'on vouloit les ôter. Lorsqu'on a ébranlé une dent à la machoire supérieure, on acheve, sans sortir de sa place, l'operation avec le davier. Si le davier ne convient pas, on passe devant le sujet, & on a recours aux pincettes droites, pour tirer la dent de hant en bas.

Si l'on a ébranlé quelque dent à la machoire inférieure avec le pelican dans le dessein de l'ôter; après l'avoir ébranlée, on l'oste avec le davier, en la ti-

rant de bas en haut. Si les incisives ne peuvent se tirer avec cet instrument, il faut passer du costé gauche de la personne, & porter le bras droit par dessus sa tête, pour tirer la dent avec les

pincettes droites.

On ne doit pas ignorer, que les dents, après avoir été ôtées de leurs alvoles, peuvent reprendre, étant remises sur le champ dans leur place, quand même elles seroient cariées; pourvû qu'elles le soient légerement, & qu'on ait la précaution, après qu'elles seront de nouveau unies à l'alveole, d'en ôter toute la carie, & de les plomber: elles pourroient même, en cas de besoin, être transferées d'une bouche dans une autre, & y reprendre avec la même facilité que celles qui sont saines. Dans ces sortes de transports de dents, on doit toujours préferer la dent parfaite ment faine.

Il ne faut pas que l'on regarde comme une fable le transport d'une dent avec succès d'une bouche dans une ausre, non-sculement parce qu'il y a d'anciens Auteurs qui le proposent, tel qu'Ambroise Paré & plusieurs autres mais encore parce qu'on voit par des

DENTISTE. 183 expériences journalieres, que des dents transplantées d'une alveole dans l'alveole d'une bouche differente, se sont conservées plusieurs années fermes & folides, sans recevoir aucune alteration, fervant à toutes les fonctions auxquelles les dents sont propres; jusques-là, qu'il s'en est vû resister à la violence du mercure après la salivation, tandis que leurs voisines tomboient, quoique naturelles : à plus forte raison les dents remises dans leurs alveoles naturelles doivent tenir & durer long-tems; à moins que quelque accident ne les attaque, de même qu'il pourroit attaquer les dents les plus saines, & qui n'one jamais été déplacées; c'est pourquoi il ne faut point négliger, lorsque la dent n'est point trop gâtée, de la remettre dans son alveole, lorsqu'on l'a ôtée par méprise, ou que la violence de la douleur nous y a obligé; puisque l'on Peut par-là guerir le malade & lui rendre sa dent. Cette operation réussit encore mieux aux incifives & aux canihes, & bien fouvent aux petites molaires, lorsqu'il n'y a pas trop d'écartement.

Cette operation a réissi tant de fois

que je suis étonné, qu'il y ait encore aujourd hui des Auteurs & des Praticiens qui la prétendent impossible : on peut voir au chapitre 29. du tome premier quel est le succès que j'ai eu dans de semblables operations : ce qui se trouve fort oppolé au sentiment du celebre M. Dionis. Cet Auteur suit en cela l'opinion de M. Verduc (a) qui tient que de tels fairs sont apocriphes, & qu'il E'est pas possible de raffermir dans les alveoles les dents remises & transportées. Je suis d'autant plus surpris que ces deux Auteurs le récrient de la sorte, à l'occasion d'une dent que M. Carmeline (b) avoit ôtée & remise sur le champ avec succès, que ce fait étoit constant, rapporté & vérifié par M. Carmeline. Le cas étant devenu assez commun, j'espere qu'à l'avenir on n'aura pas de peine à le croire.

Les dents qu'on remplace pour l'ordinaire, sont les incissives, & les petites molaires; parce que ce sont celles

⁽a) Il étoit maître Chirurgien à Paris, celebre anatomisse, & Auteur de plusieurs levres de Chirurgie.

⁽b) Il étoit maître Chirurgien à Paris,

qui servent le plus à l'ornement de la bouche. Il est important d'observer pour y bien réiissir, que la personne à qui on fair cette operation, foit d'une bonne santé; que l'alveole & les geneives dans lesquelles on veut remettre une dent, n'aient point trop souffert de déchirement; & qu'il y ait de la pro-Portion entre la dent & l'alveole qui doit la recevoir.

Si l'on veut transplanter une incisive, ou une canine d'une bouche dans une autre ; il faut que le sujet à qui on veut mettre la dent étrangere, ait dans sa bouche la dent ou la racine de la dent parcille, non-feulement par rapport à la place, mais aussi par rapport à la grosseur, à la longueur & à la figure du corps de la dent qu'on veut transplanter; ce qu'on doit observer autant qu'il est possible : en ce cas on commence par tirer la dent, qui doit remplacer celle dont il s'agit ; car se l'on ôtoit l'autre auparavant, le fang se coaguleroit dans son alveole ; ce qui Pourroit par la finte empêcher l'union de la dent qu'on y veut introduire : si Pourtant après avoir ôté la dent qui doit être remplacée, celle qu'on a tirée la Tome II.

première ne se trouvoit pas propre, & qu'il fallût en tirer une autre; il faudroiten ce cas ôter avec une fausse tente ébarbée le sang qui se seroit coagulé dans l'alveole, où l'on veut replacer la dent. On ôte ces dents avec précaution, crainte de casser l'une ou l'autre; c'est pourquoi il ne faut point tirer tout d'un coup celles qu'on doute être adherentes; mais il faut les tirer peu-àpeu: lorsqu'elles sont suffisamment ébranlées avec le pelican, on acheve de les tirer avec les pincettes droites, ou avec le davier.

La dent qui doit faire place à celle qu'on a dessein de remettre, ne doit être ôtée que dans l'instant qu'on veut la remplacer. Lorsque la dent, qui a été ôtée la premiere, est mise dans sa place, on l'assujettit avec le fil pendant douze à quinze jours, comme il a été dir, en parlant du moyen de redresser les dents avec le fil, au chapitre 8. de ce volume.

Après avoir tiré une dent, ou une racine, leurs vaisseaux sauguins, ou ceux de l'alveole fournissent quelquesois une bémorragie qui, quoique perire en apparence ane saisse pas souvent d'être de parence ane saisse pas souvent d'être de

durée, d'effrayer le malade & les assistans, & d'embarasser l'operateur, s'il

ne fçair pas y remedier.

Si l'hémorragie est produite par la suprure des racines, en voulant ôter la dent, & qu'on soit assûré qu'elle vienne du rameau d'artere, qui portoit aupatavant la nourriture à la dent ; il faut examiner d'où le sang sort, & mettre sur le vaisseau le styprique, on le cautere actuel : quand on ne voir point l'extrémité du vaisseau il faut nécessairement ôter les racines de la dent, sans quoi l'hémorragie subsisteroit toujours: les styptiques, qu'on employe pour l'une & pour l'autre de ces hémotragies, sont, ou l'eau allumineuse, l'eau styptique de Rabel, celle de M. l'Emery, on celle dont voici la composition, & qui n'est pas moins efficace.

Prenez du vitriol romain le plus verd, une livre; de l'eau-de-vie une pinte : mettez le vitriol dans un grand creu-fet ou pot de terre, couvert d'un tuileau; ou à son défaut dans un plat de terre un peu grand & non verni, couvert d'un autre plat de la même grandeur : ensuite mettez le vais-eau dans un seu de roue recouvert de

charbon allumé: entrerenez le feu pendant einq à six heures ; afin que le vitriol le déslegme, & qu'il devienns rouge comme du sang : après quoi retirez-le du feu pour le laisser refroidit & le mettre en poudre : cette poudre fera mise dans un grand matras, & pardessus on versera l'eau-de-vie, laquelle ne doit aller qu'à la moivié du matras à cause de la fermentation de ces dros gues : le matras étant bien bouché, on le met pendant vingt-quatre houres sur les cendres chaudes, qui seront pour cet effet dans un grand plat, que l'on mettra sur un fourneau, ou rèchaut garni de feu capable d'entr renie une chaleur douce & temperée: on aura soin de remuer de tems en tems le matras, & lorsqu'on le retirera, on le laissera reposer, pour verser la le queur à clair dans des bouteilles, qu'on riendra bien bouchées. Pour se servit de cette liqueur on en imbibe plusieurs petits tampons de charpie, qu'on met les uns fur les autres dans la cavité que fournit le sang, & par-dessus un plomaceau imbibé. Si l'alveole & les garsives out souffert du déchirement, on affermit it tout pendant un quart d'hau-

te avec le doigt indicateur & avec la Pouce, & on presse les deux côtez de la gencive. L'orsque ces parties n'ont Point été déchirées, ni écarrées, on met fur le plumaceau une, ou deux petites compresses; asin que le malade venant à fermer sa bouche, le tout soit comprimé par les dents de la machoire opposée, ou par la gencive, s'il ne se trouve pas de dents de rencontre.

Quand I hémorragie est grande, après avoir imbibé ces bourdonnets dans la liqueur, on les route dans de la poudre d'éponge brulée, & on les laisse dans la cavité de l'alveole jusqu'à ce qu'ils tombent d'eux-mêmes. Le malade ne doir manger que quelques heus res après l'application de ce remede, 83 il ne doit rien faire qui soit capable da l'émouvoir, ou de l'échauffer.

l'ai toujours préferé ce styptique à tout autre; parce qu'il fait ordinairement son effet dans une seule applica-

En certains cas, qui à la verité ne sont pas ordinaires, l'hemorragie est occasionnée, ou par l'extraction de quelque dent, dont le volume ou dont l'ésattement des racines est énorme, ou

F90 LE CHIRURGIEN parce que les alveoles sont adherentes aux racines des dents à un tel point que la dent & l'alveole ne font plus qu'un même corps: alors il se fait des éclars? ou des deperditions de substance, nonseulement de l'alveole; mais encore de la gencive; ce qui peut occasionner des hemorragies presque insurmontables; parce que la distribution des vaisseaux varie souvent dans le corps de l'homme. On en a vû mourir par de semblables accidents; c'est pourquoi il est bon de sçavoir tous les moyens qui peuvent fervir à y rémedier, & les causes qui ont rendu quelquefois inutiles les applications des astringents, des styptiques, du bouton de vitriol, & même du caurere actuel & potentiel. L'inutilité de tous ces remedes dépend du défaut de compression, ou de ce qu'elle n'est pas assez long-tems continuée : ces fortes de remedes ne pouvant produire que rrès-imparfaitement leur effet, sans le fecours de la compression; parce que les impulsions réiterées, qui se produit fent continuellement dans les arteres! à l'abord des colomnes de fang actuel ment déterminées à s'y porter par chaque contraction, qui se produit dans le

cœur & dans l'artere même, chassent expulsent tout ce qui n'est pas capable de leur résister. De-là vient le peu d'effer des stypiques dans certains cas 20 & la nécessité de la compression dans l'application de tous les remedes qu'on met en usage, pour arrêter les hemortagies. C'est pourquoi on ne sçauroit affez recueillir les observations qui ont du rapport au cas dont nous parlons ; ni ramasser trop de circonstances, pour les mettre en pratique dans les diffetentes occasions qui fe presentent à l'imprévû.

Il survient quelquesois des fluxions aux gencives & aux joues, après qu'on oté une dent ; soit que cela vienne d'une disposition qui s'y rencontroit au-Paravant, ou que l'ébranlement, ou l'écartement de l'alveole : qui est arrivé Par la sortie de la dent, l'ait produite. Il faut y remedier, en faisant user au malade de rafraichissemens convenables, & en le faisant saigner, si la suxion est grande. D'ailleurs on aura recours, s'il est nécessaire, aux topiques. déja proposez en semblables occasions.

Si l'on observe régulierement tous les moyens que jai proposez pour la

conservation des dents, on évitera sottvent d'être réduit à la fâcheuse nécessité de les détruire. Ce n'est qu'avec regret que je me détermine à ôter des dents, non pas par rapport à la violenlence de l'operation, qui n'est jamais si considerable, que les douleurs qu'elles causent, ni par rapport aux suites far cheuses qui peuvent en arriver ; mais j'hesite, j'élude & je differe à les ôtes par le grand cas que j'en fais, & par rapport à l'importance de seur usage Si chacun avoit les mêmes égards, on conserveroit autant de dents, que l'on en détruit mal à propos ; & on n'au roit pas tant de mépris pour ce qu'on appelle arracheurs de dents, dont quel ques-uns à la verité ne méritent qu'un tel titre; tandis que bien d'autres meritent celui de conservateurs de dents puisqu'ils les conservent, non-seules ment autant que les regles de l'art le peuvent permettre; mais encore qu'ils employent leur genie, en imitant nature, à réparer les défauts qui seltent à une bouche, lorsque l'ouvrage parfait de cette même nature vient manquer. On ne sçauroit refuser à cts derniers le titre de Chirurgiens Den tiftes \$

tilles; puisqu'ils pratiquent exactement dans toute son étendue une partie de la Chirurgie, qui certainement n'est pas méprisable par elle-même, & qui n'a jamais pû devenir telle que par l'abus qu'en ont fait certaines gens qui s'en sont emparez, qui l'ont pratiquée sans jamais avoir acquis les connoissances nécessaires & sustifantes, & qui ont trompé & rebuté le public. De là il est arrivé que le vulgaire qui n'est pas toujours capable de faire une juste estimation du mérite, a confondu l'homme de bonne foi avec le fourbe, l'expérimenté avec l'ignorant, & Wenfin on a méprifé l'operateur & sa Mofession, qui sans de tels inconveviens auroit toujours été considerée autant que plusieurs autres parties de la Chirurgie, qui ne sont ni plus utiles, plus importantes à la conservation de l'homme.



Explication de la Planche XXI. contenant la figure du levier és celle du corps du pelicant fervant à ôter les dents.

A Figure I. represente l'instrument nommé levier, vû lateralement dans toute son étenduë.

A. La tige.

B. La goutiere située à l'extrémité antérieure de cette même tige.

C. C. La vis de cette tige.

D. Son manche.

E. Un écrou roulant sur la vis de cette tige.

F. Sa branche.

G. Son crochet recourbé & muni de deux petites dents formées an moyen d'une goutiere.

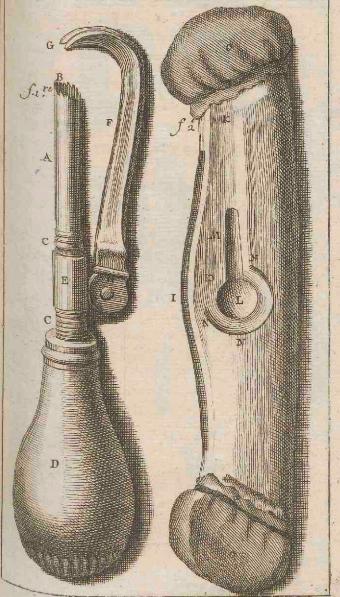
H. La vis sur laquelle est mon-

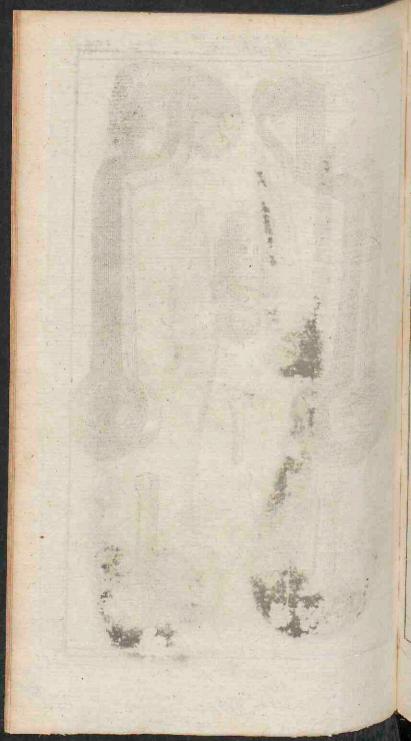
té le crochet.

La Figure II. represente le corps de pelican détaché de ses branches & contigu aux deux demies roues, vû par sa surface supérieure dans toute son étendué.

Planche 21. pag, 194,

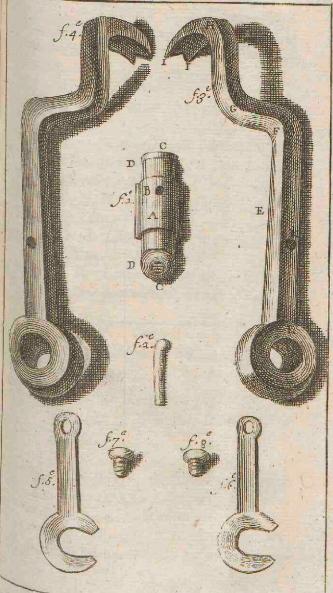
rom. 2.

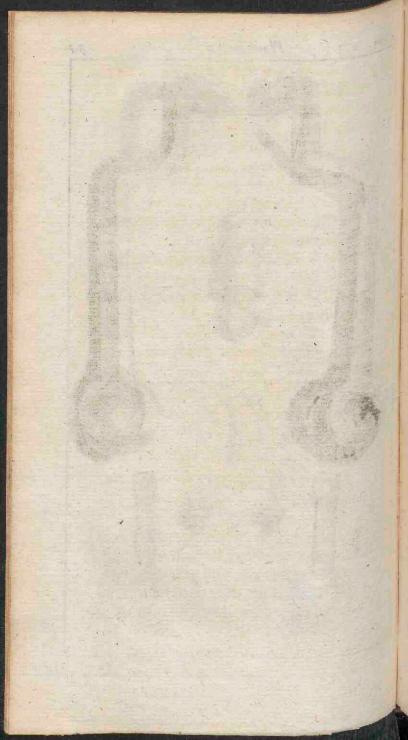




rom. 2. Planche 22. me

194.





Le centre, ou sa partie la Plus étenduë en largeur, & la plus convexe.

K. K. L'entaille.

L Le trou qui doit recevoir l'effieu.

M. L'engrainure pratiquée dans l'entaille, servant à loger une goupille qui; affermit l'essieu.

N. N. N. La circonference arron-

die de l'entaille.

O. O. Chaque demie roue garnie

d'un linge.

P. P. Le lien qui assujettit le linge qui enveloppe chaque demie roue.

Explication de la Planche XXII. contenant la figure de plusieurs pieces du nouveau pelican, démontées & séparées les unes des autres.

A Figure I. represente une piece unommée essieu, laquelle doit être engagée dans le corps du pelican en maniere d'axe, ses deux extrémirez servant de pivot, vûë de façon qu'on apperçoit distinctement son trou, son en-

gramure & toutes ses parties.

A. La partie la plus saillante de cet essieu.

B. Le perit trou qui reçoit la goupille qui sert à l'affermir.

C. C. Les deux extrémitez de cer

essieu faisant fonction de pivot.

D. D. La rainure recevant le crochet en fer à cheval, lorsque les branches sont montées.

La Figure II. represente une goupille qui assujettit l'essieu dans sa situation.

La Figure III. represente la branche du pelican, recourbée de droit à gauche, vûë par sa surface supérieure & par l'une de ses surfaces laterales.

E. La partie droite & la plus

étenduë de cette branche.

F. La premiere recourbure.

G. La deuxième recourbure. H. La troisiéme recourbure.

I. I. Les dents, la goutiere & les dentures de la face interne de la recourt bure qui forme le crochet.

K. Un petit écrou situé à la sur-

face supérieure de la branche.

L. Le ctocher annulaire dela

DENTISTE. 197

branche qui sert à l'assujettir & à tourner autour du pivot de l'essieu.

La Figure IV. represente la branche du pelican, recourbée de gauche à droit & ne differant de la premiere dans aucime de ses parties hors qu'elle a ses courbines tournées de gauche à droit, à la difference de la premiere, qui les à tournées de droit à gauche.

Les Figures V. & VI. representent deux crochets en fer à cheval semblables

entr'eux.

Les Figures VII. & VIII. representent les vis qui servent à attacher cha-Que crochet en fer à cheval sur chaque branche, lesquels crochets étant ainsi montez, assujettissent chaque branche avec le pivor de l'essieu.



Explication de la Planche XXIII.

contenant la figure d'un pelican
fimple composé d'une seule branche retournée de droit à gauche,
l'extrémité opposée à la demie
roue servant de manche, vii
antérieurement dans toute son
étendue.

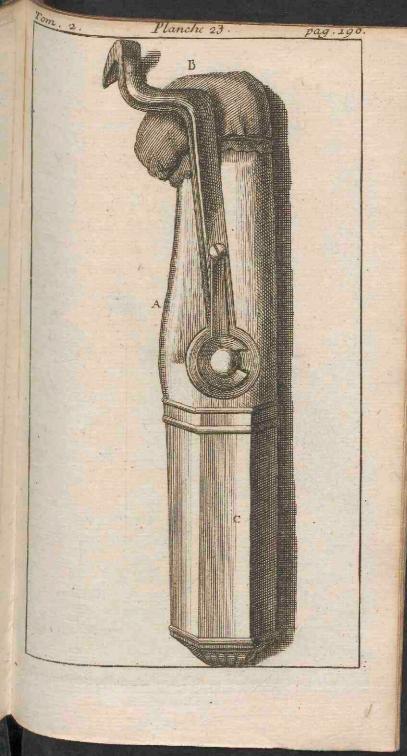
A Represente la partie moyenne & antérieure du corps du pelican simple.

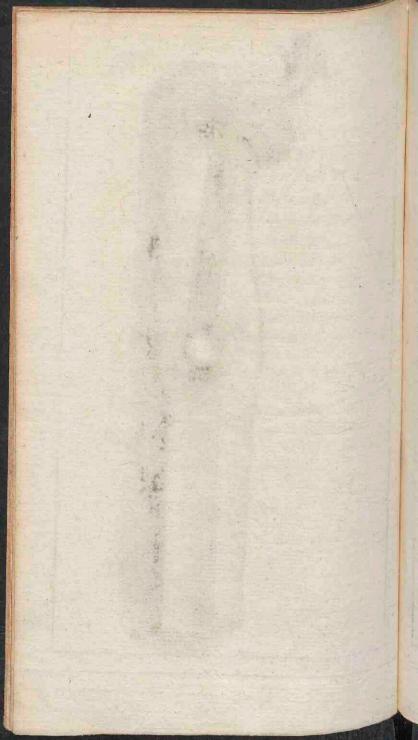
B. Sa demie roite.

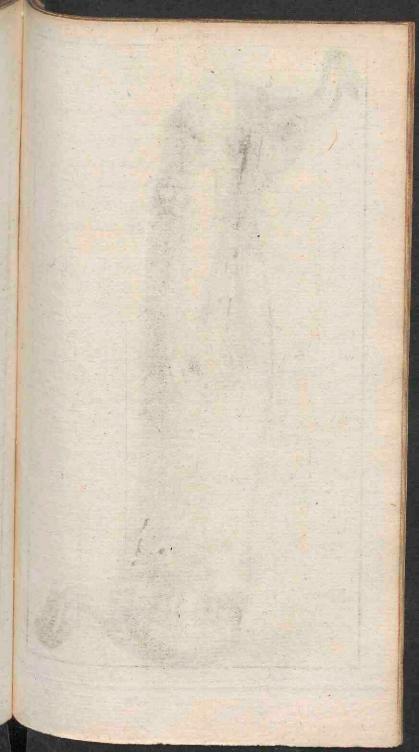
C. Son manche.

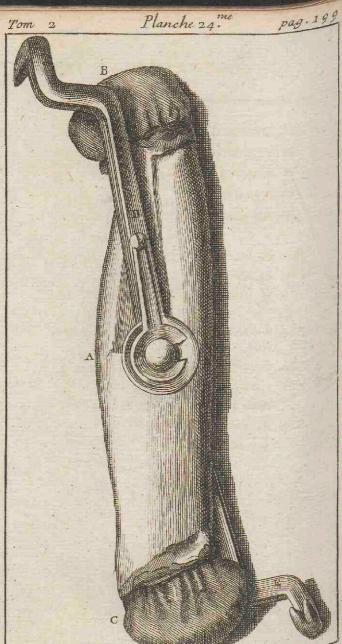
D. Sa branche montée & logée dans l'entaille, assujettie par le crochet en fer à cheval, avec le pivot de l'essieu-











Explication de la Planche XXIV.
contenant la figure d'un pelican
à deux branches tournées en
differents sens, vûs dans
toute son étenduë.

A Represente le corps de ce pe-

B. La demie roiie tournée de droit

C. La demie roue tournée de gauche à droit.

D. Sa branche tournée de droit à gauche, servant au côté droit.

E. Son autre branche tournée de gauche à droit, servant au côté gauche.



Explication de la Planche XXV.

contenant la figure d'un pelican
double, servant au côté droit
de la machoire inférieure & an
côté gauche de la machoire sur
périeure, composé de deux branches: & une plaque de plomb
propre à servir en cas d'hemorragie causée par les dents.

L monté de deux branches avec deux demies roues tournées de droit à gauche, vû dans toute son étenduë.

A. Le corps de ce pelican.

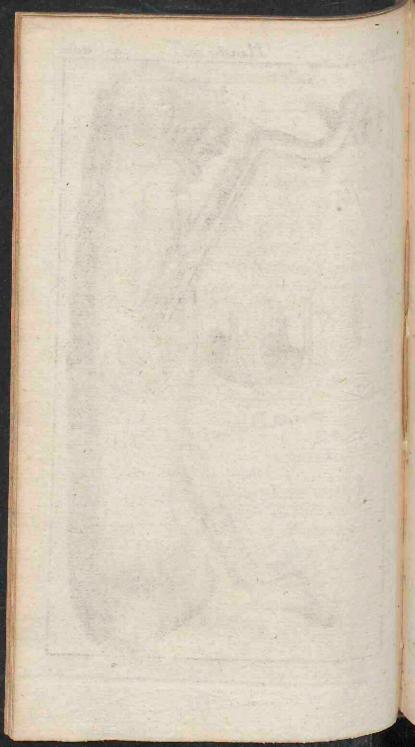
B. B. Ses deux demies roues.

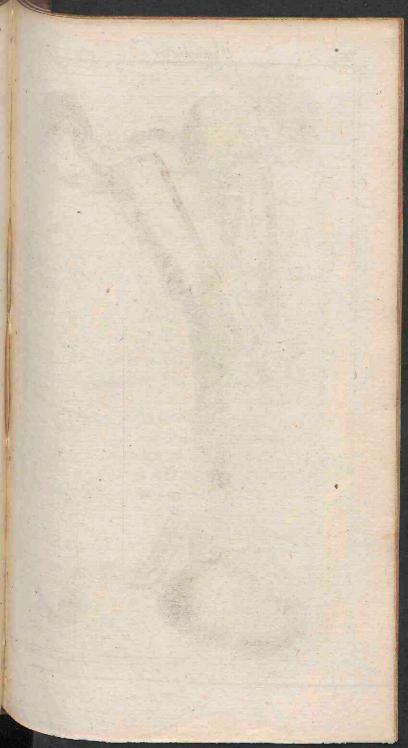
C. C. Ses deux branches recour-

bées de droit à gauche.

La Figure II. represente une plaque de plomb propre à contenir & à affujettir l'appareil en cas d'hemorragie, à l'occasion de l'extraction des molaires, particulierement lorsque leurs racines trop écartées, ou adherentes aux alveoles, causent un délabrement aux alveoles & aux gencives.

Tom 2 Planche 25 . me pag 200

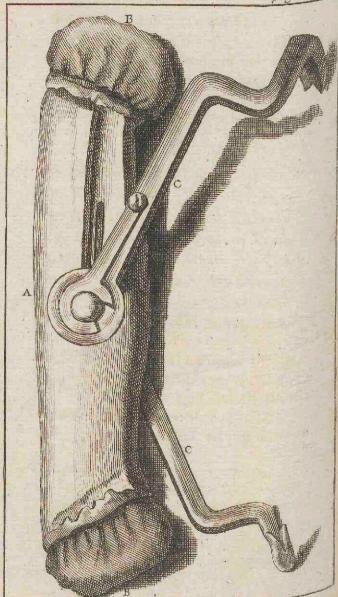




Tom 2

Planche 26".

pag. 201



La partie de cette plaque qui appuie sur la couronne des dents qui la compriment.

E. E. Les joues de cette plaque qui

embrassent l'appareil.

Explication de la Planche XXVI. contenant la sigure d'un pelican double, servant au côté gauche de la machoire inférieure, & au côté droit de la machoire supérieure, composé de deux branches, vû d'un seul côté dans toute son étendué.

Le corps de ce pelican. B. B. Ses deux demies roues inclinées de gauche à droit.

C. C. Ses deux branches recour-

bées de gauche à droit.



Explication de la Planche XXVII. contenant des figures de dents extraordinaires.

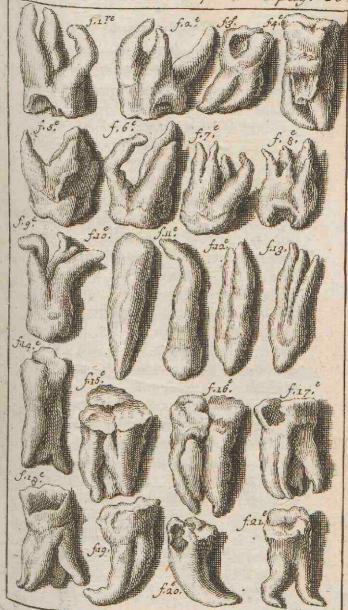
A Figure 1. represente une grosse molaire, dont les racines sont au double plus écartées les unes des autres, que le colet n'est large. Une dent ainsi conformée, ne peut être ôtée sans faire éclater l'alveole.

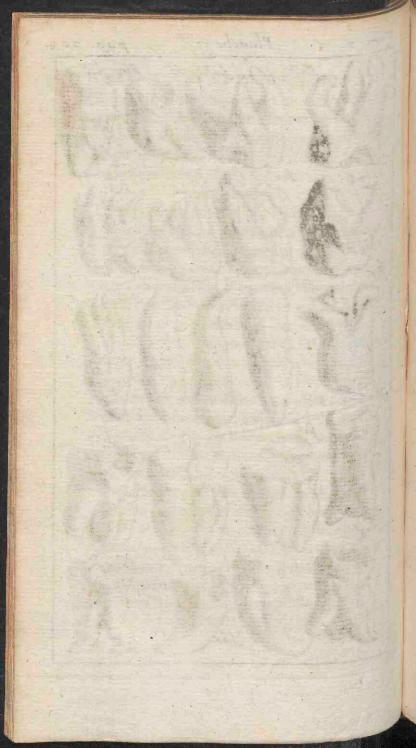
La Figure II. represente une autre molaire supérieure, dont les racines sont encore plus écartées les unes des autres respectivement à son colet : une dent semblable ne peut être ôrée que l'alveole ne se fracture.

La Figure III. represente une derniere molaire de la machoire inférieure, dont les racines sont recourbées l'une sur l'autre, se joignant presque ensemble, étant d'un plus grand volume que le corps: cette disposition cause que ces sortes de dents sont très-difficiles à ôter, sans que l'alveole s'éclare.

La Figure IV. represente une grosse molaire de la machoire inférieure, dont Tom. 2. Planche 27. me

pag. 202.





les racines se raprochent en se recourbant beaucoup l'une vers l'autre, & sont intimement adherentes à la cloison mitoyenne de l'alveole; de-là vient qu'une dent de cette nature ne peut être ôtée

sans que la cloison la suive.

La Figure V. represente une grosse. molaire de la machoire supérieure, dont les racines sont non-seulement écartées les unes des autres; mais encore intimement adherentes à la cloison de l'alveole, & ne faisant qu'un même corps avec lui : on ne peut ôter ces fortes de dents, sans qu'une portion de l'alveole reste attachée à leurs raci-

La Figure VI. represente une grosse molaire supérieure avec une racine recourbée en forme d'arc, se réunissant Presque avec les autres racines vers leur extrémité & embrassant les cloisons de l'alveole : ces sortes de dents fracassent l'alveole quand on les ôte, on se calsent elles-mêmes.

La Figure VII. represente une autre groffe molaire de la machoire supérieure à quatre racines : il n'est pas ordinaire que ces dents aient quatre racines.

La Figure VIII. represente une des dernieres grosses molaires de la machoire supérieure à cinq racines: il est extraordinaire de voir des dents à cinq racines.

La Figure IX. represente une petite molaire de la machoire supérieure à trois racines recourbées en dehors en forme de crochet & en disserents sens une dent semblable ne peut être ôtée sans faire éclater l'alveole.

La Figure X. represente une dent canine de la machoire inférieure, de longueur & de grosseur extraordinaire, ôtée à un jeune homme de vingt ans.

La Figure XI. represente une autre canine de la machoire supérieure, trèslongue, respectivement à la longueur ordinaire de ces dents, dont la racine est recourbée.

La Figure XII. represente une canine de la machoire supérieure à deux racines: les canines n'en ayant qu'une, il n'est pas commun d'en voir de même.

La Figure XIII. represente une canine de la machoire supérieure à trois racines ; ce qui est encore plus rare-

La Figure XIV. represente une per

tite molaire de la machoire inférieure à trois racines; ce que l'on ne voit que tarement.

La Figure XV. represente une grosse molaire à trois couronnes; ce qui est très-rare & très-remarquable.

La Figure XVI. represente une molaire à deux couronnes, ayant une autre dent placée dans la voute de sa racine; ce qui est tout-à-fait rare & singulier.

La Figure XVII. represente une grosle molaire de la machoire inférieure à trois grosses racines; ce qui n'est pas commun, les molaires de la machoire inférieure n'ayant ordinairement que deux racines.

La Figure XVIII. represente une autre grosse molaire de la machoire inférieure à quatre racines; ce qui ne se rencontre que rarement.

La Figure XIX. represente une des dernieres molaires de la machoire inférieure, ayant les racines courbes & recoquillées; une dent de cette espece est difficile à ôter.

derniere molaire de la machoire inférieure, n'ayant qu'une racine très-recourbée.

La Figure XXI. represente une des molaires de la machoire inférieure à deux racines, recourbées en différents sens.

Explication de la Planche XXVIII.

contenant la figure de la misse
de plomb, du fil d'or, & de
deux lames de plomb.

A Figure I. represente une masse de plomb servant à frapper sur le manche du poussoir, lorsqu'on ôte certaines dents, ou chicots de dehors en dedans.

A. Partie de sa convexité.

B. Sa concavité.

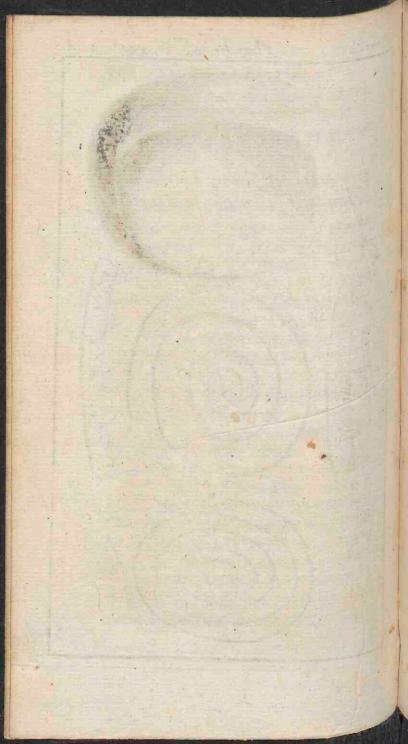
La Figure II. represente un fil d'or d'une grosseur assez considerable, re courbé en ligne spirale.

La Figure III. represente un autre fil d'or moins gros que le precedent.

La Figure IV. represente une lame de plomb servant à assujettir les dents en dedans.

La Figure V. represente une autre lame de plomb servant à assujettir les dents en dehors. Tom. 2. Planche.22.mc pag. 206. B f.3.

f.3.*



CHAPITRE XIII.

Des dents artistement sigurées pour remplacer celles qui manquent.

Orsqu'on veut mettre une dent (a) dans un alveole, qui est rout-àfait, ou en partie rempli, il faut que cette dent ait à peu près la longueur, l'épaisseur, & la largeur de la dent naurelle, qui en occupoit la place : il faut aussi que la partie, qui en est comme la racine, ou le talon, soit ajustée de maniere, qu'elle pose également sur la geneive, qui recouvre la cavité de l'alveole.

Pour faire des dents arrificielles, on employe ordinairement des dents humaines, des dents d'hipopotame. ou cheval marin, des dents de bœuf, inême l'os de ses jambes, des dents de cheval, ou de mulet, les défenses de vache marine, & le cœur de l'yvoire le Plus ancien, & le plus beau.

Les dents humaines & celles de che-

(3) Voiez la figure 1, de la planche 34.

val marin sont à préferer à toute autre matière; parce qu'elles ont leur émail, & qu'elles resistent davantage à l'action des corps qui les touchent; par conséquent elles durent plus longtems, & conservent une couleur beaucoup plus belle, que toute autre matière, dont ont pourroit se servir en pareil cas.

Les dents de bœuf, de cheval, ou de muler, étant couvertes de leur émail peuvent aussi être preferées à toute autre matiere, dans le cas où l'on ne peut avoir des dents humaines assez larges & même assez blanches, pour remplir

la place d'une autre dent.

Quand on veut mettre une dent hat maine à la place d'une autre dont; il faut faire ensorte que le corps de cette dent soit bien proportionné à l'espace dans lequel on le veut mettre, & à la couleur des dents voisines. Cela fait, on lime de sa racine ce qu'elle a de trop, & on remplit de plomb sa cavité.

Quand cette dent que l'on veut employer est trop longue, trop large & trop épaisse, on la diminuë de sa longueur, beaucoup plus par sa racine,

que par l'autre extrémité. Pour cet effet on la scie, on la lime, & on diminuc fon volume fur un grais, ou fur une Pierre à émoudre, pour la réduire à la Proportion & figure convenable. L'on peut aussi avoir de petites meules saites exprès, dont on peut se servir, pour fabriquer très promptement toutes fortes de dents, ou des dentiers artificiels.

Les dents des animaux qu'on peut substituer aux dents naturelles, doivent être de même réduites dans une dimension convenable, si elles sont d'un vo-

lume trop considerable.

Lorsque l'intervale qui doit recevoir la dent postiche, est plus large qu'il ne doit être, en conséquence de ce qu'il se trouve réuni aux larges intervales qui se rencontroient entre la dent perduë & celle qui reste; ou lors que la carie, en ruinant les parries laterales des dents voilines, aura rendu cet intervale d'une trop grande étendue; il faut observer que l'assiette ou le talon de la dent, soit de la largeur de l'intervale, & que le reste diminue, Pour se rendre conforme à la dent naturelle, & être en simetrie avec sa pareille.

Tome II.

Après avoir limé la racine de la dent? & mis du plomb dans la cavité, on fait à la dent postiche un petit trou, qui passe par le milieu de ses parties laterales, en traversant la largeur de la dent, & qui se conduit à niveau des gencives des dents voilines naturelles! si ce trou ne sussit pas, on en fait deux à côté l'un de l'autre : ces trous servent à donner passage aux deux bouts d'un fil commun, qui y passent séparément, quand il y a deux trons; lossque le fil a passé, son milieu forme une anse, qui s'engage dans l'espace le plus étroit des deux dents solides & voissnes : on prend ensuite le bout intérieur de ce fil, & on le passe par-dessus la face intérieure de la dent naturelle, qui suit l'artissicielle, pour le faire en trer dans l'espace qu'elle forme avec sa voiline : on noue après cela le bout de ce même fil avec l'autre bout, que est au-devant, en cas qu'il ne fail le pas poursuivre, & attacher une autre dent artificielle avec ce même fil.

On ne doit point pour l'ordinaire le fervir de fil d'or, comme on faisoit autresois, & comme l'on fait encore,

Pour attacher ces sortes de dents; parce qu'il se lâche & donne par là occasion à la dent de descendre, ou de remonter, & de gêner ainfi la gencive. Il n'en est pas de même du fil d'or dans le raffermissement des dents, pour lequel l'en ai indiqué l'usage : en pareil cas, le fil d'or se trouve diversement enga-86, & d'ailleurs chaque dent a sa racine enfermée dans son alveole : ainsi Pour attacher les dents postiches, il faut avoir recours au fil de lin retors en trois, & doublé ensuite en deux ou trois; ou à la soie doublée de même. Afin que la gencive ne soit point incommodée ni de l'un, ni de l'autre, on les cire à plat fans les retordre de nouveau, & aussitôt qu'il sont usez, ou rompus, on en remet d'autres en leur place. Si néanmoins les gencives & les racines sur lesquelles on veut mettre des dents naturelles ou artificielles se trouvoient suffisamment solides, pour qu'elles ne Puffent pas s'affaisser trop par l'appui des dents postiches, le fil d'or sera plus convenable pour les attacher que le fil commun ou la soie cirée; parce que dans cette occasion, elles restent fermes & stables, sans que l'on soit obligé de les

ôter, & sans que le fil dor puisse interesser les geneives, ni les autres dents.

Il y en a qui pour attacher les dents r fe fervent de sil de pitte, lequel provient d'une plante, qui croit en Amerique; mais comme ce sil m'a paru plus préjudiciable qu'utile, étant rude, 80 blessant la gencive, j'ai cessé de m'en fervir.

Quoiqu'il y ait un espace à l'une : ou à l'autre machoire de deux, trois : ou quatre dents (a) &c. qui manquent on peut en remettre d'humaines à la place, pontvû qu'on se serve de dents pareilles à celles qui sont de moins. & qu'on les ajuste exactement sur la gencive. Alors il n'y a qu'à percer ces dents chacune d'un ou de deux trous un peu larges, l'un au-dessus de l'autre, suivant le volume des dents. Ces trous doivens être percez d'une des parties laterales à l'autre ; de maniere qu'ils se répondent les uns aux autres, & que les dents gardent entrelles le même niveau qu'avoient celles dont elles doivent occuper la place. On passe dans

⁽b) Voiez les Figures 2. & 3. de la Plan-

tes trous deux fils d'or, ou d'argent (a) d'une médiocre force, qui enfilent de suire toutes ces dents : après les avoir. introduits, on les rive par les deux bouts; puis on finit d'ajuster les racines des dents ainsi assemblées, si elles en ont besoin, afin qu'elles s'ajustent

également sur la gencive.

La piece étant ajustée, si elle n'est que de deux, ou trois dents &c. on y fait de nouveau un petit trou, qui perce chaque dent d'une partie laterale à l'autre, à sleur de la gencive des dents naturelles voifines. Cela étant executé, On passe dans ce trou les deux bouts d'un fil commun, ou soïe cirée, dont anse se passe & le nœud se fait comme on l'a déja enseigné dans ce chapitre.

Les pieces qui sont composées de cinq ou fix dents naturelles (b) détachées de leurs alveoles, sont autrement Percées que les pieces précedentes : pouv les arrêter sur la gencive, il faut faire deux trous à côté l'un de l'autre à chaque surface laterale de l'assemblage, près

⁽a) Voiez les Figures 5. & 6. de la planthe 34-

⁽b) Voiez la Figure 4. de la planche 34.

214 LE CHIRURGIEN la surface qui doit s'appliquer sur la geneive : ces trous font percez à jour à la face intérieure de ce même assemblage, à quelque distance l'un de l'autre. Le trou qui s'approche le plus de la surface extérieure, fait un plus long trajet que son voisin ; ainsi le trou? dont l'entrée est plus intérieure, sort vers l'intervale, qui sépare les deux premieres dents de chaque côté de cette piece; tandis que l'autre va jusqu'à celui qui est entre la deuxième, & troisiéme dent. On passe par la sortie des trous de chaque extrémité de la piece, les deux bouts d'un fil ciré, qui se nouent de chaque côté entre les dents naturelles & solides les plus voisines.

Lorsque les deuts humaines postiches assemblées dans cette piece surpassent le nombre de celles dont je viens de parler, on doit outre ce qui vient d'être dit, appliquer sur la face intérieure de cet assemblage (a) une petite lame d'or, ou d'argent (b) d'environ une ligne & demie de largeur, & de l'épaisseur d'environ une demie ligne. Cette lame doit être percée vis-à-vis la baze de chaque

⁽a) Voiez la Figure 8. de la planche 34. (b) Voiez la Figure 7. de la planche 34.

dent, le plus près de la gencive qu'il est possible. Ces trous donnent passage à des goupilles d'or, ou d'argent rivées i rivure perduë d'un côté sur la lame. & de l'autre sur la surface antérieure de chaque dent : ensuite on pose cette Piece sur la gencive, & on l'arrête de

même que la précedente.

Cet assemblage ainsi ajusté se trouve en état de durer un tems plus considetable que le précedent ; mais il coûte beaucoup plus de peine & de dépense: il se peut faire avec la lame seule, sans être obligé de joindre les dents avec le fil d'or, ou d'argent, dont nous avons parlé ci-deffus ; parce qu'en faisant à la face intérieure de chaque dent une échancrure de la largeur & de l'é-Paisseur de la lame, il est aisé d'assembler & de joindre le tout ensemble, en logeant la lame dans l'épaisseur de chaque dent, au moyen d'une échancrure pratiquée sur leur surface postérieure, du côté de leur baze. On attête la lame à chaque dent le plus près qu'il se peut de la geneive, avec deux Petites goupilles d'or, ou d'argent, l'une au-dessus de l'autre, & rivées à rivure perduë. to the Force is I got to the

S'il se trouve une racine dans quelque cavité de l'alveole, & qu'on veuille couvrir cette racine d'une dent artiffcielle ; on lime de certe racine ce qui excede la gencive, & même plus sion le peut : ensuite on ôte tout ce que cette racine a de carié avec les instrumens dont j'ai parlé. Cela étant fait, on plombe le canal de cette racine, & on ajuste la baze, ou le talon de la dent naturelle ou artificielle qu'on rapporte fur la racine. Il faut auparavant avoit fait à cette dent, un ou deux trous qui servent à passer les bouts d'un fil qu'on attache aux dents naturelles voifines, comme on l'a dit ci-dessus.

Quand la carie a trop confiderablement élargi le canal de cette racine, & que ses rebords sont encore fermes & solides, on fait un trou le plus profond & le plus droit qu'il est possible au milieu du plomb bien affermi : on fait ce trou avec un petit poinçon (a) sans néanmoins que ce trou pénétre plus avant que le canal de la racine. On assemble la dent naturelle possible avec la racine, par le moyen d'un tenon, comme je vais le décrire.

(4) Voiez la Figure 3. de la Planche 33. Lorsque

Lorsque la carie a pénérré jusqu'à la cavité de la racine sur laquelle on veut mettre une dent à tenon (a) naturelle, ou artificielle, le canal de cette racine étant encore assez long, tout ce qui se trouve de carié ayant été ôté, on élargit ce canal avec un équarissoir, (b) instrument ainsi appellé par les Horlogers, de figure piramidale, se terminant en pointe, formant quatre pans, dont chaque angle est tranchant. Cet instrument sert aux ouvriers à augmenter le diamêtre des trous. L'équarissoir le plus grand des deux que j'ai fait graver, est long d'environ un pouce & demi, compris sa soie: son diametre dans sa partie la plus étendue est d'environ une ligne. Cet instrument va toujours en diminuant vers sa pointe, qui n'a qu'environ une demie ligne de largeur. C'estlà la dimension de chacune de ses faces. Cet équarissoir sert à augmenter le canal des plus grosses racines des dents; & pour les moyennes on se sert du moyen equarissoir.

che (a) Voiez la Figure 11. de la plan-

che (b) Voiez les Figures 1. & 2. de la plan-Tome II.

Dans l'usage de l'équarissoir il y a deux circonstances à observer, qui sont de prendre garde qu'il ne pénétre aude-là du canal, & que cet instrument ne soit trop trempé, crainte qu'il ne se casse dans le canal de la racine de la dent, & qu'y restant engagé, on ne puisse plus le retirer, ni par conséquent placer le renon. On seroit obligé dans un tel cas de mettre en cette place une dent attachée aux voisines, laquelle seroit de moindre usage & ne seroit pas si commode. Quand cet inconvénient n'arrive pas, on ajuste à la dent, pour la mettre en place, un petit tenon d'or, ou d'argent (a) de la longueur & de la largeur du canal de la racine & du canal de la dent humaine qu'on y veut mettre; comme le canal du corps de la dent se trouve toujours trop peu étendu, on doit augmenter celui-ci avec le foret, pour mieux engager le tenon par l'un de ses bouts dans la dent humaine postiche. Ce tenon doit être bien ajusté, & un peu denté autour; afin qu'il s'en trouve plus affermi après avoir été introduit & mastiqué. Avant de mettre ce tenon dans la cavité de la (b) Voicz la Figure 10. de la planche 34.

DENTISTE. 219 dent, elle doit être remplie de mastic en poudre : ensuite on introduit ce tenon dans cette cavité avec de petites Pincettes d'horloger (a) en chauffant ce même tenon au feu de la chandelle par son extrémité opposée. Il faut remarquer que pendant qu'on chauffe ce tenon, le Dentiste doit tenir la dent avec un linge pour ne pas trop sentit la chaleur. Par ce moyen le mastic se fondra, & facilitera l'entrée au tenon; l'autre extrémité du tenon, qui doit être aussi dentée, s'introduira dans le canal de la racine pour y être bien affermi. Le Dentiste doit tenir la dent à tenon avec les pincettes droites, en tournant la dent de droit à gauche, & de Sauche à droit, jusqu'à ce qu'elle soit luffisamment engagée & bien affermie.

Si malgré toutes les précautions que l'on aura prises pour faire entrer bien Juste la partie du tenon qui doit être Placée dans l'ouverture du canal qu'on aura fair à la racine, il arrive que le tenon se rencontre trop petit pour yêtre engagé de force, & pour y être ferme & stable, il faudra en ce cas faire de-

che (a) Voicz la Figure 1. de la plan-

rechef avec un couteau quelques dentures de plus, à peu près semblables aux dentures ou premieres tailles d'une lime. Ces dentures font une espece de morfil qui grossit ce tenon. Si cela n'est pas suffisant, on entourera avec un peu de coton, de chanvre, ou de lin l'extrémité de ce tenon, pour l'engages ensuire à force dans le canal de la racine de la dent. Ce tenon fait ici ce qu'une cheville fait entre deux planches qu'elle assemble l'une contre l'autre. Si les vaisseaux qui entrent dans le canal de la racine de la dent ne sont pas détruits, si l'on perce au-de-là de ce même canal, ou si le tenon étant introduit excede la longueur du canal qui doit le recevoir, il ne manque pas d'arriver de la douleur en cer endroit, & cette douleur est quelquesois suivie de fluxion & d'abcès. Pour lors on est obligé d'ôter la dent à tenon, fi la douleur & la fluxion font violentes; afin de laisser les parties en repos, & de faciliter une libre issuë aux matieres arretées, à moins qu'on ne veuille s'afsujettir à soussirir la fluxion pendant quelques jours, après quoi il n'y a ordinaîrement aueun retour de la douleur. La dent & le tenon s'ôtent avec des pincettes droites & se remettent de même. Si l'on vouloit mettre une dent à tenon sur une racine qui sût sensible, que les vaisseaux sussent apparents, ou non, on pourroit auparavant appliquer le cautere actuel dans le canal de la tacine pour détruire ces vaisseaux, & introduire dans le canal de la racine pendant quelques jours un petit coton imbibé d'essence de canelle, ou de getosse.

Le mastic que j'ai proposé, pour arrêter le tenon dans la cavité de la dent, doit être composé de la maniere qui suit.

Prenez de la gomme laque plate, deux onces; de la terebentine de Venise la plus sine, demie once; du corail blanc en poudre très-sine, deux onces. Faites fondre la gomme dans un vaisseau de terre verni sur un seu médiocrement chaud, & lorsque cette gomme sera sonduë, joignez-y la terebentine, & y mêlez exactement la poudre de corail: quand ce mélange sera fait, on le mettra en petits bâtons qu'on pulverisera pour s'en servir au besoin.

Lorsqu'on ne peut en pareille occa-

sion élargir assez profondement le canal des racines des dents, sans s'expofer à en découvrir les parties sensibles; lorsque ces racines sont trop détruites, ou qu'elles se trouvent naturellement trop courtes, & qu'il n'est pas possible d'y faire entrer un tenon suffisamment long, pour affermir une dent semblable ; en ce cas on fait à cette dent à tenon deux petits trous, qui percent d'une partie saterale à l'autre, pour se rencontrer à fleur de la gencive après fon application; on passe dans ces deux trous les deux bouts d'un fil d'or, dont l'anse se trouve engagée dans l'intervale de la dent naturelle la plus voifine de l'espace qu'on veut remplir; on introduit ensuite le tenon de la dent postiche dans le canal de cette racine; enfin on engage les deux bouts du fil dans l'intervale de l'autre dent voisine, pour y être arrêtez en les tordant, comme on a dit en parlant du raffermissement des dents.

Néanmoins si l'espace où l'on veut mettre une dent semblable, se trouve plus large qu'il ne doit être naturellement; il saut n'attacher la dent postiche, qu'à la dent qui se trouve la plus

voifine de la racine ; afin de laisser un intervale entre la dent postiche & la dent, où cette dent postiche n'est point assujettie : cela se pratique de même pour mieux imiter la nature.

Les dents & les pieces artificielles, qui sont attachées avec des tenons & le fil d'or, tiennent mieux que toutes les autres; elles durent quelquefois quinze à vingt ans, & même davantage, sans se déplacer; au lieu que le fil commun & la soie dont on se sert ordinairement pour attacher toutes fortes de dents, ou piéces artificielles, sont

de peu de durée.

Il est à remarquer qu'on ne peut pas Placer facilement des dents à tenons, si ce n'est les incisives & les canines; Parce que les molaires ont plusieurs raeines, dont les conduits varient si diversement, qu'il n'est pas possible de les percer, sans interresser l'alveole ou la machoire; au lieu que les incisives & les canines n'ayant qu'une racine & une cavité, l'operation en est plus facile. Cette operation est encore plus ailée à pratiquer aux dents de la machoire supérieure, qu'à celles de l'inférieure; Parce que le corps de la racine des dents

T iiij

de la machoire supérieute a plus de volume que celui des dents de la machoire inférieure; d'ailleurs il est plus ordinaire d'avoir occasion d'en enter à la machoire supérieure qu'à la machoire inférieure; parce que la carie détruit plus fréquemment les dents de la machoire supérieure que celles de la machoire supérieure que celles de la machoire inférieure.

CHAPITRE XIV.

Maniere de blanchir les os des jambes de bæuf, servant ainst préparez, à faire des dents ou partie de dentiers artificiels.

A Usti-tôt que cer animal est tué, ou peu de tems après, on décharne les quatre plus gros os des jambes : on les coupe par rouelles dans la partie la plus dure; c'est-à-dire depuis une des apophises jusqu'à l'autre; on ôte ensuite la moële de ces os, & on les met sur le seu dans de l'eau de riviere : quand cette eau commence à bouillir, on y jette de la chaux vive, & on en continue l'ébulition pendant

on quart d'heure, afin de dégraisser entierement ces os : on retire le tout pour le laisser refroidir : on ôte les os de cette eau : on les lave dans une autre eau, & on les fait secher à l'ombre : quand ces os sont secs, on les fait tremper la nuit & secher le jour ; ce que l'on réitere pendant douze ou quinze jours.

Si c'est dans le Printems, ou dans l'automne qu'on fait cetre préparation, on met les roielles de ces os sur une serviette moüillée qu'on pose sur l'herbe pendant la nuit, pour les exposer à la rosée. On peut encore, & même pour le mieux, laisser ces os exposez au soleil; mais il faut les couvrir d'une autre serviette moüillée, pour empêcher que la trop grande chaleur ne les sende.

On ne se sert de ces os ainsi dégraissez & blanchis, pour faire des dents, ou des pieces artificielles, qu'au défaut de toutes les matieres que j'ai indiquées dans le chapitre précedent. J'ai préseté ces matieres à l'yvoire; parce qu'il jaunit bien plûtôt & conserve moins sa blancheur, que l'os de bœuf, sans en avoir la solidité. Les ouvriers qui en-

employent beaucoup dans leurs ouvrages, m'ont communiqué la maniere de les blanchir, telle que je la viens de décrire.

Dans le choix de ces morceaux, ou rouelles d'os, il faut préferer les moins poreux. La partie de ces os qui est la plus éloignée de l'apophise, est toujours préferable par sa solidité; mais elle est la moins étenduë.

CHAPITRE XV.

Description des Instrumens qui servent à fabriquer les dents d' les autres pieces artificielles convenables à réparer les défauts causez par la perte des dents naturelles.

Es instrumens sont le compas, (a) l'étau, la scie, (b) la rape, la lime, le gratoir, & le foret avec son archet.

⁽a) Voiez la Figure 3. de la Planche 29. (b) Voiez la Planche 31.

Les limes dont on se sert à cet usage sont de plusieurs sortes; il y en a de plates, en couteau, à trois quarts, (a) en feiille de sange, de demi-rondes, de rondes droites en queuë de rat, & de rondes en queuë de rat tournées en forme de cerceau. (b)

Nous nous servons de deux sortes de rapes, l'une est plate, & l'autre est demi-ronde : la demi-ronde peut néan-

moins servir toute seule.

Le foret dont il s'agit (c) ainsi ap-Pellé par les ouvriers, est composé differemment de ceux dont on se sert pour l'ordinaire à percer les dents, ou les

Pieces arrificielles.

Ce foret à un chevalet sur lequel est monté un arbre, qui porte ce même foret & son cuivrot en forme de batillet, ou tambour de montre. Ce foret est monté à une des extrémitez de l'arbre, & l'autre extrémité de cet arbre toule dans une cavité, qui pour cet effet est creusée dans une espece de tenon de cuivre arrondi : ce tenon est Passé dans une espece de poupée, qui

(c) Voiez la Planche 30.

⁽a) Voiez la Figure 4. de la Planche 29. (b) Voiez la Figure 1. de la Planche 29.

fe trouve à l'extrémité supérieure de l'une des branches du chevalet : sur la face supérieure de cette poupée il y a une vis, qui tombe sur le tenon de cuivré, dans lequel roule l'extrémité de l'arbre, dont je viens de parler cette vis arrête & fair qu'on ôte le tenon de cuivré quand on veut.

L'autre branche du chevalet a une espece de machoire à charniere garnie de cuivre intérieurement: c'est sur ce cuir vre que roule la partie de l'arbre, qui se trouve entre le cuivror & le foret cette machoire à charniere se forme par sa partie opposée à la même charniere, par le moyen d'une vis qui s'engage

dans la branche du chevalet.

L'extrémité de l'arbre où l'on engage le forct, est divisée en deux pieces : ces pieces sont de huit à neuf lignes de longueur : l'une de ces pieces est attachée à l'arbre au moyen d'une vis, & par conséquent en peut être ôtée quand on le veut : l'autre est prise dans le corps de l'arbre même, & ainsi n'en peut être séparée : la plus courte de ces deux pieces a un tenon artondi dans la partie inférieure de sa face intérieure : ce temon est en manière de cheville, pour

gengager dans un trou proportionné à a grosseur, qui est à la partie inférieure de l'entaille de la grande piece : sur cette grande piece est posée la piece qui est la plus courte : ces deux pieces unies ensemble sont percées à jour, à une ligne Près de la cheville de la petite piece: ce trou sert à laisser passer une petite vis, qui joint les deux pieces l'une contre l'autre, & qu'on serre autant qu'il est nécessaire : l'éguille qui doit servit à former le foret se met entre ces deux Pieces; elle s'y loge par une petite raiunre qui regne tout le long du miden de l'intérieur, depuis le trou jusqu'à l'extrémiré.

On se sert pour l'ordinaire d'éguilles coudre de differente grosseur, pour faire le foret; & l'on casse la rête ou le chas de ces éguilles, pour y faire sur une pierre du Levant une pointe plate & tranchante, très-propre à servir à l'usage auquel on l'a destinée.

Lorsqu'on veut se servir de ce forer, on engage son chevalet dans un étau: archet de cet instrument est fait de baleine, & sa corde est une petite corde

de boyau.

A l'égard des limes, rapes, compas,

étau & scie, il n'est pas nécessaire d'en faire la description; parce que ces instrumens ne disserent point de ceux dont les ouvriers se servent pour l'ordinaire.

Les gratoirs, ou especes de rugines, (a) ne sont pas tout-à-fait semblables à ceux des ouvriers, ni aux rugines dont on se sert en chirurgie : il y a des gratoirs qui sont droits, & d'autres crochus: les uns & les autres se montent à l'extrémité d'un manche d'ébêne, ou d'une autre matiere, au moyen d'une soie quarrée & mastiquée à l'ordinaire: leur manche est long d'environ quatre pouces : il est de grosseur à pouvoit remplir suffifamment la main, & de sigure de fuseau à plusieurs pans : il y 2 des gratoirs droits, qui raclent des deux côtez dans le même sens', & d'autres qui ne gratent que d'un côté dans le fens opposé.

Le premier gratoir a deux grandes faces plates. Sur la circonference de la partie laterale droite de l'une & dans l'épaisseur des deux faces, il y a une troisséme perite face en forme de bizeau, qui forme un tranchant à la circonference de l'autre face. Cette

(a) Voiez la Planche 32.

grande face opposée, a aussi une autre Petite face, qui regne tout le long de sa partie laterale gauche : lorsqu'on retourne l'instrument, cette face se trouve à droit; celle-ci & sa pareille vont se réiinir au milieu de l'extrémité de l'instrument, en formant une espece d'angle de losange un peu mousse : il faut que l'instrument soit tranchant dans ce lieu là.

Le second gratoir est ovalaire, artondi par son extrémité: il a deux surfaces plates: sur son épaisseur est pratiqué un bizeau qui regne dans toute la circonference, par le moyen duquel la plus grande des deux saces plates devient tranchante, & l'autre mousse. Ces deux gratoirs sont montez sur un

même manche à plusieurs pans.

Le troisième gratoir est crochu: il differe par là de la seconde espece, & en ce que son extrémité supérieure qui est un quatrième gratoir, décrit une lo-sange à angle aigu par sa partie la plus avancée. D'ailleurs ses grandes faces sont intérieures, & les deux autres sont extérieures par rapport au manche. Toutes les proportions de ces instrumens sont arbitraires, & dépendent du goût de ceux qui s'en servent,

Explication de la Planche XXIX.
contenant quatre Instrumens
servant à fabriquer les pieces
ou dents artificielles.

A Figure 1. represente la lime sigurée en queuë de tat recourbée en cerceau.

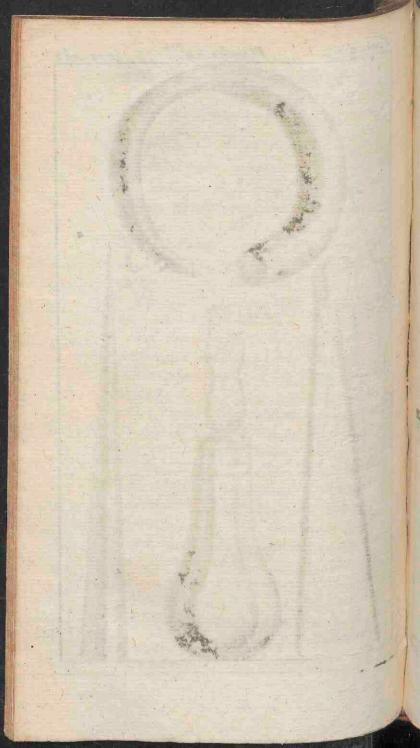
La Figure II. represente un tourne vis.

La Figure III. tepresente un compas servant à prendre les dimensions requises pour fabriquer les pieces artisscielles.

La Figure IV. represente une lime en trois quarts, servant à faire des échanceures aux pieces artificielles, vûé tronquée & sans manche. L'on n'a pû la faire voir autrement, l'etendué de la planche ne l'a pas permis.



Tom. 2. Planche. 29 pag. 232. f.a.





pag. 233. Planche 30. me Tom . 2. E B

Explication de la Planche XXX. contenant un Instrument servant à fabriquer les pieces artificielles.

C let monté avec son foret & partie de son archet tronqué, vû d'un seul tôté dans toute son étendue.

A. Le cuivrot, ou espece de tambour servant comme de poulie à la corde de l'archet.

B. L'arbre du chevalet.

C. Le foret.

D. L'archer.

E. La corde de l'archet.



Explication de la Planche XXXIcontenant un Instrument servant à fabriquer les pieces artificielles

C Ette figure represente une scie? fervant à scier les pieces, ou dentiers artificiels.

A. L'arbre de la scie.

B. Sa lame.

C. La vis.

D. L'écrou servant à tendre, ou à détendre la scie.

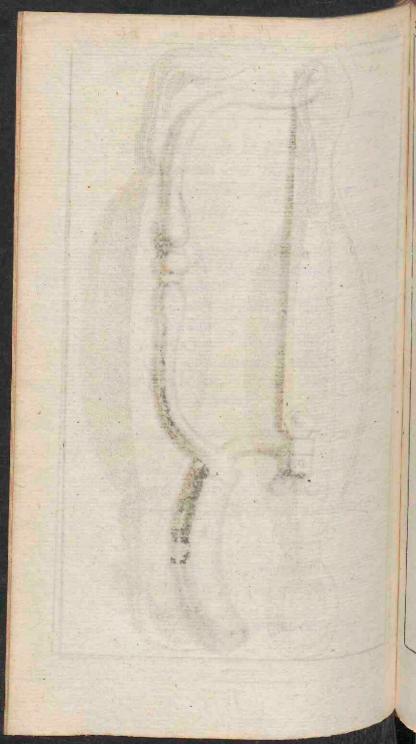
E. Son manche.

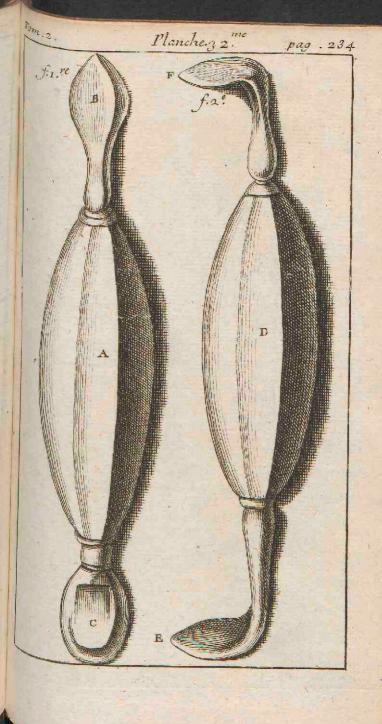
Explication de la Planche XXXII. contenant deux Instrumens servant à fabriquer les pieces artisscielles.

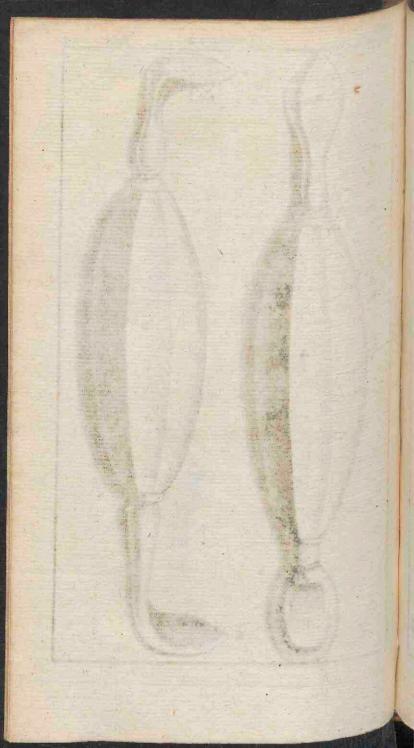
L en losange & celui qui est en bizeau.

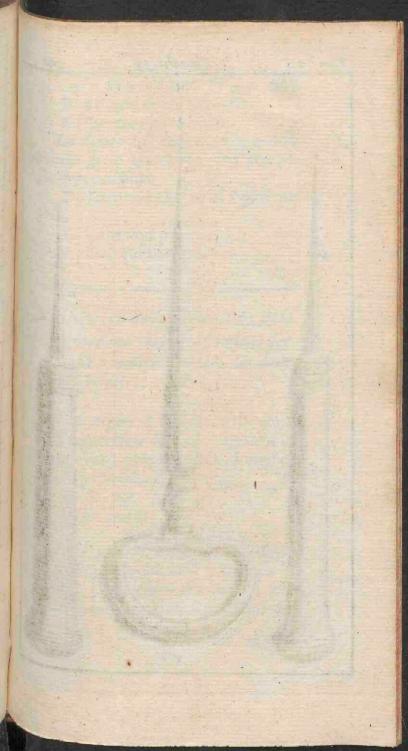
A. Leur manche à plusieurs pans.

Tom . 2 . Planche. 31 . me pag. 234. B









pag - 238. Planche.33. me Tom . 2 . f.3.e f. i.re f.a. D G F

B. Le gratoir en losange.

C. Le gratoir en bizeau.

La Figure II. represente le gratoir pointu & le gratoir un peu arrondi par son extrémité.

D. Leur manche aussi à plusieurs-

pans.

E. Le gratoir pointu. F. Le gratoir arrondi.

Explication de la Planche XXXIII. contenant trois Instrumens ser vant à mettre en place des dents artificielles.

A Figure I. represente le grand équarrissoir servant à agrandir les cavitez des racines des dents, lorsqu'on y veut introduire des tenons.

A. Sa tige

B. Sa pointe. C. Son manche.

La Figure II. represente le moyen équarissoir, servant auss à agrandir les cavitez des racines des dents, lorsqu'on veut introduire des tenons plus petits.

236 LE CHIRURGIEN

D. Sa tige.E. Sa pointe.

F. Son manche.

La Figure III. represente un point con servant à percer le plomb introduit dans quelque racine de dent, dont le canal est trop délabré pour servir à recevoir un tenon, à moins qu'il ne soit auparavant plombé.

G. Sa tige... H. Sa pointe:

I. Son anneau servant de manche

CHAPITRE XVI.

cer qu'il faut observer pour percer, placer & attacher aux dents naturelles, ou à quelqu'une de leurs portions les piex ces artificielles: les dimensions les plus convenables de chaque partie qui sert à l'assemblage de ces mêmes pieces.

Orsqu'on veut rempsir un ou deus espaces qu'occupojent plusieurs

dents, on fait autant de pieces artificielles, qu'il y a d'espaces à remplir. Si ces pieces se font de dent de cheval marin, ou d'une autre matiere convehable, il faur, comme nous l'avons deia dit dans le treiziéme chapitre de ce volume, que ces pieces soient proportionnées en toutes leurs dimensions à la surface des gencives, & à la longueur, grosseur & figure des dents que l'on veut imiter. Il faut percer chaque piece d'un bout à l'autre, si sa courbure ne s'y oppose point; ensorte que le trou de chaque piece donne passage aux deux bouts d'un fil, qui après avoir fait l'anse, s'engage comme les autres tils dans l'intervale de deux dents solides : on noue ces fils par un nœud bien ferme, tel que celui du Chi-Inrgien.

Il faut percer d'une autre maniere les pieces qui sont trop courbées : (a) on fait pour cela deux trous l'un à côté de l'autre à chaque bout de la piece. Ces trous commencent fur les surfaces laterales de la piece auprès de la surface qui s'applique sur la gencive. Lorsque la piece artificielle n'a que deux ,

⁽a) Voiez la Figure 1. de la Planche 35.

238 LE CHIRURGIEN

ou trois dents, ces trous ne font qu'une ligne de trajet, en sortant vers le milieu de la face intérieure; mais quand cette piece est composée de quatre ou cinq dents, le trajet des trous est de deux lignes: leur sortie donne entrée aux fils qui attachent la piece, de même qu'il a été dit en parlant des pie-

ces faites de dents humaines.

Néanmoins si pour attacher l'une des deux extrémitez de cette piece de dents artissicielles, nous ne trouvons dans la machoire que les dernières molaires rette extrémiré doit être percée autrement : au lieu de faire sortir les trous sur la face intérieure, on les fait sortir sur l'extérieure; ou bien on les perce d'un bout à l'autre, s'il ne s'agit que de la moitié ou environ d'un dentier artissiciel : ces trous donnent passage aux deux bouts d'un fil, & son milieu fait une anse, qu'on engage de même que ces nœuds dans les endroits convenables.

Les picces (a) qu'on veut placer à l'une, ou à l'autre machoire, qui n'ont de chaque côté qu'une ou deux grosses molaires pour être assujetties, doivent

⁽a) Voiez la figure 1. de la planche 35.

être percées de deux rrous à chaque bout : ces trous commencent sur lesfurfaces laterales de la piece, auprès dela surface qui doit s'appliquer sur la gencive: ils viennent par un trajet oblique de bas en haut, sortir à côté l'un de l'autre entre la deuxiéme & la troiliéme, ou entre la troisiéme & la quatriéme des dents faites sur cette piece.

On introduit les deux bouts des fils-Par l'entrée des trous, & le milieu de ces fils fait une anse qu'on engage entre les deux dents naturelles, si elles font stables l'une & l'autre ; finon on l'avance jusqu'à la postérieure, si l'antérieure est chancelante. Les deux bouts du fil se nouient de chaque côté entre l'espace des dents artificielles par où ils lont fortis.

Quand il n'y a qu'une petite, ou une grosse molaire d'un seul côté de la machoire, capable de supporter l'attache de la piece des dents artificielles, Il faut la percer de maniere que le point de l'artache la rende ferme & stable, comme il vient d'être indiqué.

C'est pourquoi si la piece des dents artificielles est destinée à servir pour la machoire inférieure, on fait deux trous

240 LE CHIRURCIEN

à côté l'un de l'autre, au bout qui doit toucher la dent naturelle. Ces deux trous commencent à une demie ligne, ou environ, près de la surface qui s'applique sur la gencive: ils sortent à quelque distance l'un de l'autre sur la face intérieure de la piece, à deux ou trois lignes de leur entrée : les bouts d'un fil entrent par la sortie des trous, & se nouient sur la dent comme les autres

Une semblable piece de dents artificielles destinée pour la machoire supérieure, doir être percée de deux trous à côté l'un de l'autre. Ils commencent par la face qui doit poser sur la gencive, à une demie ligne du bord de l'extrémiré qui touche la dent naturelle, & ils sortent un peu obliquement sur la face opposée à leur entrée. Le sil qui sert à assujettir cette piece, se passe & s'attache de même que celui qui sert à assujettir la piece dont je viens de patser.

S'il n'y a que la derniere grosse molaire d'un seul côté, à laquelle on puisse attacher cette piece, on fair sortir obliquement les trous de la piece entre le deuxième, ou le troisième intervale des dents artificielles. Le fil en-

tte.

tre par les trous situez à l'extrémité de la même piece, & son milieu fait une anse, qui s'engage au-de-là de la dent naturelle pour l'embrasser. Ensuite les deux bouts de ce fil, en se joignant ensemble, se noisent dans l'intervale d'où ils sont fortis.

Lorsque l'une ou l'autre machoire, n'a au-devant de la bouche, & même à un de ses côtez, qu'une, deux, ou thois dents; soit qu'elles soient contiguës, ou qu'il y en ait quelqu'une d'ôtée entr'elles-; on y peut néanmoins mettre une piece entiére de dents artihcielles; (a) pourvû qu'on fasse vis-àvis de chaque dent naturelle des entailles pratiquées dans l'épaisseur de la Piece sur sa face extérieure; & que l'on forme à côté de ces entailles, des dents qui imitent les dents naturelles dont elles occupent la place.

La piece artificielle étant ajustée, il faut la percer pour l'arrêter sur la gencive, en l'attachant aux dents voisines. Par exemple s'il n'y a qu'une dent naturelle, ou qu'il y en ait plusieurs de séparées par la chute de leurs voisines; on fait deux trous à la surface plate de

⁽b) Voiez la Figure 2. de la planche 35. Tome II.

242 LE CHIRURGIEN

chaque entaille près de ses encognures. Ces trous commencent dans l'entaille à laface extérieure de cette piece le plus près de la gencive qu'il est possible ses mêmes trous, en s'approchant l'un de l'autre par un trajet oblique, sortent à la face intérieure, & l'on introduit par leur sortie les deux bouts d'un fil qui se nouent en devant, comme il va être dit.

Les entailles qui doivent loger les deux dents naturelles contigues, ont trois trous, dont deux sont situez comme le sont ceux dont nous venons de parler; le troisséme est situé au milieu, & ces trous vont fortir à la face intérieure de même que les précedents: lorsqu'il se trouve trois, quatre, ou cinq dents artificelles &c. logées dans une seule entaille, on multiplie les trous de façon que pour trois dents il y aura quatre trous, pour quatre dents cinq trous &c. L'entrée & la sortie de ces trous doit toujours être comme nous l'avons dit, & ces mêmes trous qui recevront des fils, serviront tous à affujettir la piece artificielle.

Il faut passer dans les trois trous autant de fils qu'il y a de dents naturelles contennés dans l'entaille. On doit afsujettir ce dentier attificiel par le moyen des fils passez dans les trous pratiquez dans ces pieces artificielles.

Les bouts de chaque fil seront passez de dedans en dehors, de façon que chaque trou du milieu donnera un passage commun au bout du fil voisin : ces fils passez de même embrassent chacun une dent : ils sont serrez & nouez sur le corps de la dent, le plus près 9u'il est possible de la gencive, entre les intervales de chaque dent naturelle: on reitere deux fois le næud du Chi-Turgien.

Pour mieux assujettir une piece de dents artificielles semblable à celle dont nous venons de parler, supposé qu'elle Puisse être attachée aux dents incisives de la machoire supérieure; il faut que les trous qui doivent donner passage aufil qui sert de lien pour cette piece, soient Percez de telle maniere, qu'ils décrivent une ligne oblique, depuis la furface intérieure de la piece, jusqu'à la surface extérieure de la même piece, dans l'endroit de l'entaille : ces trous, montant de bas en haut, du dedans en dehors, se rencontrent du côté de l'entaille à fleur de la gencive, & du côté postérieur beaucoup plus bas; ce qui fera faire au trajet des fils qui embrassent les dents de la piece, dans l'intervale d'un trou à l'autre, la fonction de levier: circonstance qui n'est pas indifferente, pour empêcher que les extrémitez de la piece ne fassent la bascule; & pour obliger la piece de dents artissicielles d'appuier dans toute l'étendue de sa surface inférieure des gencives supérieures.

S'il ne se rencontre dans l'une, ni dans l'autre machoire, aucune dent convenable, pour y attacher une piece composée de plusieurs dents artificielles; & que l'on veiille assujettir une piece plus ou moins étenduë, san sl'attacher au corps des dents naturelles, on pra-

tique la méthode suivante.

On dispose les racines des dents, le dentier & les tenons, à peu près de même qu'il est enseigné dans le chapitre treizième de ce tome & dans celui-ci. Pour lors on fera des tenons en sorme de vis piramidale (a) avec des têres, qui ne soient ni trop élevées ni trop étenduès, & qui soient propor-

(a) Voiez la Figure 3. de la Planche 35.

tionnées à la grosseur du trou.

On perce la piece artificielle (a) à tenon, dans un ou plusieurs endroits, suivant qu'elle est plus ou moins étenduë, & qu'il se rencontre des racines Propres à recevoir des tenons. Les trous qui percent cette piece sont disposez de telle maniere, qu'ils répondent verticalement à ceux des racines des dents. Ces trous sont pratiquez dans l'épaisseur de la piece suivant la direction des dents. A chaque trou on fait une échancrure du côté qui doit recevoir la tête du tenon, pour loger cette tête le plus avant & le plus proprement qu'il est Possible; asin qu'elle n'excede point la surface de la piece. Le tout ainsi dispose, on introduit chaque tenon dans un des trous du dentier artificiel, de telle maniere que le corps du tenon, après avoir traversé le dentier, sorte par la surface du même dentier qui doit s'ap-Pliquer sur la surface de la gencive & de la racine de la dent. Il faut que ce tenon excede dans le lieu où il sort de ce trou la surface de ce dentier d'une longueur suffisante, pour pouvoir s'engager autant qu'il le faut dans le ca-

(a) Voiez la Figure 4. de la planche 35.

nal de la racine qui doit le recevoir.

Si l'on veut, on fendra la tête de ce tenon de même que la tête d'une vis, pour engager ce même tenon, en le tournant de droit à gauche, ou de gauche à droit, avec un tourne-vis proportionné; si mieux on n'aime engager ce tenon en le poussant & en le tournant à force avec des pincettes droites, & ensuite couper avec une lime, l'extrémité extérieure ou partie de la tête du tenon à fleur de la piece artissicielle. Par ce moyen ce dentier est affermi, porte sur les gencives & sur les racines des dents, & dure un tems très-considerable.

Pour percer cette piece, ou dentier artificiel, qui doit être ainsi attachée par des tenons à tête, il faut avant que de la percer, mettre dans chaque trou, ou canal des racines des dents de petits bouts de plume. Ces bouts de plume doivent exceder le niveau de la gencive d'environ une ligne; asin qu'on ait la facilité de les en mieux retirer on met autant de bouts de plume, qu'il y a de racines de dents disposées à recevoir des tenons: on moüille suffiamment le bout extérieur des plumes

avec de l'encre à écrire : cela étant fait. on presente la piece artificielle dans le même sens qu'elle doit être placée : on appuie cette piece artificielle sur ces bouts de plume ; afin qu'elle reçoive en la surface qui doit s'appliquer sur les gencives, une impression de l'encre appliquée sur ces bouts de plumes, qui défigne au juste le lieu où chiaque trou doit être percé dans la piece. De cette façon ces trous répondent directement à l'orifice du canal de la racine de chaque dent: tout ceci est essentiel, pour que la piece se rencontre, étant assemblée par ces tenons, dans une juste position avec les gencives & les racines.

Tout ce que je viens de dire au sujet d'une ou de plusieurs dents artificielles ne differe point essentiellement du manuel qu'il y a à pratiquer en pareille occasion, à l'une ou à l'autre ma-

choire.



Explication de la Planche XXXIV.
contenant plusieurs dents,
ou pieces artisicielles.

L'artificielle, enfilée d'un fil voltigeant.

La Figure II. represente deux dents artificielles ensilées d'un fil volrigeant.

La Figure III. represente trois dents artificielles enfilées d'un fil voltigeant.

La Figure IV. represente une piece de six dents naturelles postiches, assemblées par des goupilles d'or, ou d'argent, ensilées par deux sils voltigeants, servant pour la machoire supérieure, vûë par sa partie postérieure.

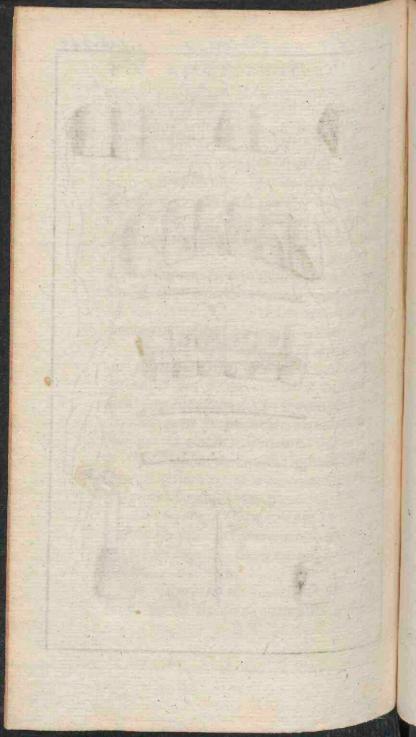
Les Figures V. & VI. representent des goupilles, ou gros fils d'or servant

à l'assemblage de cette piece.

La Figure. VII. represente la lame percée de plusieurs petits trous servant à l'assemblage des dents naturelles postiches.

La Figure VIII. represente un afsemblage de six dents naturelles postiTom . 2 . Planche. 34. pag. 248.

f.10 f.9, e cd B



ches attachées & arrangées par le moyen d'une lame d'or, ou d'argent, & enfilées par deux fils voltigeants, servant à la machoire inférieure, vûr par sa partie postérieure.

La Figure IX. represente une dent à tenon vûë par sa partie antérieure &

léparée de son tenon.

A. Le trou par où cette dent resoit le tenon.

La Figure X. represente un tenon avec ses dentures, séparé de la dent à tenon.

B. La partie du tenon qui s'engage dans la dent.

C. La partie extérieure du tennon.

La Figure XI. represente une dent à tenon assemblée avec son tenon.

D. La dent à tenon.

E. Le tenon.



Explication de la Planche XXXV contenant plusieurs pieces ou dentiers artificiels.

A Figure I. represente un dentier, ou piece artissielle, recourbé, formant quasi un ratelier entier, ensilé par deux sils voltigeants, servant à l'attacher dans le lieu où il doit être mis en place.

La Figure II. réprésente une piece de dents artificielles à entaille, laquelle entaille est enfilée par deux fils & sert pour loger les dents naturelles qui ref-

tent dans la bouche.

A. A. Dents artificielles que

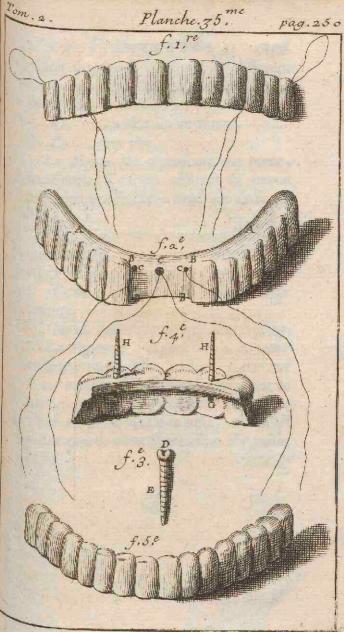
l'on peut émailler si l'on veut.

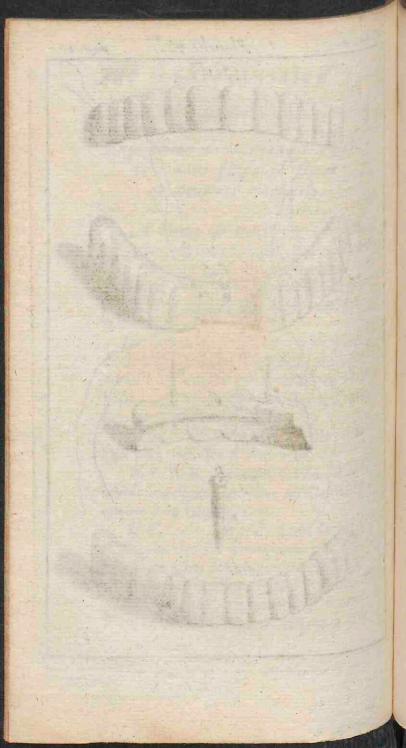
B. B. B. L'entaille servant à recevoir les dents naturelles qui tiennent encore à la bouche.

C.C.C. Les trois trous servant à recevoir les fils voltigeants qui servent à attacher & à assujettir cette piece aux dents naturelles sermes & stables.

La Figure III. represente un tenon à vis & à tête senduë, servant à at-

Tom . 2 .





tacher une piece à tenon, & different des tenons qui servent pour attacher des dents:

La tête de ce tenon.

Sa tige.

La Figure IV. represente une piece, ou dentier à tenon vûë par sa partie postérieure assemblée avec ses deux tenons.

La furface concave du talon qui porte sur les gencives, lequel talon est percé pour engager les tenons.

G. G. Les têtes fenduës de ces deux

tenons.

H. H. Les tiges de ces deux tenons. La Figure V. represente une piece entiere, ou dentier artificiel, servant à la machoire inférieure, vûe par sa Partie antérieure. Comme cette piece tient en place d'elle-même, elle n'est Point percée dans l'intention d'y passex le fil



CHAPITRE XVII.

La description & l'usage d'une machine artistement composée d'un dentier supérieur complet assemblé par des ressorts à une piece d'or, ou d'argent, qui embrasse par le moyen de deux demis cercles & de deux anses les dents de la machoire inférieure.

O Uoiqu'à l'une & à l'autre machoire il n'y air aucune dent, ni aucune racine, on peut néanmoins y mettre deux pieces entieres de dents artificielles.

Pour réissir à faire ces sortes de pieces, de maniere qu'elles tiennent sur la gencive, lorsqu'elles y sont appliquées; il faut examiner les gencives & leurs differentes variations; asin de travailler les deux pieces d'une maniere convenable à pouvoir s'y assujertir éxactement. On doit encore considerer la figure & la courbure qu'il faut donner à la face intérieure de chaque piece. artificielle; pour éviter que la langue, les gencives, & le dedans des joues

n'en soient point incommodées.

Si une piece entiere de dents artificielles est de quelque utilité à la machoire supérieure, quand elle a perdu toutes ses dents ; elle est encore beaucoup plus nécessaire à la machoire inférieure, lorsqu'elle est dans un semblable état. Il semble même qu'on ne Peut se passer de cette piece que très-difficilement; parce que le défaut des dents de cette machoire empêche davantage la prononciation, & la mastication parfaite qui devroit, ce semble, n'être Point empêchée, la gencive s'étant endurcie : les joues & les levres sont, par le défaut des dents, comme perdues & enfoncées dans la bouche : il arrive de là qu'on se contente souvent de réparer les besoins pressants de cette machoire, sans avoir égard à ceux qui se rencontrent à la machoire supérieure.

Pour garnir seulement la machoire inférieure, il faut que la piece de dents artificielles (a) soit bien ajustée; afin que la configuration de cette machoire & les inégalitez des gencives, sur les-

⁽a) Voïez la Figure 5. de la planche 35.

On ne peut ajuster de même à la machoire supérieure une piece entiere de dents artificielles seule; car pour faire tenir cette piece, il faut nécessairement, ou en mettre à la machoire inférieure une semblable, ou que cette machoire inférieure ait en tout, ou en partie, des dents naturelles, qui puissent soutenir & affermir la piece mise

à la machoire supérieure.

Ces circonstances m'ont engagé à inventer une machine, (a) qui construite de la façon que je l'ai imaginée, & telle que je vais la décrire, s'ajuste à la ma-

(a) Voiez la Figure 1. de la Planche 36.

choire supérieure ; de telle maniere qu'elle peut servir aux mêmes usages auxquels servent les dents naturelles.

Pour parvenir à la construction de cette piece, ou dentier artificiel à ressort, il faut examiner la quantité de dents qui restent à la machoire inférieure, leur volume, leur situation, & les dimensions des geneives, tant en dehors, qu'en dedans; afin qu'ayant bien pris les mesures requises, l'on puisse faire avec justesse la piece qui doit embrasser les gencives, tant antérieurement, que postérieurement, & qui doit Passer par-dessus les dents, en se joignant aux extrémitez de l'un & de l'autre demi cercle.

Ensuite on fait fabriquer deux lames d'or, ou d'argent, larges d'environ une ligne & demie & épaisse d'environ un quart de ligne : ces deux lames ainsi fabriquées se recourbent sur leur face la plus large pour en faire deux especes de demis cercles qu'on ajoute, l'un à la face intérieure, & l'autre à la face extérieure de la gencive de la machoire inférieure. La lame qui forme le demi cercle extérieur, doit être plus longue & coudée à ses deux extrémitez, selon

256 LE CHIRURGIEN

la hauteur & l'épaisseur des dents & des gencives qu'elle doit embrasser. Cette lame s'avance pour monter pardessus les dents, & elle se recourbe dans l'endroit où sa courbure doit former un coude : lorsque cette continuation de lame a passé par-dessus la couronne des dents, on fait descendre ces lames jusqu'à la gencive; & cela pour essayer si elles sont conformes à la convexité & à la concavité que forme la machoire dans toute l'étendue où les deux lames doivent s'appliquer. On attache ensuite les deux extrémitez du demi cercle intérieur avec l'extrémité de la continuation du demi cercle extérieur: on unit ces deux lames en les soudant, ou en les attachant ensemble par deux petits clous rivez à rivure perduë : pout lors ces deux pieces forment dans ce lieu-là une anse quarrée : cette ause embrasse une des dents molaires par les parties laterales & supérieures de la dent molaire, sur laquelle elle porte.

Cette piece ainsi disposée sert de point d'appui à la piece supérieure, comme

il va être expliqué.

On ajoutera entre le coude & la courbure de l'anse, une avance de chaque côté,

tôté, & chacune de ces avances sera unie à chaque extrémité du cercle extérieur, en les soudant, ou en les attachant dans le même endroit avec des

clous rivez à rivure perduë.

Cette avance est à peu près ronde depuis son attache jusqu'à son extremité: elle est plus ou moins longue, suivant la distance qui se rencontre depuis l'extrémité du demi cercle extérieur lusqu'à la partie inferieure de l'apophise coronoïde & le corps des muscles fermeurs des machoires. Il faut avoir égard à l'espace que le ressort doit occuper dans ce lieu là : ce ressort doit s'étendre bien plus loin que l'avance.

A l'extrémité de cette avance, on doit pratiquer un rebord, qui excede la grosseur de l'avance d'environ un quart de ligne. Cette avance doit avoir une entaille, ou fente, dans le milieu de son épaisseur, d'environ une demie ligne de largeur, qui la divise en deux Parties égales. Après la terminaison de cette fente, il y a un trou dans cet endroit qui perce cette avance d'outre en outre.

Sur cette piece ainsi construite on? monte par des ressorts celle qui doit Tome II.

258 LE CHIRURGIEN representer les dents artificielles de la machoire supérieure : il faut percer la

piece avant que de la monter.

Quand on a proportionné la piece de dents artificielles à la gencive de la machoire supérieure contre laquelle elle doit poser, il faut laisser à chaque extremité de cette piece du côté de sa face extérieure une éminence aplatie, de trois, ou quatre lignes de longueur, & de deux d'épaisseur. Cette éminerce doit être de la largeur de la piece.

Presqu'au milieu de cette éminence est une entaille du diamêtre de celles qu'on a faires aux avances de la piece

inférieure.

Cette entaille ne doit être profonde que de l'épaisseur de l'éminence : elle doit commencer par un trajet un peut oblique de bas en haut, & suivre la di-

rection de sa face extérieure.

Cette même entaille est croisée pat une seconde entaille plus large & verticale : à l'extrémité de cette deuxiéme enraille est un trou, qui commence à la face supérieure qu'on doit appliquer sur la gencive, & qui sort par la sace insérieure de la piece : enfuite on forme sur cette même piece les dents attiff-

cielles, dans l'ordre où elles doivent être naturellement : cela fini, on assemble cette piece avec celle qui s'applique à la machoire inférieure par le moyen de deux ressorts d'acier, (a) de l'épaisseur d'un quart de ligne, larges d'une ligne & demie, & longs d'environ treize à quatorze lignes.

Ces ressorts s'engagent d'un côré par une de leurs extrémitez dans l'entaille des avances de la piece inférieure, & Par l'autre dans les entailles obliques

de l'éminence supérieure.

L'extrémité de chaque ressort, qui doir entrer dans l'enraille de chaque avance de la piece inférieure, doit déborder du côte de ses parties laterales, dans l'endroit de l'entaille où il doit entrer. Après que cette extrémité a été introduite, elle y est attachée avec un fil qu'on passe dans le trou qui est audessous de l'entaille : on conduit ensuite ce sil plusieurs fois autour de l'avance, pour embrasser une des extrémitez de chaque ressort qui y est engagée : ensuite on repasse le même fil par le même trou auquel il a été déja engagé, & derechef on fait faire à ce

⁽a) Voiez la figure 4. de la Planche 36. Yi

260 LE CHIRURGIEN

fil plusieurs contours qui embrassent l'àvance & l'extrémité du ressort que l'avance contient. On arrête les deux bouts de ce fil par plusieurs nœuds : après quoi on pratique la même manœuvre à l'avance opposée de cette piece, pour y engager l'extrémité de l'autre ressort : ces resforts engagez de même par les bouts inférieurs sont assujettis dans l'entaille oblique de l'éminence de la piece fupérieure, & arrêtez par le moyen d'un fil qui passe au travers du trou qui est pratiqué à l'angle de cette piece, & dans l'entaille verticalé; afin qu'il embrasse & assujertisse l'extrémité du resfort, au moyen de plusieurs contours de fil réiterez, & arrêtez par des nœuds! on en fait autant, pour engager l'autre extrémité du côté opposé; & pour éviter que les ressorts ne se déplacent; on fera une coche, au ressort dans l'endroit où le fil passe.

Ces deux pieces ainsi assemblées s'és cartent assez l'une de l'autre par le moyen de l'élasticité des ressorts, pour pouvoir, étant ainsi disposées, suivre les mouvemens de la machoire inférieure, lorsqu'elle s'abaisse, & par conséquent que la bouche s'ouvre; la flexibilité de

ces mêmes resforts permet à la machoire de rapprocher sans faire aucun effort ces deux pieces l'une de l'autre, lorsque la bouche se referme : cette machine est par conféquent propre à l'execution de la mastication, à l'ornement de la bouche, & à l'articulation de la parole.

Avant que d'introduire cette machine dans la bouche, & avant que de la mettre en place, il y a cette circonstance à observer: il faut évuider avec une lime le demi cercle antérieur de cette machine ; de telle maniere que ce demi cercle soit dans son milieu un peu plus échancré par la partie inférieure, que dans ses parties laterales : cela doit être ainsi pratiqué; asin que ce demi cercle s'acommode mieux à la disposition qui se trouve entre la levre inférieure & les gencives qui forment une élevation, & même une espece de filet en cet endroit.

Pour introduire cette machine toute montée, & la mettre en place, on approche la piece supérieure de l'inférieure: ensuite on fait entrer dans la bouche l'un des deux bouts ou angles de la machine par l'endroit de la commissure des levres : on y introduit de même l'autre. bout par le côté opposé.

262 LE CHIRURGIEN

on la pousse doucement avec les doigts, pour la placer du côté supérieur sur les gencives supérieures, & du côté inférieur sur les gencives inférieures : on loge son demi cercle extérieur sur la face extérieure des gencives, & entre la levre inférieure & les joues : son demi cercle intérieure des gencives : les deux anser qui unissent ces deux cercles ensemble embrassent les dents molaires, & portent sur elles.

L'avance de la piece inférieure, & les contours que forment les ressorts d'une piece à l'autre, se logent dans l'intervale qui se trouve aux parties laterales & presque postérieures de la bouche, près & à côte des dernieres dents de la machoire inférieure. On peut ôter cette piece de dents artificielles, & toute la machine ensemble aussi facile ment qu'elle se met ; ce qu'on peut faire soi-même. Il n'y a point de nécessité absolué de la déplacer, que dans le cas où les ressorts sont usez, pour y en remettre d'autres; ce que chacun peut executer aisément : on ne se trouve pas souvent dans ce cas, sur-rout

lotsque les ressorts sont d'une bonne

trempe & bien construits.

Les Mécaniciens & les Dentistes n'avoient pû trouver jusqu'à présent une machine, qui fût d'un usage si nécessaire, & en même tems si commode. Cette machine contient non-seulement les qualitez de celles qui l'ont précedée sans en avoir les incommoditez; mais elle a plusieurs autres avantages qui la distinguent, & la rendent cent fois plus convenable. Je laisser à en juger à ceux qui se trouveront dans le cas de s'en fervir, lorsqu'ils en feront l'essay, & à tous ceux qui s'appliquent à pratiquer la partie de la Chirurgie dont il s'agit.

Les experts en cet Art, dans les é-Preuves qu'ils ont ci-devant faites d'un ratelier supérieur de dents artificielles, n'avoient pratiqué jusqu'à présent que des ressorts de baleine, qu'on attachoit avec du fil aux dents naturelles de la machoire inférieure : cela étoit d'un grand embarras & de très-peu d'utilité; au lieu que ma machine construite & appliquée avec toutes les circonstances que je viens de détailler, supplée à toutes les fonctions qui s'execuroient auparavant par les dents naturelles : de

284 LE CHIRURGIEN

plus cette piece de dents artificielle substituée à la place des dents naturelles, peut non-seulement tromper les yeux par son aspect; mais même les personnes qui s'en serviront, oublieront la perte de leurs dents naturelles, lorsqu'elles seront accoutumées à s'en serviront.

Pour conferver plus long-tems l'élasticité des ressorts que j'ay indiquez, & les rendre plus durables, l'on peut ajoûter à chaque côté de chaque resfort, une petite lame fort mince faite de baleine: cette lame ne doit pas être plus longue que chaque ressort, & ne

doit gueres être plus large.

S'il ne restoit à la machoire inférieure, que cinq, ou six dents; les demis cercles de cette machine, auroient non-seulement la même étenduë de ces dents; mais encore ces demis cercles s'étendroient de chaque côté un peu au-de-là des dernières petites lames; qui serviroient à les attacher ensemble, de même que l'anse sert à attacher eeux de la machine précedente; mais au lieu que les anses sont élevées & recourbées dans celle-là, dans celle-cy au contraire ces petites lames ne sont point recourbées. & portent à plat sur les gencives.

S'il se rencontroit encore quelques dents isolées sur les côtez de la machoire inférieure, ces dents seroient embraslées par les deux demis cercles, & par les petites lames qui affembleut ces demis cercles. Les avances attachées aux demis cercles, commencent à l'endroit des dernieres dents de chaque côté que les demis cercles embrassent : ces mêmes avances sont continuées jusqu'à la même distance où on vient de marquer qu'elles devoient s'étendre; c'est-à-dire, Jusqu'à pouvoir par le moyen des reslorts se joindre à la piece supérieure, & répondre à sa longueur. Le tout ainsi assemblé compose une machine, (a) qui peut servir dans certains cas où la précedente ne serviroit point.

Lorsque la machoire supérieure se trouve dépourviie de toutes ses dents, on est obligé d'avoir recours à l'usage de l'une, ou de l'autre des deux machines que je viens de décrire, & que le substitué par plusieurs motifs à des pieces qui étoient plus embarassantes,

& même inutiles,

(a) Voiez la figure 3. de la planche 36,

Explication de la Planche XXXV contenant plusieurs dentiers , ou pieces artificielles.

A Figure I. represente une piece, ou machine pour la machoire su périeure, dont le ratelier est joint deux demis cercles par deux ressorts, vûë antérieurement.

A. A. A. Le ratelier

B. B. Les deux ressorts qui al-

semblent cette piece.

C.C.C. L'assemblage de ces refforts avec la piece supérieure & inférieure.

D. D. Doux petites avances qui reçoivent ces ressorts par l'une de

leurs extrémitez.

E. E. E. Le demi cercle antétieur, servant à embrasser les dents extérieurement.

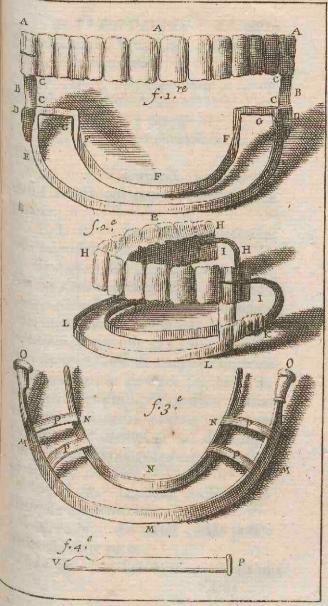
F. F. F. Le demi cercle postérieur, servant à embrasser les dents in-

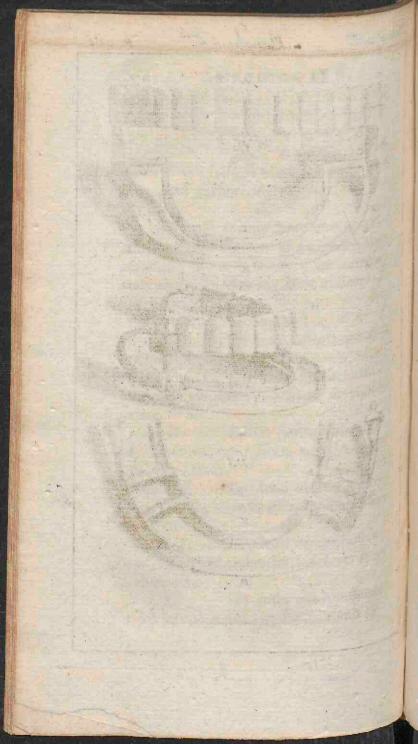
térieurement.

G, G. Les anses qui appuient sur les deuts & qui servent à assembles

ome 2 me Planche . 6"

P. 266.





DENTISTE. 267

par chacun de leurs bouts les deux demis cercles ensemble.

La Figure II. represente la même machine, vûë de côté.

H. H. H. Le ratelier.

I. I. Les courbures du res-

K. L'avance attachée au demi cercle qui reçoit l'extrémité du ressort.

L. L. Les deux demis cercles vûs lateralement.

La Figure III. represente une piece à deux demis cercles, faite de plusieurs lames dont les avances sont beaucoup plus étenduës que celles des pieces précedentes; parce que cette piece ne doit être soutenuë que de cinq; ou six dents consécutives, & de deux séparées : on fait voir cette piece, sans ressort & sans être jointe à aucun ratelier, pour ne pas répeter l'assemblage des deux sigutes précedentes, l'assemblage de celle-ci étant le même.

M.M.M. Le demi cercle anté-

N.N.N. Le demi cercle posté-

tieur de cette piece.

O.O. Les avances du demi

268 LE CHIRURGIEN cercle antérieur, servant à recevoir les ressorts.

P. P. P. P. Quatre petites lames embrassant les dents & appuiant sur les gencives lorsque la piece est en place, servant à assembler le demi cercle externe avec l'interne.

La Figure IV. represente un des resforts servant à l'assemblage de ces pieces, ou ratelier artificiel, vû à plat & détaché.

L'extrémité de ce même ressort qui est reçûe dans l'avance de la piece en demi cercle, & engagée avec un fil autour de cette avance.

V. L'autre extrémité de ce même ressort, engagée dans l'éminence quarrée du dentier, assujettie par des fils, & arrêtée par le moyen de deux petites avances qui excédent le niveau de la largeur des ressorts.



Di Ci

h

O.O. Les avances du denni

CHAPITRE XVIII.

Description d'un double dentier ; dont la piece supérieure s'assemble avec l'inférieure, par des resorts.

Orsqu'il arrive que les deux machoires se trouvent dégarnies de toutes seurs dents, on est dans la nésessité de recourir à l'usage d'un double dentier, composé de deux pieces printipales; l'une est supérieure, & l'autre inférieure. Ces pieces sont munies de dents artificielles artistement figurées, de elles imitent le plus exactement qu'il est possible l'ordre des dents naturelles.

Ces deux pieces perfectionnées à ce point doivent être affemblées par l'extrémité de leurs angles avec des ressorts: il faut auparavant avoir pris au juste les dimensions, non-seulement des deux machoires; mais encore celles des geneives. Il faut aussi avoir observé sur tout les inégalitez qu'elles peuvent former en disserents endroits; asin de ti-

270 LE CHIRTRGIEN

rer avantage de ces mêmes inégalitez, & de conformer la surface des dentiers qui doivent s'appliquer sur les gencives à la variation des éminences & des enfoncemens de ces mêmes gencives ainsi lorsqu'il se rencontre à la gencive quelque enfoncement, il faut pratique! à la surface dont il est question une élevation proportionnée & propre à fe loger dans cet enfoncement; & qu'il y ait réciproquement un enforcement dans la surface des dentiers, pour y placer l'élevation de la gencive. Cela ne contribuera pas peu à rendre les pieces plus fermes & plus stables dans leur affiette.

Avant que de placer les ressorts, il faut pratiquer avec une scie (a) à chaque extrémité des dentiers une entail le d'environ quatre lignes de longueur; il faut que cette entaille soit propritionnée à l'extrémité du ressort qu'elle doit recevoir : on a soin de poser la scie sur la surface de l'extrémité des angles des dentiers à une ligne de distance de la surface qui doit s'appliques sur les gencives; de cette saçon cette entaille, en se terminant, sorme une li-

⁽⁴⁾ Voiez la Planche 31.

gne un peu oblique, en remontant de bas en haut: tout cela se pratique, afin que le ressort une fois engagé dans l'entaille ait plus de force pour s'étendre, & pour suivre le mouvement de la machoire inférieure, un peu au-delà de la terminaison de certe même machoire.

On pratique à l'extrémité de chaque entaille, un trou qui perce la piece d'outre en outre horizontalement : ce trou terr à passer & repasser plusieurs fois une éguille enfilée d'un fil : on introduir l'extrémité de chaque ressort dans chaque entaille : avant que d'affujettir ces ressorts, on essaye la piece, en observant si elle produit son effet, si la courbure des ressorts est trop, ou trop peu étenduë, s'ils ont la flexibilité & l'élasticité requises, s'ils n'incommodent Pas par leurs courbures l'endroit de la bouche où ils se logent, s'ils frottent ou appuient contre la surface de la partie de la bouche qui couvre l'apophise coronoïde & le corps des muscles fermeurs des machoires, ou enfin si cesressorts frottent la langue &c.

Ces circonstances étant observées, ces deux pieces sont assemblées par le

272 LE CHIRURGIEN

moyen de deux ressorts longs d'environ un pouce & demi, y compris ce qui s'engage dans les entailles : ces ressorts sont larges de deux lignes, & épais d'environ un quart de ligne : suivant que les pieces seront plus ou moins grandes, on réglera l'épaisseur de ces ressorts qui ne different de ceux de la piece précedente, qu'en ce qu'ils ne débordent point par leur extrémité, & qu'ils n'ont point de hoches : ces ressorts ainsi conditionnez sont attachez & assujettis de la manière qui suit.

On prend une éguille chfilée d'une foie cirée, ou d'un gros fil retors; on le passe par un des trous dont il a été parlé, & on commence indisseremment

par celui que l'on veut.

On applique le premier jet du fil sur l'entaille, pour de-là embrasser le resfort par deux contours de sil bien serrezzensuite on revient au trou, du côté opposé, par un trajet de sil; & on repasse plusieurs fois l'éguille dans le même trou: on pratique plusieurs jets de sil, qui couvrent l'entaille des deux côtez; & ce sil fait plusieurs contours, qui assujettissent ainsi l'extrémité du ressort.

Lorsque le réssort paroît assez affermi, on couvre par plusieurs contours de fil toute son étenduë, jusqu'à l'endroit qui doit être engagé dans l'entaille opposée. On passe ainsi d'une extrémité à l'autre, pour engager de même ce ressort dans l'entaille diametralement opposée : on l'assujettit de même, en passant & repassant l'éguille dans ce trou par plusieurs jets & contours de fil réiterez.

Pour mieux assujettir ces jets & ces contours de fil, on passe le fil sur l'éguille, de même que les tailleurs le passent, lorsqu'ils font des boutonnieres ; on continuë de le passer de même fur les jets de fil qui couvrent les entailles; on forme par ce moyen une efpece de gance, qui resserre & affermit davantage les contours: un des ressorts se trouve engagé par ses deux bouts, & on engage de même celui qui lui est opposé.

La maniere d'introduire dans la bouche cette double piece (a) ainsi assemblée, ne différe de la maniere dont on introduit la précedente, qu'en ce qu'elle

est encore plus aisée.

⁽a) Voiez la Figure 1. de la Planche 37.

274 LE CHIRURGIEN.

Il en est de l'usage de toutes ces pies ces, comme de celui de tous les membres artificiels, que la Chirurgie nous fournit, par la partie que nous nommons Prothese: on a quelque peine à s'accoutumer les premiers jours à l'usage d'un bras, d'une jambe & d'un œil arrificiel; mais cependant infensiblement on s'y accoutume, & même en peu de tems. La nécessité de réparer ce qui nous manque, ou par un accident, ou pat un défaut de nature, nous met bientôt dans cette habitude, & cette habitude agit si fortement en nous, que ces pieces artificielles nous paroissent dans la suite comme naturelles.

Que les choses dont l'usage ne nous est pas familier, & qui nous paroissent d'abord étrangeres ne nous rebutent donc point : l'incommodité qu'on en peut ressentir pendant les premiers jours, n'est que passagere, & qu'une circonstance nécessairement annexée au défaut d'habitude, à moins que cette incommodité ne dépendit de l'incapacité & du défaut de l'artiste, qui auroit mal fabriqué les pieces dont il s'agit, n'ayant pas bien observé toutes les circonstances que j'ai exactement rapportées.

Avant que j'eusse réduit en pratique les idées que je viens de communiquer » on s'étoit non-seulement servi des resforts de baleine pour le ratelier supérieur, attachez d'un bout à cette piece, & de l'autre aux dents naturelles de la machoire inférieure; mais on se fervoit encore, pour joindre ensemble le ratelier supérieur avec l'inférieur, de charnieres & de ressorts à boudin, en façon de tirebourre, ou simplement courbez en ligne aspirale : l'entortillement ou la circonvolution aspirale occupoit beaucoup d'espace, & causoit par conféquent de l'embaras dans la bouche : cet entortillement s'opposoit même à la mastication, & donnoit lieu d'ailleurs aux alimens de s'engager dans les contours de ces ressorts; d'y séjourner, & d'y causer de la mauvaile odeur.

Le même inconvénient arrivoit à ces charnieres par rapport à leurs engagemens reciproques. Il n'en est pas de même des ressorts dont je me sers pour unir les pieces ensemble : ces ressorts n'ont point tant de contours ; la maniere dont j'assemble ces pieces les rend capables d'agir librement, & de suivre tous les mouvemens de la machoire inférieure. Cet assemblage est d'autant plus preserable, qu'il est plus simple, plus commode, & plus durable.

CHAPITRE XIX.

Maniere d'émailler les dents, ou les dentiers artificiels, afin de rendre leur décoration plus régulière & plus agréable.

I Lest presque impossible, du moins il est très-difficile, de rencontrer aucune des matieres que j'ai indiquées pour construire des dentiers artificiels, capables de fournir des pieces entieres naturellement émaillées dans toute leur étendue, & dont la couleur se trouve conforme aux dents naturelles de ceux auxquels on est obligé d'en substituer à la place de celles qui leur manquent.

C'est cet inconvenient, qui m'a donné lieu de chercher les moiens de rendre uniformes ces pieces, autant qu'il seroit possible, en conformant leur blancheur à celle des dents, lorsqu'il en reste encore dans la bouche. J'ai prétendu par cet endroit imiter la nature, & même l'enrichir par ces dentuers artificiels, dans les circonstances qui concernent l'ornement de la bouche.

J'ai pensé que je trouverois ce secours dans le seul usage de l'émail artificiel-lement composé: j'ai crû aussi que je parviendrois par là, non-seulement à imiter le plus parfait émail des dents; mais même la couleur naturelle des gencives, dans les cas où il s'agit de les remplacer artistement, en rout, ou

en partie.

Pour y parvenir, j'ai consulté les émailleurs les plus habiles, & par les conferences que j'ai euës avec eux, j'ai rendu praticable ce que je crois que d'autres n'ont point pratiqué jusqu'à present. On a imité les yeux naturels, par des yeux composez d'émail; mais on a négligé la même application de l'émail à l'égard des pieces de dents attificielles, qu'on substitue aux dents naturelles: cependant outre tous les avantages que les dentiers artificiels ont audessus des yeux d'émail, ils servent comme eux à l'ornement, & réparent de

278 LE CHIRURGIEN
anême les défauts des parties dont les
dissormitez choquent au premier as

pect.

La piece que l'on doit construire & garnir de dents émaillées, doit être auparavant ajustée à l'endroit de la machoire qu'elle doit occuper, suivant toutes les dimensions requises : il faut néanmoins n'y avoir encore formé aucune dent. On appliquera sur la face extérieure de cette piece une lame d'or, ou d'argent, épaisse d'environ une demie ligne : cette lame occupe toute l'étendue de la face extérieure, si le ratelier doit être complet : si ce tatelier doit recevoir dans de certains intervales quelques dents naturelles, & dans d'autres servir à former quelques dents émaillées, on pratique des entailles visà-vis les dents naturelles, pour les y loger; & dans l'intervale de l'une à l'autre dent, on garnit la surface extérieure de la piece artificielle de petites lames aussi d'or, ou d'argent. On trace ensuite avec une lime la figure des dents fur cette lame, pour marquer l'intervale des dents qu'on doit former : tout étant ainsi disposé, on remet cette piece à l'émailleur, pour qu'il couvre cette

lame d'émail: on forme chaque dent émaillée de l'étenduë requise, & de couleur semblable à celle de l'émail des dents naturelles de la personne à laquelle il s'agira d'ajuster cette piece émaillée. (a) Pour que l'émailleur soit mieux instruit de cette nuance, on lui fera voir quelque dent pareille en couleur à celles qu'il doit émailler, ou bien on lui montrera celles qui tiennent encore à la bouche.

Si c'est des dents humaines sur lesquelles l'émailleur se doit regler, soit que ces dents soient prises dans la bouche du même sujer, ou dans la bouche d'un autre, il faut que ces dents aïent trempé dans l'eau commune au moins vingt-quatre heures, pour pouvoir leur donner à peu près la même couleur des dents qui restent en place. Ensuite l'émailleur continuëra de les tenir dans l'eau, asin de mieux atraper leur degré de blancheur; car lorsque ces dents sont seches, elles ne sont jamais bien conformes en couleur aux naturelles.

Lorsque les gencives sont consumées totalement, ou en partie, la lame d'or, ou d'argent doit être plus on moins

⁽a) Youez la fin de la Planche 37

280 LE CHIRURGIEN

large, suivant la déperdition de subflance de la gencive. On figure les petites éminences que les gencives forment dans l'intervale de chaque dent, & les demis contours qu'elles forment aussi de l'une à l'autre dent; & on supplée au défaut des gencives, par des gencives si bien imitées en émail, qu'elles ont la véritable couleur des gencives naturelles.

La lame dont je parle, ne peut être émaillée, qu'étant séparée de la piece d'os sur laquelle on doit l'appliquer on doit affujettir cette lame par ses extrémitez, au moyen d'une, ou plusieurs vis, suivant son étenduë; ou au moyen de goupilles rivées à rivure perduè, qui perceront la piece émaillée d'outre en outre.

Si l'on veut que cette lame émaillée ne couvre point toute la longueur de la face extérieure de la picce; on fait une entaille à cette même piece, pour loger la lame dans la profondeur de l'entaille, & à niveau de la surface de la piece.

Il faut encore remarquer, que l'extérieur de chaque dent émaillée doit paroître un peu convexe, & que l'émail

mail ne doit pas être beaucoup appatent dans le fond de chaque intervale; efin que les dents artistement émaillées en paroissent plus naturelles.

Ces pieces émaillées s'appliquent sur les gencives, & y sont assujetties de même que les précedentes, soit par des attaches de fil, par des tenons, ou par des ressorts.

Si l'on veut ne réparer qu'un, ou Plusieurs défauts du dentier artificiel dé-Pourvû dans quelque endroit de son smail naturel; on rapporte dans cet endroit une petite lame d'or, ou d'argent, d'une étendue suffisante pour cacher tous les défauts de la piece; on donne ensuite cette piece à l'émailleur, pour y mettre un émail conforme au reste de l'émail de cette même piece, que émailleur fait tremper dans l'eau, pour la raison que nous venons d'alleguer. On joint cette piece avec la lame le plus artistement qu'il est possible : voila le seul moyen de réparer un tel défaut.

Les avantages de l'émail emploié aux dents artificielles ne se bornent pas seulement à l'ornement qu'il procure; mais l en resulte encore que les dents, ou les dentiers émaillez de même, peuvent

Tome 11.

282 LE CHIRURGIEN.

durer un tems très-considerable; puifque l'émail est un corps très-peu sufceptible de changement & d'alteration.

Après avoir communiqué au public tant de moyens propres à substituer des dents artificielles, en la place des naturelles; après avoir donné des méthodes circonstanciées, fondées sur ma propre expérience, & suffisantes pour suppléer à toutes sortes de cas, j'ai lieu d'esperer qu'on se corrigera de plusieurs abus qu'on pratique journellement; & qu'on ne s'avisera plus de percer les gencives d'outre en outre, d'y passer des pointes, & d'y suspendre une piece offetse composée de plusieurs dents, pour remplacer les incisives & les canines de la machoire supérieure.

Les pointes qui attachoient cette piece offeuse étoient recourbées quasi en crochet, perçoient la base des deux dents du milieu de la piece attificielle; & s'enfilant dans les gencives, suspendoient ainsi cette piece en maniere de pendans d'oreilles; de sorte que c'étoient, pour ainsi dire, des dents slotantes, qui obéissoient non-seulement aux impulsions de la langue, mais encore à celles de l'air qui entre dans la

bouche & en sort. Cette piece tirailloit & rourmentoit extrémement la gencive.

J'ai appris qu'une Dame qui servità cette belle expérience, n'en reçût que de l'incommodité; mais une heureuse toux la délivra d'une partie de ce fâcheux dentier en le lui faisant cracher dans le feu d'où il fut retiré à demi confumé. Je ne sçais si on a depuis remedié à ce vuide,& comment on l'a pû faire; mais il falloit que cette Dame eût une forte envie d'avoir la bouche garnie, pour souffrir une opération si cruelle & en même tems si ridicule, sans parler des dangereuses suites qu'elle pouvoit avoir. Je ne sçaurois même comprendre qu'un Dentiste rant soit peu jaloux de sa réputation, l'air ainsi exposée, surtout à Paris, où tant d'habiles gens de toutes sortes de professions se trouvent, & concourent par leur travail à donner de l'ornement à cette grande Ville.



Explication de la PlancheXXXVII. contenant plusieurs dentiers, ou pieces artificielles.

L dentier monté par deux ressorts, vie entr'ouvert par la partie antérieure.

A. A. A. Dentier supérieur

B. B. B. Dentier inférieur.

C. C. Les resforts.

D.D.D. Quatre entailles, ott engrainures recouvertes de fil, qui arrêtent les ressorts.

La Figure II. represente le même double dentier, vû par une de ses parties laterales, pour mieux faire observer la courbure des ressorts.

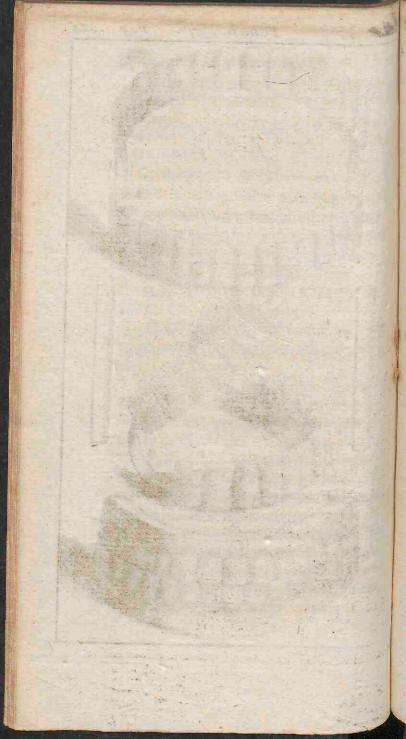
La partie laterale gatt-

che du dentier supérieur.

La partie laterale gauche du dentier inférieur.

La courbure du ressort. La Figure III. represente un dentier émaillé, vû par sa partie antérieure, tout fermé, avec les dents couvertes des gencives...

Tom. 2 me Planche. 37 Pag. 284 f.1.re B



H.H.H. Dentier supérieur.

I. I. I. Dentier inférieur.

K. K. K. K. Les fils qui servent à assignment les ressorts & qui couvrent l'entaille.

Les Figures IV. & V. representent séparément deux ressorts, semblables à ceux dont on se ser pour monter tous ces rateliers.

CHAPITRE XX.

La description & l'usage d'un obturateur du Palais à deux aîles paralleles, à charniere, assuré pur ettes par un écrou & c. lorsque cet obturateur est en place.

donné la préference, est un instrument composé d'une plaque & d'une simple tige terminée par une vis, sur laquelle on monte un petit écrou, après avoir fait passer la tige au travers d'une éponge, qui couvre la surface convexe de la plaque. Cette éponge doir avoir

d'ailleurs un volume suffisant, pout remplir tout le vuide de la breche. Le tout ainsi disposé, ne manquoit pas de produire son effet dans l'instant La seule éponge auroit fait la même operation; mais comme ce bouchon affujetti dans l'espace qu'il occupoit, n'étoit retenu que par la simple compression des parois de la surface de la breche contre celle de l'éponge; cette compression n'étoir pas suffisante; d'autant plus que ce trou se trouvant souvent plus évasé en bas, qu'en haut, il en résultoit que cet obturateur par son poids & par la pente, bien loin de rester en place, se précipitoit & se déplaçoit si aisément, qu'il devenoit inutile, embarassant, & incommode. Il arrivoit à peu près le même inconvenient dans l'application de tous les autres obturateurs que l'on avoit jusqu'à présent imaginez : ils sortoient de l'espace qu'ils devoient exactement occuper, faute d'un point d'appui suffisant pour les tenir assujettis.

Ceux que je propose aujourd'hui r remplissent parfaitement par leur méchanique, les intentions que l'on peut

avoir en pareil cas.

L'obturateur que je décris le premies

est composé d'une plaque, d'une tige, de deux aîles, de deux goupilles, d'une vis, d'un écrou, & d'une clef. La plaque est quasi de figure ovalaire, formant par l'un de ses bouts, une espece d'angle mousse. Cette plaque est longue de quinze à seize lignes, large de neuf à dix, concave du côte de la bouche, convexe par sa partie opposée, pour mieux s'ajuster à la voute du palais. Cette même plaque est percée dans son centre, d'un trou de quatre lignesde diametre.

La tige de cet obturareur est à canon, ronde & épaisse d'environ cinq à six lignes, à peu près de la même longueur, fans y comprendre ses quatre branches tronquées, situées sur le haut de cette tige : ces branches servent à former deux charnieres diametralement oppofées : il y a entre ces branches une envaille cruciale, pour loger partie d'une vis, & partie de l'écrou qui l'assujettit &c. dans le milieu de cette tige, il y a encore un trou rond, d'une ligne & demie de diametre, qui perçant à jour la tige par son centre & suivant sa longueur, se trouve répondre juste au milieu de l'espace du grand trou de la plas que.

Il est à remarquer que ces quatre branches sont divisées par une entaille cruciale pratiquée à la lime, qui laisse entre les branches deux intervales d'une différente étenduë en largeur & en profondeur; la plus grande entaille a environ deux lignes de largeur, & deux de profondeur; elle sert à recevoir les avances inférieures de l'écroulagne & demie de largeur, & autant de profondeur; elle sert à loger les charnons contigus aux aîles.

Chaque aîle est quasi de figure ovalaire, un peu moins arrondie du côté d'en bas: l'étenduë en longueur de chaque aîle est d'environ huit lignes, & d'environ six lignes en largeur, & d'un quart de ligne en épaisseur. Chaque aîle est convexe par la face qui doit s'appuïer sur la partie, & concave

par la surface opposée.

Chacune de ces aîles est fenêtrée par une ouverture quarrée, large d'environ deux lignes & demie, longue de trois & demie: ces ouvertures sont si tuées à une demie ligne de distance de la partie inférieure des aîles voisine des charnières.

Ces.

Ces aîles sont encore percées à jour par plusieurs petits trous disposez deux à deux près de leur circonference, & destinez à donner passage à des points de fil qui servent à assujettir une enveloppe d'éponge fine, destinée à couvrir la surface convexe de ces aîles; afin qu'elles appuient plus mollement sur la parrie qu'elles doivent comprimer.

Vis-à-vis le milieu de la fenêtre & sur le bord inférieur des aîles, il y a une avance, ou charnon contigu percé à jour horizontalement par un petit trou.

Les goupilles sont de petits morceaux de fil d'argent, proportionnez en longueur & groffeur aux trous des char-

vieres qu'ils doivent assembler.

La tige & le corps de la vis, sont ensemble de la longueur d'environ huit lignes : la tête de la vis a deux surfaces plates : sa circonference parfaitement arrondie, est divisée en deux parties à peu près égales par deux échancrures quarrées & paralleles : l'épaisseur de cette tête est d'environ une ligne.

L'écrou décrit quasi la figure d'un Tome II. Bb

marteau : il est long de quatre lignes par sa partie la plus étenduë, large de trois, & convexe par sa surface supérieure : la surface inférieure est en par-

rie plane.

Cet écrou est percé à jour dans son anilieu pour recevoir la vis : considéré par sa partie inférieure, il presente quatre avances : les deux plus grandes avances sont situées horizontalement, & ont environ deux lignes d'étendué en longueur, autant en largeur, & demie ligne d'épaisseur.

Les deux plus petites avances sont situées perpendiculairement : leur longueur est d'environ deux lignes, leur épaisseur de deux tiers de ligne, & leur largeur d'une ligne & demie. Ces proportions sont importantes par rap-

port aux fonctions de cet écrou.

La clef qui sert à monter & à démonter cette machine, est plate, longue d'environ quinze lignes, large d'environ cinq, & épaisse d'une ligne: elle se retrecit du côté de l'extrémité, où elle a deux dents quarrées: ces dentssont proportionnées aux échancrures de la vis.

Toutes ces pieces doivent être d'of?

ou d'argent. Voici comme elles seront assemblées.

Il faut souder la partie inférieure de la rige à canon sur le centre de la convexité de la plaque. Ces deux pieces étant unies ensemble, il faut diviser l'extrémité de la tige en quatre parties, au moyen d'une entaille cruciale de la longeur, largeur & profondeur qu'il a été dit en parlant des quatre branches tronquées. Il faut observer que l'une de ces entailles soit plus profonde que l'aurre.

Dans l'entaille la plus profonde, on perce la tige dans son centre & suivant sa longueur, jusqu'au milicu de la surface concave de la plaque. Pour lors on agrandit ce trou du côté de la plaque, jusqu'à ce qu'il soit suffisant, pour loger la tête de la vis. Cela fait, on perce les quatre branches qui doivent servir de charnons. On perce de même l'avance de chaque aîle qui doit aussi servir de charnon, & on les monte par le moyen des goupilles avec les branches de la tige à canon.

Lorsque les deux pieces, à qui nous avons donné le nom d'aîles, sont assemblées par le moyen des goupilles

aux branches tronquées, il s'agit de placer l'écrou de maniere que ses avances perpendiculaires se logent dans l'intervale pratiqué entre les deux charnieres, où ces avances sont reçûes comme un tenon dans une mortaise. Ces avances ne doivent pas y être forcées; asin qu'elles puissent s'engager & se dégager plus ou moins dans cet intervale qui les reçoit, suivant les mouvemens que la vis fait faire à l'écrou.

L'usage de cet engagement, est d'assujettir l'écrou en plusieurs sens, le laissant pourtant en liberté, jusqu'au point qu'il puisse sussifiamment agir, con-

jointement avec la vis.

Les deux avances horizontales couvrent le milieu des charnières : leurs
extrémitez se placent aux fenêtres des
aîles, lorsqu'elles sont levées. Cet écrou
étant ainsi placé; on engage la vis dans
l'écrou, & la clef dans les échancrures
de la tête de la vis : la clef fait tourner la vis, qui en s'engageant dans l'éerou, le fait descendre; & tandis qu'il
descend, ces avances horizontales suivent le bord inférieur de la fenêtre;
le compriment, & assujettissent les aîles,
qui étant abbatuës, s'appliquent pas

leur surface convexe sur les parties du trou du palais dans lequel elles font engagées : elles doivent le comprimer pour suspendre & assujettir toute la machine, qui de cette façon bouche exactement le trou du palais dont il s'agit, & même sans éponge, quoiqu'il soit plus à propos d'en mettre, plus où moins autour des alles suivant l'occurrence.

Quoique l'on ait ici specifié les dimensions de chaque piece de cet instrument, il ne faut pas s'assujettir à les observer toujours de même. Elles sont arbitraites suivant les differens cas; parce que la carie des os du palais & des maxillaires supérieurs &c. laisse des déperditions de substance, plus ou moins étenduës, & dont le trou qui en resulte, est tantôt d'une figure, & tantôt d'une autre ; ainsi pour bien boucher ce trou, on est obligé de proportionner l'instrument appellé obturateur, à la régularité, ou irrégularité de l'espace où l'on doit appliquer cette machine.

Avant que de mettre en place cor Obturateur, (a) il faut relever suffisam-

che (a) Voiez la Figure 12. de la plan-

ment les aîles, pour qu'elles s'approchent l'une de l'autre à la distance de deux à trois lignes, & qu'elles occupent ainsi moins de volume : ce qui facilitera leur introduction dans le trou

ou dans la breche du palais.

Dans cette situation, cet obrurateur fera introduit dans la bouche; il fera soutenu par le ponce & l'indicateur de la main gauche: le pouce appuiera sur la face concave de la plaque ; & l'indicateur sur la face convexe de la même plaque : on s'aidera, si l'on veut, de la main droite; c'est ainsi que l'on introduit dans le trou du palais les aîles & la tige, jusqu'à la surface convexe de la plaque. Pour lors il ne s'agit plus que de l'assujettir par le moien de la elef, que l'on tiendra entre le pouce, l'index & le doigt du milieu de la main droite : on soutiendra en même tems la plaque avec le pouce de l'autre main, & on tournera la clef de droit à gauche, jusqu'à ce que cet instrument soit suffisamment assujetti. On s'appercevra qu'il est assujetti, par la stabilité de la plaque, & encore mieux par son usage.

Pour déplacer cet obturateur, on tournera la clef dans le sens opposé. Ceux qui s'en serviront pourront euxmêmes, en observant ces simples circonstances, le mettre & l'ôter, lorsqu'ils voudront le changer ou le laver.

Les avantages que l'on retirera de cet instrument, vérifieront les utilitez que

je lui attribuë avec justice.

CHAPITRE XXI.

La description & l'usage d'un obturateur moins composé, dont les aîles sont assujetties differemment de celles des autres obturateurs & sans charniere.

T E deuxiéme obturateur ne differe en rien du précedent par la plaque; elle est convexe d'un côte, concave de l'autre, & percée de même : elle est soudée avec une tige à canon par le centre de sa partie convexe : cette tige a environ quatre ou cinq lignes de longueur, & environ six lignes d'épaisseur : elle est percée d'une extrémité à l'autre par un trou rond d'environ une ligne de diametre : ce trou sert à don-Bb iiij

ner passage à la tige d'une vis : sa partie supérieure est plate : la vis qui la traverse, est d'environ huit lignes de longueur, & d'une ligne de diametre en épaisseur : sa tête est semblable à celle de la vis du précedent obturateur.

Cet obturateur est encore composé de deux aîles, dont la figure ressemble assez à un demi ovale, dont les angles seroient mousses. La longueur de chaque aîle est d'environ huit lignes, la largeur de quatre, & l'épaisseur d'un quart de ligne: leur surface supérieure est un peu concave, & leur surface inférieure convexe: ces aîles sont percées près de leur circonference de plusieurs petits trous, qui servent à y attacher des éponges pour l'usage déja indiqué.

L'une de ces aîles est soudée, ou rivée sur la surface plate & supérieure de la tige : elle couvre toute certe surface, & elle y reste sixe & immobile : elle est percée par un trou, qui répond pré-

cisément à celui de la tige.

L'antre aîle est percée d'un trou quarré proportionné à la quarture qui se trouve à la vis, entre les filets de la vis, & sa tige arrondie, à laquelle elle est engagée de force, & arrêtée par le mo-

ven d'un petit écrou. Cette aile doit suivre tout le mouvement de la vis : ensorte que lorsqu'on tournera la vis de droit à gauche, ou de gauche à droit, l'aîle suivra toujours le sens de la vis: ces deux aîles se surmontent par l'un de leurs bouts.

Cet obturateur, quoique composé d'une mécanique bien plus simple que le précedent, peut néanmoins en certaines occasions être mis en pratique, à son exclusion : par exemple dans le cas où les trous de l'os se trouveroient plus longs que larges, & plus profonds dans le sens horizontal; de façon qu'on ne pourroit pas y loger les aîles du précedent obturateur : en ce cas les aîles de celui-ci, se trouvant capables de tourner dans un sens different, mieux que celles de l'autre, elles se logeront avec facilité; ce qui sussir pour remplir toutes les intentions qu'on pourroit avoir en pareille occasion.

La maniere d'introduire cet obturateur (a) est semblable à celle du précedent; à la difference près, qu'au lieu qu'on releve les aîles de l'autre, on range celles de celui-ci l'une sur l'autre;

⁽⁴⁾ Voiez la Figure 16. de la Planche 38.

& lorsqu'il est appliqué, avec un tous de cles on transporte l'aîle supérieure du côté où l'on veut; ce qui sussit pour l'assujettir: & si l'on le juge à propos, on garnit ces aîles avec de l'éponge.

Pour mettre en place cet obturateur, ou pour l'ôter, on se sert d'une cles semblable à celle du précedent, & on y procede de la même maniere qu'il a

été indiqué.

EXPLICATION

De la Planche XXXVIII. conternant la figure du premier & du deuxième obturateur, servant à boucher les trous du palais e démontez de toutes leurs pieces & ensuite montez.

L viië par sa partie convexe, avec son trou dans son centre & celui de la tige qui reçoit la vis.

La Figure II. represente la tige de

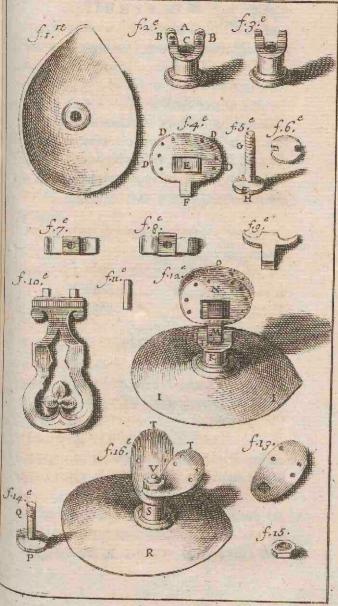
Pobturateur

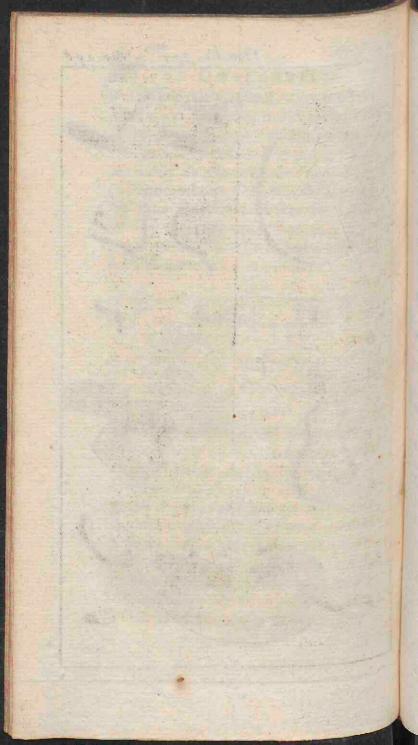
A. Grande entaille de cette tige.

Tom 2 me

Planche. 38 "

Pag. 298.





B. B. Les trous de ses branches recevant une goupille servant à artacher les aîles.

C. Le trou de la rige.

La Figure III. represente la même tige vûë du côté de la petite entaille.

La Figure IV. represente une des deux aîles de l'obturateur, vûë par sa Partie convexe.

D. D. D. Les petits trous de certe aîle.

E. Sa fenêtre.

Son avance, ou charnon.

La Figure V. represente une vis à tête échancrée.

La vis.

H. La tête.

La Figure VI. represente la tête de cette même vis, vûë à plat.

La Figure VII. represente la partie

Supérieure & convexe de l'écrou.

La Figure VIII. represente la partie înférieure & concave de ce même écrou, ses quatre avances & son trou servant d'écrou.

La Figure IX. represente l'écrou en entier, vû lateralement.

La Figure X. represente la clef, vûs

à plat ayant deux especes de dents à son extrémité antérieure, servant à monter & démonter cet obturateur, le mettre en place, ou l'en ôter.

La Figure XI. represente une des goupilles qui servent à assembler les asses

avec la branche & la tige.

La Figure XII. represente le premier obturateur tout monté, composé de l'alfemblage de toutes les pieces.

I. I. La plaque montée avec la

tige, vûë par sa partie convexe.

K. La rige.

L. Les branches de la tige.

M. La charniere.

N. L'aîle droite vûë par sa con-

O. L'aîle gauche viie en partie par sa concavité.

Deuxiéme Obturateur.

La Figure XIII. represente une des aîles séparées, vûë par sa convexité avec ses trous & sa circonference demi-ovalaire.

La Figure XIV. represente la vis de ce deuxième obturateur.

P. La tête de la vis-

La Figure XV. represente l'écrou quarré de cet obturateur, avec son trou en écrou.

La Figure XVI. represente le deuzième obturateur tout monté, de sason que l'on voit la convexité de ses ailes entr'ouvertes & un pen croisées, l'extrémité supérieure de la vis, l'écrou, la tige de l'obturateur, & partie de la surface convexe de la plaque.

R. Sa plaque vûë par sa partie

convexe.

T. T. Ses deux ailes.

V. L'écrou & l'extrémité de la

La tige & la plaque de cet obturateur étant à peu près de même que celles du précedent, on ne les a point fait graver en particulier, non plus que la clef, laquelle est commune à tous les deux.



CHAPITRE XXII.

La description & l'usage d'un obturateur sans tige, en partie dentier, dont les aîles sont differentes en figure de celles des précedents, écartées l'une de l'autre & assujetties par une vis d'une structure particuliere. Description d'un quatriéme petit obturateur.

L troisième obturateur, est celui qui m'a donné occasion d'inventer les autres. C'est une piece qui differe d'eux en toute sa mécanique, qui est très particuliere : il est composé en partie d'une matière osseuse, & en partie d'une matière métallique. La piece osseuse dans celui-ci est une plaque, dont la circonference est presque de sigure conique du côté opposé aux dents supérieures: & sa circonference du côté de ces mêmes dents, represente les os maxillaires supérieurs dans leur jonc-

tion : cette plaque fait la fonction de ces mêmes os : à leur défaut on la leur substitué dans le cas où leur substance se trouve détruite dans ce lieu là : à cette derniere circonference, est contigu un dentier artificiel, representant les dents naturelles : la surface infétieure de cette plaque, est concave & voutée de même que la voute du palais : dans cet endroit la furface supérieure est convexe, pour mieux s'accommoder à l'espace du vuide qu'elle doit occuper. L'on sent déja que cette plaque ainsi munie de dents artificielles satisfait à une double intention. 1°. Qu'elle remplace en même tems les dents naturelles & les portions des os maxillaires exfoliez à l'occasion de quelque carie considerable. 2º. Ou'elle fert en mêine tems d'obtutateur pour boucher les trous ou breches en question.

Gette plaque offeuse est de plus petcée par un trou quarré d'outre en outre : ce trou est arrondi sculement du côté de la surface concave, pour recevoir un écrou, dont la tête est arrondie du côté de cette même surface, & quarrée du côté de sa surface convexe.

Cet écrou doit être de l'épaisseur de

304 LE CHIRURGIEN cette plaque, sans exceder ni l'une, ni l'autre surface : il doit être assujetti dans le trou quarré de la plaque ; de telle façon qu'il y soit affermi, comme s'il ne faisoit qu'un même corps avec elle: dans cet écrou s'engage une vis introduite du côté de la surface supérieure. Ce même écrou engage auparavant une piece recourbée en manière de manivelle, & une autre piece qui porte sur sa surface plate. Cette derniere piece, n'est qu'une petite lame en forme de queuë, de figure de feüille de myrthe, d'environ un pouce de longueur, de trois lignes d'étendue dans sa partie la plus large & d'une demie ligne d'épailfenr.

Cette piece partant de la tige de la vis, porte & s'appuie par sa surface inférieure sur la surface convexe la plus supérieure de la plaque ofseuse, dans l'étenduë de quatre ou cinq lignes; tandis qu'elle est assujettie par la tête de la vis par son bout percé, & que sa surface supérieure & convexe, s'appuie dans le reste de son étenduë contre la voute du palais, & se porte du côté de la luetre, sans pourtant s'en approcher d'assez près pour l'incommoder.

Cette espece de seiille de myrthe, a un usage qui n'est point indifferent; elle sert lorsque la machine est montée & appliquée dans son lieu, à empêcher que la piece ne fasse la bascule sur le devant.

La piece en manivelle, que j'ai dir être la premiere à donner passage à la tige de la vis, par un trou pratiqué à l'extrémité inférieure de sa branche inférieure, est longue d'environ six lignes, large du côté de la vis d'environ trois lignes, & de deux du côté où elle se termine, formant un conde avec la branche supérieure & verticale. Les parties supérieure & inférieure de cette piece sont arrondics & vont en diminuant vers son milieu. Elle est épaisse d'environ une demie ligne par l'extrémité la plus large, & d'environ une ligne par son extrémité la plus étroite. Elle a deux surfaces plates ; sa position est de suivre la direction de la queuë en feiille de myrthe : son autre branche s'éleve verticalement en haut: la circonference décrit à peu près la figure d'un huit de chiffre : elle a deux surfaces plates, & elle est à peu près en tous sens de la même grandeur que la ! Tome II.

précedente. Elle est percée par ses deux extrémitez : par l'inférieure elle reçoit l'extrémité inférieure de la lame arrêtée à la vis inférieure, par un tenon arrondi & rivé: elle roule fur ce renon tantôt à droit, tantôt à gauche. Son trou supérieur est destiné à recevoir les pas d'une vis qui demande une description

particuliere.

Cette vis est longue en rout, de treize à quatorze lignes, y compris son bouton & son quarré. La vis proprement prise, est de longueur d'environ huit lignes; son bouton en forme de poire? est de quatre lignes; & le quarré qui est à la tête de la poire, d'environ deux lignes : ce quarré s'engage dans une clef de montre ; ce qui fait qu'en la tournant, la vis s'engage plus ou moins dans le trou supérieur de la branche supérieure qui la reçoit en forme d'éeron, pour exécuter l'effet qui sera rapporté ci-après.

Revenons auparavant à la tête de la vis inférieure, pour en expliquer la

Atructure & la fonction

Cette tête est haute d'environ trois lignes; elle est de la grosseur d'un moyen pois, y compris l'espace qui con-

tient une entaille, qui la divise en deux parties égales : cette entaille est profonde d'environ deux lignes, & son milieu est un peu plus approfondi : les deux parties de la tête de cette vis sont divisées par cette entaille, comme nous l'avons dit, & percées dans leurs parties moyennes, chacune par un trou; ces trous se répondent l'un à l'autre pour recevoir une goupille : cette goupille enfilant ces deux trous, enfile aussi les trous des deux charnons arrondis qui se logent dans la même entaille qui est uniquement destinée à les recevoir; & c'est pour s'accommoder à leur rondeur, qu'elle est plus cave dans son milieu: ces charnons appartiennent à des especes d'aîles recoquillées & figurées à peu près en forme d'une demie feuille de tulippe : leur étenduë en longueur, est d'environ huit lignes, & dans leur partie la plus large d'environ cinq lignes. Leur surface la plus étendue est convexe du côté d'en haut, & concave du côté d'en bas : ces aîles sont d'ailleurs polies & unies : leur circonference du côté qui se porte en devant, depuis l'angle supérieur jusqu'à l'inférieur antérieur, est renversée par la par-

tie postérieure. Cette circonference est concave depuis l'angle supérieur jusqu'à l'angle inférieur & postérieur; de l'un à l'autre de ces deux angles elle décrit une ligne directe: l'épaisseur de ces aîles est inégale: depuis la partie inférieure jusqu'à leur extrémité opposée, elles vont toujours en diminuant d'épaisseur.

Dans leurs parties inférieures, elles ont chacune une demie goutiere, pratiquée dans leur épaisseur, & prise sur la surface supéricure : cette demie goutiere s'enfonce jusqu'au niveau de l'attache da charnon & est un peu plus ample & plus évafée par l'extrémité antérieure qui reçoit la poire, qu'elle ne l'est ailleurs. Lorsque ces deux pieces s'approchent ensemble, elles forment une espece de conduit destiné à donner passage à la vis supérieure, à laquelle je reviens, pour expliquer les effets qu'elle produit. Je fais observer auparavant; que ces aîles sont percées de plusieurs petits trous & qu'elles doivent être garnies d'éponge de même qu'au préces dent obturateur.

Lorsqu'on veut mettre cet obturateur: (a) en place, on approche les

(a) Voiez la Figure 14. de la Planche 39.

deux aîles l'une de l'autre : on a soin auparavant que la vis soit engagée dans l'écrou que nous avons nommé supérieur ; que son quarré soit aussi engagé dans une échancrure qui sera pratiquée à la surface supérieure de la plaque ofseuse & des dents artificielles du milieu du dentier : cetre échancrure servira à l'introduction de la clef. Cela étant ainfi disposé, on introduit les aîles dans le trou de la voute du palais, formé en conséquence de la déperdition de sub-Sance que nous avons établie. On doir pour lors observer les mêmes circonstances, que nous avons indiquées dans l'application du premier obturateur.

Les deux aîles de cette machine étant Placées dans le trou du palais, on met la clef au quarré de la vis; on la tourne de droit à gauche; & pour lors les pas de la vis s'engageant davantage dans l'écrou, la poire s'introduit insensiblement entre les deux aîles : en faisant en cette occasion la fonction de coin, elle les oblige à s'écarter l'une de l'autre; ce qui fait qu'elles s'appuient contre la surface des parois du trou du palais dans lequel elles se trouvent logées, & tiennent de cette façon la machine

310 LE CHIRURGIEN affujettic dans le lieu convenable.

Ce ne sont pas seulement de simples idées que je propose ici; elles ont été déja réduites en pratique; elles ont produit tout le succès que j'en avois attendu, & que j'en fais esperer. Une personne de province & de consideration, qu'il ne m'est pas permis de nommer, vint il y a environ huit ans me consulter : le scorbut ayant ravagé son palais y avoit fait un trou, qui avoit occasionné non-seulement la perte de presque toutes les dents de la machoire supérieure; mais même d'une partie considerable de l'un & de l'autre maxillaire supérieur, dans l'endroir où ils se réunissent ensemble & qu'ils forment la partie antérieure de la voute palatine. Le mal en étoit venu au point, que partie de la racine de la cloison du nez étoit pour ainsi dire désossée, & que l'air & les alimens passoient par ce trou de la bouche dans le nez, & du nez dans la bouche.

Après avoir examiné ce fait, & voyant que les obturateurs, dont cette personne se servoit, étoient non-seulement inutiles; mais encore préjudiciables au reste de ses dents; je m'appliquai à rechercher les moiens convenables pour remedier le plus qu'il me setoir possible à des inconvenients si fâcheux. Après avoir long-tems medité pour construire un semblable obturateur, je trouvai heureusement des ouvriers affez intelligents & affez adroits pour exécuter le plan que j'avois formé, & pour mettre en œuvre cet obturateur, tel que je viens de décrire le dernier. Cet obturateur satisfir à toutes les vûës que j'avois ; de telle maniere que le défaut des parties dont j'ai parlé, causé par de funestes effets du scorbut, fut si bien reparé, que le malade en fut également surpris & satisfait.

Mais comme cet obturateur ne suffit pas seul dans tous les cas où il y a déperdition de substance offeuse à la voute du palais; je fis un examen plus étendu de toutes les circonstances qui accompagnent ces déperditions de substance; portant mes idées plus loin, je parvins à inventer tous les obturateurs que je communique aujourd'hui fans

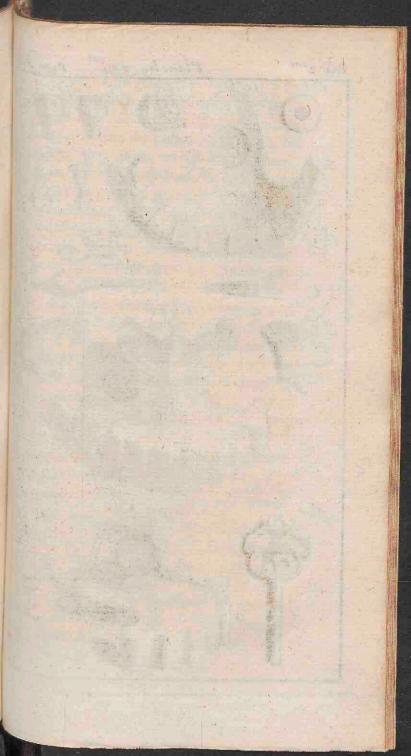
aucune reserve.

Quelques années auparavant je fus mandé par une Dame de province, laquelle avoir perdu les quarre dents in-

cisives de la machoire supérieure, par les effets d'une carie négligée, dont les suires avoient aussi détruit une partie des os maxillaires supérieurs. Il en résultoit un trou qui s'étendoit depuis le voisinage des alveoles, partant de la voute du palais, jusques dans le nez-Ce fut en cette occasion que je conçus les premieres idées de construire une piece qui fût en même tems dentier attificiel & en même tems obturateur. Je composai cet obturateur (a) d'une plaque d'yvoire. La dent de cheval marin, si l'on en pouvoit trouver de convenable, seroit eependant à préserer à l'yvoire; mais la scissure ou sente, qui divise en deux lames cette dent dans toute sa longueur, fait que son épailseur n'est pas ordinairement suffisante, pour faire une plaque avec des dents artificielles.

A cette plaque que j'accommodai à la figure du palais, je laissai en sa pattie convexe une perite éminence percée à son extrémité, pour y attacher une éponge: j'y pratiquai quatre dents a rtissicielles, que j'attachai si bien aux dents canines, que la plaque se trouva

(4) Voiez la Figure 18. de la planche 40.



Page 313. Planche. 39 Tom 2 eme f.s.º f.6. f.7. f.10. E M

par ce moyen parfaitement bien affitjettie, & en état de boucher exactement le trou du palais; tandis que les dents artificielles qui lui étoient contigues reparoient si bien la breche des dents naturelles, qu'elles les imitoient parfaitement, & suppléoient à leurs fonctions. Par là je fis avec une seule piece, ce qui m'auroit été plus difficile à exécuter avec un dentier artificiel, & une plaque séparée.

Ce petit avantage m'encouragea à poursuivre mes recherches, jusqu'au point d'être parvenu à l'exécution de tous les obturateurs dont je viens de Parler & dont j'ai expliqué en détail la

mécanique.

Explication de la Planche XXXIX. contenant le troisséme obturateur, démonté piece par piece & ensuite monté, servant à boucher le trou du palais & du dentier.

A Figure I. represente le dentier servant de plaque au troisséme ob-Tome II.

turateur, cette plaque est vue par sa partie concave.

A. A. A. La furface concave de la

plaque.

B. Le trou qui reçoit l'écrou. C. C. Le dentier contigu à cette

plaque.

doit s'enchasser dans l'épaisseur de la plaque, vû par le côté qui décrit une circonference ronde.

La Figure III. represente le même écrou vû du côté opposé, faisant voit

la quarrure.

La Figure IV. represente la vis inférieure de cet obturateur, vûe dans sa longueur du côté de l'entaille de sa tête.

La Figure V. represente la même vis suivant sa longueur, vûë lateralement, pour faire observer le trou de ses deux

branches.

La Figure VI. represente la piece supérieure de la piece en manivelle séparée de l'inférieure, & vûë de façon que l'on voit ces deux trous, dont le supérieur sert d'écrou, & l'inférieur à recevoir un tenon faisant la fonction de pivot, La Figure VII. represente la piece inférieure de la piece en manivelle.

La Figure VIII. represente la piece en manivelle formée de la jonction des

deux précedentes pieces.

La Figure IX. represente une petite lame en figure de seuille de myrthe, vûe par sa surface convexe, avec son trou & sa courbure.

La Figure X. represente la vis supérieure à tête arrondie en forme de poire.

D. Sa partie arrondie.

E. Sa partie tournée en vis.

F. Son avance quarrée servant à recevoir la clef qui sert à monter & démonter cet obturateur, le mettre en place, ou l'en ôter.

La Figure XI. represente une des deux aîles de cet obturateur, vûe par sa partie convexe avec tous ses contours, sa gouriere & son charnon.

La Figure XII. represente la même aîle, vûë dans toute son étenduë par sa

partie concave.

La Figure XIII. represente une petite goupille servant à assembler les deux aîles sur la tête de la vis inférieure.

La Figure XIV. represente le troisséme obturateur les aîles ouvertes, composé de l'assemblage de toutes ces pieces & tout monté, vû par sa partie antérieure, en saquelle on apperçoit le dedans ou dessus de sa plaque, la vis supérieure de toutes ses parties & la conyexité des deux aîles.

La Figure XV. represente le même obturateur vû lateralement, pour faire paroître plus distinctement toutes les parties qui en composent l'assemblage.

G. G. Le dentier.

H. La plaque.
 I. La partie ronde de la vis su-

périeure.

K. L'aîle droite.L. L'aîle gauche.

M. La lame, ou feuille de myr-

N. La piece en manivelle.

La Figure XVI. represente la clef qui sert à monter & démonter le troisséme & le quatriéme obturateur, & à les mettre en place.



CHAPITRE XXIII.

La description & l'usage d'un obturateur à plaque osseuse de même que le précedent, en partie dentier, construit de plusieurs picces, sans tige, ayant deux aîles assujetties de telle façon qu'elles tournent, l'une à droit & l'autre à gauche, &c.

L quatriéme obturateur est composé en partie d'une plaque osseuse, semblable en tout à celle du précedent, d'un écrou, d'une vis insérieure, d'une autre vis supérieure, de deux asles, de deux petites lames, d'une espece de sourchette à écrou, & d'une cles de montre.

La vis inférieure est la principale piece de l'assemblage de cette machine. Cette vis a differentes parries diversement configurées & servant à differents usages ; son étenduë depuis son extrémité supérieure jusqu'à son extrémité inférieure, est d'environ sept à huit lignes; la lon-

Dd iii

gueur de cette vis proprement prise dans la seule étenduë de ses pas, est d'environ deux lignes, sa grosseur d'envi-

ron une ligne & demie.

Le corps, ou le milieu de cette vis, est figuré en forme de tête de clou arrondie; il a environ quatre à cinq lignes de diametre ; son épaisseur est d'environ une ligne & demie ; sa circonference est arrondie; sa partie inférieure, qui excede l'écrou, est une surface plate, dans laquelle sont pratiquées deux entailles paralleles, & chacune en ligne directe d'environ une ligne de profondeur & autant de largeur. Ces deux entailles sont situées l'une à droit & l'autre à gauche de la vis, & destinées à donner passage aux deux branches de la fourchette qui sera ci-après décrite. La surface supérieure un peu convexe, contient dans son milieu une espece de tronc quarré qui fait la partie supérieure de cette vis, quasi de la figure de certaines enclumes dont les Orfevres se servent quelquefois, & qu'ils appellent tas. Ce tronc, ou enclurse, est élevé au-dessus de la partie qui lui sert d'appui, d'environ deux à trois lignes, large de quatre, & épais de deux.

Cette espece d'enclume a dans sa partie moyenne la plus large un trou qui vat d'outre en outre; son diametre en épaisfeur est d'environ une ligne : c'est dans ce trou que tourne la partie de la grande vis supérieure. A cette même enclume sont encore attachées les deux aîles par deux très-petites vis , qui font introduites à chaque extrémité de sa surface supérieure, à l'endroit où sont pratiquez deux écrous, pour loger ces deux petites vis.

Les aîles de cet obturateur ressemblent assez à celles de certains papillons ; leur étendue en longueur est d'environ six à sept lignes. Ces aîles sont larges à l'endroit le plus étendu, d'environ cinq lignes; elles sont épaifses d'une demie ligne. Ces aîles ont d'ailleurs deux grandes surfaces, l'une convexe du côté d'en bas, l'autre concave du côté d'en haut, & percées de plusieurs petits trous pour servir à l'u-

sage déja indiqué.

Sous ces aîles sont logées deux petites lames, longues chacune d'environ cinq lignes, larges de deux, & épaisses d'environ un quart de ligne près de leur extrémité qui est arrondie. Ces

Dd iiii

320 LE CHIRURGIEN
ailes ont à chaque bout un trou rond,
de deux tiers de ligne de diametre.

La fourchette a deux branches quarrées, longues d'environ cinq lignes, épaisses d'environ une demie ligne, larges d'une ligne, distantes l'une de l'autre d'environ quatre lignes. Ces branches sont attachées à une espece d'écrou, qui se repliant du côté d'en haut, forme premierement un coude de chaque côté, & ensuite une espece d'avance destinée à deux usages differents: la hauteur de cette avance est d'environ quatre lignes, & son épailseur d'une bonne ligne. Cette avance est percée à jour, par sa surface la plus étenduë d'un trou d'environ une ligne & demie de diametre : ce trou est un écrou contigu aux branches de la fourchette; il est destiné à recevoir la vis supérieure. Sur la petite surface plate qui est à la partie la plus éminente de cet écrou, est pratiqué encore un autre écrou, dans lequel doit s'engager une petite vis qui sera très délicatement & très artistement travaillée : cette petite vis est destinée à passer dans deux trous que nous avons dit être pratiquez à un des bouts des petires lames; tandis que

l'autre bout aussi percé s'engage ail-

Cette petite vis doit avoir trois qualitez differentes.

Dans son bout inférieur, ses pas où filets sont très-minces & très-deliez, capables de bien prendre dans l'écrou qui doit les recevoir, & qui ne doit avoir qu'une ligne ou environ de profondeur. La petite tige de cette vis doit être ronde, afin que les petites larnes puissent rouler commodément autour d'elle. Sa tête doit-être peu relevée & plate, pour ne pas s'opposer au mouvement

des aîles qui la couvrent.

La grande vis supérieure est longue d'environ dix lignes, y compris son quatré, ses pas, & son rond uni. On peut y ajouter une tête ronde, si l'on veut arrêter cette vis sans rivure, de même qu'il scra expliqué : le diametre de cette vis, est d'environ cinq quarts de lignes : l'étenduë de ses pas est d'environ cinq lignes: son extrémité quarrée est de quatre lignes : sa partie arrondie de deux; & sa tête si l'on y en ajoûte une, sera d'environ une demie ligne d'épaisseur.

Cette vis est engagée par ses pas, ou

filets, dans l'écrou pratiqué dans la fourchette qu'elle fait avancer, ou reculer fuivant qu'elle tourne, comme nous allons l'expliquer, en assemblant les parties de cette machine. Cette vis par sa partie ronde & unie, est assujettie & engagée au trou pratiqué dans la petite enclume; là elle doit rouler aisément, sa tête étant rivée à rivure perduë ou arrêtée par une très-petite clavette.

Pour assembler les petites pieces de cette machine, on joindra le bout d'une des lames, sur la surface convexe d'une des aîles, à deux lignes de son angle le plus aigu, ou extrémité inférieure, & au centre de la largeur de l'aîle. Dans cet endroit on assujettira ensemble l'aîle & la petite lame avec une petite goupille ou vis; de telle façon que le mouvement de l'aîle & de la lame reste libre, & qu'elles puissent tourner facilement; après quoi on assemblera de même l'autre petite lame avec l'autre aîle.

Après cet assemblage on attachera les deux aîles par leur extrémité la plus retrécie, sur la surface supérieure de l'enclume. L'une de ces aîles sera attachée à droit, & l'autre à gauche; ce qui sera fait au moyen de deux goupilles,

ou de deux petites vis : si l'on se sere de goupilles, elles seront contigues à l'enclume, & prises sur son épaisseur; de telle façon qu'il ne s'agille que de les river.

Si an contraire on se fert de petites vis, il faudra percer la face plate & supérieure de l'enclume, pour y faire des écrous capables de recevoir les pas des petites vis en question; ensuite on engagera les deux autres bouts des lames déja engagez par leurs bouts opposez. Ces lames se surmonteront l'une & l'autre, & se croiseront un peu en forme de sautoir dans l'intervale des deux aîles, & seront enfilées par une goupille ou petite vis par le trou dont nous avons parlé, qui est à l'éminence située au-dessus de l'écrou de la fourchette.

La longue vis sera introduite dans l'écrou, ayant auparavant engagé l'extrémité de la fourchette dans les entailles de la face inférieure du corps de la vis inférieure. De là on engagera la partie ronde de cette vis dans le grand trou de l'enclume, où cette vis sera rivée à rivure perduë, comme il a été dit; sinon au moyen d'une petite clavette à queue d'aronde, engagée dans une en-

taille pratiquée à la grande face postérieure de l'enclume, située transversalement, anticipant en partie sur le trou de l'enclume qui reçoit l'extrémité ronde de la grande vis supérieure : cette clavette est introduite dans cette entaille lorsque la tête de la vis a passé : de cette façon la clavette empêche cette tête de repasser par ce trou, & ainsi elle arrête l'extrémité de cette vis, pour y produire l'esset que nous rapporterons après avoir assemblé la vis inférieure avec la plaque, de la maniere qui suit.

Pour mettre cette machine en état d'être appliquée, & d'agir, il faut afsujertir la vis inférieure avec la plaque offeuse par le moyen de l'écrou inférieur, qui doit être figuré & situé comme nous l'avons dit en décrivant les autres obturateurs. La machine se trouvera pour lors entierement assemblée, & quand on voudra écarter les aîles l'une de l'autre, on n'aura qu'à ajuster une clef semblable à celle d'une montre, avec la partie quarrée de la grande vis supérieure, & située en axe : en tournant la clef de droit à gauche, les aîles étant fermées, elles s'écarteront l'une de l'autre, & leur plus grande

extrémité décrira pour lors un demi cercle; tandis que les branches de la fourchette s'engageront davantage dans les entailles qui les reçoivent, & que fon écrou s'approchera de l'enclume.

Au contraire lorsqu'on tournera la clef de gauche à droit, les aîles s'approcheront l'une de l'autre, & l'écrou supérieur s'écarrera de l'enclume : c'est dans cette situation que les aîles de cet obturateur (a) seront introduites dans le trou qu'il doit boucher; on observera à peu près les mêmes circonstances qu'on a indiquées, à l'occasion de l'application des obturateurs précedents; on se souviendra sur tout, qu'il y a ces circonstances à observer, entre celui-ci & les autres. 1º. Qu'il faut tourner la clef d'une maniere toute differente; ainsi que je viens de le faire remarquer. 2°. Qu'on pratiquera aussi une entaille à la partie supérieure du dentier attifitificiel pour y loger la clef.

Il n'est pas absolument nécessaire de s'assujettir, pour l'assemblage de ces pieces qui doivent être aussi d'or ou d'argent, à toutes les circonstances que nous venons de rapporter. Quoique

⁽a) Voiez la figure 16. de la planche 40.

celles que je viens de décrire soient les plus assurées & les plus aisées pour éviter la confusion, on peut cependant laisser à l'ouvrier qu'on employera, la liberté de suivre son idée, en ce qui concerne la maniere de les assembler. Il faut toutesois, l'avoir informé auparavant de tout ce qui vient d'être rapravant de tout ce qui vient d'être rap-

porté.

Quoique j'aye reglé & déterminé les dimensions & les proportions de toutes les parties qui composent tous les obturareurs, ces dimensions ne laissent pas d'être arbitraires & indeterminées, tant par rapport aux diverses conformations qui se rencontrent dans les differens sujets dans l'une & l'autre machoire, que par rapport aux gencives, à la voute du palais, à la situation & à la profondeur, largeur & étenduë en tous sens des differens trous qu'il s'agit de boucher. Ces circonstances pouvant varier de plusieurs façons, elles exigent par conséquent que l'on varie de même suivant l'exigence des cas où l'on se trouve, en ce qui concerne la conftruction de tous ces instrumens ou machines. C'est à ceux qui voudront les mettre en usage, d'observer très-régulierement tout ce qu'il y a de particulier dans les cas où ils veulent se servir de ces obrurateurs.

Au reste je suis entiérement persuadé, que lorsqu'ils se serviront à propos de celui qui conviendra le mieux en chaque occasion, & qu'ils observeront les circonstances que je leur indique, & celles qui leur seront indiquées par les maladies mêmes ; ils parviendront certainement à la fin de leur dessein, à l'avantage du malade, à leur honneur,

& à la gloire de la profession.

l'oscrois avancer la même proposition à l'égard de toutes les méthodes que je communique au public, & à l'égard des instrumens & machines que j'ai d'ailleurs inventez, ou reformez. Comme les personnes judicieuses & déja versées dans cer art ne manqueront pas de s'appercevoir de tous ces avantages, & comme l'émulation portera ceux qui n'en ont pas une connoissance parfaite, à se convaincre de l'utilité de toutes les méthodes que je donne dans cet ouvrage ; il me paroît qu'il feroit inutile de les encourager par des promesses; tandis que je leur donne des faits certains & fondez sur l'expérience,

Explication de la Planche XL.
contenant le quatrième & cinquième obturateur, dont le quatrième est démontré piece par piece & remonté, vû en differens sens, servant à boucher les trous du palais & des dentiers,

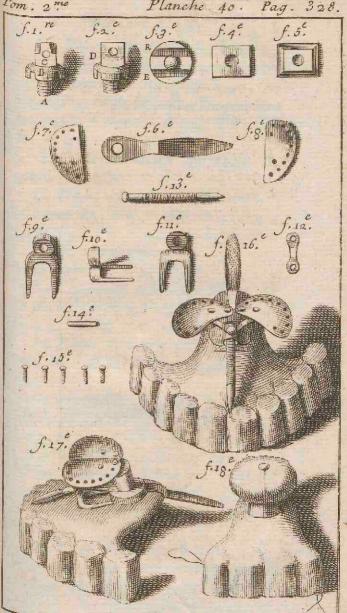
A Figure I. represente la vis inférieure du quatriéme obturateur, vûë dans sa longueur par sa face antérieure, avec sa tête, son enclume, les échancrures qui font place aux deux aîles, son trou en écrou & les engrainures qui reçoivent la fourchette, vûë par sa partie antérieure.

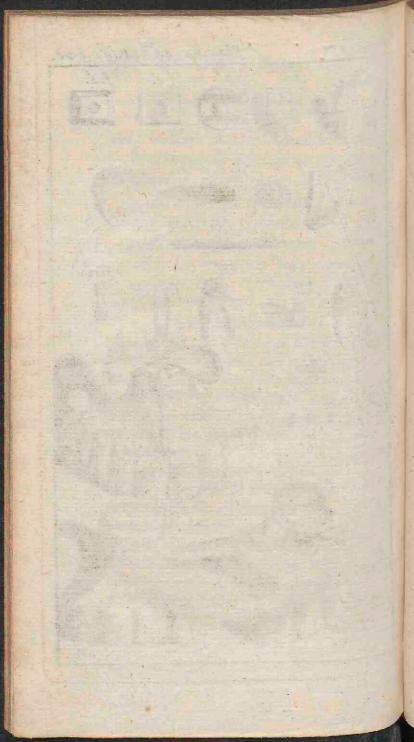
A. La parrie tournée en vis.

B. La tête de la vis où paroissent les entrées des engrainures qui reçoivent la fourchette.

C. L'enclume percée d'un trou servant à loger l'extrémité de la grande vis supérieure & les échancrures qui sont place aux aîles.

LA





La Figure II. represente la même vis dans sa longueur avec toutes ses parties, vûë par sa partie postérieure, en laquelle on observe de plus l'engrainure qui reçoit la clavette en queuë d'aronde.

D. L'engrainure qui reçoit la

queuë d'aronde.

La Figure III. represente la tête de la même vis, vûë du côté de la surface qui reçoit les branches de la sourchette.

E. E. Les engrainures qui reçoivent

les branches de la fourchette.

La Figure IV. represente l'écrou de la plaque par sa surface unie avec son trou en écrou.

La Figure V. represente le même écrou vû par sa surface opposée à ses bizeaux.

La Figure VI. represente la lame en feiille de myrthe à plat, vûë dans sa

longueur, avec son trou.

La Figure VII. represente l'aîle droite de cet obturateur, vûë par sa partie concave avec ses deux trous à vis & rous les petits trous qui servent à attacher l'éponge.

La Figure VIII. represente la même aîle, vue par sa partie convexe en la-

Tome II.

330 LE CHIRURGIEN quelle on observe de même ses differents trous.

La Figure IX, represente la fourchette du côté qu'elle se recourbe en

dedans.

La Figure X. represente la même fourchette, vûë de côté pour mieux faire paroître sa courbure.

La Figure XI. represente encore cette fourchette, vûë du côté de la con-

vexité de sa courbure.

La Figure XII. represente une des deux petites lames qui servent à attacher les aîles, vûë à plat avec ses deux trous. L'une & l'autre étant semblables, on n'en a fait graver qu'une.

La Figure XIII. represente la vis su

périeure, vûe dans sans longueur.

La Figure XIV. represente la clavette en queuë d'aronde, vûë à plat dans toute sa longueur.

La Figure XV. represente les cinq petites vis séparément dans toute leur

étenduë.

La Figure XVI. represente le quatriéme obturateur composé de l'assemblage de toutes ses pieces & tout monté, vû par sa partie antérieure. Ses points de vûe laissent observer le dentier, par

tie de la plaque, partie de la vis supéricure, portion de la fourchette dans l'endroit de son écrou, les deux lames attachées aux aîles, servant alternativement à les ouvrir, on à les fermer. Les aîles ouverres, & la feüille de mirthe servant de queuë pour empêcher que cet instrument ne fasse la bascule lorsqu'il est en place.

La Figure XVII. represente le même obturateur vû de côté, ou lateralement. L'on peut observer par ce point de vûë partie du dentier, partie de la plaque, partie de la vis supérieure, partie de la fourchette, la tête de la vis inférieure, l'enclume située sur cette tête, la feüille de myrthe, & les deux aîles jointes

ensemble & fermées.

La Figure XVIII. represente un cinquiéme obturateur composé de quatre dents contiguës à une plaque osseuse & faisant partie de cette plaque, une petite éminence en forme de tige, sur laquelle est attachée une petite éponge par le moyen d'un fil, laquelle éponge sert à boucher plus exactement le trou du palais. Cet obturateur s'assujettit par le moyen d'un fil qui l'attache aux dents canincs.

CHAPITRE XXIV.

Remarques sur un chapitre d'un nouveau traité de Chirurgie.

'Erois prêr en 1723. à faire imprimer mon livre; mais les occupations continuelles que me donne ma profesfion, m'ont empêché jusqu'à présent de le mettre au jour. Il parut en ce même tems un traité de Chirurgie: je lus co livre : je m'arrêtai sur le chapitre 2. du tome 2. où l'Auteur traite des dents: ce chapitre est divisé en huit articles & occupe 68. pages d'impression dans lesquelles je fus furpris de trouver un traité des differentes maladies des dents » des instrumens, & des remedes qui leur conviennent. Cette dissertation eut été placée plus naturellement dans le traité de Chirurgie du même Auteur imprimé en 1720.

Mais je ne m'arrêterai pas à déveloper les raisons qui l'ont engagé à ne traiter cette matiere que dans son dernier

Livre.

Le public, à l'utilité de qui nous devons confacrer nos talens & nos connoissances, lui doit être obligé de son travail, sans s'embarasser ni du motif ni de l'arrangement qu'il y a employé: mais s'il s'y est glissé des erreurs préjudiciables à l'utilité publique, je dois les combattre, & en montrer les conséquences vicieuses. L'expérience de plusieurs années & l'aplication particuliere que j'ai donnée à cette partie de la Chirurgie à laquesse je me suis destiné, m'y autorisent & me sont entreprendre de le suivre pas à pas dans cette portion de son Livre.

La comparaison que l'Auteur fait du tattre, ou tuf qui s'attache aux dents, avec la rouille qui s'attache au fer n'a rien de juste; & l'Auteur se contredit dans l'explication qu'il en donne. Voici ses termes: (page 18. & 19. tom. II.) Quand ce tuf n'est pas considerable & qu'il ne fait que s'attacher un peu aux dents, c'est ce qu'on appelle du tartre, qui comme la rouille au fer, déchausse les dents & les fait branler. Si quelques dents se trouvent couvertes de tuf, il faut l'ôter; & pour en venir à bout, on le send avec un cizeau, puis on le sépare, & l'ou

voit dans son milieu une belle dent & bien blanche. Ce tuf n'a point de peine à sortir lorsqu'il est une fois fendu ; car il se sépare & quitte la dent , comme la pê-

che quitte le noyau.

La rouille est une sorte d'ordure & de crasse nuisible & adherente, qui s'engendre sur le fer & l'acier, lorsqu'ils sont mouillez & qu'on ne s'en sert pas, & qui à la fin ronge & mange ces métaux. Elle ne se sépare du fer qu'en causant une deperdition de substance à la masse métallique rouillée, dont la surface reste raboteuse & inégale.

Il n'en est pas de même du tartre ni de la dent. Le tartre ne pénétre point la surface émaillée de la dent, qui est un corps lice, serré & extrémement dur. Il se sépare presque toujours de sa surface émaillée sans l'interesser en aucune maniere & sans la rendre par conséquent raboteuse & inégale : de plus cette séparation ne se fait pas avec la facilité que l'Auteur le prétend. Le tartre ne quitte pas la dent comme la péche quitte le noyan; au contraire le tartre est le plus souvent si adherent à la surface du corps de la dent, qu'on ne peut l'en détacher qu'avec beaucoup de

peine, & même par parcelles. L'examen analitique & physique de la roüille du fer, de la dent & des corps tartareux qui s'y attachent, détruit cette comparaison & en fait sentir la contradiction. Les differentes rugines, ou gratoirs & autres instrumens au nombre de six que cet Auteur propose (pag. 20. 21. 22. & 23.) pour détacher le tartre des dents, ne sont ni convenables ni suffisans.

Il oft impossible, par exemple, d'introduire aucun de ces instrumens dans les intervales des dents, ni entre les gencives & les dents pour en détacher le tartre, sans offenser les gencives & faire beaucoup souffrir le sujet. D'ailleurs il n'est pas possible, comme cet Auteur le veut, de pouvoir parfairement nétoyer une dent avec un seul instrument, quelque parfait qu'il puisse être; & le cizeau dont il parle y est moins convenable que tout autre inftrument. On conviendra aisément de ce que j'avance en comparant la méthode de l'Auteur, avec celle que je propose dans le chapitre 3. de ce second volume.

Heft bon d'avertir , dit l'Auteur ;

(pag. 25. & 26.) les jeunes Chirurgiens, qui voudront pratiquer ces sortes d'operations, de ne pas faire comme la plus part des Arracheurs de dents, qui pour parvenir à les mettre bien blanches, ne ménagent point l'émail, & en enlevent une grande partie; c'est une faute très-confiderable, & dont les personnes qui se mettent entre leurs mains sont bien-tôt la victime; puisque peu de tems après leurs dents se gâtent & leur sont des douleurs

insupportables.

Depuis le tems que je m'applique uniquement à la connoissance des maladies des dents & à leur guérison, je n'ai jamais remarqué que les Dentistes, que l'Auteur nomme Arracheurs de dents, ayent enlevé l'émail des dents avec les instrumens qui servent à les néroyer; puisqu'il n'y a point de tranchant qui ne cede & qui ne s'émousse contre la résistance que lui fait l'émail par sa solidité, qui égale presque celle du diamant. De tous les instrumens je ne connois que la lime qui puisse enlever l'émail des dents, & encore est-ce avec bien de la peine ; puisque cette même lime est bien-tôt émoussée & même usée pour peu qu'on la fasse servir à cet usage.

Ce n'est donc pas l'esset des instrumens qui servent à nétoyer les dents qu'il faut craindre, mais bien plûtôt l'esset des remedes contraires & principalement de ceux que l'Auteur enseigne dans son Livre (pag. 27.) comme la porcelaine en pondre & la pierre de ponce, lesquels usent l'émail des dents par leurs qualitez mordicantes & corrosives. Les autres ingrediens qu'il mêle avec la porcelaine & la pierre de ponce, n'étant point capables d'en empêcher les mauvais essets.

Il ajoûte pag. 30. Les Chirurgiens qui veulent avoir des limes, ne doivent point les commander aux couteliers: celles qu'ils font à l'extrémité de certains instrumens de l'étui ne valent rien, & ne mordent point; & comme il en fant au moins une douzaine, ils en tronveront de parfaites chez les clincailliers.

Je ne sçai si les Chirurgiens, surtout les Dentistes, & les Couteliers, conviendront de ce fait avec lui. Ce que je sçai avec certitude, c'est que celles que l'on trouve chez les clinqualiers, ne sont pas conditionnées comme il faut pour limer les dents. Elles ne sont destinées pour l'ordinaire qu'à limer les

Tome II.

métaux, ou d'autres corps moins solides que l'émail de la dent. Elles sont incomparablement meilleures sortant de la main d'un habile tailleur de limes, sur-tout lorsqu'on lui a donné les dimensions convenables, & qu'on lui a recommandé de les faire d'un bon acier, de les bien dresser à la lime, de ne les point tailler ni trop rudes ni trop douces & de les bien tremper, ce que j'ai déja dit au chapitre 4. de ce second volume.

Quand on a fait un peu de voie (continuë le même Auteur pag. 32, on prend une lime plate, & à mesure qu'on avan-

ce on change de lime.

Au contraire il faut continuer cette séparation jusqu'à ce qu'elle soit faite avec la même lime. On ne change de lime que lors qu'on veut faire la séparation plus grande dans toute son étenduë, ou en certaine partie de l'étenduë de la même séparation, ou lorsque l'on veut faire quelque échancrure dans ce même intervale.

Je n'ai point reconnu que l'usage de la lime fût aussi pernicieux que l'Auteur veut le persuader. On ne peut, du-il, limer les dents, que tout l'effort

de la lime ne porte sur la dent qu'an lime E ne l'ébranle confidérablement : or toute dent ébranlée par plusiours seconsses réiterées, ne tient point avec la même fermeté dans son alveole & tombe dans la Guite.

Si les dents n'avoient point d'autres accidents à craindre que celui que l'effet de la lime peut leur causer par l'ébranlement, elles dureroient pendant tout le cours de la vie. Les légeres secousses que les dents ressent par l'effet de la lime ne peuvent les empêcher de reprendre leur premiere fermeté; parce que l'effet du ressort des alveoles & des gencives dans leur état naturel est de tendre toujours au raffermissement des dents ; c'est ce que l'expérience nous montre tous les jours après l'opération de la lime, & ce qui nous est encore confirmé par la fermeté que reprennent des dents ôtées & remises, & même des dents transmises d'une bouclie en une autre avec succès.

Pai vu, (dit-il dans un autre endroit pag. 34.) plusieurs Dames auxquelles on avoit ainsi égalisé les dents, qui auroient voulu trois on quatre ans après qu'on n'y eut jamais touché, puisqu'elles s'étoient

cariées à leur partie supérieure & à l'en-

droit où la gencive s'attache.

Je crois que l'Auteur auroit de la peine à expliquer la cause d'un tel évenement. Comment peut-il concevoir qu'une dent puisse se carier à l'endroit où s'attache la gencive pour avoir été limée à son extrémité? Je conviens que l'opérarion indiscrete de la lime peut causer des accidents de la nature de ceux qu'il craint si fort; par exemple, si on les limoit jusqu'à en découvrir la cavité qui contient les parties nerveuses; mais cela ne peut arriver qu'à des ignorans en cet art, comme je l'ai fait voir par deux exemples que j'ai citez dans ce traité chap. 23. du tome premier.

Je conviens avec l'Auteur, (pag. 35.) que quoiqu'un instrument soit dangemeux, quand il est manié par une personne entenduë, elle s'en sert sans qu'il s'en ensuive d'inconveniens, & de plus j'ajoûte que la lime est un instrument des plus nécessaires pour servir à conserver les dents; parce qu'en les séparant & en les racourcissant, on les fortisse, & que bien souvent en les limant, au lieu de donner occasion à la carie,

on en arrête le progrès.

Les limes (dit cet Auteur, pag. 38.) usant tout-à-fait l'émail, on l'éminçant beaucoup, découvrent l'os spongieux qui est l'intérieur de la dent. L'os spongieux, qu'il dit être l'intérieur de la dent est une partie qui n'a point encore été découverte par aucun de ceux qui ont fait l'Analise des dents.

Il ne faut pas croire indistinctement tout ce que dit l'Auteur aux pages 39. & 40. sur les dangers de la carie & sur son accroissement subit. On voit tous les jours des dents cariées nonseulement depuis trois mois, mais depuis plusieurs années, sans que la carie ait fait aucun progrès, sans qu'elle ait pénétré jusqu'à l'intérieur de la dent, sans qu'elle ait fait sentir la moindre douleur, & sans que cette carie air causé d'autre accident que celui d'avoir rongé en partie l'émail de la dent ; quoi qu'on ait négligé tout-à-fait ces sortes de caries, qui sont même très-communes.

On doit cependant faire attention à ces caries, qui peuvent quelquefois avoir des suites dangereuses. Au reste ce n'est pas avec la langue de serpent

qu'il faut ôter la carie, comme le dit l'Auteur, cet instrument n'étant point convenable à cet usage, ni figuré d'une saçon propre à dilater les trous de la carie. Selon moi, le foret à ébizeler, la rugine en alêne, ou la rugine en bec de perroquet conviennent mieux que la langue de serpent & que tout autre instrument.

La manière de plomber les dents, telle que l'Aureur l'enseigne, (pag. 42. 45. & 46) est fort aisce à pratiques mais ce n'est pas celle qu'il faut mettre en usage pour bien réüssir; on s'en appercevra aisément si on se donne la peine de lire & de pratiquer ce que j'en ai écrit dans le chap. 6. de ce second totne.

L'Auteur dans la page 47. préfere l'huile d'étain & l'esprit de nitre à l'huile

de gerofle & de canelle.

L'huile d'étain & l'esprit de nitre sont deux corrosifs violents; la pénétration de ces remedes sur des parties nerveuses & aussi sensibles que le sont les ners qui se distribuent aux dents, cause des douleurs insupportables, accompagnées quelquesois de convulsions & de délire;

d'ailleurs ces corrolifs étant liquides, quelques précautions qu'on puisse prendre, ils s'étendent toujours plus ou moins sur les gencives, les irritent, les gonflent, & les ulcérent. Ils pénétrent aussi quelquefois jusqu'au perioste & jusqu'à la substance des alveoles & les carient en les rongeant.

On n'a point à craindre les mêmes ravages de l'application des huiles de gerofle & de canelle ; par consequent elles doivent être préferées contre l'o-

pinion de l'Auteur.

Je ne suis pas encore de son avis touchant l'usage & la construction du déchaussoir, comme on le peut voir par la lecture du chapitre 10. du présent tome.

Je m'arrêterai peu à ce que dit l'Auteur sur le pelican ; je dirai seulement que je ne fais pas une grande difference entre le pelican qu'il rejette & celui qu'il adopte. Ils ont tous deux des avantages & des inconveniens differens qui m'ont fourni des idées pour en inventer un nouveau avec lequel on peut opérer avec plus de sûrcté & de facilité, qu'avec ceux dont on s'est servi jusqu'à Ff iiij

344 LE CHIRURGIEN
present. On en trouvera la description
aux chapitres 11. & 12. de ce second
tome.

L'Auteur remarque pag. 76. & 77. que le davier à un ressort qui écarte ses branches l'une de l'autre, & il assure que cet effet rend cet instrument plus commode.

J'ai démontré vers la fin du dixiéme chap, de ce tome II, que ce ressort doit être rejetté comme inutile, incommode & préjudiciable.

L'Auteur enseigne pag. 83. de porter le plus bas qu'il est possible les deux dents du repoussoir sur le chicot qu'on veut ôter.

Il faut éviter de suivre cette méthode, pour ne pas faire éclater l'alveole, & déchirer les gencives; à moins que le chicot ne sût si ensoncé qu'on ne pût faire autrement; mais lorsque le chicot a de la prise, il faut éloigner le poussoir le plus que l'on peut du rebord de l'alveole & de la gencive, & tâcher de l'appuyer sur un endroit qui ait de la résistance.

L'Auteur en finissant ce chapitre pag. 83. & 84. méprise le poussoir auquel il donne le nom de repoussoir, & donne la préference au pelican en toutes sortes de cas, lorsqu'il s'agit d'ôter des racines ou des chicots.

Cette préference ne doit pas être si generale : par exemple, lorsqu'il y a de la prise en dehors, & qu'il n'y en a point en dedans, le poussoir est présetable au pelican & même à tout autre instrument. Il y a encore d'autres cas, où le poussoir est absolument plus nécessaire que le pelican.

Je ne puis finir cette petite dissertation, sans répéter ce que j'ai déja dit dans la Préface, qui est que le seul zele que j'ai pour l'avantage du public, m'a contraint de relever des choses sur lesquelles j'aurois gardé le silence, si elles n'eussent pû lui être préjudiciables.

Je me tiendrai fort heureux, si l'on veut bien reconnoître que c'est ce même zéle qui m'a animé dans tout le cours de cet ouvrage, & m'a soutenu dans un travail très-long & d'autant plus pénible & fastidieux, que je n'ai eu à traiter que de matiéres seches & arides, & qui bien qu'elles concourent à donner de la santé & des agrémens,

ne sont point agréables par elles mêmes. Je n'aurai cependant pas lieu de me plaindre de leur secheresse & de leur stérilité, si tandis que je n'ose demander que de l'indulgence au public, elles me produisent l'honneur de sa bienveillance.

Fin du tome second,

TABLE

DES MATIERES, contenuës en ce second volume.

B.

ter le tartre. 19.

20. 23.

B Ec d'âne. Sa description. p. 6. 7. Maniere de s'en servir pour ôter le tartre. 16.

Bec de perroquet. Sa description. 7. 8. Maniere de s'en servir pour enlever le tartre.

Burin à trois faces. Sa description. 8. A quoi il est propre. 9. Maniere de s'en servir pour ôC.

chant convexe. Sa description. 9. Maniere de s'en servir pour ôter le tartre. 20.23.

faut faire lorsque les trous cariez sont trop petits pour en ôter la carie & les plomber. 55.56.

Cauteriser les

TABLE

ruel suivant la larservir de ce cautere pour les caries des dents incisives, canines & petites molaires de la machoire inférieure. 80. Pour l'extrémité des couronnes des grosses molaires du côté droit & du gauche de la machoire inferieure, ou leur surface extérieure. 80. 81. Douleur des dents incifives & canines facile à calmer par le cautere actuel. 81.82. Manière de cauteriser l'extremité des dents incisives &

dents. Combien de canines, des pefois on doit appli- tites & groffes moquer le caurere ac- laires du côté droit & gauche de la mageur & la profon- choire superieure. deur des caries. 79. 82.83. Usage d'une 80. Maniere de se plaque quand on cauterise les dents molaires des deux côtez de la bouche, recommandé. 83. Ce qu'il faut faire quand la carie des dents ne se guerit pas par le cautere actuel. 83. 84.

- Confervation des dents. Elle dépend en partie du soin de les faire vifirer. 3. 4. Combien elles sont précieuses. Le regret qu'on doit avoir de les ôter. Louange que méritent ceux qui sçavent les conserver & les reparer. 191. 192. 193.

DES MATIERES.

. Crochet en Z. Sa description. 10.11. Maniere de s'en servir pour enlever le tartre. 20. 21. 23.

Echaussoir. Son usage & fa description. 124. 125.

Dents. Les petites ornent davantage, sont plus de durée & plus fermes que les longues, 25.

Dents artificielles. Matiere dont elles doivent être faites. 207. 208. Ce qu'il faut faire quand on veut mettre une dent humaine à la place d'une autre. 208. Lorque l'intervale une dent postiche

est plus large qu'il ne doit être. 209. De quel fil on doir se servir pour attacher cette dent. 210.211. Pour attacher deux, trois, ou quatre dents humaines ou un plus grand nombre. 212. 213.214. Compofition d'un mastic servant à arrêter un tenon dans la cavité de la dent. 221. Maniere d'ajuster une dent artificielle fur une racine avec un tenon. 216. 218. 219. 220. Ce qu'il faut faire quand la carie a trop élargi le canal de cette racine & que ses rebords font encore solides. Quand elle a penequi doit recevoir tré jusqu'à la cavité de la racine fur

TABLE.

mettre une dent à tenon. 2 17. Quand on ne peut élargir affez le canal des racines des dents sans découvrir leurs parties sensibles. 221. 222. Quand l'espace où l'on veut mettre une dent est plus large qu'il ne doit l'être 222. 223. Dents attachées avec des renons & lefil d'or tiennent mieux que les autres. 223. Incifives & canines plus faciles à attacher avec des tenons que les molaires. Pourquoi. 223. Plus aifées à attacher à la machoire supérieure qu'à l'inférieure. Pourquoi. 223. 224. Préparation

laquelle on veut des os de bœuf pour les dents artificielles. 224. 225. Ce qu'il faut faire lorfqu'on veut remplir un ou deux espaces qu'occupoient les dents. 236. 237. Comment il faut percer les pieces fort courbées. 237. 238. Maniere d'attacher les dents artificielles lorsqu'il n'y a dans la bouche que les dernieres molaires. 238. Quand il n'y a qu'une ou deux grofses molaires à l'une on al'autremachoire. 238. 239. Quand il n'y a quiune petite ou une groffe molaired'un seul côté de la machoire capable de les soutenir. Pour la machoire infe-

DES MATIERES.

rieure. 239. Pour la machoire supérieure. 240.Quand il n'y a que la derniere groffe molaire d'un seul côté à laquelle on puisse les attacher. 240. 241. Maniere d'attacher une piece entiere de dents artificielles, lorsque l'une ou l'autre machoire n'a qu'une, deux ou trois dents 241. 242. 243. Quand on peut l'attacher aux dents incifives de la machoire supérieure. 243. Quand il ne se trouve aucune dent convenable pourl'y attacher. 244. 245. 246. 247. Mauvais effets produits par l'abus de percer les gencives pour y fulpendre une

piece offcuse. 282. 283. Exemple. à ce sujer. 283.

Denis torrues mal arrangées & luxées, Les dents de lait peuvent causer ces accidents, aussi - bien que les coups & les efforts. 85. Incisives & canines plus fujettes à cette difformité que les molaires. 86. Ce qu'il faut faire en ces cas. 86. 87. Ces dents percent souvent les levres, les joues, & y produisent des ulceres. 87. Ce qu'il faut faire avant de redreffer les dents. 87. 38. Dents des jeunes gens plus aifées à redresser que celles des adultes. Pourquoi. 88. Mo-

ser avec du fil ou de la soie, soit qu'elles soient panchées en dehors ou en dedans. 89. 90. Avec une lame d'or ou d'argent, le fil n'y suffisant pas.90. 91. 92. 93. Avec le fil feul redreffer les dents panchées de côté & un peu croifées fur les autres dents. 93.94. Les dents panchées de côté sans perdre le niveau des deux furfaces des dents droites voisines. 94. 95. Une dent inclinée en dehors ou en dedans qui se trouve à côté d'une ou de plusieurs dents panchées seulement de côté. 95. 96. Les deux incisives du

yens de les redref- milieu, lorsqu'elles sont panchees l'une d'un côté, l'autre de l'autre, ou que quelquesunes de leurs voifines font aussi panchées. 96. Ce qu'il faut faire lorsqu'il le trouve de grands intervales entre les incifives; ou entre les incisives & les canines. Differentes causes de ces intervales. 97. Quand il se trouve des dents panchées qui ne peuvent être remiles en place faute d'espace. Difficulté de dreffer avec la lame & le fil les dents des personnes vancées en Moyen de le faire, 98. Usage du Pelican & la maniere de

de s'en servir à redresser les dents, tant du côté droit que du côté gauche. 98. 99. 100. Difficulté de redresser les grosses molaires quand elles font naturellement panchécs. 100. 101. Elles se redressent comme les autres quand elles font panchées par une chute ou quelque coup violent. 101. Maniere de redresser avec le pelican les petites molaires, foit à droit, soit à gauche 101. 102. Les dents de la machoire inférieure panchées en dedans & sur le côté, se portant sur la surface intérieure des dents droites voilines. Siruation du sujet & Tome II.

de l'operateur. 102. 103. Ce qu'il faut faire pour remettre dans leur ordre naturel les dents dont les parties laterales font tournées d'un côté en dehors & de l'autre en dedans, soit qu'elles soient droites ou panchées. Situation du sujet & de l'operateur. 104. 105. 106. Défaut des pincettes garnies de buis dont se servent les Dentistes pour redresser les dents. 107. Cc qu'il faut faire après avoir redressé les dents & qu'elles seront soutenues par des fils. Lotion pour les rafferinir. 108. Lorfque par quelque coup ou effort vio-G g

lent les dents sont panchées ou sorties de leurs alveoles, & si l'alveole & la gencive ont été dechirez. 108, 109.

Ho.

Dentier supérieur complet. On peut mettre deux pieces entiéres de dents arrificielles à l'une & à l'autre machoire, quoiqu'il n'y ait ni dent ni racine. Ce qu'il faut faire pour y réissir. 252. 253. Une piece de dents artificielles est plus necessaire à la machoire inférieure qu'à la supérieure. Pourquoi. 253. Elle tient bien à la machoire inférieure & ne peut tenir à la supérieure à moins qu'il n'y en ait à l'inférieure. 254. Machine qui s'ajuste à la machoire supérieure & sert comme les dents naturelles. Ce qu'il faut observer pour la faire. 254. 255. Lames d'or ou d'argent qui s'ajustent à la machoire inférieure pour soutenir la piece supérieure. 255. 256. Avances qui doivent être jointes à chaque extrémité du cercle extérieur. Leur figure & leurs proportions. 256. 257. Description de la piece de dents artificielles qui doit être à la machoire supérieure. 258. Maniere 259. d'assembler la piece supérieure & l'inférieure. 2 5 9.

260. Ce qu'il faur Double denrier. Maniere bouche. de l'introduire & de l'y placer. 261. 262. Avantages qu'a le dentier inventé par l'Auteur fur les resforts de baleine dont on se servoit. 263. Maniere de conserver l'élasticité des ressorts de ce dentier. 264. Comment doivent être ses demis cercles & ses lames quand il ne reste que cinq ou six dents à la machoire inférieure. 264. Maniere de l'attacher quand il se rencontre quelques dents isolées sur les côtez de la machoire inférieu-265. re.

faire avant de l'in- Necessité de s'en troduire dans la servit quand les deux machoires sont dégarnies de dents. 269. Comment les deux pieces qui le compofent s'affemblent 269. 270. 271. Comment doivent être les resforts. Maniere dont on les attache. 271. 272. 273. Maniere de l'introduire dans la bouche.

E.

T Levatoire, ou L levier. Sa defcription. 139.140. 141. 142. Ses défauts. 142. 143.

Email des dents. Taches de conleurs differentes qui s'y rencontrent. En

Gg ij

quel cas on ne doit ter la couleur des pas s'opiniâtrerà les dents humaines. 279. Comment on repare avec l'émail Dentiftes le font les gencives consuéclater en voulant mées. 279. 280. Ce ôter la longueur d'une dentavec des pincettes incissives. Précaution néceferer artificiel, & cessaire dents dents humaines. 279. Comment on repare avec l'émail les gencives consuéction néces qu'il faut observer pour émailler la lapricettes incissives. Précaution néceferer artificiel, & pour l'assujettir.

33. 34. Emailler les denrs. Difficulté de rouver des matieres émaillées dans toute leur étenduë pour faire des dentiers. 276. l'émail artificiel peut imiter celui des dents & la couleur des gencives. 277. Ce qu'il faut faire pour émailler une piece de dents artificielles. 278. 279. Ce quel'émailleur doit pratiquer pour imi-

279. Comment on repare avec l'émail les gencives confumées. 279. 280.Ce qu'il faut observer pour émailler la lame qui sert au dentier artificiel, & pour l'assujettir. 280. Ce qu'on doit faire quand la lame émaillée ne couvre pas toute la longueur de la piece artificielle. Forme que les dents émaillées doivent avoir. 280. 281. Comment on repare les défauts du dentier artificiel dépourvû de son émail naturel. 281. Avantages de l'émail employé aux dents artificielles. 281. 282.

Enfans. Quand fervir. 57. 58. 59. on leur coupe des excroissances de gencives, l'évacuation du sang les guérit. 24. Quand ils ont des dents trop grandes, il est souvent necessaire de les leur limer.

27. Equarrissoir. Sa description, fon usage, observations à faire sur cet instrument. 217.218.

F.

Luxions qui furviennent aux gencives 8 aux joues, après qu'on a ôté une dent. Comment il y faut combien de fortes, remédier.

Foret à ébizeler. Sesproportions. 54. Manière de s'en

Foret pour fabriquer des dents artificielles. Sa description. 227.228.

Fouloirs introducteurs. Leur ufage. 67.

Fouloir en équerre. Son usage. 67.

68.

G.

Encives. Cc I qu'il faut faire lorsque le tartre en a détaché une partie & les a renduës molles. 24.

Gratoirs ou especes de rugines pour fabriquer des dents artificielles. 191. & leur description.

230. 231 ..

I Emorragie I qui peut furvenir en ôtant une dent ou une racine. Maniere de l'arrêter. 186. 187. Eau styptique. Maniere de s'en servir. 187.188.189. Hemorragie caufée l'extraction par d'une dent dont le volume est énorme &c. presque infurmontable & mortelle. Pourquoi. Ce qu'il faut faire alors. 189.190.191.

I.

A fer ou d'acier. Démonstration de l'erreur de ceux qui les croient

préjudiciables aux dents. 2. 3. Le nombre & le nomde ceux qui sont nécessaires pour les nétoyer 5.6. Comment ils doivent être faits. Nécessité d'en avoir plusieurs de la même espece. soin de les bien laver & affiler. 11. 12. 13. Instrumens qui servent à ôter les matieres des dents cariées. De combien d'especes. 53. Instrumens qui servent à plomber les dents. De combien d'especes. Leur description. 66. 67. Instrumens pour cauterifer les dents. Nstrumens de De combien d'efpeces. Leur description. 79. Instrumens pour ôter les dents. De combien

trumens qui servent à fabriquer les dents artificielles. 36. Sentiment de Leurs noms. 226.

I Imer les dents.
Pour quelle cause cette operation se doit faire. 25. 26. 28. Elle est dangereuse sur les jeunes personnes, moins perilleuse sur les perfonnes avancées en âge. Quelle précaution elle demande. 26. 27. 28. Qu'il la faut faire quand les dents sont tournées de côté, couchées, croisées, herissées d'éminences, fillonnées, troüées & tachées. 32. 33. Ouelles dents peuventêtre diminuées

d'especes. 123. Ins- avec la lime. Comment il faut s'y prendre. 34. 35. M. Dionis fur la diminution des dents trop longues, auquel il ne faut pas s'attacher, 36. Ulcéres que ces fortes de dents peuvent causer quand elles ne font pas limées. Exemple à ce sujet. 37. Necessité de diminuer les dents chancelantes & plus longues que les autres. 45. Maniere d'en vaincre la difficulté. 46. 47. Figure qu'on doit donner aux dents en les limant. 47. Les accourcir avec les pincettes, quand on ne peut les li-48. mer. Limes pour li-

mer les dents. Leurs differentes especes, & la description de huit sortes de limes. 39. 40. Ce qu'il faut faire pour qu'elles ne s'échaustent pas & en détacher la limaille. 40. Manie re de s'en servir en divers cas. 41. 42. 43. 44. 45.

Limes pour fabriquer des dents artificielles. De quelles sortes. 227.

Description & défauts de l'obturateur auquel on a donné jusqu'à present la préserence. Désauts des autres à peu près semblables. 285.286. Description du premier obturateur in-

venté par l'Auteur. 286. 287. 288. &c. Ce qu'il faut faire pour le placer & le déplacer. 293. 294. 295. Description du deuxiéme. 295. 296. 297. En quel cas on peut s'en servir à l'exclusion du premier 297. Maniere de l'introduire, de le placer & de le déplacer. 297. 298. Description du troisiéme obturateur en partie offeux, en partie metallique. 302. jusqu'à 308. Maniere de le mettre en place. 308. 309. Exemple d'une personne, dont le palais avoit été rongé par le scorbut, aux mauvais effets duquel le troisiéme obterateur

obturateur a remedié 310.311. Obturateur plus simple, & qui a donné lieu à inventer les quatre autres. 311. 312. 313. Description du quatriéme obturateur. 317. jusqu'à 322. Maniere d'en assembler les pieces. 3 2 3. 3 2 4. 325.

Oter les dents. Maniere d'ôter avec le poussoir les racines des dents molaires des deux côtez de la machoire inférieure. 129. 130. 131. Les dents incisives & canines. 131. Les racines & chicots des dents. 1 3 2. Maniere d'ôter avec le crochet re-

qui ne tiennent pas beaucoup & ont de la prise du côté de la langue. 131. 132. Maniere d'ôter les racines des dents, ou les dents au moyen d'une masse de plomb, quand on nelepeut avec le seul poussoir. 1 3 2. 1 3 3. Maniere d'ôter les dents qui font sur la surface intérieure ou extérieure des autres dents. 133. 134. 135. 136. Accident qui peut arriver en éloignant trop la machoire inférieure de la supérieure. Exemple. 169. Racines & dents qui tiennent beaucoup sont tirées avec le pelican; maniere courbé les racines de le faire 169.

Tome II.

Gg

& suivante. Dernieres molaires de la machoire inférieure difficiles à ôter. Pourquoi. 170. & suivante. Ce qu'il faut faire pour remedier à la fracture des alveoles & quand leurs parois offeux font écartez ou déplacez. 171. 172. Remarques fur les dents, dont les racines sont barrées. fur celles dont les racines font crochuës, sur celles qui font adherenalveoles. aux 172. 173. 174. Maniere d'ôter avec le pelican les dents molaires & canines ou leurs racines du côté droit de la machoire inférieure, les incifi- dent à la machoire

ves de la même machoire . les canines ou leurs racines du côté droit ou gauche de la machoire supérieure, les incifives de la même machoire. 175. 176. 177. Ce qu'il faut faire lorsqu'une dent se caffe fous l'instrument 177. Impoltures des operateurs des carrefours sur la facilité de tirer les dents . & fur les dents willeres, mises à découvert. 178.179.180. 181. Ce qu'il faut faire pour éviter la fracture de l'alveole quand les dents ont leurs racines longues & adherentes. Ouand on a ébranlé quelque

inférieure avec le rence donnée aux pelican. 181. 182.

The Elicans. Deux I sortes de pelicans simple & double. Leurs usages. 147. 148. 149. Description d'un nouveau pelican simple. 149. jusqu'à 160. Differences entre ce qu'à 165. Il faut en avoir deux semblables. Comment nées leurs branches. 165. 166. Comment ont peut faire un pelican double. Son usage. 166. 167. Préfedeux pelicans féparez. Pourquoi. 167. 168. Le pelican très-propre à ôter les dents. Dangereux si on ne le sçait manier. 168. 169. Maniere d'affermir sa branche contre son corps. 170.

Pieces artificielles. La nécessité de reparer ce qui nous nouveau pelican & manque, rend l'ules ordinaires. A- sage de ces pieces vantages qui en re- facile. 274 Mausultent. 160. jus- vais effets des resforts de baleine, des charnieres, des ressorts à boudin, doivent être tour- en façon de tirebourre on en ligne aspirale. 275. Avantages des resforts inventez par l'Auteur. 2750

Ggij

276.

ves, de deux especes. Leurs differents ulages. 48. Autre tes incilives en forme de davier. Leur ulage. 48. 49. Pincettes & Daviers. Leurs differences, leur description, leur ulage. 136. 137. 138. 139. Plomber les dents. Il faut plomber les cavitez les plus cariées comme celles qui le sont le moins. Pourquoi. 65. Qu'elles matieres on employe pour cela. Laquelle y est la plus propre. 68. Tromperie de quel. ques gens qui difent y employer de l'or. 69. Maniere de préparer l'étain ou le plomb pour

Pincettes incisi- cela. 69. 70. De quelle épaisseur on doit l'employer.70, Situation de l'opeespece de pincet- rateur & maniere de plomber l'extrémité & les parties extérieures & intérieures des canines & des incilives de la machoire inférieure. 70.71.72. Les extrémitez des couronnes des molaires de la machoire inférieure & les parties extérieures du côté droit de cette même machoire. 72. Les parties extérieures du côté gauche de cette machoire. 72. 73. L'extrémité inférieure des dents incilives & canines de la machoire fupérieure. 73. 74. Les surfaces ou les

extrémitez des couronnes des molaires de cette même machoire. 74. 75. Les dents du côté droir de cette machoire. 75. Les extrémitez des couronnes, les surfaces intérieures & extérieures des dents du côté gauche de cette même machoire. 75. 76. Quand on doit ôter le plomb & maniere de l'ôter.76.

Pouffoir. Son ufage, sa description, la maniere de s'en fervir. 125. 126. 127. Crochet fimple ressemblant au pouffoir. Sa description, son usage. 128. 129.

D Affermir les dents. Causes qui les rendent chancelantes. 112. Maniere de les raffermir avec le fil d'or. Quel doit être cet or. Situation du sujet & de l'operateur. Operation. 1 1 2. julqu'à 116. Maniere de raffermir celles qui sont chancelantes jusqu'au point de tomber d'elles-mêmes, ou d'être ôrées ailément, quand leurs alveoles n'ontpoint perdu de leurs profondeur. 116. 117. 118. Quand ils en ont perdu. 118. Ce qu'il faut faire lorsque les intervales des

dents chancelantes trumens qu'on y 120. Sentiment de dents, les Dentif-M. Dionis sur l'im- tes en enlevent l'éfermir les dents, remedes qu'on y auquel on ne doit propose pour népoint adherer. 120. toyer les dents.

trouvées dans un de la lime. 338. livre de Chirurgie, 339. 340. fur l'os & raisons qu'on a spongieux qu'on y comparaison qu'on sement subir & les y fait du tartre a- dangers de la cavec la rouille. 333. rie, sur la langue 334. Differences de serpent propoqui sont entre ces sée pour l'ôter. deux choses. 334. 341. 342. Sur la 335. Mauvais inf- maniere de plom-

font plus larges propose pour détaqu'ils ne doivent cher le tartre 335. naturelle- Erreur de dire ment. 118. 119. qu'en nétoyant les possibilité de raf- mail. 336. Mauvais 121. 337. Mauvaises li-Rapes pour fa- mesqu'onyrecombriquer des dents mande. 337. Erartificielles. 227. reurs sur la manie-Remarques sur re de limer les quelques erreurs dents & sur l'usage eues de les relever dit être aux dents. 332. 333. Fausse 341. Sur l'accrois-

ber les dents 342. 54.55. Son usage. Sur l'huile d'étain & l'esprit de nitre. 342. 343. Sur le déchaussoir & le pelican. 343. Sur la maniere de se servir du poussoir.

344. 345. Remettre les dents dans leurs al-Dionis & Verduc contre la possibilité de ce fait, com- surfaces extérieures battus.

prion. 54. Leur ufage. 59.

Rugine en alêne. Comment on la fait. Sa description & sa proportion.

esavilion.

Ruginer les dents. Situation du sujet & de l'operateur quand on veut ole davier. 344. Sur perer avec le foret à ébizeler sur les surfaces ou extrémirez supérieures & fur les surfaces laterales des dents veoles. Elles peu- de la machoire invent reprendre. Ce férieure. 56. 57. qu'il faut faire alors Sur les surfaces ex-182. 183. Senti- térieures des dents mens de Messieurs du côté droit de la même machoire. 57. Sur les mêmes 184. du côté gauche. 58. Rugines recour- Sur les surfaces inbées. Leur descri- térieures des dents du côté droit de la même machoire. 58. Sur les surfaces ou extrémitez des dents de la machoire supérieure.

Ibidem. Sur les surfaces extérieures des dents du côté droit . & du côté gauche. 59. Quand on veut operer avec les rugines en alêne, & en bec de perroquet pointuës ou mousses, siruation de l'operateur pour ôter la carie de l'extrémité & des parties laterales des molaires du côté droit de la machoire inférieure. 60. Des surfaces extérieures des mêmes molaires du côté droit. 60.61. Des extrémitez des couronnes, des parries laterales & des furfaces exterientes des dents canines & incifives de la même machoire. 61. Des furfaces supérieures, des parties laterales, des surfaces intérieures des molaires du côté gauche de la même machoire. 61, 62. De la surface extérieure des mêmes molaires. 62. De la surface intérieure des dents du côté droit de la même machoire. 62. Des surfaces ou extrémitez de toutes les dents de la machoire supérieure, & des parties laterales des grosses molaires de la même machoire. 62. 63. Des surfaces extérieures de toutes les dents de la même machoire, des surfaces laterales des petites molaires des canines & des incilives a

des dents du côré droit de cette machoire. 6 2. Ce qu'il faut faire après avoir nétoyé la cavité d'une dent carice . & avant de la plomber. 63.64. Ouand la carie est trop superficielle, & le trou trop large pour retenir le coton ou le plomb. . 1115 VIDE . V . 64.

Commission S. Printer

dy religion to C Eparer les dents. Il eft dangereux de séparer les dents incifives inférieures. Pourquoi. 28. 29. Deux differentes erreurs de la plûpart des Dentistes, qui liment trop ou trop peu des dents Tome 11.

incisives, & de la cariées en les sésurface intérieure parant. 29. Comment il faut éviter ces deux extrémitez. 30. Machine qu'un Dentiste de Paris a inventée pour léparer les dents. Les difficultez qui s'y rencontrent. 3 o. Limes que le même a inventées pour cet usage. L'inconvénient qui s'y trouve. 41. Autre lime inventée par le même. Conditions qu'il y faut ajoûter. Ibidem. Précautions & attentions nécessaires pour séparer les dents. 31.32.

Sonde nécessaire pour connoître si les dents sont cariées. Sa descriprion. 12.14.

Hh

TABLE DESMATIERES.

Artre des dents: Ce qu'il faut observer avant que de l'enlever. 19. Situation du sujet. 16. Attitudes de l'operateur pour nétoyer le côté gauche & le côté droit de la surface extérieure des dents de la machoire inférieure, & par où il doit commencer l'operation. 16.17. Pour nétoyer la surface intérieure des dents de cette machoire. 18. La furface extérieure des dents de la machoire supérieure. 21. 22. Leur surface intérieure. 22.23.

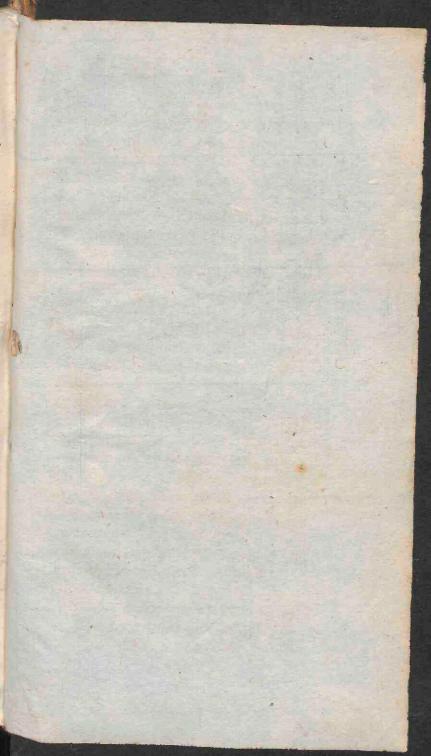
Transplanter une dent. Ce qu'il faut faire pour mettre

une dent dans un alveole. 207.

Transporter une dent d'une bouche dans une autre. Poffibilité de ce fait prouvée par des autoritez & des expériences. 182.183. Ce sont ordinairement les incilives, les canines & les petites molaires qu'on transporte ainfi. Observation. pour y parvenir. 184. 185 Maniere d'y reiissir. 185. 186.

flo ii Un ob

Leres aux joües, aux levres, à la langue. Combien il est important de bien examiner leur caufe.



ESTABLISHED TO SHE The second secon A SERVICE TO A PROPERTY 312 a.D. s.

